



Thèse pour obtenir le grade de
Docteur de l'université de Sfax
Docteur de l'université de Cadix

Préparée dans le cadre d'une cotutelle entre l'université de Sfax et l'université de Cadix

Spécialité : science du langage

Elaborée par : **M'nasri Amel**

**Profil combinatoire et sémantisme d'« aveu » :
étude logico-sémantique et discursive**

Thèse dirigée par : **Mohamed Bouattour** et **Juan Manuel López Muñoz**

Année universitaire : 2018-2019

« On avoue ses crimes, on avoue ses péchés, on avoue ses pensées et ses désirs, on avoue son passé et ses rêves, on avoue son enfance, on avoue ses maladies et ses misères ; on s'emploie avec la plus grande exactitude à dire ce qu'il y a de plus difficile à dire ; on avoue en public et en privé, à ses parents, à ses éducateurs, à son médecin, à ceux qu'on aime ; on se fait à soi-même, dans le plaisir et la peine, des aveux impossibles à tout autre, et dont on fait des livres. On avoue - ou on est forcé d'avouer. Quand il n'est pas spontané, ou imposé par quelque impératif intérieur, l'aveu est extorqué ; on le débusque dans l'âme ou on l'arrache au corps » (Foucault, 1976).

SOMMAIRE

Introduction	9
Chapitre I : cadre théorique, corpus et méthodologie	18
I. Cadre théorique.....	19
I.1. La Combinatoire.....	19
I.1.1. Combinatoire et collocatifs ou « accompagnateurs » préférentiels	19
I.1.2. Pourquoi la combinatoire ?	22
I.2. La théorie de Lexical priming de M. Hoey (2005).....	24
I.3. The Role and Reference Grammar de Van Valin et La Polla (1997) (RRG).....	27
I.4. Interface sémantique-pragmatique	29
I.4.1. La théorie des actes de langage.....	29
I.4.1.1. « Quand dire c’est faire » : la naissance de la théorie des actes de langage	29
I.4.1.2. La version searlienne de la théorie des actes de langage	30
I.4.1.3. Actes de langage indirect/actes de langage indirects	34
I. 4.2. La sémantique des possibles argumentatifs (SPA)	35
II. Corpus : choix, justification et méthodologie	38
Chapitre II : combinatoire phrastique et sémantisme d’ « aveu »	44
I. Analyse des données lexicographiques du lexème	45
I.1. Étymologie et historique d’« aveu ».....	45
I.2. Evolution sémantique et sens modernes d’« aveu ».....	47
I.3. Aveu : une lexie polysémique.....	50
II. La combinatoire phrastique d’« aveu »	53
II.1. La combinatoire lexicale de la lexie « aveu »	53
II.1.1. Les collocatifs nominaux.....	55

II.1.1.1. Le profil de celui qui avoue « profil de l'avouant »	55
II.1.1.2. L'objet de l'aveu	58
II.1.1.3. Les formes de l'aveu	67
II. 1.2. Associations adverbiales spécifiques de « avouer »	69
II. 1.3. Associations verbales spécifiques d'« avouer» et d'« aveu(x) ».....	72
II.1.3.1. La causativité : verbe causatif +aveu	73
II.1.3.2. La dimension aspectuelle : l'aspect terminatif de l'aveu	76
II.1.3.3. la verbalisation	78
II.1.3.4. Les pouvoir et effets de l'aveu.....	81
II.1.3.4.1. Polarité positive.....	82
II.1.3.4.2. Polarité négative.....	82
II.1.4. Aveu(x)+associations adjectivales spécifiques.....	84
II.1.4.1. Aveu (x) +adjectifs antéposés	84
II.1.4.2. Aveu(x)+adjectifs postposés	85
II.1.4.3. Collocatifs adjectivaux et valeurs sémantiques véhiculées	86
II.1.4.3.1. Intégralité de l'aveu	87
II. 1.4.3.2. Accompagnateurs axiologiques positifs.....	87
II. 1.4.3.3. Accompagnateurs axiologiques négatifs.....	87
II. 1.4.3.4. Nature de l'aveu	87
II.1.4.3.5. Support de l'aveu	88
II. 1.4.3.6. Institution de l'aveu	88
II.1.4.3.7. Effet de l'aveu	88
II.1.4.3.8. Exclusivité de l'aveu	88
II.2. Aveu en dispositifs de type sériel	95
II.2.1. Binômes antéposés : cadres et causes des “aveux”	98
II.2.2. Avouer ou aveu(x) en série avec des termes d'affects.....	99
II.2.3. Aveu en série avec des termes du même paradigme.....	99

II.2.4. Aveu en série avec des termes qui renvoient aux effets et retombées de l'acte de l'aveu.....	100
II.2.5. Aveu en binôme avec des termes qui renvoient aux circonstances de l'aveu.....	101
II.2.6. Avouer + complément circonstanciel de manière renvoyant à l'état de celui qui avoue	101
III. La Combinatoire phrastique de « confesión »	103
III.1. Les associations lexicales spécifiques	106
III.1.2. Les collocatifs nominaux	107
III.1.2.1. Sujet+confesar : les collocatifs sujet du verbe « confesar ».....	107
III. 1. 2.2. Confesar+objet	108
III.1.3. Les collocatifs verbaux de « confesión »	110
III.1.3.1. Verbe+ confesión (COD).....	111
III. 1.3.2. Verbe modal + « confesar »	112
III.2. « Confesar » en dispositifs sériels.....	113
III.2.1. Items coordonnés du même paradigme	114
III. 2.2. Confesar+ ses effets	115
III.2.3. Confesión + termes renvoyant à l'état de l'avouant.....	115
III.2.4. Confesar +complément circonstanciel de manière	116
IV. Profil syntaxique d'« aveu » et configurations actanciennes spécifiques.....	122
IV.1. Le profil syntaxique d'« aveu »	122
IV.1.1. Avouer : un verbe polysémique /polyvalent	122
IV.1.2. Lexie et actant sémantique	125
IV.2. Aveu et configuration actancielle	126
IV.2.1. Configuration minimaliste.....	127
IV.2.1.1. Emploi avalent	127
IV.2.1.2. Construction monovalente	127
IV. 2.1.2.1. Construction monovalente dans la phrase nominale	127

IV.2.1.2.2. Construction monovalente dans la phrase verbale	128
IV.2.2. Aveu en structure binominale	129
IV.2.3. Configurations actanciennes bivalentes	130
IV.2.4. Configurations actanciennes trivalentes	132
V. Profil énonciatif d'« avouer ».....	135
Chapitre III : profil pragmatique d'« avouer »	140
I. Avouer : un acte de langage	142
I.1. Réalisation directe de l'aveu : correspondance entre sens de l'énoncé et sens de l'énonciation	144
I.1.1 Les expressions performatives explicites	145
I.1.2. Les formes de phrase : Identité entre modalité et but illocutoire.....	146
I.2. Description sémantico-pragmatique du verbe « avouer »	149
II. Complexité sémantique et pragmatique du verbe « avouer » et sa configuration modale dans la SPA.....	151
III. Avouer : valeurs axiologiques négatives.....	154
III.1. Valeurs axiologiques morales négatives	154
III.2. Valeurs pragmatiques négatives sur l'image de l'avouant.....	154
III.3. Valeurs esthétiques présumées négatives dans l'univers discursifs de l'interaction verbale, incidentes au sujet parlant	154
III.4. Valeurs intellectuelles présumées négatives dans l'univers de l'interaction verbale qui a des répercussions sur l'avouant.....	155
III.5. Valeurs affectives négatives ou censées être négatives dans l'univers de l'interaction	155
III.6. Jugement négatif de l'action/comportement/attitude du destinataire	155
III.7. Contenu propositionnel, censé être non souhaité ou non souhaitable par le destinataire	156
IV. Avouer : Acte menaçant et stratégies de figuration	161

Chapitre IV : Profil textuel d'« aveu »	166
I. Profil textuel d'« aveu »	167
I.1. Isotopie	167
I. 2. Réseaux isotopiques autour d'« aveu »	169
II. Complexité d'« aveu »	176
II.1. Aveu et types d'activités apparentées.....	177
II.1. 1. Aveu /confiance	177
II.1.2. Aveu-repentir-repentance.....	180
II.2. Fragmentation de la complexité d'« aveu » : « tranches de vie » et « scénarios »	181
III. Type de figement et saturation du nom « aveu » dans le texte	190
III.1. Locution « sans aveu ».....	191
III.2. « De l'aveu de ».....	193
III.3. Demi-aveu(x).....	193
Conclusion	199
Résumé (en espagnol)	205
Annexe2.....	208
Annexe 3.....	210
Annexe 4.....	213
Annexe 5.....	215
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	220

Introduction

Nous nous proposons, dans la présente étude, d'explorer la combinatoire¹ d'« aveu » afin de dégager ses profils : lexical, syntaxique, énonciatif, pragmatique et textuel. Notre intérêt a été porté sur les différents scénarios générés par l'aveu, ces éléments constituant son sémantisme (Blumenthal, 2006). Le point de départ de ce travail est l'hypothèse que le sémantisme des mots permet de prévoir leurs scénarios ainsi que des schématisations textuelles et pragmatiques spécifiques² (Blumenthal 2002) et l'hypothèse que le sens est un phénomène continu qui opère sur différents niveaux (syntagme, phrase, paragraphe, texte) (Julie Sorba et Iva Novakova, 2016).

Notre objectif est de montrer l'incidence de la complexité sémantique ou la densité informationnelle de la lexie « aveu » sur les structurations textuelles générées par celle-ci. Il s'agit, donc, d'explorer « la portée textuelle » (Blumenthal, 2014), autrement dit, les capacités structurantes de cette lexie en partant du niveau phrastique pour atteindre le niveau textuel, ce qui nous permettra de conclure que le sens ne se distribue pas sur des unités discrètes mais sur un continuum (Hoey, 2005).

« Aveu », notion polysémique à diverses variantes (confession, confidence, repentir...), est considéré comme un lexème sémantiquement complexe. En raison de sa complexité sémantique et sa densité informationnelle qui sont l'effet de sa polysémie, le mot « aveu » a suscité en nous l'intérêt d'en faire une étude sémantique qui combine approche onomasiologique et approche sémasiologique. Il est donc, ici, question de relation entre sens et forme ou encore entre expression et contenu.

Notre analyse se veut une approche de l'analyse du sens comme concept mais aussi du sens en usage. Le fondement de cette étude, à caractère onomasiologique, est défini dans le Dictionnaire des sciences du langage de Franck Neveu (2012 :17) par l'approche « qui part du concept pour atteindre les signes linguistiques qui lui correspondent ». Concernant les champs onomasiologiques, ils « opèrent des regroupements lexicaux déterminés en fonction de l'univers référentiel auquel renvoient les unités du lexique » (Ibid.18). Le concept de « aveu » renvoie à un domaine de réalité représenté par un certain nombre de mots dans n'importe quelle langue donnée. Certes, nous ne pouvons pas nous contenter de la seule approche onomasiologique qui, pour une nécessité

¹ La combinatoire d'un mot renvoie à l'ensemble des éléments qui figurent dans son entourage : ses accompagnateurs préférentiels ou ses collocatifs, les termes avec lesquels il apparaît en binôme..., Nous reviendrons sur ce terme pour plus de détails au chapitre I/ section1

² Nous signalons que scénario diffère de schématisation. Alors que le premier terme qui est synonyme de script ou frame, se réfère à un phénomène psychique (la représentation des événements dans notre mémoire) (Orecchioni (1998), Abelson (1977), Dewaele, (2013) , le second désigne un phénomène linguistique et rentre dans la définition du profil combinatoire.

méthodologique de complémentarité, doit être associée et alterner à une approche sémasiologique. (Blumenthal & al. 2014 :9). La sémasiologie, formée sur le grec *semasia* « signification », désigne la partie de la sémantique consacrée à l'étude des différents sens d'un même mot. Autrement dit, elle part du signe linguistique pour accéder à son ou à ses concepts. Cette discipline « nous incite à « faire part des mots » et à tenir compte du fait que chaque unité lexicale suggère une certaine vision de son référent » (Ibid.). En effet, notre étude sur le champ de l'aveu et le rapport entre le sémantisme des lexies formant ce champ et les schématisations lexicales, sémantiques, syntaxiques, pragmatiques et textuelles qu'elles déclenchent autour d'elles, nous a conduite à soulever un sujet qui a toujours été objet de controverse entre les sémanticiens : le sens de l'unité et le sens en contexte. De là, se dégage la problématique du lien entre le sémantisme d'un mot et le sens des syntagmes, des phrases, et des textes où il apparaît. En d'autres termes, « les sens hors contexte d'un mot permettent-ils de prévoir le sens qui lui est attribuable dans un énoncé ? » (Mahmoudian, 1997 :83). Nous tâcherons d'exploiter ce questionnement dans le but de cerner l'impact du sémantisme des lexies du champ de l'aveu sur leurs profils phrastiques et textuels pour savoir si les différentes schématisations tissées autour de « aveu » sont prévisibles et préactivés par le sémantisme des lexies formant ce champ notionnel. À partir d'une notion fortement polysémique, celle de « aveu », nous mettrons à l'épreuve une méthode d'analyse de sémantique lexicale se situant dans un courant fonctionnaliste qui combine divers niveaux d'analyse partant du niveau syntagmatique et atteignant celui textuel. Notre hypothèse est que cette ouverture de l'analyse lexicale sur ces approches fonctionnalistes permet de mieux cerner la relation entre le fonctionnement linguistique des lexies et leur co(n)texte comme le montre Novakova (2015) : « [...] le fonctionnement linguistique des lexies ne peut être appréhendé qu'à travers leur environnement syntaxique et leurs associations avec d'autres éléments lexicaux, autrement dit, en contexte. » (Novakova, 2015 : 164).

Cela dit, les structures des langues sont conditionnées par le choix du locuteur qui se sert des structures de langue pour des visées argumentatives. Nous soulignons ici la nécessité d'une étude des lexies selon une approche englobant tous les aspects du fonctionnement des lexies dans la langue.

Les questions qui sous-tendent cette recherche portant sur l'aveu sont de différents ordres. La plus fondamentale reste, comme nous l'avons déjà précisé plus haut, l'étude du lien entre le sémantisme des lexies et les schématisations qu'elles génèrent, aussi bien au niveau phrastique qu'au niveau textuel. Cette question d'ordre général génère des objectifs plus spécifiques et précis.

Dans le premier volet de notre thèse, nous avons abordé la question du profil lexical et sémantique de l'aveu. Nous nous sommes intéressée aux associations lexicales spécifiques des lexies : ces associations appelées aussi collocations. Le dictionnaire des cooccurrences de Jacques Beauchesne (2001 :2) définit la collocation comme « la combinaison de deux éléments lexicaux : un pivot ou la base de collocation et un collocatif choisi par le locuteur natif souvent spontanément, voire, automatiquement parce que ces associations sont fixées par l'usage sous l'influence de l'habitude, de péripéties historiques ou du souffle des poètes ». Nous montrerons que des structures syntaxiques dans ces collocations sont mises au service de l'expression de valeurs sémantiques, d'où l'articulation entre la syntaxe et le lexique, souvent étudiés séparément.

Nous avons identifié, par ailleurs, les accompagnateurs préférentiels ou les collocatifs de la lexie « aveu » au sein de la phrase ainsi que les termes avec lesquels elle tend à apparaître en coordination. Ces paramètres, constitutifs du profil lexical ou combinatoire d'«aveu », sont révélateurs de la densité informationnelle de cette lexie. L'étude de ce profil lexical a été conditionnée par la polysémie de « aveu ». Celle-ci, nous a conduite à vérifier si deux mots synonymes qui passent souvent l'un pour l'autre attirent les mêmes collocatifs et s'ils s'associent préférentiellement avec les mêmes lexèmes au sein des phrases. (Hoey 2005 ; Blumenthal 2007). Dans cette perspective, le profil lexical de « aveu » est cerné selon une approche contrastive français/ espagnol. Notre souci est de savoir si deux mots de langues de la même famille, référant à la même réalité, à savoir « l'aveu », génèrent les mêmes schématisations lexicales et sémantiques autour d'eux. Plus particulièrement au niveau phrastique, nous avons essayé de voir si « aveu » en français et son équivalent espagnol « confesión » attirent les mêmes collocatifs au sein des phrases et si les valeurs sémantiques véhiculées par les associations spécifiques des deux lexies sont identiques.

Toujours dans un cadre phrastique, nous nous sommes penchée sur le lien entre les configurations actanciennes ou syntaxiques des lexies et les visées argumentatives du locuteur. Notre cadre de départ est la « Role and Reference Grammar » selon laquelle les arguments syntaxiques ne sont pas présélectionnés uniquement en fonction de leurs rôles sémantiques mais également selon des facteurs argumentatifs et « en particulier par le statut des « pragmatic pivot » ou les thèmes des énoncés. » (Van Valin & La Polla, 1997 : 291). En effet, nous avons exploré la relation entre le choix d'une configuration actancielle déterminée d'une lexie et les visées argumentatives du locuteur pour pouvoir conclure que la syntaxe n'est pas autonome mais qu'elle est « asservie » aux visées du locuteur (Van Valin & La Polla, 1997).

Afin d'explorer le profil pragmatique de l'aveu, nous avons veillé à mettre en évidence l'incidence

de la signification linguistique de « avouer », verbe illocutionnaire à incidences axiologiques négatives sur le locuteur et/ou l'interlocuteur (Galatanu 2012, 2016), sur les schématisations pragmatiques tissées autour de la structure performative « j'avoue P³ ». Ainsi, la sémantique est liée à la pragmatique. Dans une optique textuelle, nous avons tâché d'étudier le rôle que joue le sémantisme des lexies du champ de l'aveu dans la cohérence textuelle et ceci par des réseaux isotopiques spécifiques appelés aussi « collocatifs textuels » (Hoey, 2005). Nous avons explicité, également, le lien entre les valeurs sémantiques véhiculées par les associations lexicales spécifiques au niveau phrastique et les isotopies développées au niveau textuel afin de faire ressortir « la portée textuelle » de la lexie « avoué » et de trouver un critère ou un moyen de fragmenter sa complexité sémantique. Pour ce faire, nous recourrons aux termes de tranches de vie, tranches individuelles, scripts ou scénarios (Blumenthal, 2014).

Pour mener à bien notre étude, nous avons opté pour l'utilisation d'un grand corpus informatisé du projet Emolex⁴. Dans la phrase, ces données nous permettent de partir des analyses d'ordre lexicométriques⁵ pour les compléter par un travail d'ordre qualitatif duquel nous retiendrons les données les plus significatives et les plus pertinentes qui permettent l'exploration des profils lexicaux des lexies du champ de l'aveu en français et en espagnol. Le travail sur des données réelles nous permettra de mener une analyse plus fine, ce qui nous permettra de tirer des conclusions plus fiables.

D'un point de vue méthodologique et afin de faire ressortir la densité informationnelle de la lexie « avoué » ainsi que sa complexité lexicale, nous nous sommes basée sur les analyses effectuées au sein du LIDILEM. Ces analyses associent deux approches qui ont toujours été exploitées séparément. Si l'étude systématique de la combinatoire (Tutin et al. 2006 ; Novakova & Tutin 2009) permet de dégager les propriétés lexico-sémantiques des lexies du champ de l'aveu, l'étude du lexique basée sur des méthodes lexico-statistiques (Blumenthal 2008, Diwersy et Kraif 2013) permet d'identifier, sur de grands corpus, les accompagnateurs spécifiques (co-occurents) de la lexie en question. Le profil lexico-sémantique, au niveau phrastique ainsi que le profil syntaxique et énonciatif nous ont permis d'atteindre l'étude du profil pragmatique de « avoué » ainsi que ses collocations textuelles et les réseaux isotopiques tissés autour de lui.

En résumé, nous avons étudié l'aveu selon une approche fonctionnelle contextualiste combinant

³Contenu propositionnel

⁴ Nous reviendrons sur le corpus au chapitre II

⁵ Nous reviendrons à ces calculs au chapitre II

différents niveaux d'analyse qui, réunis, permettent d'explorer ses différents profils à savoir : lexical, sémantique, syntaxique, énonciatif, pragmatique et textuel. Nous nous interrogerons, ainsi, sur la manière dont ces différentes dimensions interagissent au service de la schématisation ou de la structuration textuelle entraînées par l'aveu.

Avant d'exposer et justifier nos choix théoriques qui sous-tendent la présente recherche, il serait judicieux d'expliquer le choix de l'aveu comme objet d'analyse.

Pourquoi l'aveu ?

Certes l'aveu est un phénomène remarquable, particulièrement, de nos jours, mais il n'est pas nouveau ; d'ailleurs Foucault en alertait déjà depuis les années 70 : « de nos jours, l'aveu est en vogue » (Foucault, 1976 : 23). Cette activité de dévoilement de soi est très répandue : des aveux publics de tous genres sont déversés sur nos médias, radios ou télévisions (télé-réalité, intimacy shows...). Aussi, selon Kerbrat-Orecchioni (2011 :2) : ce discours autocentré ou égocentrique qualifiée aussi de « narcissisme conversationnel » est stigmatisé et discrédité dans nos sociétés. Cette pratique est tellement répandue de sorte que l'aveu, souvent inhérent au cadre judiciaire, n'est plus l'apanage du cadre restreint de la justice. Il s'est propagé à toutes les sphères de la vie humaine : médecine, pédagogie, rapports familiaux, relations amoureuses. L'homme est désormais « une bête de l'aveu » pour reprendre l'expression de Michel Foucault qui explicite dans ce qui suit des traits inhérents à l'aveu :

« L'aveu a diffusé ses effets dans l'ordre le plus quotidien, et dans les rites les plus solennels. On avoue ses crimes, on avoue ses péchés, on avoue ses pensées et ses désirs, on avoue son passé et ses rêves, on avoue son enfance, on avoue ses maladies et ses misères ; on s'emploie avec la plus grande exactitude à dire ce qu'il y a de plus difficile à dire ; on avoue en public et en privé, à ses parents, à ses éducateurs, à son médecin, à ceux qu'on aime; on se fait à soi-même, dans le plaisir et la peine, des aveux impossibles à tout autre, et dont on fait des livres. On avoue - ou on est forcé d'avouer. Quand il n'est pas spontané, ou imposé par quelque impératif intérieur, l'aveu est extorqué ; on le débusque dans l'âme ou on l'arrache au corps » (Foucault, 1976 : 78).

Il en ressort, donc, l'intérêt de l'étude de l'aveu par la diversité des aspects qui lui sont intrinsèques. Des aspects portant sur le contenu de l'aveu « pensées » « désirs » « passé » « enfance » ..., sur la manière d'avouer « dire ce qu'il y a de plus difficile à dire » ainsi que

sur la nature de l'aveu à savoir spontané ou forcé... Cette recherche tente de cerner ces différents traits de l'aveu.

Pour les linguistes, l'aveu semble constituer un objet de choix vue sa complexité. Une complexité qui découle des différentes dimensions impliquées dans sa définition. Dans leur article de 2001, Dulong et Marandin définissent l'aveu comme étant :

« L'acte par lequel une personne proclame une action condamnable ou reconnaît l'avoir accomplie. Puisqu'il s'agit d'un acte de proclamation ou de reconnaissance, il a un caractère langagier, public et interactif. Puisqu'il relate un fait passé, il pose une question épistémique, celle des conditions de sa vérité factuelle. Puisque l'action passée est condamnable, l'aveu de celle-ci présuppose un jugement moral à son sujet et en anticipe les implications sociales » (Dulong et Marandin, 2001 : 135).

Ainsi, l'étude de l'aveu comprend diverses problématiques, notamment son caractère langagier. Cela dit, l'aveu se doit d'être dit, verbalisé, compte tenu de son caractère interactif. Vraisemblablement, celui qui avoue ne peut se passer de son interlocuteur. Dans ce sens, la consultation des entrées dictionnaires anciennes montre que « avouer » et « avocat » sont de la même famille et ont la même étymologie « advocatus », défini comme « celui qui est appelé au secours ». Ainsi, l'aveu exige l'altérité comme condition nécessaire de sa réalisation.

Dulong (1998) souligne que l'aveu a cette spécificité d'intervenir toujours dans un cadre institutionnel qui prévoit une relation asymétrique entre celui qui avoue et celui qui le reçoit mais aussi d'apparaître dans un contexte « d'attente sociale » pour reprendre les termes du sociologue. Cela explique en fait l'importance du contexte :

« (...) La nature de l'attente sociale dépendra fortement du contexte institutionnel dans lequel l'aveu sera formulé. En fonction du contexte institutionnel (religieux, politique, juridique, code d'honneur, intime, ...) l'aveu aura pour visée la réconciliation, le pardon, la construction de l'identité ... » (Dulong, 1998 :35).

Dans l'aveu, tout dépend du locuteur et du système des valeurs des communautés discursives auxquelles appartiennent les locuteurs. Nous continuerons dans ce qui suit à explorer l'intérêt d'étudier l'aveu d'un point de vue rhétorique.

D'un point de vue rhétorique, l'étude du cas de l'aveu permet d'établir un lien entre la validité d'un

argument et la force persuasive d'une parole énoncée. En fait, l'aveu pourrait remplir, dans différents contextes, la fonction d'un argument, ce qui justifierait son pouvoir persuasif. L'on se demande, ainsi, pourquoi est-il doté d'une certaine évidence par le simple fait de son énonciation ? En fait, l'une des caractéristiques de l'aveu, en tant qu'acte de langage, réside dans le fait que les effets perlocutoires de persuasion semblent venir nourrir le but illocutoire⁶ principal d'asserter une part de vérité et, manifestement, c'est cette spécificité qui donne à l'aveu un pouvoir de conviction hors du commun. Renaud Dulong (2002) caractérise l'aveu de « reine des preuves » dans laquelle il voit quelque chose de magique. Cela nous amène à traiter la spécificité de l'aveu comme acte de langage : l'aveu qui est défini⁷ dans presque toutes les entrées dictionnairiques consultées comme « acte ». En fait, de façon générale, le traitement de l'aveu en tant qu'acte de langage pose des problèmes de différents ordres. Si on admet que l'aveu est un acte de langage cela nous amène à se demander en quel sens l'aveu dépend du langage. Lemaire (2014) envisage les trois solutions suivantes :

« Selon une première option, l'aveu est un acte de langage au même titre que la promesse. On le conçoit dès lors comme une forme, parmi d'autres, de communication constitutive de la langue. Alternativement, on peut le concevoir comme un aspect omniprésent de la communication langagière. Toute énonciation serait en définitive un aveu. Finalement, on peut considérer l'aveu comme l'effet d'une énonciation sans que pour autant cet effet soit proprement linguistique. Ce ne serait qu'un des nombreux effets produits en cascade par le langage en ce qu'il transmet de l'information. (Lemaire, 2014 : 3).

En partant des propos de Lemaire ci-dessus et en faisant usage du vocabulaire d'Austin, on pourrait ainsi se demander si l'aveu est un acte de langage, c'est-à-dire un des usages propres au langage, s'il est un aspect du langage sous-jacent à tout acte de langage ou s'il n'est enfin qu'un acte perlocutoire, c'est-à-dire un effet de l'usage du langage comme moyen.

La difficulté de classer l'aveu dans une seule et unique classe illocutoire, dans les taxinomies austino-searliennes, est révélatrice de certains faits majeurs liés à la problématique des actes de langage. Objets polymorphes et polyvalents pragmatiquement, les actes de langage ne se prêtent pas facilement aux tentatives d'identification et de classification, inévitablement réductrices. Ainsi, il semble souvent difficile de préciser avec exactitude de quelle catégorie illocutoire relève un acte

⁶ Nous reviendrons sur cette terminologie dans le chapitre I section 4.1

⁷ Nous reviendrons sur les définitions de « aveu » dans le chapitre III

précis, parce que, comme l'explique Searle : « un seul et même énoncé relève souvent de plusieurs catégories » (Searle, 1982 : 32).

C'est cette difficulté qui explique le fait que, dans les différentes taxinomies, le même acte de langage figure dans des groupes illocutoires différents (chaque inventaire privilégiant des caractéristiques pragmatiques différentes pour justifier le fait d'insérer l'acte en question dans telle ou telle catégorie), et qu'à l'intérieur d'une même classification, certains actes, comme l'aveu, sont présentés de manière confuse.

De plus, l'aveu est un acte de langage qui apparaît comme une réalité complexe et ambiguë à dissimuler étant donné que la détermination de la valeur illocutoire de l'aveu en situation d'énonciation n'est pas toujours évidente. Certes, des structures performatives explicites et des modalisateurs spécifiques permettent l'expression de cet acte de langage. Mais, dans la majorité des cas, c'est plutôt l'attitude du locuteur qui relève de l'aveu, d'où le caractère problématique de l'étude de son fonctionnement (Kerbrat-Orecchioni, 2005). En fait, l'une des difficultés souvent rencontrées, pour décrire les phénomènes énonciatifs, est ce manque systématique de correspondance entre forme et sens, autrement dit, entre sens de l'énoncé et sens de l'énonciation. Il s'avère donc judicieux de recourir à une stratégie inférentielle pour déduire et les valeurs illocutoires et les effets de l'aveu en interaction. Ces effets constituent une dimension primordiale pour l'approche de l'aveu. Quelles que soient les résultantes de l'aveu : pardon, sanction, rejet... la personne cherche souvent à soulager ses maux par les mots, selon une perspective psychologique, Nous citons à ce propos Julie Braham (2016) : « les confesseurs de la scène judiciaire ne portent pas la soutane, mais parfois la Robe. Dans le cabinet du médecin, comme dans celui du médecin, les gens se déshabillent, montrent leurs plaies et espèrent partir avec la potion qui les soulagera de leurs affres » (Julie Braham, 2016 : 67). Ainsi, l'aveu vise la guérison, le soulagement qui affecte l'état émotif de la personne qui avoue. De là, aveu et émotions sont étroitement liés comme le montre Danblon (2010) dans son article « Rhétorique de l'aveu : effets d'évidence et effets de sens » « l'expression d'un aveu produira sans conteste une influence sur le pathos, certains aveux pouvant même produire une intense charge émotionnelle, et cela, que les circonstances soient judiciaires, politique ou du domaine de la vie privée » (Danblon, 2010 : 15). L'état émotionnel de la personne qui avoue et la composante émotionnelle inhérente à la scène de l'aveu seront explorés dans cette étude à travers l'étude des termes coordonnés à « aveu » au niveau phrastique, aussi, dans les réseaux isotopiques générés par « aveu » au niveau textuel.

Si de nombreux chercheurs ont privilégié une approche juridique ou sociolinguistique de la

question, la présente recherche vise à appréhender le phénomène dans une approche linguistique fonctionnaliste contextualiste capable de structurer une étude qui prendra en considération les différentes facettes et dimensions de l'aveu. Nous rejoignons, ainsi, le point de vue de Galatanu (2016) pour qui le point de départ de toute étude portant sur l'aveu est le champ de la linguistique :

« L'aveu même traité dans des champs disciplinaires autres que les sciences du langage, est souvent décrit à partir des définitions expertes du domaine concerné, qui en font un terme (définition conventionnelle) ou qui essaient de rendre compte par une description d'un fait social, voire une discrimination de ce fait d'autres faits similaires et/ou à partir des définitions lexicographiques » (Galatanu, 2016 : 130).

Donc, en partant des propos de Galatanu et pour mener à bien notre étude, nous avons procédé comme suit. En premier lieu, d'un point de vue diachronique, l'étymologie de l'aveu ainsi que les évolutions de sens de ce mot nous a dévoilé les transformations sémantiques et cognitives subtiles qu'a subies la notion lexicale « aveu » au fil du temps. Ensuite, les valeurs actuelles de ce mot et ses « perspectivations » se sont dégagés à travers l'étude des combinatoires de « aveu » et ses collocatifs préférentiels au niveau phrastique (ses collocatifs), aussi bien qu'au niveau textuel (réseaux isotopiques sémantiques). Les valeurs et effets de l'aveu sur l'univers interactionnel ont été mises en exergue, essentiellement, à travers l'étude du caractère menaçant de cet acte de langage (Galatanu 2012, 2016).

Afin de cerner différentes dimensions de l'aveu, nous avons opté pour une étude qui s'inscrit dans une perspective fonctionnelle et une approche intégrative multidisciplinaire combinant langage, cognition, énonciation et argumentation. Cela nous amènera à aborder les théories qui sous-tendent notre recherche.

Chapitre I : cadre théorique, corpus et méthodologie

I. Cadre théorique

Comme nous l'avons précisé dès le début, notre étude se veut intégrative multidisciplinaire. C'est pour cette raison que nous avons opté pour un cadre théorique permettant l'articulation entre différents niveaux d'analyse et, de là, l'exploration de différents profils d'« aveu » à savoir : lexicosémantique, syntaxique, énonciatif, pragmatique et textuel. L'ancrage théorique de cette étude sera l'objet des sous-sections suivantes ou seront présentées principalement : la combinatoire, la théorie de lexical priming, la sémantique des possibles argumentatifs (La SPA) et la théorie des actes de langage.

I.1. La Combinatoire

Le point de départ de cette recherche est l'exploration de la combinatoire des mots du champ de l'aveu et de leurs collocatifs préférentiels. Ce qui permet de mettre en évidence les propriétés sémantiques qui constituent les éléments de son « sémantisme ». Ces éléments sont révélateurs de la densité informationnelle, source de la complexité sémantique de « aveu ». Nous introduisons dans la section suivante les notions de combinatoire et de collocation.

I.1.1. Combinatoire et collocatifs ou « accompagnateurs » préférentiels

Indéniablement, la notion de collocation occupe le devant de la scène linguistique et des courants modernes et éveille l'intérêt de plusieurs recherches récentes. La majorité des définitions des collocations insistent sur le caractère binaire des collocations dans une perspective lexicographique. Pour Hausmann (2007), la collocation est une combinaison de deux mots dans une structure ou une base est associé à un collocatif. Cette définition rejoint celle proposée par Tutin et Grossmann (2002), pour qui « la collocation est une cooccurrence lexicale privilégiée de deux éléments linguistiques entretenant une relation syntaxique » (Tutin et Grossmann, 2002 : 9).

La collocation est aussi entendue et définie selon une approche binaire fonctionnelle. Pour illustrer cette conception fonctionnelle des collocations, nous reprenons les définitions suivantes :

-On appellera collocation la combinaison de deux mots [...]. Dans la collocation, le statut des deux partenaires combinés n'est pas égal (Hausmann, 1989 : 101).

« Collocations are combinations of exactly two lexemes (of category noun, verb, adjective or adverb), realizing two concepts where the choice of one of them depends on (or: is restricted by)

the other (Heid, 1994:228) ⁸

« A COLLOCATION AB of language L is a semantic phraseme of L such that its signified 'X' is constructed out of the signified of one of its two constituent lexemes – say, of A – and a signified 'C' ['X' = 'A⊕C'] such that the lexeme B expresses only 'C' contingent on A (Mel'cuk, 1998: 30).⁹

Toutes ces définitions mettent en évidence le caractère binaire fonctionnel de la collocation formée par une base et un collocatif appelé par cette même base. Ces définitions ont été controversées parce qu'elles envisageaient de manière dichotomique le lexique et la grammaire. Afin de rompre avec la tradition linguistique, tant anglo-saxonne que francophone, émergeaient de nouvelles définitions qui conçoivent la collocation de manière plus large. A ce propos, Sinclair (1991) du courant contextualiste britannique avait défini comme suit la collocation :

« Collocation is the cooccurrence of two or more words within a short space of each other in a text. The usual measure of proximity is a maximum of four words intervening (Sinclair, 1991: 170).¹⁰

Autrement dit, la collocation est une combinaison spécifique de deux éléments ou plus : un mot pivot (la base de collocation) et un collocatif choisi par le locuteur souvent automatiquement et inconsciemment. Notons que ces combinaisons, qui paraissent évidentes, sont sujettes à des contraintes sans qu'un locuteur natif ne s'en aperçoive, comme le soulignent Blumenthal et Hausmann (2006) :

« La base est un mot (plus précisément l'acception d'un mot), appelée aussi « lexie » que le locuteur choisit librement parce qu'il est définissable, traduisible et apprenable sans le collocatif. Le collocatif est un mot (ou l'acception d'un mot) que le locuteur sélectionne en fonction de la base parce qu'il n'est pas définissable, traduisible ou apprenable sans la base » (Hausmann et Blumenthal, 2006 : 4).

Donc, en nous basant sur cette définition, nous constatons que le pivot de la construction est une lexie qu'il convient de définir vu la prépondérance de son emploi dans la présente recherche. Nous

⁸ Les collocations sont des combinaisons de, exactement, deux lexèmes (de la catégorie de nom, verbe, adjectif ou adverbe), la réalisation de deux concepts où le choix de l'un d'eux dépend (ou : est limité par) de l'autre. [Notre traduction].

⁹ Une COLLOCATION AB de langue L est un phrasème sémantique de L telle que son signifié « X » est construit à partir du signifié de l'un de ses deux lexèmes (disons, de A) et d'un signifié « C » ['X' = 'A⊕C'] de telle sorte que le lexème B n'exprime que « C » sous réserve de A. [Notre traduction].

¹⁰ La Collocation est la cooccurrence de deux mots ou plus dans un court espace dans un texte. La mesure habituelle de la proximité est un maximum de quatre mots. [Notre traduction].

admettons, à la suite de Mel'čuk, Clas et Polguère (1995), que la lexie est une unité lexicale qui « est soit un mot pris dans une acception bien spécifique (= lexème), soit encore une locution, qui est elle aussi prise dans une acception bien spécifique (= phrasème) » (Mel'čuk, Clas et Polguère, 1995 :16). Les associations spécifiques (ou les collocatifs) d'une lexie sont, souvent, classées en fonction des dimensions sémantiques qu'elles véhiculent. Ces dimensions sont aussi appelées patrons particuliers dont la configuration est à la fois syntaxique et sémantique (Dominic Anctil et Ophélie Tremblay (2016 : 34). D'après ces mêmes auteurs, le patron d'intensité est le plus répandu comme dans les exemples de collocations suivante : pluie torrentielle, aimer passionnément...D'autres valeurs sémantiques peuvent être véhiculées par les combinaisons récurrentes et fixées par l'usage comme la valeur de l'état phasique d'un procès ou d'un état. Ces combinaisons peuvent renvoyer, alors, essentiellement à trois phases : son commencement (engager la lutte, tomber en amour, se mettre en colère, prendre peur, le vent se lève) ; son existence (la lutte fait rage, l'amour règne, la colère gronde, la peur tenaille, le vent souffle) ; sa fin (la lutte cesse, l'amour meurt, la colère s'apaise, la peur s'estompe, le vent tombe). (Ibid.)¹¹

A la suite de Dubreil (2008), nous voudrions souligner la différence entre expressions figées et collocations. En fait, le figement d'une séquence est présenté comme un processus de passage de la syntaxe au lexique. Il affecte les propriétés syntaxiques et sémantiques de la séquence dont les constituants, de libres qu'ils étaient, deviennent, à tel point, solidaires qu'ils ne sont plus identifiables. Par conséquent, les éléments qui se figent dans une structure quelconque finissent par perdre leur sens propre. Ils apparaissent alors autonomes et à sens complet, indépendants de leurs composants. Cela n'est pas le cas pour les collocations : le pivot garde son sens indépendamment du collocatif et est choisi par le locuteur pour le sens qu'il exprime. Le collocatif n'acquiert de sens que dans son association avec le pivot. C'est le cas par exemple de « arracher un aveu » qui est une collocation construite autour de deux éléments : le pivot « arracher », verbe choisi par le locuteur et le collocatif « aveu ». Cependant, « sans aveu » est une locution figée. Par leur aspect récurrent fixé dans l'usage, les collocations sont considérées comme des structures semi-figées ou encore des semi-phrasèmes (Dubreil, 2008). Dans la présente étude, nous nous sommes intéressée aux combinaisons spécifiques de « aveu » ainsi qu'aux expressions figées dont le noyau est cette lexie pour affiner son profil. Après avoir mis en évidence quelques éléments définitoires de la collocation, il serait judicieux de justifier le choix de faire une approche d'« aveu » par l'étude de ses associations spécifiques dans lesquelles il se combine préférentiellement avec des accompagnateurs

¹¹ <http://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/la-lecture-dans-tous-ses-etats/les-collocations-des-combinaisons-de-mots-privilegiees/>

exclusifs. Autrement dit, pourquoi étudier le comportement combinatoire de « aveu » sur un grand corpus informatisé ? C'est la question à laquelle nous essaierons de répondre dans la sous-section suivante.

I.1.2. Pourquoi la combinatoire ?

Comme nous pouvons le lire dans la préface du Dictionnaire des cooccurrences de Jacques Beauchesne « Les mots comme les hommes n'existent pas dans le vide. Ils ne prennent tout leur sens que dans leur association aux autres ». De là, se dégage l'importance capitale d'étudier le voisinage d'un mot ou « son contexte habituel » pour reprendre l'expression de Blumenthal & al (2014 :34). L'étude du comportement combinatoire de « aveu » revient à l'étude de ses accompagnateurs spécifiques¹² ou ses collocatifs préférentiels sur le grand corpus informatisé d'Emolex.

Pour définir la combinatoire, nous nous référons à la définition classique de la lexicologie explicative et combinatoire dont les principes sont décrits dans Mel'cuk, Clas et Polguère (1995). Ces derniers sont à l'origine de la théorie Sens-Texte dans laquelle la primauté est accordée à la production, à l'usage et au lexique. Dans ce modèle, la combinatoire est un élément essentiel qui relève du syntactique du signe, à côté du signifiant et du signifié. La combinatoire syntaxique qu'ils appellent aussi combinatoire grammaticale renvoie à la structure actancielle des mots ou structure actancielle. Quant à la combinatoire lexicale, elle intègre les cooccurrences privilégiées ou collocations ainsi que les relations lexicales paradigmatiques. La notion de combinatoire intervient dans les travaux de plusieurs chercheurs, notamment Peter Blumenthal (2006, 2007, 2009,2014) lequel conçoit la combinatoire de façon plus large. Selon cette conception, la combinatoire d'un mot correspond à l'ensemble de ses accompagnateurs habituels ou stéréotypés. (Blumenthal, 2007). Par ailleurs, la combinatoire est une « notion charnière » qui permet de passer « insensiblement » du champ de la lexicographie vers la problématique des structures actancielles du mot-pivot ou bien vers des analyses propres à la pragmatique ou à la linguistique textuelle » (Blumenthal & al, 2014 : 10).

Le recours à la combinatoire, dans sa conception élargie, comme point de départ d'analyse, est très fructueux. L'observation des propriétés combinatoires ou du comportement combinatoire d'un mot sert à déterminer plusieurs aspects inhérents à ce mot. En effet, selon Blumenthal (2007 :57),

¹² Plus fréquents que l'on n'aurait pu le prévoir sur la base d'une distribution aléatoire des mots; nous utilisons le calcul log likelihood pour identifier les mots dont la cooccurrence avec le mot-pivot dépasse le seuil de probabilité (cf. Blumenthal & Diwersy & Mielebacher 2005)

explorer le profil combinatoire d'un mot permet de mieux cerner son sémantisme. De même, il explique dans quels schémas cognitifs ce mot est prédisposé à entrer. De la combinatoire d'un mot se dégagent « ses présuppositions et implications », sa valeur argumentative, les scripts qu'il déclenche en interaction ou dans les textes, ses différentes acceptations de sens, ses différentes connotations, la préférence de ce mot pour de fonctions syntaxiques particulières.

Cette énumération met en évidence et justifie l'importance de l'étude du comportement combinatoire d'une lexie. En effet, comme nous le constatons, une telle étude permet de passer d'une étude quantitative se basant sur les diagrammes et valeurs statistiques, à une analyse qualitative et à une interprétation qui débouchent sur l'éclaircissement de divers aspects et valeurs inhérents à un mot-pivot. Une telle appréhension de la combinatoire nous a permis d'étudier les différents profils de « aveu » à savoir : lexico-sémantique, syntaxique énonciatif, pragmatique et textuel.

Dans les travaux de Novakova & Tutin (2009), la combinatoire se décline en combinatoire lexicale et combinatoire syntaxique. La première, selon Novakova & Tutin (2009), concerne les associations qui entretiennent une relation syntaxique et sémantique avec la lexie de base. Nous pouvons ici citer le cas de : aimer passionnément, par amour, de peur, etc. (Novakova et Tutin, 2009 : 8). Le deuxième type de combinatoire décrit les configurations actanciennes des lexies-pivots. Toutefois, nous voudrions préciser que, dans la présente recherche, nous ne nous sommes pas contentée uniquement de ces deux dimensions. Notre approche de la combinatoire est plus large et elle est, plutôt, sous-tendue par la définition suivante de Blumenthal (2002 :116) : « La notion de profil combinatoire « recouvre la structure schématique du voisinage syntaxique et sémantique d'un mot telle qu'elle se manifeste dans un vaste corpus. Selon la même source citée, la combinatoire implique, dans le cas du nom, l'étude de sa valence ainsi que l'exploration des adjectifs, des verbes et des prépositions dont ils dépendent. Également, l'étude du rôle de ce nom dans la cohérence textuelle (Ibid.).

Partant de ces définitions, nous aborderons le profil combinatoire des lexies du champ de l'aveu en étudiant les associations ou les combinaisons de ces lexies avec des collocatifs spécifiques (verbes, noms, adverbes, adjectifs). Ces combinaisons sont contraintes par des patrons sémantiques déterminés comme le montre le schéma suivant proposé par Bossé-Andrieu et Mareschal, (1998) :

« Nom (base) +modifieur (collocatif) (ex : silence religieux, silence de mort)

Nom (base) +verbe (collocatif) (ex : le silence règne)

Verbe (collocatif) +nom (collocatif) c.o.d : (ex : garder le silence)

Verbe (base) + adverbe (Collocatif) : (ex : se moquer éperdument)

Adjectif (base) +adverbe (collocatif) : (ex : immensément riche)

Non + préposition + Nom (base) (ex : une lueur d'espoir) (Bossé-Andrieu et Mareschal, 1998 : 162).

De l'association de ces collocatifs et des bases se dégagent des valeurs sémantiques spécifiques. La combinaison spécifique des lexies du champ de l'aveu avec leurs accompagnateurs préférentiels permet de véhiculer différentes valeurs sémantiques et informations sur l'aveu (la personne qui avoue, l'objet de l'aveu, l'état émotionnel de celui qui avoue...). Comme nous le constatons, la combinatoire permet également d'étudier les accompagnateurs coordonnés aux lexies du champ de l'aveu. Les lexèmes coordonnés permettent aussi de révéler quelques aspects inhérents à l'aveu comme : la suite chronologique de l'aveu (démission, négociation...) les conséquences de l'aveu (sanction, pardon...), les retombées psychologiques de l'aveu sur l'avouant et/ou le récipiendaire de l'aveu....

En résumé, notre point de départ se rapportant à des traits lexicaux et syntaxiques formels débouche sur la mise en évidence du sémantisme de « aveu ». Un tel sémantisme conditionne les schématisations textuelles argumentatives et pragmatique que la lexie « aveu » génère autour de lui. De là émane l'importance de l'étude du comportement combinatoire des lexies étudiées selon une approche fonctionnelle interdisciplinaire.

Comme nous nous intéressons à plusieurs niveaux d'analyse de l'aveu, nous nous sommes basés sur des théories qui analysent les faits de langue notamment la théorie de lexical priming de Hoey (2005) que nous introduirons dans la section suivante.

I.2. La théorie de Lexical priming de M. Hoey (2005)

C'est un modèle contextualiste qui a été développé au cours de la décennie dernière. Son but est de relier la linguistique de corpus (l'aspect lexical) à la psycholinguistique (l'aspect d'amorçage). Cette théorie est développée par le britannique Hoey qui s'est inspiré de son professeur Firth (1957) selon lequel la langue n'est pas réduite à un ensemble de sons ou de grammaires ou de dictionnaires mais elle est aussi ensemble d'usages et d'idiomes (Firth 1957 : 155). Une telle théorie met l'accent sur l'importance de la langue en usage.

La thèse fondamentale de cette théorie, telle que précisée par Legallois (2006), met l'accent sur l'aspect « appliquée » et « fonctionnelle » de la grammaire qui se doit d'être étudiée essentiellement au sein du texte (Legallois, 2006 : 29).

Hoey est parti des travaux de Nelson (2000), pour qui l'étude d'un corpus linguistique doit prendre en considération les traits suivants : les collocations, les colligations et les associations sémantiques (Nelson, 2000 : 122). Ainsi, le mot doit être toujours appréhendé dans son co(n) texte en rapport avec les autres mots. Au niveau des collocations, cette théorie explique pourquoi certains mots ont une attirance pour certains lexèmes mais une aversion pour d'autres. De même, l'étude des mots ne doit pas se limiter à leurs collocations, elle devrait s'étendre à leurs colligations ainsi qu'à leurs associations sémantiques au niveau des textes. Plus concrètement, cette théorie explique pourquoi certains mots ou certaines collocations ont une préférence pour certaines fonctions syntaxiques et aversion pour d'autres et pourquoi cette attraction réside entre certaines lexies et certaines positions dans un texte. La théorie de « priming » lexical, qui se veut un modèle psycholinguistique et cognitiviste, trouve l'explication dans le phénomène cognitif du « priming » (amorçage) comme le montre Hoey (2005) :

« Priming need not be a permanent feature of the word or word sequence; in principle, indeed, it never is. Every time we use a word, and every time we encounter it anew, the experience either reinforces the priming by confirming an existing association between the word and its co-texts and contexts, or it weakens the priming » (Hoey 2005: 9) ¹³

Cela dit, au niveau du cerveau et de la mémoire à long terme de chaque locuteur, les mots sont connectés de sorte que l'évocation d'un mot, dans un contexte donné, déclenche les réseaux (sémantiques, lexicaux, pragmatiques) auxquels est connectée l'entrée lexicale cible dans ce contexte précis. Le « priming » ou l'amorçage est un processus automatique et inconscient renforcé par la répétition et l'usage des mots dans des co(n)textes familiers aux locuteurs (Hoey 2005).

Les thèses développées dans le cadre de la théorie de Hoey sont diverses. Nous nous contenterons de préciser celles qui sous-tendent l'approche multidisciplinaire de notre recherche. La première thèse avance que « tout mot est amorcé pour être employé spécifiquement avec d'autres mots (ses

¹³ L'amorçage n'est pas une caractéristique permanente du mot ou de la séquence de mots ; en principe, en effet, il ne l'est jamais. Chaque fois que nous utilisons un mot, et chaque fois que nous le rencontrons à nouveau, l'expérience renforce l'amorçage en confirmant une association existante entre le mot et ses co-textes et contextes, ou elle affaiblit l'amorçage [notre traduction].

« collocations »). » (Legallois 2006 :43). En effet nous étudierons le comportement combinatoire des lexies du champ de l'aveu pour dégager, sur le critère de calculs lexicométriques, les cooccurrents préférentiels ou les « accompagnateurs » pour lesquels les lexies ont une « attirance » dans des combinaisons spécifiques. De cette thèse, se dégage l'importance du cotexte, notion fondamentale pour les courants co(n)textualistes. La deuxième thèse spécifie que « Tout mot est amorcé pour être employé dans une configuration sémantique particulière (ses associations sémantiques) » (Ibid.) Ainsi, nous nous sommes inspirée de cette thèse pour étudier les combinaisons spécifiques de « aveu » ainsi que les valeurs sémantiques véhiculées par ces associations spécifiques des lexies avec leurs collocatifs.

La troisième thèse de la théorie lexical priming qui sous-tend, en plus d'autres thèses, l'étude de l'aveu comme acte de langage, est que « Tout mot est amorcé pour être employé pour des fonctions pragmatiques particulières (ses associations pragmatiques) » (Ibid.). Notre approche de l'aveu permettra de montrer que le verbe illocutionnaire est amorcé pour l'expression de contenus négatifs à incidences axiologiques négatives sur le locuteur ou/et l'allocutaire. « Avouer », verbe de production de parole, est amorcé pour déclencher des schématisations pragmatiques spécifiques autour de lui.

La quatrième thèse à laquelle nous avons recouru est que « Tout mot est amorcé pour être employé dans certaines positions grammaticales ou pour être employé dans certaines fonctions grammaticales (ou pour en éviter d'autres) (ses colligations) » (Ibid.). En fait, nous avons essayé de savoir pour quelle(s) positions (frontale, intermédiaire ou finale) est amorcée la lexie « aveu ». Nous avons, aussi, montré quelles sont les fonctions syntaxiques préférentielles de cette lexie. Dans cette théorie, les colligations (positions dans un paragraphe ou dans un texte, fonctions grammaticales) ne sont pas contraintes par les règles syntaxiques : ces dernières sont les résultantes de l'amorçage.

Comme « aveu » est une notion polysème, nous nous sommes intéressée à cette lexie tout en s'inspirant de cette thèse portant sur l'amorçage des mots appartenant au même paradigme sémantique. Dans la théorie de Hoey, « Les antonymes et les synonymes se différencient par leurs collocations, leurs associations sémantiques et leurs colligations » (Legallois 2006 :44). Au niveau phrastique, nous avons étudié la combinatoire de la lexie « aveu » et de ses synonymes pour vérifier s'il y a des différences combinatoires entre des mots appartenant au même paradigme sémantique. Au niveau textuel, nous avons étudié les réseaux ou associations sémantiques tissés autour de « aveu » et ses synonymes pour en tirer des ressemblances ou/et des divergences entre leurs amorçages.

Comme nous nous sommes intéressée aux schématisations textuelles tissées autour et par « aveu », nous sommes partie de la théorie de Hoey qui conçoit la collocation dans un sens très large, « tout mot est amorcé pour participer à ou pour éviter certains types de relations cohésives en discours (ses collocations textuelles) » (Ibid.45). Au niveau textuel, nous avons essayé de vérifier, d'une part, si l'amorçage de « aveu » permet d'assurer la cohésion textuelle, d'autre part, dans quelles « collocations sémantiques textuelles » apparaît le mot « aveu ». Les collocations sémantiques textuelles d'un mot forment son aspect textuel et sont de là, à la fois à l'origine et la conséquence de son amorçage (Hoey, 2005).

En résumé, nous avons appliqué les principes de la théorie de priming lexical qui ne peuvent qu'inspirer notre approche fonctionnelle et multidisciplinaire à l'interface du lexique, de la sémantique, de la syntaxe, de la pragmatique et du texte.

Dans notre étude, nous nous sommes interrogée sur le lien entre les configurations actanciennes des lexies et les visées argumentatives d'un locuteur, d'où la nécessité de recourir à une théorie qui combine les deux interfaces : syntaxe et argumentation Il s'agit de « The Role and Reference Grammar » de Van Valin et la Polla qui fera l'objet de la sous-section suivante.

I.3. The Role and Reference Grammar de Van Valin et La Polla (1997) (RRG)

La Role and Reference Grammar (RRG) fait partie des grammaires fonctionnelles qui, contrairement aux syntaxes dérivationnelles, plus particulièrement (les modèles du gouvernement et du liage), sont centrées sur la situation de l'énonciation. Pour comprendre les principes de cette grammaire, nous jugeons utile de reproduire cette citation expliquant son principe fondateur :

« The name “role and reference grammar” derives from our postulation of two major systems in clause-level grammar, one concerned with the semantic (case) role structure of the clause, and the other with the referential or pragmatic properties of the NPs in a clause. These two systems are posited as part of Universal Grammar, but it does not mean that they are realized in all languages. » (Van Valin & Foley, 1980 : 334).¹⁴

En effet, cette grammaire diverge des syntaxes dérivationnelles. Si les modèles des syntaxes

¹⁴ Le nom “role and reference grammar” découle de notre postulation de deux grands systèmes de grammaire au niveau de la clause, l'un portant sur la structure sémantique (cas) du rôle de la clause, et l'autre avec les propriétés référentielles ou pragmatiques des NP dans une clause. Ces deux systèmes sont présentés comme faisant partie de la grammaire universelle, mais cela ne signifie pas qu'ils sont réalisés dans toutes les langues [Notre traduction].

dérivationnelles sont parfaitement centrés sur une syntaxe, dans la RRG, qui se veut une grammaire fonctionnelle, la syntaxe ne jouit d'aucune autonomie comme le montre Jacques François (2003) : « la RRG constitue actuellement un compromis équilibré qui préserve une composante syntaxique maniable, mais en quelque sorte « asservie » aux besoins de la sémantique et de la pragmatique » (Jacques François, 2003 :77-89). Dans cette approche, structures syntaxiques et éléments grammaticaux sont mis au service de l'expression d'un certain contenu sémantique et assurent une fonction communicative et pragmatique. Chaque lexie est régie par un nombre d'actants : le choix de ces actants est tributaire de la visée argumentative du locuteur. Ainsi, les configurations actanciennes varient selon la visée du locuteur qui choisit de réaliser ou non tel ou tel actant.

Les principes de la RRG nous permettent de distinguer, au sein d'un énoncé, la valence syntaxique régie par les actants syntaxiques et la valence sémantique régie par les actants sémantiques. Les actants syntaxiques correspondent aux arguments du verbe prédicat ; ils sont réalisés dans la structure verbale de surface. Chaque actant syntaxique correspond au rôle d'un actant sémantique dans la structure profonde des lexies. Pour notre étude, nous distinguons donc, l'actant syntaxique « sujet » qui correspond au rôle d'actant sémantique « protagoniste » (le locuteur ou celui qui profère un aveu), nous distinguons, également, l'actant syntaxique (complément d'objet du verbe) et actant sémantique (objet de l'aveu ou contenu de l'aveu).

Il s'ensuit qu'une telle approche des configurations actanciennes, nous permettra d'étudier, d'une part, les actants syntaxiques qui se réalisent par la valence du verbe « avouer » ; d'autre part, les actants sémantiques dont le rôle est la spécification du sens de l'aveu. Autrement dit, le protagoniste « criminel », qui avoue, oriente le sens de « avouer » pour reconnaître un crime. Un énoncé où le protagoniste qui profère est plutôt un « catholique », actualise le sens de « confesser ». L'objet spécifie également le sens du prédicat verbal « avouer » ou nominal « aveu », l'objet « amour » actualise le sens de « confidence ». Les différentes schématisations syntaxiques (avalente, monovalente, bivalente ou trivalente) dépendent d'une part du sémantisme des lexies : « aveux » par définition est saturé et admet l'emploi absolu, de même le verbe « avouer » en emploi absolu a un sémantisme qui lui permet un emploi monovalent, d'autre part, des visées du locuteur (emploi absolu avalent de aveux dans les titres pour créer un effet d'accroche ...). Les schématisations actanciennes des lexies varient selon l'objectif argumentatif du locuteur. Cette théorie qui, selon Delia Bentley (2003 :70) « considère les différents niveaux de l'analyse linguistique comme indépendants », influence considérablement notre étude multidisciplinaire de l'aveu.

Puisque l'aveu est avant tout un acte, nous nous sommes intéressés à la réalisation de cet acte de

langage pour mettre en évidence les schématisations pragmatiques déclenchées par « avouer » dans la structure performative « j'avoue P ». Nous décrirons dans la section suivante le cadre théorique qui complète ceux déjà cités et qui prend en considération la spécificité « pragmatique » du verbe illocutionnaire « avouer ».

I.4. Interface sémantique-pragmatique

L'étude du profil « pragmatique » de l'aveu revient à l'étude de la répercussion du sémantisme du verbe illocutoire « avouer » à incidence axiologique négatives sur les sens et les fonctions de la structure performée « j'avoue que ». Nous avons étudié, donc, l'aveu comme acte de langage, ce qui, pour nous, implique d'introduire la théorie de speech acts de J.M.Austin ou « how to do things by words » traduite en français par « Quand dire c'est faire ». Cette théorie a été reprise par Searle dans le champ de la philosophie analytique, mais l'on en a retrouvé des éléments, une quarantaine d'années auparavant, dans les textes de Malinowski (Joly, 1983). Il s'agit d'analyser et de décrire les actes qui ne peuvent se faire que par la parole. Nous rappelons, ici, brièvement les fondements de cette théorie dans sa version austinienne ainsi que celle plus récente du philosophe américain Searle.

I.4.1. La théorie des actes de langage

Nous profiterons de ce rappel pour introduire des notions fondamentales auxquelles nous avons recouru dans notre approche de l'acte de l'aveu ainsi que pour l'étude des valeurs axiologiques à incidences négatives inhérentes au verbe illocutionnaire « avouer ».

I.4.1.1. « Quand dire c'est faire » : la naissance de la théorie des actes de langage

Il est évident qu'« il n'y a guère d'activité humaine qui ne comporte comme partie intégrante l'emploi du langage » (Ducrot, 1972 :423). De là émane la problématique du lien que peut entretenir un sujet parlant avec le langage. Celui-ci, longtemps conçu comme simple outil de description de la réalité, a acquis un nouveau statut. Retenant du comparatisme la dissociation de la communication et de la représentation, G de Humbolt (1827) soutient néanmoins que la seconde est toujours la fonction fondamentale de l'histoire de l'humanité : « la langue n'est pas un simple moyen de communication, mais l'expression de l'esprit et de la conception du monde des sujets parlants : la vie en société est l'auxiliaire indispensable de son développement mais nullement le but auquel elle tend » (in *Über den Dualis*, 1827, œuvres complètes, Berlin, 1907 :23). De ces réflexions ressort sa conclusion sur l'essence même du langage qui est désormais un acte de représentation de la pensée. Ces réflexions ont mené à la distinction entre énoncés constatifs et performatifs. De là, émane la théorie des actes de parole de Austin (1962) développée dans son livre posthume « how to do things

by words », où il effectue la classification suivante des actes de parole :

- Un acte locutoire : qui correspond à ce que fait un locuteur en prononçant un énoncé : il articule et combine des sons, il évoque et relie syntaxiquement des notions représentées par les mots qu'il utilise.
- Un acte illocutoire : qui correspond à l'acte réalisé par le locuteur en énonçant sa phrase qui affecte les rapports entre les interlocuteurs : par exemple j'accomplis l'acte de promettre en disant « je promets ». Trois critères permettent de repérer l'acte illocutionnaire : c'est un acte accompli dans la parole même et non pas une conséquence. Il peut être paraphrasé et explicité par une formule performative. Cet acte est conventionnel.
- Un acte perlocutoire : qui correspond aux effets produits suite à la profération de son énoncé dans la mesure où l'énonciation sert des fins plus lointaines, et que l'interlocuteur peut très bien ne pas comprendre tout en possédant parfaitement la langue. Ainsi, en interrogeant quelqu'un, on peut avoir pour but de lui rendre service, de l'embarrasser, de lui faire croire qu'on estime son opinion.

Après avoir établi une distinction entre énoncés constatifs et énoncés performatifs qui était à la base de l'élaboration de sa théorie générale des actes de langage, Austin (1962) a établi une taxinomie des actes de langage que la personne peut réaliser par et dans le langage. Cette classification comporte cinq classes : Les verdictifs, les exercitifs, les promissifs, les comportatifs et les expositifs. Comme nous pouvons le constater, la taxinomie austinienne correspond, plutôt, à une classification des verbes et non à des actes perlocutoires. C'est pour cette raison qu'elle a été contestée notamment par Searle (1972) et Grice (1975), d'autant plus que la définition générale de l'acte illocutionnaire leur a souvent semblé insuffisante. En conséquent, plusieurs théoriciens, de différents domaines, ont cherché à mieux expliciter la théorie générale des actes de langage de Austin. Le philosophe américain, Searle reste la figure la plus éminente qui a participé à l'amélioration et à la systématisation de la théorie Austinienne classique. Sa contribution touche essentiellement à la structure des actes de langage, à leur taxinomie ainsi qu'à leur caractère intentionnel.

Nous en venons à la contribution de Searle dans la théorie des actes de langage.

I.4.1.2. La version searlienne de la théorie des actes de langage

D'après Searle (1972), le but principal de son approche des actes de langage est de mieux appréhender la notion de l'illocutoire, insuffisamment cernée et peu explicitée dans la théorie

classique d'Austin. Dans son ouvrage « Les actes de langage » (1972), le philosophe américain part de l'hypothèse suivante :

« Tout d'abord, parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme : poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses, et ainsi de suite, et, dans un domaine plus abstrait, des actes comme : référer, prédiquer ; ensuite, ces actes sont en général rendus possibles par l'évidence de certaines règles régissant l'emploi des éléments linguistiques, et c'est conformément à ces règles qu'ils se réalisent » (Searle, J., 1972 : 52).

L'apport essentiel de Searle réside dans la distinction, au sein d'un même acte de langage d'un contenu propositionnel et d'une force illocutoire. Pour expliciter cette idée Searle (1972) recourt à des exemples que nous reprenons :

- a. Jean fume beaucoup.
- b. Jean fume-t-il beaucoup ?
- c. Fume beaucoup, Jean !
- d. Plût au ciel que Jean fumât beaucoup ! » (Searle, 1972 : 60)

A l'instar de Searle, nous pouvons constater que ces énoncés ont le même contenu propositionnel « jean fume beaucoup » mais correspondent à des actes de langage différents (une assertion en a, une interrogation en b, un ordre en c et un souhait en d). De même, un même acte ou une force illocutoire peut être exprimée par différents contenus propositionnels. Il résulte de ces distinctions entre force illocutoire (qui correspond à l'acte illocutoire) et contenu propositionnel, que les règles fixant la valeur illocutoire des énoncés sont constitutives par rapport à l'emploi de ces énoncés. En d'autres termes, c'est la situation d'énonciation qui permet d'assigner telle force illocutoire à tel contenu propositionnel.

Afin d'affiner la théorie classique des actes de langage, Searle (1972) distingue, au sein de chaque acte de langage : l'acte d'énonciation, l'acte propositionnel, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire. Pour lui, chaque acte de langage est régi par des conditions de félicité qui conditionnent son accomplissement ou son échec.

Pour expliciter les conditions de réussite, nous reprenons l'exemple étudié par Searle dans son ouvrage : actes de langage (1972) (S : sujet parlant qui profère la promesse, H : récipiendaire de la promesse, T : la phrase énoncée, p : le contenu propositionnel de la promesse et A l'objet de la

promesse) :

1. Les communicants doivent être matériellement et linguistiquement en mesure de se comprendre.
2. S exprime avec T la proposition p.
3. S, en exprimant p, décrit une future action A dont il est l'acteur.
4. H a un intérêt dans A, et S croit que H préfère que S fasse A à ce qu'il ne le fasse pas.
5. Ni S ni H n'ont raison de supposer que S ferait A de toute manière.
6. S a l'intention de faire A.
7. S a l'intention que l'énoncé T l'oblige à faire A.
8. S a l'intention que H prenne conscience du fait que l'énonciation de T constitue un acte ayant la force illocutoire d'une promesse. Cette reconnaissance de la part de H doit être produite par sa compréhension du sens de T.
9. Les règles sémantiques de la langue utilisée par S spécifient que T est utilisé correctement si toutes les conditions de 1 à 8 sont remplies.

Généralement, tout acte de langage est conditionné par des conditions de félicité : ces conditions servent à faciliter le déchiffrement du but illocutoire de l'énoncé pour qu'il soit reconnu par le destinataire. Par ailleurs, elles spécifient le contenu propositionnel, les conditions préliminaires, la condition de sincérité, la condition essentielle.

Toutes les conditions précitées doivent se réaliser conjointement pour assurer la réussite ou la félicité d'un acte de langage. Le cas inverse entraîne l'échec : l'interlocuteur ne parvient pas à comprendre ou à déchiffrer la visée perlocutoire du locuteur en accomplissant tel ou tel acte, c'est ce que souligne Searle :

« Dans certains cas, il pourra fort bien se trouver qu'une condition, appartenant en propre à la notion de l'acte en question, ne soit pas satisfaite pour un cas donné, et néanmoins, l'acte aura été accompli. Dans de tels cas, je dis que l'acte est défectueux. » (Searle, J. R., 1972 : 95).

En plus de la spécification des conditions de félicité déjà introduites par Austin dans la version première de la théorie des actes de langage, le philosophe américain a proposé d'affiner les pensées du premier pionnier de cette théorie en proposant une nouvelle classification des actes de langage sur de nouveaux critères.

Partant du constat que la taxinomie austinienne des actes de langage est défectueuse, Searle en propose une nouvelle qui ne confond pas actes illocutoires et verbes illocutoires mais qui se base sur des critères se rapportant à la force illocutoire des actes de langage. Il distingue ainsi quatre critères :

- Le but illocutoire : « fait partie de la force illocutoire, mais ne se confond pas avec elle. [...] On peut dire de façon générale que la notion de force illocutoire est la résultante de plusieurs éléments ; le but illocutoire n'est que l'un d'entre eux, quoique sans doute le plus important ».
- La direction d'ajustement rend les mots conformes au monde ou rend le monde conforme aux mots.
- L'état psychologique exprimé : représente la condition de sincérité de l'acte. Searle affirme que « en accomplissant un acte illocutoire d'un certain contenu propositionnel, le locuteur exprime une certaine attitude et un certain état relatif à ce contenu propositionnel »
- Le contenu propositionnel : correspond aux conditions de contenu propositionnel. Par exemple, un rapport porte sur le passé ou le présent, tandis qu'une prédiction porte sur le futur (Searle, J. R., 1972).

Sur la base de ces quatre critères cités ci-dessus, Searle établit une taxinomie de cinq types d'actes de langage :

« Nous disons à autrui comment sont les choses (assertifs), nous essayons de faire faire des choses à autrui (directifs), nous nous engageons à faire des choses (promissifs), nous exprimons nos sentiments et nos attitudes (expressifs) et nous provoquons des changements dans le monde par nos énonciations (déclarations) »
(Searle, J. R., 1982 : 32).

Cette nouvelle taxinomie des actes de langage était le point de départ d'autres tentatives de classification. Ces classifications s'inspirent de l'intention communicative et la théorie de la signification non naturelle (signification NN) de Grice en relation avec la force illocutoire (Levinson, S. C., 1983 : 241). Les partisans de ce dernier courant déclarent que la communication humaine n'est pas une question d'illocutions conventionnelles mais plutôt une affaire d'intention communicative au sens spécifique esquissé par Grice (Grice, P., 1975) dans sa théorie de la signification.

La question de l'intention de communication souvent implicite et inférée du contexte de l'interlocution nous amène à faire la distinction entre actes de langage directs et actes de langage

indirects. Cette distinction nous permettra de traiter les stratégies de figuration inhérentes aux actes de langage « menaçants ».

I.4.1.3. Actes de langage indirect/actes de langage indirects

Les actes de langage peuvent se réaliser de deux manières directement et indirectement. Selon Searle, un acte illocutionnaire est direct quand : « Le locuteur énonce une phrase par laquelle il communique exactement et littéralement ce qu'il dit » (Searle, 1982 : 66).

Partant des propos de Searle, nous pouvons conclure que, pour pouvoir accomplir un acte illocutionnaire direct, le locuteur utilise un énoncé ayant un sens qu'il garde indépendamment de la situation de communication où il est énoncé et qui se manifeste par le marqueur de force illocutoire. Ainsi, le locuteur n'attribue pas à son énoncé un sens autre que celui exprimé par le marqueur de force illocutoire : l'intention du locuteur dans le cas de l'illocutoire direct, n'est que communiqué exactement et littéralement. En effet, s'il y a identité entre le sens de l'énoncé et le sens de l'énonciation (ce que le locuteur cherche à communiquer à son interlocuteur), il s'agit dans ce cas d'un acte de langage direct. En termes de contenu propositionnel et valeur illocutoire, dans le cas des actes de langage directs, à un contenu propositionnel correspond une seule valeur illocutoire primitive c'est-à-dire propre que possède en langue une structure donnée (marquée). On parle ainsi de valeur illocutoire, donnée littérale (primitive) inscrite en langue et déduite d'un marqueur de valeur illocutoire littérale (Searle, 1982).

L'illocutoire direct peut avoir différents supports telle que les expressions performatives explicites. Ces expressions performatives explicites dénomment l'acte accompli en même temps qu'elles l'accomplissent. Elles ont fréquemment, selon Kerbrat-Orecchioni (2005) une forme ayant une construction contenant un pronom sujet de première personne, un verbe dit performatif, au présent de l'indicatif, et facultativement la mention d'un destinataire. En effet, ces structures contiennent deux morphèmes déictiques, d'une part, un pronom ou morphème personnel désignant le locuteur de l'énoncé, d'autre part, un morphème de temps présent référant au moment même de l'énonciation. Les noyaux de ces expressions performatives sont, selon Kerbrat-Orecchioni (2005 : 23), des verbes : « qui n'ont pas besoin d'une institution pour fonctionner comme tels ». Toujours, selon la même auteure, le locuteur recourt à ces structures performatives pour « spécifier le statut pragmatique » de son énoncé ainsi que pour expliciter sa valeur illocutoire (Ibid.72).

Cependant, dans certaines situations d'emploi, le sens de l'énoncé ne correspond pas au sens de l'énonciation. Dans ce cas, l'acte de langage se réalise sur un mode indirect.

Afin d'expliciter le mode de fonctionnement de l'illocutoire indirect, Martine Bracops (2005) définit les actes de langage indirects comme « ceux par lesquels le locuteur manifeste son intention de façon indirecte : une phrase dont le marqueur de force illocutionnaire indique une force illocutionnaire donnée est en effet utilisée avec un but illocutionnaire tout à fait différent » (Martine, 2005 :60).

En partant de cette conception, nous pouvons déduire que l'énoncé réalisant un acte de langage indirect a deux valeurs : une valeur illocutoire primitive littérale et une valeur dérivée implicite. C'est la raison pour laquelle Kerbrat-Orecchioni (1986) compare l'indirect à un trope « le sens littéral n'est qu'un leurre, le sens véritable c'est le sens dérivé qui se dissimule sous le premier et qui se trouve vis-à-vis de lui dans une telle relation particulière » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 :61).

Le déchiffrement du vouloir dire, ou le sens de l'énoncé de la part de l'interlocuteur, passe à travers un travail d'inférence qui prend en considération divers éléments c(o)ntextuels : le matériel linguistique de l'énoncé, la situation de communication, le savoir culturel et social partagés par les interlocuteurs, le principe de coopération qui régit les interactions. Cette idée est explicitée par Searle (1982) :

« (...) Dans les actes de langage indirects, le locuteur communique à l'auditeur davantage qu'il ne dit effectivement en prenant appui sur l'information d'arrière-plan, à la fois linguistique et non linguistique, qu'ils ont en commun, ainsi que sur les capacités générales de rationalité et d'inférence de l'auditeur » (Searle, 1982 : 73).

Nous en venons maintenant au cadre théorique qui fait la jonction entre la sémantique, le syntaxique et le pragmatique. Il s'agit de la sémantique des possibles argumentatifs que nous présenterons dans la sous-section suivante.

I. 4.2. La sémantique des possibles argumentatifs (SPA)

Le cadre général de la jonction entre la sémantique et la pragmatique est la sémantique des possibles argumentatifs (désormais désigné par SPA) proposée et développée par Galatanu (1999). Le développement de la SPA s'appuie sur la recherche d'un modèle de représentation de la signification lexicale, ou plus précisément de la reconstruction de la signification lexicale à partir de l'élaboration de certaines hypothèses découlant de l'interprétation du sens des diverses occurrences du mot concerné. Selon Galatanu (2007b), cette interprétation du sens donne à saisir les représentations du monde perçu et modélisé par la langue ainsi que celles du « potentiel discursif » d'un mot dont

l'activation, le renforcement ou l'affaiblissement reste tributaire de l'environnement sémantique de la phrase énoncé ainsi que de la situation de l'énonciation.

En tenant compte des fondements de la SPA, le modèle de représentation sémantique SPA est contraint par quatre conditions qu'il se doit de remplir conjointement. En effet, selon Galatanu (2008) ¹⁵cette représentation doit :

- Comporter une dimension descriptive de la signification lexicale, préservant ainsi le recours à une lecture de la forme logique de la phrase énoncée ;
- Faire apparaître à la fois la « partie stable » de la signification et la partie évolutive, que le discours proposé charge et/ou décharge de valeurs ;
- Rendre compte du statut d'ensemble ouvert des éléments de signification évolutifs, appelés « stéréotypes » ;
- Rendre compte du potentiel discursif (argumentatif) de la signification lexicale.

Plus précisément, selon la même auteure, la SPA décrit la signification lexicale d'un mot, lequel comporterait trois strates :

- « Le noyau : traits de catégorisation sémantique, dont les propriétés essentielles du concept représenté » ;
- « Les stéréotypes : ensemble ouvert d'associations des éléments du noyau avec d'autres représentations, constituant des blocs d'argumentation interne »
- « Les possibles argumentatifs : séquences discursives déployant, dans des blocs d'argumentation externe, l'association du mot avec un élément de ses stéréotypes, séquences calculées à partir des stéréotypes » (Ibid.)

D'un point de vue méthodologique, l'analyse sémantique des entités lexicales se traduit par une construction de l'objet théorique à partir d'hypothèses externes sur le sens des occurrences du mot analysé en contexte. Cette étape correspond à la collecte et à l'étude du ou des discours lexicographiques ; ou à la collecte et à l'étude d'énoncés produits et/ou relevés dans des séquences de communication. Dans cette perspective, l'analyse des définitions lexicographiques a pour objectif premier l'émergence des éléments stables du noyau de la signification du mot. Une fois l'analyse du noyau achevée, il importe de construire les stéréotypes. De la même manière que le

¹⁵ <http://www.revues-signes.info/document.php?id=263>. ISSN 1308-8378

noyau, il s'agit de relever des informations lexicographiques. Enfin, l'ultime étape consiste à mettre en exergue le caractère cinétique des significations lexicales. C'est bien à partir de ces déploiements argumentatifs que l'on pourra reconstruire les significations des mots.

Selon Galatanu (2006), la sémantique des possibles argumentatifs est un modèle de représentation du discours comme lieu de manifestation de mécanismes sémantico-discursifs de construction de sens et de reconstruction de la signification, mécanismes qui expliquent ce cinétisme entendu comme processus holistique et associatif et un modèle de représentation de la signification linguistique susceptible de rendre compte de sa partie stable et de son noyau (Galatanu, 2006). Cette approche permet de restituer la fonction argumentative de la signification du mot et de décrire les enchaînements argumentatifs du discours que les entités linguistiques rendent possibles.

Nous nous sommes appuyée, aussi, sur les travaux de Galatanu et son approche de la sémantique de l'interaction verbale ayant un double objet selon la même auteure :

- D'une part les représentations sémantiques et conceptuelles des actes illocutionnaires, représentations porteuses, tout comme les significations des nominaux et des verbes qui les désignent, d'une strate nucléaire que nous avons postulée comme stable, mais également d'une charge culturelle, à travers une strate de stéréotypes linguistiques et conceptuels.

- D'autre part, les réalisateurs linguistiques des actes de langage, dont la mobilisation préférentielle est liée : - à la représentation conceptuelle et sémantique, ancrée culturellement, de ces actes, - et à leur traitement par le protocole de communication spécifique de la culture dans laquelle ces actes sont performés » (Galatanu, 2012 : 3).

Cette approche cherche à trouver une articulation entre la sémantique et la pragmatique. Cette interface n'est plus appréhendée comme « jonction » ou sont étudiées respectivement « la signification linguistique » et « le sens discursif » ou comme intégration de la pragmatique à la sémantique, mais désormais, comme « un espace de deux formes de manifestation simultanées du même phénomène linguistique » (Galatanu, 2011 :117 ; Galatanu, Bellachhab, Cozma, 2012).

Ainsi, comme nous nous basons sur une étude onomasiologique et sémasiologique à la fois, le recours à la SPA nous a permis de partir de la forme vers le sens et du sens vers la forme tout en essayant de trouver une articulation entre le sémantisme du noyau « avouer » et les schématisations pragmatiques tissées autour de ce verbe.

L'ensemble des théories précitées sous-tendent notre étude et témoignent de notre volonté de la

mener selon une approche fonctionnelle à l'interface du sémantique, syntaxique, pragmatique et textuel. Ces lignes et principes théoriques prennent en considération les trois dimensions d'analyse et permettent de trouver une articulation entre ces niveaux d'analyse pour identifier les schématisations sémantiques pragmatiques et textuelles tissées par et autour des lexies du champ de l'aveu.

Nous voudrions préciser que, dans la foulée des travaux des différents chercheurs qui ont privilégié une approche juridique ou sociolinguistique de l'aveu, la particularité de notre étude est qu'elle appréhende l'aveu, notion polysémique, selon une approche multidisciplinaire, fonctionnelle et co(n)textualiste. Nous estimons que c'est de cette interaction proposée entre sémantique (Blumenthal 2007, 2014), syntaxe (Van-Valin & La Polla 1997 ; Hoey 2005), pragmatique (Galatanu 2008, 2009, 2011) que cette recherche tire son caractère novateur.

Pour arriver à nos objectifs, nous nous sommes appuyée sur le corpus Emolex que nous présenterons ainsi que la méthodologie de travail dans la section suivante.

II. Corpus : choix, justification et méthodologie

Pour approcher la combinatoire des lexies du champ de l'aveu, nous avons opté pour le corpus Emolex : un grand corpus informatisé qu'on peut interroger à l'aide des interfaces développées au sein du laboratoire LIDILEM dans le cadre du projet « Emobase ». Cette entreprise linguistique est consacrée à l'étude des émotions dans cinq langues européennes à savoir : le français, le russe, l'allemand, l'espagnol et l'anglais. De cette entreprise linguistique naissent les corpus Emobase et Emoling. Nous pouvons dire d'Emolex¹⁶ qu'il s'agit d'abord d'un projet réussi constituant le résultat des travaux de l'équipe de l'université de Grenoble, sous la responsabilité de Iva Novakova, et de celle de l'université de Cologne, sous la responsabilité de Peter Blumenthal. Cette collaboration a pris la forme d'un travail rigoureux de plus de trois ans, qui a impliqué la participation de linguistes des cinq langues en question et aussi de spécialistes du traitement automatique des langues. Certes, l'aveu ne fait pas partie du champ des émotions mais émotion et aveu sont étroitement liés : l'état émotionnel de celui qui avoue, l'intense charge émotionnelle que peut découler d'un aveu comme nous l'avons déjà évoqué. D'autant plus que l'aveu est très présent dans les journaux au niveau des différentes rubriques : sport, politique, justice... Les journalistes se servent des aveux pour créer un effet d'accroche chez le lecteur qui se montre avide de voir l'autre mettre son âme à nu pour divulguer des vérités. Aussi, suite à un stage à l'université de Grenoble

¹⁶ Pour plus de détails sur la méthode d'Emolex, consulter les deux rubriques « Documentation méthodologique » et « Guide » à l'adresse : <http://emolex.u-grenoble3.fr/emoBase/>.

Alpes ¹⁷ et la découverte de la richesse qu'offrent les fichiers Emolex, nous nous sommes lancée dans l'exploration notamment du profil lexico-sémantique des lexies du champ de l'aveu dans le grand corpus Emolex. Nous souhaiterions insister, qu'à travers cette étude, nous ne cherchons pas, uniquement, à étudier la manière dont les aveux sont rapportés dans notre corpus journalistique, mais, comme nous l'avons précisé dès le début, nous voulons vérifier la répercussion du sémantisme de « aveu » sur les différentes schématisations que ce mot déclenche autour de lui. Autrement dit, nous cherchons à vérifier si les éléments figurant dans le sillage de « aveu » -ses accompagnateurs préférentiels- au niveau syntagmatique, phrastique, et textuel font échos aux éléments de sa définition. Nous cherchons, également, à étudier les valeurs sémantiques et les informations qui se dégagent des combinaisons spécifiques de « aveu » pour en tirer les traits saillants inhérents à l'aveu ; raison pour laquelle, les collocatifs retenus sont classés en groupes comportant des éléments dont l'association avec le mot pivot véhicule des valeurs sémantiques identiques.

Afin d'explorer le profil combinatoire de la lexie « aveu », le corpus sera l'objet de traitement lexicométrique. Ce type de traitement combine deux approches : l'analyse du lexique et les méthodes lexico-statistiques (Diwersy et Kraif, 2013). Ces méthodes permettent « d'établir les accompagnateurs spécifiques ou préférentiels (co-occurents) des lexies d'émotion sur grands corpus » (Diwersy et al., 2014 : 270). Nous nous proposons d'appliquer ce traitement lexicométrique au phénomène que nous étudions, à savoir les combinaisons des lexies du champ de l'aveu, y compris l'équivalent espagnol « confesar » de « avouer ». Nous nous appuyons ici sur certaines approches fondées sur des méthodes statistiques de la collocation telle qu'elle a été envisagée dans Halliday et Hassan (1976), Blumenthal (2008) et Diwersy et al. (2014).

Dans le tableau ci-contre, sont recensées la provenance, la nature ainsi que la taille de notre corpus de travail français du projet Emolex (Documentation méthodologique, 2013 : 4-5) :

¹⁷ Le stage a été financé par l'institut français de Tunisie et s'est déroulé du 17 au 30 juin 2017 au sein du Laboratoire LIDILEM sous la supervision de Iva Novakova.

Nom du corpus	Token	Genre	Langue	Nombre de mots
Le Monde 2008	21 874 009	Journalistique	Français	
Le Figaro 2007	28 933 120	Journalistique	Français	
Le Figaro 2008	11 613 912	Journalistique	Français	
Ouest-France 2007	17 748 456	Journalistique	Français	
Ouest-France 2008	13 249 637	Journalistique	Français	117 072 291

Pour l'étude de la combinatoire du mot espagnol « confesión », nous avons recouru au corpus journalistique suivant issu du projet Emolex (Ibid.) :

Nom du corpus	Token	Genre	Langue	Nombre de mots
El País 2000	28 791 000	Journalistique	Espagnol	
El País 2008	60 548 000	Journalistique	Espagnol	
El Mundo 2008	35 043 000	Journalistique	Espagnol	124 382 000

Afin d'explorer les corpus décrits ci-dessus, nous avons recouru à l'interface EmoConc¹⁸ qui permet d'obtenir des résultats détaillés concernant toutes les occurrences d'un pivot donné. Celle-ci permet deux modes d'interrogation et d'affichage des données du corpus :

« Le premier mode d'interrogation permet d'afficher une concordance comportant toutes les occurrences d'une entité recherchée dans le corpus [...] Le deuxième mode d'interrogation est plus complexe et prend en compte différents calculs probabilistes et statistiques, basés sur les fonctions

¹⁸ L'interface a été créée par Olivier Kraif, Sascha Diwersy et Sylvain Hatier

log likelihood, tscore ou z-score¹⁹, permettant de filtrer et de pondérer les cooccurrents d'un mot ou d'une forme donnés » (documentation méthodologique, 2013: 7). Les résultats de ce mode d'interrogation s'affichent sous forme de lexicogramme, regroupant les cooccurrences spécifiques du lemme recherché ainsi que les informations suivantes : fréquence absolue du pivot dans le corpus, fréquence absolue du cooccurrent, fréquence absolue de la cooccurrence pivot + collocatif, valeur log-likelihood de la cooccurrence, rang de la cooccurrence selon la valeur log likelihood. (Ibid.)

Le tableau ci-contre comportant les 15 co-occurrents les plus spécifiques d'« aveu » dans le corpus Emolex illustre les valeurs statistiques précitées :

l1	l2	f.deprels	f	f2	am.log.likelihood	r.log.likelihood
aveu_N	propre_A	attr N+ADJ/EPIT/ANTE	224	39739	1592,2132	1
aveu_N	passer_V	~V+N/COMP/ESS/DIR ~obj	320	399767	1066,5056	2
aveu_N	impuissance_N	N+N/COMP/PREP/NON_ESS	94	3877	941,8982	3
aveu_N	faiblesse_N	N+N/COMP/PREP/NON_ESS	85	17804	575,4682	4
aveu_N	dopage_N	N+N/COMP/PREP/NON_ESS	54	9371	385,6256	5
aveu_N	arracher_V	~V+N/COMP/ESS/DIR ~obj	59	18735	350,9227	6
aveu_N	les_DET	det	502	3266438	332,7114	7
aveu_N	son_PRON	det	226	862027	316,7611	8
aveu_N	obtenir_V	~V+N/COMP/ESS/DIR ~obj	89	149900	246,9587	9
aveu_N	extorquer_V	~V+N/COMP/ESS/DIR ~obj	24	999	239,9332	10
aveu_N	réitéré_A	N+ADJ/EPIT/POST	18	257	219,2587	11
aveu_N	échec_N	N+N/COMP/PREP/NON_ESS	52	44757	208,8684	12
aveu_N	terrible_A	attr N+ADJ/EPIT/ANTE	28	6133	186,9898	13
aveu_N	circonstancié_A	N+ADJ/EPIT/POST	14	167	175,7641	14
aveu_N	tardif_A	attr N+ADJ/EPIT/ANTE	23	3322	172,5933	15

¹⁹ Pour une présentation des différents calculs statistiques, cf. Blumenthal/Diwersy/Mielebacher 2005

Les valeurs indiquées sur ce tableau sont les suivantes : La colonne « l1 » rassemble tous les pivots, la colonne « l2 » est celle des collocatifs, la colonne « f.deprels » spécifie la relation syntaxique dans lequel le mot pivot apparaît, la colonne « am.log.likelihood » présente les valeurs de spécificité statistique de chaque collocation. La colonne « r.log.likelihood » classe les collocations par rang selon le taux de spécificité. Plus la valeur de log est élevée, plus le rang est petit.²⁰

Afin de dégager le profil pragmatique de l'aveu en tant qu'acte de langage, nous nous sommes contentée de l'aveu direct et plus particulièrement, nous avons recouru à des exemples comportant le verbe illocutionnaire « avouer » dans la structure performative « j'avoue que ». Notre objectif est de montrer le lien entre le sémantisme du verbe « avouer » dont les valeurs conceptuelles et modales, selon la SPA, sont à incidences axiologiques négatives sur le locuteur et/ou l'interlocuteur et les schématisations pragmatiques tissées autour et par la structure performative « j'avoue P » (Galatanu, 2012, 2016). Ce profil a été complété par l'étude des collocations textuelles de « aveu » (Hoey, 2005) qui créent des associations sémantiques textuelles appelées aussi isotopie (Rastier, 1985). En explorant le profil textuel de « aveu », notre objectif est double : d'une part, faire ressortir le pouvoir structurant de ce mot et, de là, sa portée textuel (Blumenthal, 2014); d'autre part, , chercher à savoir, si les associations sémantiques (isotopies) générées autour et par aveu dans le texte assurant, ainsi, la cohésion et la cohérence textuelles, si elles reprennent les éléments de la combinatoire de « aveu » dégagés au niveau phrastique ; ce qui permet de vérifier si le sens est continuum qui se propage du niveau phrastique au niveau textuel.

Avant d'atteindre le niveau textuel, nous nous sommes basée, tout d'abord, sur le corpus journalistique Emolex pour étudier le profil combinatoire phrastique de « aveu ». Nous sommes partie de l'hypothèse que les combinaisons spécifiques des lexies permettent de révéler des informations sur l'aveu en véhiculant des valeurs sémantiques spécifiques. Comme le collocatif n'est pas conçu dans sa conception binaire mais dans un sens large, nous nous sommes intéressée, également, aux dispositifs de type sériel des lexies à travers l'étude de leurs binômes coordonnés privilégiés. A ce niveau d'étude, notre objectif est triple :

- Explorer les valeurs sémantiques qui se dégagent des accompagnateurs préférentiels des mots du champ de l'aveu
- Vérifier si les schématisations lexico-sémantiques générée autour et par « aveu » sont

²⁰ Ces valeurs et entrées sont les mêmes dans tous les tableaux de cooccurrences qui figurent dans notre recherche.

conditionnées et préactivées par le sémantisme de ce mot.

- Vérifier si des mots du champ de l'aveu s'associent préférentiellement avec les mêmes collocatifs ce qui permet de dégager des ressemblances ou/et des divergences combinatoires entre ces mots. Dans cette veine, à travers l'exploration de la combinatoire lexico-sémantique, nous avons cherché à savoir si deux mots synonymes provenant de deux langues différentes (français et espagnol) partagent les mêmes collocatifs.

Toujours au niveau phrastique, approcher les configurations actanciennes prototypiques de « aveu » et « avouer » dans le cadre de la théorie de la RGG (Van Valin La Polla 1997), nous a permis de dégager la valence syntaxique et sémantique des lexies et, de là, mettre en évidence leurs profils syntaxiques. A ce niveau d'étude, notre intérêt a été porté, également, à l'étude du profil énonciatif de l'aveu pour déterminer, d'une part, les types de discours au sein desquels s'insère cette lexie dans le corpus journalistique français ; d'autre part, explorer les effets de sens qui se dégagent de l'insertion de cette lexie dans de tels dispositifs énonciatifs particuliers. Nous allons commencer l'exploration du profil phrastique de l'aveu par l'étude de sa combinatoire lexico-sémantique qui se décline, rappelons, en l'étude de ses associations lexicales spécifiques et l'étude de « aveu » en séries.

Chapitre II : combinatoire phrastique et sémantisme d’ « aveu »

En vue d'examiner le profil lexical d'« aveu » au niveau phrastique, nous avons choisi de commencer par la consultation des différentes définitions de ce lexème dans de différentes éditions de dictionnaires (tels : Le Robert, Le Larousse, Le Nouveau Littré, Le Dictionnaire de l'Académie française, Le Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue française, Le Trésor de la Langue française, Le Dictionnaire universel de Furetière et Trévoux). En effet, les entrées dictionnairiques, anciennes et récentes permettent de suivre l'évolution et les transformations sémantiques et cognitives subtiles qu'a subies la notion lexicale « aveu » au fil du temps. Rappelons que, selon Orecchioni (2018), l'approche de la sémantique « est essentiellement historique : la sémantique a pour but de décrire l'évolution des significations dans les langues, et les lois qui régissent cette évolution (rétrécissement, élargissement, glissement de sens) ». ²¹

En partant d'une approche diachronique, nous essaierons de présenter, dans la section suivante, les différentes données lexicographiques sur l'origine et l'évolution de la notion lexicale « aveu ».

I. Analyse des données lexicographiques du lexème

Afin d'avoir un aperçu de l'évolution ainsi que des particularités du sens du mot « aveu », nous avons consulté différents dictionnaires publiés entre 1771 et 2017. Pour des raisons méthodologiques et pour bien cerner le sens, lors de l'observation des dictionnaires, nous nous sommes concentrée, à ce stade, sur le substantif « aveu » ainsi que sur ses autres formes morphologiques, à savoir « avouer » et « s'avouer ». Il est également à noter que les définitions retenues ici sont reliées à différents domaines de la morale, du social, du judiciaire, du religieux, du politique, du philosophique, du psychologique, du socioculturel Ces domaines sont ceux auxquels appartient la lexie « aveu » dans le corpus Emolex.

I.1. Étymologie et historique d'« aveu »

Dans la plupart des dictionnaires consultés, et plus particulièrement dans le Dictionnaire historique de la langue française (2012), il est indiqué que le mot « aveu » est dérivé, vers 1283, de formes anciennes de l'indicatif présent du verbe (Il aveue, etc.). Comme le verbe « avouer », le mot est originellement un terme de droit féodal signifiant « reconnaissance des terres venant d'un suzerain » puis, en 1351, « engagement d'un vassal qui avoue son seigneur ». Ces valeurs, disparues avec le système féodal (sauf quand le mot est employé en histoire), sont présentées dans gens sans aveu, signifiant d'abord « sans suzerains » (XV^eS). D'où « sans répondant, sans garantie sociale » (1611).

²¹ Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, « SÉMANTIQUE », Encyclopédisa Universalis [en ligne], consulté le 11 janvier 2018. URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/semantique/>

Quant au sens d'« autorisation » contemporain du verbe « avouer » (1368) encore vivant au XVIII^e siècle ; il a lui aussi disparu²². Quant au verbe « avouer », il est issu, vers 1120, du latin *advocare* « appeler auprès de soi », « convoquer », puis « appeler » comme représentant et défenseur, comme *advocatus de ad* et de *vocare* « appeler », dérivé de *vox* (voix). On explique *avoer*, puis *avouer* et *il aveue* (1283), au lieu de *avuer*, *il avoue*, par une réfection ancienne des formes accentuées par les formes inaccentuées, appuyées par l'influence du latin médiéval et du dérivé *avoé*, *avoué*.²³ Le verbe, originellement, sous la forme « *avoer* » désignait à l'époque féodale, l'acte par lequel le serviteur reconnaissait son maître et le maître son serviteur. Le premier sens, l'origine d'*avouer*, est le terme de droit féodal *avoer* qui signifie : « reconnaître pour seigneur celui dont on tient un fief », valeur prise à la même époque par le latin *advocare* (attesté en 1164). Et de là, le sens de s'avouer de, à quelqu'un qui signifiait, au VIII^e s., « se reconnaître son vassal ». A partir de cette acception, diverses extensions apparaissent dès l'ancien français, comme « approuver » et « ratifier » dans *avouer un principe*, des actes au début du VIII^e siècle ou bien « considérer comme valable », d'où *approuver* (1387, Froissant) qui correspond à un autre sens du latin médiéval *acceptare* (attesté en 1375).

En moyen français, le terme « avouer » signifiait reconnaître (une puissance, quelqu'un). Par exemple dans *advouer Dieu* (XI^e siècle, Rabelais), et aussi *permettre* (*avouer* quelqu'un de quelque chose, XVI^e siècle), aussi « protéger » et « défendre » (1404). Mais, au fil du temps, ces emplois ont disparu et vieilli au XVII^e siècle comme s'avouer de quelqu'un « s'autoriser de lui » (une fois au XV^e siècle puis XVI^e siècle) et « se recommander de quelqu'un (XVI^e siècle) ou encore *avouer un enfant pour fils* (1718).

Il a pris ensuite le sens général d'approbation ou consentement et, dans la langue judiciaire, celui de reconnaissance, par une partie au procès, d'un élément favorable à la thèse de la partie adverse. Le sens de la lexie « *aveu* » dont l'origine est *À* et *vœu*, a évolué, comme suit, selon le dictionnaire Le Littré accessible en ligne²⁴:

- Terme de féodalité : acte établissant une vassalité.
- Homme sans *aveu* : vagabond, homme qui n'a ni feu ni lieu et par extension et en parlant des choses : chose sans *aveu*, qui n'est connue de personne.
- Agrément, approbation, consentement : « Je n'en puis user sans ton *aveu* »,

²² Dictionnaire historique de la langue française (2012), pp278-279.

²³ Ibid.

²⁴ <https://www.littre.org/>

« Il a fait cela avec l'aveu ou de l'aveu du gouvernement ».

- Action d'avouer, de confesser, de convenir : « Après l'aveu de sa faute ». « Arracher ou tirer des aveux », « Leur silence paraissait un aveu ».

A travers cet aperçu diachronique, apparaissent évidents les glissements et l'évolution de sens de « aveu » et « avouer » d'une action de vouer, et proprement, de vouer service féodal, puis approbation ; puis reconnaissance de ce qui est dû ; et finalement confession. En somme, grâce au parcours dictionnaire, nous avons appréhendé l'origine et l'évolution sémantique des lexèmes « aveu » / « avouer » et de constater que ces deux lexies sont apparues, originellement, dans le droit féodal. Il est également à noter que la disparition du système féodal et de ses valeurs, a affecté l'évolution sémantique de ces lexèmes. Par ailleurs, cette évolution a permis de leur attribuer des sens modernes, de sorte que l'aveu, n'est plus réservé à un cadre judiciaire restreint mais il touche à différentes sphères de la vie humaine comme sera montré dans la section suivante.

I.2. Evolution sémantique et sens modernes d'« aveu »

Dans le corpus journalistique français Emolex, nous avons relevé 8048 occurrences de « aveu » et de ses deux formes morphologiques « avouer » et « s'avouer » réparties comme suit :

Lexie	Nombre de fréquences
Aveu(x)	1854
Avouer	5807
S'avouer	387

Pour explorer les sens modernes de « aveu », nous sommes partie de sa définition ainsi que des définitions de ses dérivés, à savoir « avouer » et « s'avouer » ; notre objectif est de retenir les éléments essentielles de définition de ces mots pour pouvoir vérifier si les schématisations et scénarios déclenchés par « aveu » sont conditionnés par son sémantisme. A cette fin, nous avons eu recours, en premier moment, à deux dictionnaires : le dictionnaire « Le Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi) », consultable notamment à partir du site Internet du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales²⁵. L'onglet « lexicographie » du CNRTL propose des définitions assez complètes issues du TLFi. Les définitions proposées par Le Petit Robert évoquent

²⁵ <http://www.cnrtl.fr>

la charge émotionnelle inhérente à l'aveu :

Lexie	Sens
<p>Aveu</p>	<p><u>TLFi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Action de dévoiler, d'expliquer quelque chose d'ignoré, de caché -Action de reconnaître qu'on est l'auteur d'un acte, d'une action, souvent blâmables (faute, tort causé, simple pensée ou omission) ; action de s'accuser, de se confesser. Faire l'aveu de sa faute, arracher, rétracter des aveux -<i>DR. CIVIL.</i> Mode de preuve constituée par la reconnaissance par une partie de l'exactitude d'une allégation et de nature à produire des conséquences juridiques à son détriment. (Aveu judiciaire : fait en présence d'un juge / aveu extrajudiciaire : fait en en dehors de la présence d'un juge) -<i>DR. PÉNAL.</i> Reconnaissance par un individu d'avoir commis une infraction et constituant un moyen d'instruction insuffisant à lui seul pour entraîner condamnation. <i>Faire l'aveu d'un crime.</i> -Action d'admettre quelque chose d'intime, de personnel, de plus ou moins pénible à reconnaître, concernant sa nature, ses imperfections ou ses sentiments, et de les révéler ; confidence, confession littéraire <p><u>Le Petit Robert</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Action d'avouer, de reconnaître certains faits plus ou moins pénibles à révéler, ce que l'on avoue : confession, déclaration, reconnaissance, révélation. - Aveu au pluriel : reconnaissance de sa culpabilité des faits faisant l'objet de la poursuite : -il a fini de passer aux aveux, revenir sur ses aveux, aveux complets. - Droit : reconnaissance par une partie de fait qui est allégué contre elle (aveu judiciaire, extrajudiciaire). - Locution nominale : de l'aveu de : au témoignage de, de l'aveu des témoins.
<p>Avouer</p>	<p><u>Le TLFi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Révéler quelque chose d'inconnu, de secret, le faire connaître, l'expliquer. -Reconnaître quelque chose ; reconnaître, déclarer qu'on est l'auteur de quelque chose.

	<p>-Admettre ce que l'on est, admettre ses imperfections et parfois, les révéler ; révéler un sentiment que l'on éprouve.</p> <p><u>Le Petit Robert :</u></p> <p>- Reconnaître qu'une chose est ou n'est pas, reconnaître pour vrai (en général avec une certaine difficulté, honte, pudeur).</p> <p>-Reconnaître une chose considérée comme blâmable après avoir tenté de dissimuler (avouer une faute, un tort, une faiblesse, un péché, un crime).</p> <p>-confesser</p> <p>-Locution proverbiale : “faute avouée est à moitié pardonnée. “</p> <p>- En emploi absolu (en construction absolue, sans le complément attendu).</p>
S'avouer	<p><u>TLFi :</u></p> <p>-Avouer quelque chose à soi-même, admettre quelque chose.</p> <p>-Se reconnaître tel vis- à -vis des autres, s'accuser de quelque chose.</p> <p><u>Le Petit Robert</u></p> <p>-S'avouer (+adjectif) : reconnaître qu'on est, s'accuser</p>

En vue d'expliciter le glissement de sens d'« avouer » et « aveu », nous nous basons sur le Dictionnaire historique de la langue française d'Alain Rey (2011), selon lequel, les sens modernes du verbe « avouer » correspondent à une spécialisation de « reconnaître pour vrai ». Le complément désignant un acte mauvais ou pénible à révéler (1538 Estienne) apparaît en moyen français et n'existe pas en latin, s'avouer coupable est plus tardif (1671). Le verbe s'est spécialisé dans le contexte de la reconnaissance de la culpabilité (faire avouer un coupable), souvent avec l'idée de violence. Une autre spécialisation du sens de « reconnaître » est avouer une dette (1690, au figuré 1674) qui a vieilli ; une autre encore « reconnaître un sentiment secret » (comme aveu).

Quant au sens moderne de « avouer » « action de reconnaître une action pour sienne », il semble apparaître au début du XVIIe siècle, (D'Aubigné), en même temps qu'un autre emploi pour « témoignage de ce qu'un autre a fait ou dit » (1611), lequel est sorti d'usage. L'aveu d'une faute (attesté chez Molière, 1688) est devenu l'emploi le plus usuel, souvent, spécialisé dans le contexte des aveux arrachés. Les Aveux les plus doux, roman de G. Arnaud, joue sur ce sens et celui de « reconnaissance d'un sentiment amoureux », autre spécialisation. Le sens de « reconnaissance d'un acte » et « fait de donner pour vrai » est encore utilisé dans de l'aveu de quelqu'un « d'après son

témoignage ».

Le complément de « reconnaître » dans les acceptations modernes de « aveu » et « avouer » est le plus souvent négatif et difficile à révéler. D'ailleurs, du verbe « avouer », sont dérivés l'adjectif : inavouable (1815) qui se dit de ce qu'on ne peut avouer sans honte, de ce que l'on cache pour des raisons de pudeur. Quant à l'adjectif « avouable » (avowable 1302), au sens ancien du verbe « avouer », repris au XIXe siècle pour « que l'on peut reconnaître, avouer sans honte ».

Le sens de « aveu » et « avouer » a glissé de « reconnaître comme seigneur, comme protecteur, en droit féodal », à « reconnaître un acte, un sentiment, une faute, un péché ... ». Le glissement de sens de ce mot est justifié ainsi par Michel Foucault (1976) :

« L'évolution du mot « aveu » (...) est en elle-même caractéristique de l'« aveu », garantie de statut, d'identité et de valeur accordée à quelqu'un par un autre, on est passé à l'« aveu », reconnaissance par quelqu'un de ses propres actions ou pensées. L'individu s'est longtemps authentifié par la référence des autres et la manifestation de son lien à autrui (famille, allégeance, protection) ; puis on l'a authentifié par le discours de vérité qu'il était capable ou obligé de tenir sur lui-même. » (Michel Foucault, 1976 :78).

Il s'ensuit que le point commun entre les définitions anciennes et modernes de l'aveu est l'idée de la « reconnaissance ».

Afin d'explorer le profil combinatoire lexico-sémantique de « aveu », nous jugeons indispensable d'introduire la polysémie de cette lexie qui, comme nous l'avons mis en épreuve, conditionnera son profil phrastique et textuel.

I.3. Aveu : une lexie polysémique

















L'un des problèmes que rencontre toute description, est celui de la polysémie²⁶. Le phénomène est d'autant plus massif qu'il affecte tous les mots. Le terme de « polysémie » a été introduit par M. Bréal (1897), à la fin du siècle dernier, pour caractériser la capacité des mots de se multiplier et « prendre un sens nouveau » qui coexiste avec l'ancien. Les polysèmes sont, selon le même auteur,

²⁶ Depuis toujours la polysémie a joué un rôle central dans les études linguistiques et a donné naissance à différentes approches théoriques. Certaines consistent en une énumération des différents synonymes et antonymes existants, alors que d'autres tentent de réduire le nombre d'énumérations et de construire au moyen de règles tous les sens possibles d'un mot. Un dictionnaire comme le Petit Robert comprend 60.000 entrées correspondant à 300 000 significations. Dans cet ouvrage, un mot a donc en moyenne cinq sens différents. (cf Aude Grezka 2009 :13)

semblables de forme mais différents de valeurs (Bréal, 1897 : 154-155).

Nous allons nous intéresser aux mots appartenant au paradigme sémantique de « aveu ». Selon les données fournies par le Dictionnaire électronique des synonymes de CRISCO ²⁷ (Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en contexte, Université de Caen), on recense 16 synonymes de « aveu » : **accord, agrément, approbation, autorisation, confession, confidence, consentement, déclaration, épanchement, hommage, mea-culpa, peccavi, permission, reconnaissance, révélation, témoignage**. Dans le même dictionnaire, huit antonymes sont énumérés à savoir : **dénégation, déni, désaveu, opposition, refus, rétractation, secret, silence**.

Le classement des premiers synonymes dans le dictionnaire CRISCO a donné les résultats suivants :

confession	
<u>confidence</u>	
peccavi	
<u>mea-culpa</u>	
<u>révélation</u>	
<u>consentement</u>	
<u>déclaration</u>	
<u>approbation</u>	
<u>épanchement</u>	
<u>hommage</u>	
<u>permission</u>	
<u>témoignage</u>	
<u>autorisation</u>	
<u>reconnaissance</u>	
<u>agrément</u>	
<u>accord</u>	

Afin d'explorer le champ de l'aveu, et pour des raisons méthodologiques, nous avons choisi trois lexies : ses deux premiers synonymes selon le tableau ci-dessus, à savoir « confession », « confidence » ainsi que « repentir » qui est synonyme de peccavi. Ce choix est justifié par notre volonté d'approcher l'aveu dans son acceptation large et, également, explorer les combinaisons spécifiques des mots du même champ de l'aveu mais qui se rapportent à trois domaines différents : ce qui touche au relationnel et au personnel, au religieux et au politique. Pour introduire ces termes, nous partons de leurs définitions dans le Petit Robert pour dégager les éléments essentiels de leurs définitions afin de pouvoir vérifier le lien entre les traits définitoires retenus et les éléments des

²⁷ <http://www.crisco.unicaen.fr>

combinatoires de ces termes :

Lexie	Définition
Confession	<ul style="list-style-type: none"> • Déclaration, aveu de ses péchés que l'on fait à un prêtre catholique, dans le sacrement de la pénitence. • Déclaration que l'on fait (d'un acte blâmable). → aveu, déclaration, reconnaissance. • Action de faire profession de sa foi religieuse.
Confidence	<ul style="list-style-type: none"> • Communication d'un secret qui concerne soi-même
Repentir	<ul style="list-style-type: none"> • Vif regret d'une faute accompagné d'un désir d'expiation, de réparation. • Regret (d'une action)

En partant de ces définitions ainsi que des définitions de « avouer », « aveu » et « s'avouer », nous essayons de montrer à quel point le sémantisme de « aveu » et sa polysémie conditionnent son profil lexico-sémantique. Nous voulons vérifier notre hypothèse de départ, selon laquelle le sémantisme des mots permet de prévoir leurs environnements phrastiques et textuels (Blumenthal 2002) et que le sens ne se distribue pas sur des unités discrètes, mais sur un continuum (Hoey 2005). Nous cherchons à montrer, également, à quel point le sens de « aveu », notion polysème, dépend d'autres unités lexicales auxquelles il est lié. En d'autres termes, nous voulons savoir le rôle que jouent les collocatifs et les associations spécifiques de la lexie « aveu » dans la spécification de son sens. Ce niveau d'analyse nous a permis de tirer des conclusions sur les différences et/ou les ressemblances combinatoires entre des mots synonymes qui passent souvent l'un pour l'autre. Aussi, nous cherchons à étudier le profil lexico-sémantique de l'équivalent de l'aveu dans la langue espagnole. Notre objectif est double, d'une part explorer les associations spécifiques de « confesión » à travers l'étude de ses différents accompagnateurs préférentiels ainsi que les informations qu'ils révèlent sur « confesión », d'autre part, selon une approche contrastive, examiner les ressemblances et les divergences combinatoires entre deux mots qui renvoient à la même réalité. Cette comparaison nous permettra de tirer des conclusions sur les ressemblances ou les divergences de « perspectivation » de l'aveu dans les deux langues : le français et l'espagnol.

Pour ce faire, nous allons commencer par l'étude du profil lexico-sémantique ou la combinatoire de la lexie « aveu », au niveau syntagmatique/phrastique.

Nous voudrions souligner que la polysémie d'« aveu » et de là ses variantes à savoir : confidence,

confession et repentir resteront sous-jacentes à nos analyses ultérieures.

II. La combinatoire phrastique d'« aveu »

Dans cette partie, il s'agit essentiellement de cerner le profil combinatoire phrastique de l'aveu. Il convient de rappeler que nous optons pour la conception de Blumenthal²⁸ du profil combinatoire parce que nous pensons qu'elle est la plus apte à répondre à nos interrogations sur le sémantisme d'« aveu » et sa répercussion sur les schématisations spécifiques tissées autour de lui.

Afin de dresser le profil combinatoire de la lexie « aveu » au niveau phrastique, nous analyserons en premier lieu, les associations lexicales spécifiques dans lesquelles apparaît « aveu », puis les dispositifs de type sériel de cette lexie c'est-à-dire les items qui apparaissent dans son sillage phrastique et auxquels elle est coordonnée. Ces paramètres, constitutifs du profil lexical de « aveu » sont révélateurs de la densité informationnelle de cette lexie.

II.1. La combinatoire lexicale de la lexie « aveu »

Dans cette partie, il est question de relever les accompagnateurs lexicaux spécifiques de « aveu » à l'aide des lexicogrammes. Le concept de *lexicogramme* a été introduit par Maurice Tournier et repris dans le logiciel WebLex (Heiden, Tournier 1998). Il s'agit d'établir, pour un pivot donné, la liste de ses cooccurrents les plus fréquents, à gauche et à droite, en faisant l'extraction des fréquences de cooccurrence et en calculant des mesures d'association statistiques (telles que rapport de vraisemblance ou t-score). Notons que, pour les analyses effectuées au sein du Laboratoire LIDILEM, le terme pivot ne désigne pas une classe d'unités lexicales spécifiques, mais uniquement l'entrée lexicale - quelle qu'elle soit - placée au centre de l'observation et autour de laquelle on extrait par exemple des concordances ou des lexicogramme.

Les lexicogrammes sont des tables enregistrant les fréquences des principaux collocatifs pour un pivot donné. Ces fréquences indiquent le nombre de fois que le pivot et le collocatif sont reliés par une relation de dépendance. Comme nous l'avons précisé précédemment, c'est l'interface EmoConc interrogeable en ligne à partir de certaines méthodes d'interrogation qui permet d'obtenir des résultats détaillés concernant toutes les occurrences d'un pivot donné dans le corpus Emolex. Les combinaisons d'un pivot donné sont classées par fréquence décroissante du test du log. Likelihood²⁹ Le graphique ci-contre est un lexicogramme graphique qui permet de visualiser le tableau de

²⁸ Voir page

²⁹ le log. likelihood est un indice marquant la spécificité statistique des co-occurrences . Pour plus de détails sur cet indice de spécificité, voir Manning et Schütze (1999), et plus particulièrement Diwersy et al. (2014).

à travers l'étude de ses accompagnateurs préférentiels pour dégager, à chaque fois, les valeurs sémantiques véhiculées de l'association de la lexie étudiée avec ses collocatifs. Comme nous l'avons précisé dès le début, notre étude d'« aveu » sera conditionnée par la synonymie de ce mot. Dès lors, nous cherchons, au fur et à mesure, de comparer les profils combinatoires des mots du champ de l'aveu pour dégager des ressembles ou/ et des divergences combinatoires.

Pour explorer les combinaisons les plus spécifiques des lexies « aveu » et « avouer » nous avons procédé, en premier lieu, à la requête des accompagnateurs préférentiels selon leurs natures grammaticales : nominal, adverbial, verbal et adjectival. L'étude de la combinatoire lexicosémantique se décline, premièrement, en l'étude des collocatifs nominaux d'« avouer ». Ces collocatifs retenus du corpus journalistique Emolex permettent d'explorer les profils des personnes avouantes, les objets de l'aveu ainsi que les formes non verbales de l'aveu. En second moment, seront étudiées les associations adverbiales d'« avouer » dans le but de voir comment se divulguent les aveux. Ensuite, notre intérêt sera porté sur les associations verbales spécifiques d'« aveu(x) » pour arriver, finalement, aux combinaisons adjectivales spécifiques (antéposés et postposés). Les résultats de chaque requête sont répertoriés selon les dimensions sémantiques véhiculées par les accompagnateurs préférentiels qui apparaissent dans le sillage phrastique des lexies étudiées. Ces diverses dimensions retenues sont révélatrices de la densité informationnelle de la lexie étudiée. Nous commençons l'exploration des associations lexicales spécifiques de « aveu » par l'étude des collocatifs nominaux dans la sous-section suivante.

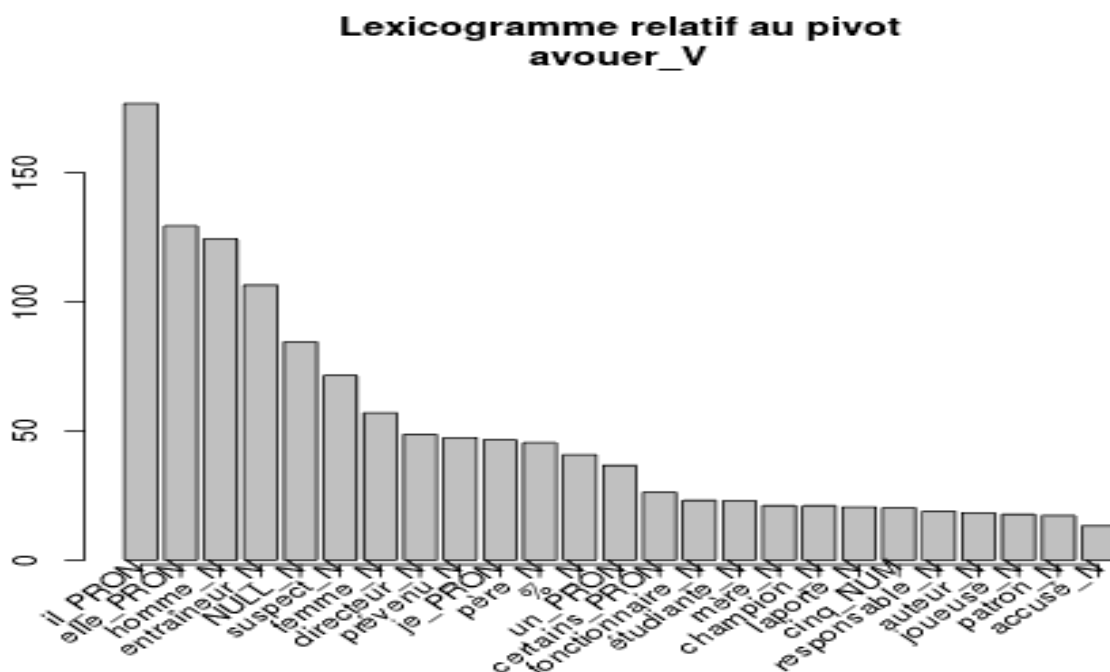
II.1.1. Les collocatifs nominaux

La requête des collocatifs nominaux « objets » du verbe « avouer » dans l'interface Emoconc du projet Emolex nous ont livré des résultats permettant l'exploration des différents objets du verbe « avouer » et, de là, les différents contenus de l'aveu dans le corpus journalistique étudié. De même, nous avons rempli un formulaire sur cette même interface pour l'interroger sur les collocatifs nominaux sujets du verbe « avouer » : Les résultats nous ont permis de dégager le profil de l'avouant. Aussi, nous avons procédé à la requête des collocatifs nominaux dont la lexie « aveu » est attribut, ce qui permet d'explorer les différentes formes non-verbales qu'on peut interpréter comme un aveu. Nous allons commencer par l'étude des collocatifs nominaux dans la sous-section suivante.

II.1.1.1. Le profil de celui qui avoue « profil de l'avouant »

Pour étudier le profil de l'avouant, nous avons rempli un formulaire où le verbe « avouer », le pivot

en question, est en relation de dépendance avec un sujet. Le tableau suivant répertorie l'ensemble des combinaisons prépondérantes que nous avons repérées pour la lexie « avouer » dans le corpus Emolex par l'intermédiaire de l'indice de spécificité statistique log. likelihood :



Le lexicogramme relatif au verbe avouer ne garde que les collocatifs les plus fréquents qui sont classés par fréquence décroissante du test du log. likelihood. Néanmoins, d'autres collocatifs sujets de différents registres peuvent apparaître dans l'environnement de « avouer » comme le montre le tableau entier des collocatifs-sujets préférentiels de « avouer ».³¹

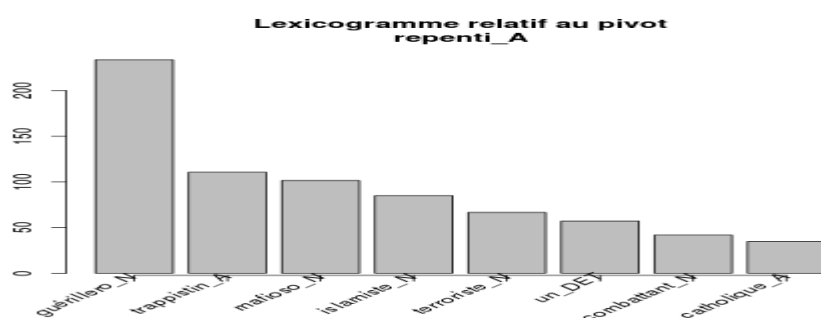
En examinant le lexicogramme ainsi que le tableau des concordances, ci-dessus, relatifs au pivot « aveu » nous mettons en évidence une très grande diversité dans les associations lexicales. La polarité négative de l'association pourrait apparaître dans quelques collocations par exemple avec accusé, suspect. Certes, l'aveu n'est pas réservé qu'aux suspects et accusés dans un cadre judiciaire restreint et pourrait toucher à toutes les sphères de la vie humaine d'autant plus que plusieurs collocatifs peuvent occuper la fonction « sujet » du verbe avouer dont le sémantisme réfère à différents registres tels que : le religieux (des religieux), le politique (les membres d'une partie

³¹ Voir tableau en annexe1

politique : modérés palestiniens, des militants, ...), le journalistique...

La diversité des collocatifs sujets de l'aveu est révélatrice aussi de sa polysémie et de ses différentes acceptations de sens. En effet, le profil de l'avouant peut, dans certains emplois, spécifier le sens ainsi que le cadre de l'aveu. L'aveu judiciaire présuppose la présence d'un suspect, d'un témoin, un meurtrier, un voleur, criminel ...qui avoue.

Quant à l'aveu-repentir/repentance, la requête de ses collocatifs sujets préférentiels nous a livré les résultats suivants :



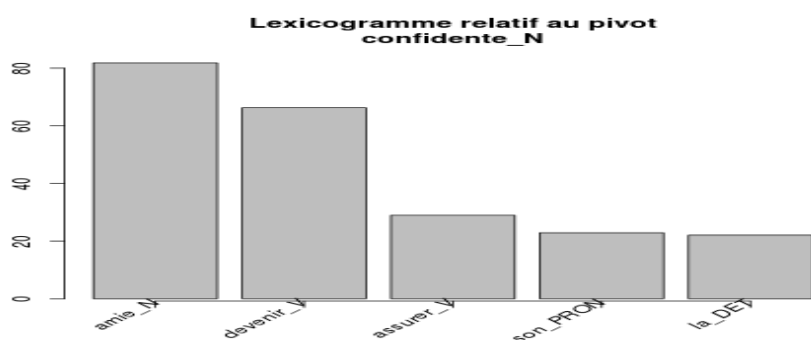
Le lexicogramme ne garde que les collocatifs les plus préférentiels contrairement au tableau de concordances qui nous livre beaucoup plus de résultats. La première remarque qui en ressort est que l'entourage de « se repentir » est flanqué par divers collocatifs sujets : sportifs, dopés, fumeurs, pollueurs, prostituées, hooligans, talibans, dissidents, narcos, colombiens, alcooliques, terroristes, combattants, ancien pays colonisateur

La deuxième remarque concerne la polarité négative qui se dégage des diverses associations lexicales de « repentir » avec son sujet. A part, les trois collocatifs sujets « trappistin », « catholique » et « islamiste » qui rappellent l'origine religieuse du repentir, le repentir est toujours un ancien membre d'un groupe ou d'une catégorie. (J. Sorba & Novakova, 2014). Nous avons choisi les exemples illustratifs suivants :

1. « En accueillant **un guérillero repentir**, la France fait savoir qu'elle ne s'est pas désintéressée du sort des 28 otages des FARC encore dans la jungle. » (Le Monde, 2008).
2. « Une semaine anticoloniale » a été lancée, hier, par plusieurs associations. **La France** doit-elle se **repentir**, s'excuser de son passé, notamment algérien ? » (Faut-il condamner notre

passé colonial ? Ouest-France, 19/02/2007)

Quant à la confiance au sens de « communication d'un secret personnel », dans tous les dictionnaires consultés, l'objet de l'aveu-confiance oriente le cadre intime favorisant ce type d'aveu. Cela explique la nature du registre des collocatifs « sujet » de ce type d'aveu. D'ailleurs la requête des collocatifs préférentiels de « confidant » dans le corpus Emolex nous livre le graphique suivant dans lequel « amie » occupe le premier rang selon la valeur de log.likelihood :



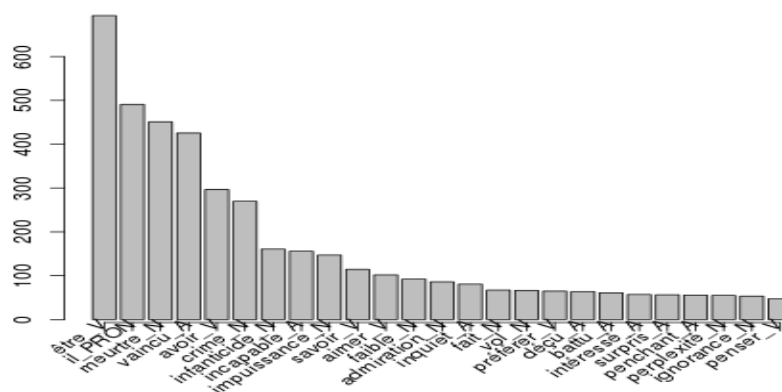
Des résultats retenus, nous pouvons retenir la diversité des sujets de l'aveu qui n'est que l'effet de sa polysémie et de ses différentes acceptations de sens. A un aveu judiciaire correspond un sujet témoin, criminel, suspect... De l'association lexicale de l'aveu-repentir avec son collocatif sujet se dégage une polarité négative puisque le repentir est souvent un ancien membre d'un groupe ou d'une catégorie. Les sujets de la confiance relèvent du registre de l'intime et du rapprochement entre les personnes d'où des personnes confidentes telles que les amies, les femmes de chambre

Après avoir explicité la diversité des collocatifs nominaux sujet du verbe « avouer », nous étudierons dans ce qui suit les collocatifs COD de « avouer » pour explorer le contenu de l'aveu et vérifier s'il relève toujours de « quelque chose difficile à divulguer ».

II.1.1.2. L'objet de l'aveu

Pour dégager les différents objets de l'aveu, nous avons procédé à la requête des collocatifs COD du pivot « avouer ». La requête des cooccurrences, dans le corpus journalistique Emolex, nous a fourni les résultats suivants :

Lexicogramme relatif au pivot
avouer_V



D'après ce lexicogramme des collocatifs nominaux complément d'objet du verbe « avouer », nous pouvons noter qu'il y a une prédominance de la polarité négative dans les associations. En effet, les collocatifs objets du verbe « avouer » de polarité négative représentent 57% de l'ensemble des collocatifs objets de ce verbe. Une telle polarité se manifeste dans les collocatifs préférentiels de « avouer » qui se rapportent ou bien à l'état de l'avouant : inquiet, incapable, impuissance, faible, battu, vaincu ou bien au fait de reconnaître sa culpabilité des faits faisant l'objet de la poursuite : meurtre, crime, infanticide, vol, faute. Voici un exemple qui illustre cette polarité négative de l'association de « avouer » avec son collocatif objet « vol » :

3. « La CGT-Forêt évoque le problème du « stress au travail », mais la direction nie cette version. Deux hommes **avouent un meurtre** « gratuit » CRIME. » (Le Figaro, 2007).

Toutefois, la polarité négative véhiculée par l'association du verbe « avouer » et du collocatif « vaincu » n'est pas évidente. Le collocatif objet « vaincu » occupe le deuxième rang parmi les collocatifs préférentiels de « avouer ». En examinant nos données, nous avons remarqué d'une part la prépondérance des combinaisons spécifiques de l'adjectif « vaincu » avec le verbe « avouer » en emploi pronominal « s'avouer », d'autre part, le fait que cette association est souvent utilisée dans des phrases à la forme négative comme dans l'exemple suivant :

4. « Chacun prétend être l'agent exclusif de Seydou Keïta. La justice vient de trancher nettement en faveur d'André Magnin. Mais Jean-Marc Patras **ne s'avoue pas vaincu**. Je refuse les termes du jugement. » (Le Monde, 04/05/2008)

Donc, de la locution « ne pas s'avouer vaincu » se dégage, plutôt, une association positive qui

renvoie à la persévérance en tant que qualité vantée et valorisée.

Notons que les collocatifs représentés dans ce lexicogramme, reprennent tous les éléments de la définition de « avouer » dans le dictionnaire. : « L'action de reconnaître et de révéler quelque chose (amour, penchant, être intéressé par...), ou qu'on est l'auteur d'un acte, d'une action, souvent blâmables (faute, tort causé, simple pensée ou omission). Ces collocatifs corroborent les données dictionnaires en actualisant les acceptations modernes de « aveu » et « avouer » dont les objets sont souvent difficiles à révéler. Le tableau suivant des concordances est révélateur de la diversité des collocatifs complément du verbe « avouer » et de là, la diversité du contenu de l'aveu. Nous avons allégé ce tableau pour ne garder que les collocatifs objets occupant les trente premiers rangs selon la valeur log. Likelihood³² :

I1	I2	f	f2	f.disp	am.log.likelihood	r.log.likelihood
avouer_V	être_V	412	143298	7	693,3328	1
avouer_V	il_PRON	364	155218	7	490,9584	2
avouer_V	meurtre_N	53	508	7	451,1717	3
avouer_V	vaincu_A	36	81	7	425,5282	4
avouer_V	avoir_V	164	51248	7	296,5987	5
avouer_V	crime_N	42	1114	7	269,7784	6
avouer_V	infanticide_N	13	24	5	160,6535	7
avouer_V	incapable_A	16	86	6	155,9147	8
avouer_V	impuissance_N	18	202	6	147,1109	9
avouer_V	savoir_V	47	10029	7	114,4812	10
avouer_V	aimer_V	25	2191	7	101,7999	11
avouer_V	faible_N	11	111	4	92,3197	12
avouer_V	admiration_N	15	563	6	85,8418	13

³² Voir tableau en annexe 2

I1	I2	f	f2	f.disp	am.log.likeli- hood	r.log.likelihood
avouer_V	inquiet_A	10	117	5	80,8385	14
avouer_V	fait_N	24	4166	6	67,1654	15
avouer_V	vol_N	16	1346	2	66,3668	16
avouer_V	préférer_V	14	919	7	64,7572	17
avouer_V	déçu_A	9	171	6	63,7911	18
avouer_V	battu_A	7	61	6	60,9012	19
avouer_V	intéressé_A	10	379	4	57,0212	20
avouer_V	surpris_A	7	83	4	56,3870	21
avouer_V	penchant_A	7	88	4	55,5384	22
avouer_V	perplexité_N	7	92	4	54,8952	23
avouer_V	ignorance_N	7	102	4	53,4073	24
avouer_V	penser_V	22	5527	6	47,2281	25
avouer_V	viol_N	7	211	4	43,1005	26
avouer_V	soulagement_N	6	145	4	39,6022	28
avouer_V	être_N	11	1451	6	36,2790	29
avouer_V	sentir_V	13	2268	5	36,2295	30

Tableau : lexicogramme relatif aux COD du verbe avouer

Les tableaux de cooccurrences et de concordances sont révélateurs de la diversité de l'objet de l'aveu : pensée (idée), sentiments, émotions, crime, désirs, actes, tort, goût, passion, ...

La remarque qui ressort des deux tableaux est la fréquence de « être » et de « avoir » occupant respectivement le premier et le quatrième rang parmi les collocatifs « objet » préférentiels de « avouer ». Dans ces emplois, il s'agit uniquement de "être" verbe attributif et de "avoir" comme auxiliaire. Dans ces conditions, « être » est bien plus fréquent que « avoir ». En effet, Le contenu de

l'aveu concerne soit le présent soit le passé. Si c'est le présent, il s'agit en général de quelque chose de statique (état, identité, qualité, fonction) et de là, l'emploi de « être » comme dans l'exemple suivant :

5. « Les trois accusés qui ont **avoué être** des agents du Mossad étaient venus en Israël de la sorte » (Le Monde, 2000)

Si c'est le passé, il s'agit, en général, de quelque chose de dynamique c'est-à-dire une action (il avoue avoir assassiné...). La fréquence de « être » s'explique, donc, par le fait que ce verbe couvre une grande partie des états présents dans les journaux.

L'objet de l'aveu spécifie le sens de l'aveu. Autrement dit, le collocatif objet, oriente l'actualisation du sens de l'aveu : A un aveu judiciaire correspond un objet « crime » « délit » « meurtre » « infanticide » « agression ». L'exemple ci-dessous le montre :

6. « Véronique Courjault a été mise en examen le 12 octobre 2006 pour « assassinat » après avoir **avoué trois infanticides** : ceux de deux bébés nés en septembre 2002 et décembre 2003 alors que le couple vivait à Séoul, et celui d'un nouveau-né mis au monde clandestinement au cours de l'été 1999 en France » (Le Figaro, 27/02/2008).

Afin d'explorer les objets de l'aveu- confiance, nous avons effectué la requête des COD du verbe « confier ». Les résultats sont affichés par ordre décroissant de fréquences dans le tableau suivant :

Lemme	Fréquence
confier son impression	8
confier son bonheur	6
confier son secret	6
confier son doute	5
confier son inquiétude	5
confier son intention	4
confier son truc	4
confier sa crainte	3
confier sa déception	3

Lemme	Fréquence
confier son désir	3
confier son envie	3
confier son espoir	3
confier sa peur	3
confier son plaisir	3
confier son souvenir	3
confier son admiration	2
confier son ambition	2
confier sa conception	2
confier son histoire	2
confier son idée	2
confier son intérêt	2
confier son optimisme	2
confier son regret	2
confier sa satisfaction	2
confier son souci	2
confier sa volonté	2
confier son affection	1
confier son amertume	1
confier son amour	1
confier son attente	1
confier sa certitude	1
Confier son choix	1
confier sa conviction	1
confier sa curiosité	1

Lemme	Fréquence
confier son désarroi	1
confier sa détresse	1
confier son emportement	1
confier son ennui	1
confier son goût	1
confier son irritation	1
confier sa joie	1
confier sa lassitude	1
confier son mal-être	1
confier sa nostalgie	1
confier son obsession	1
confier sa préoccupation	1
confier sa réticence	1
confier son scepticisme	1
confier son sentiment	1
confier son soulagement	1

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, L'aveu-confiance attire, plutôt, dans son sillage des collocatifs-objets qui relèvent du secret personnel : secret, truc, intention, préoccupation. L'objet des confidences se rapportent, également, à des sentiments et émotions intimement liés à la personne qui se confie tels que : bonheur, inquiétude, crainte, ...

La confession, et comme nous l'avons dit précédemment, par son origine religieuse, garde la « faute » que ce soit péché ou autre comme objet mais d'autres collocatifs-objets de différents registres apparaissent dans le sillage phrastique de « confession » comme le montre le tableau de concordances suivant :

Lemme	Fréquence
Confesser son crime	3
confesser sa faute	3
confesser sa foi	2
confesser son goût	2
confesser son tempérament	2
confesser son affre	1
confesser son agissement	1
confesser son amitié	1
confesser son amour	1
confesser son angoisse	1
confesser son attachement	1
confesser son coup	1
confesser sa crise	1
confesser sa déception	1
confesser sa défiance	1
confesser son désenchantement	1
confesser son erreur	1
confesser son excitation	1
confesser son faible	1
confesser sa fatigue	1
confesser son histoire	1
confesser son incompetence	1
confesser son intention	1
confesser sa passion	1

Lemme	Fréquence
confesser son passé	1
confesser son problème	1
confesser sa proximité	1
confesser sa rage	1
confesser sa rancœur	1
confesser son regret	1
confesser son rêve	1
confesser sa tentation	1
confesser sa vitalité	1
confesser son étonnement	1

Les collocatifs-objets rappellent quelques éléments de la distinction entre avouer et confesser dans le dictionnaire des synonymes de Lafaye (1861) selon lequel « on avoue toutes sortes de choses, au lieu qu'on ne confesse que des choses moralement blâmables, des choses dont on rougit, telles que des torts, des offenses, des fautes, des faiblesses ». Toutefois, nous remarquons que « avouer » et « confesser » ont des collocatifs communs tels que « crime » et que chacun des mots synonymes empiète sur le territoire collocatif de son synonyme.

Nous avons choisi les deux exemples suivants où figurent les collocatifs objets « faute » et « crimes » :

7. « L'archevêque de Varsovie **confesse** sa **faute** » (Libération, 2007).
8. « Tante Shamim n'a finalement été libérée qu'après avoir **confessé** publiquement ses **crimes** devant les médias, invitée à une conférence de presse dans la madrassa pour l'occasion. » (Libération, 24/03/2007).

L'objet de l'aveu-repentir exprimé renvoie souvent à une faute au moment passé, à un « mauvais » passé colonial ou autre comme le montre le tableau de concordances ci-contre :

Lemme	Fréquence
Se repentir de faute	4
se repentir de action	1
se repentir de aveu	1
se repentir de crime	1
se repentir de esclavage	1
se repentir de passé	1
se repentir de soumission	1

Voici deux exemples issus du corpus français Emolex :

9. « La France doit- elle **se repentir**, s'excuser de **son passé, notamment algérien** ? » (Le monde, 2007)
10. « Gilles Manceron, notre pays doit- il **se repentir** de **son passé colonial** » (Ouest-France,2007).

A partir des exemples analysés ci-dessus, nous constatons la diversité des objets de l'aveu : une diversité qui est l'effet du sémantisme et de la polysémie du mot « aveu ». L'objet de l'aveu peut être interne au sujet avouant et à sa psychologie tels que : échec, déception, culpabilité ... ou externe tels que vol, infanticide, crime, délit ...

En vue d'affiner le profil d'« aveu » à travers l'étude de ses collocatifs et accompagnateurs qui apparaissent dans son sillage phrastique, nous enchainons, dans la section suivante, sur les formes de l'aveu qui se dégagent des noms dont il est attribut.

II.1.1.3. Les formes de l'aveu

Afin d'explorer les différentes formes d'un aveu, nous avons choisi de procéder à la recherche des noms dont « aveu » est l'attribut. Dans nos données journalistiques français, nous avons relevé 17 occurrences du mot « aveu » en position attribut de nom comme le montre le tableau ci-contre :

Lemme	Fréquence
colère aveu	2
absence aveu	1
besoin aveu	1
brutalité aveu	1
cession aveu	1
demande aveu	1
dogmatisme aveu	1
défiance aveu	1
désistement aveu	1
exposition aveu	1
fuite aveu	1
mot aveu	1
pratique aveu	1
promesse aveu	1
refus aveu	1
retour aveu	1

Nous avons relevé du corpus journalistique les exemples illustratifs suivants de l'emploi de « aveu » en fonction d'attribut de sujet :

11. « **Cette exposition est un aveu**, une confession intime. On y découvre ce que chaque photographe porte en lui de désirs, d'attente, de rêves. » (Le Figaro, 2007).
12. « La sanglante attaque de Batna a été vécue par Bouteflika comme une offense personnelle. Il a dénoncé avec rage « les criminels qui tentent de saborder le processus de paix et de réconciliation nationale ». Mais **sa colère était aussi un aveu d'impuissance**. » (Le Monde)

13. « **Son retour au gouvernement a été interprété comme l'aveu** du primat de ses ambitions nationales sur ses passions locales. » (Le Figaro, 2007).

A partir des exemples ainsi que des tableaux de concordances ci-dessus, nous voudrions rappeler que nous avons insisté sur la valeur de la verbalisation et l'aspect langagier de l'aveu. Toutefois, les résultats retenus montrent que d'autres formes non verbales peuvent être interprétées comme un aveu. Ces formes sont diverses et se rapportent à des émotions qui peuvent être l'expression implicite d'un aveu telle que « la colère » qui occupe le premier rang. Un caractère peut être interprété comme aveu, c'est le cas de « brutalité ». De même, la fuite, l'absence, le refus, le désistement sont synonymes d'aveu, mais, « retourner » est synonyme d'avouer d'après ce tableau. En partant des résultats retenus, et en nous référant à Blumenthal (2014), nous pouvons dire que l'aveu n'est pas toujours écrit ou verbalisé et que des facteurs socio-culturels peuvent aussi déterminer l'interprétation de certains comportements gestuels, réaction, attitudes, ou autres comme un aveu.

Nous continuons d'affiner le profil de « aveu » en nous concentrant sur les manières dont se divulguent les aveux à travers l'exploration des collocatifs adverbiaux spécifiques de la lexie « avouer » dans ce qui suit.

II. 1.2. Associations adverbiales spécifiques de « avouer »

Le sillage phrastique de « avouer » est flanqué par différents sortes d'adverbes comme le révèle le tableau de concordances suivant :

Lemme	Fréquence
avouer humblement	11
avouer enfin	8
avouer franchement	8
finalement avouer	7
avouer facilement	6
avouer spontanément	6
avouer publiquement	4

Lemme	Fréquence
Enfin avouer	4
avouer finalement	3
avouer ouvertement	3
avouer tranquillement	3
avouer candidement	2
avouer implicitement	2
avouer pudiquement	2
avouer timidement	2
clairement avouer	2
petit à petit avouer	2
avouer calmement	1
avouer complètement	1
avouer de facto	1
avouer directement	1
avouer décidément	1
avouer expressément	1
avouer froidement	1
avouer hypocritement	1
avouer immédiatement	1
avouer légitimement	1
avouer malicieusement	1
avouer naïvement	1
avouer normalement	1
avouer opportunément	1
avouer piteusement	1
avouer sereinement	1

Lemme	Fréquence
avouer tristement	1
imprudemment avouer	1
naïvement avouer	1
prudemment avouer	1
spontanément avouer	1

Les adverbess collocatifs de « avouer » véhiculent différentes valeurs et effets de sens. On y distingue, essentiellement, ceux qui portent un jugement sur l'adéquation du dire à la pensée. Ce sont des adverbess reflétant la manière de dire tels que « humblement, franchement ». Selon Martin (1974) ces adverbess « signifient que le locuteur dit ce qu'il pense, que ce qu'il dit être vrai, par le fait même de l'affirmation, il le pense être vrai » (Martin, 1974 :72). Grosso modo, l'ensemble des collocatifs adverbessaux préférentiels retenus peuvent être classés en adverbess qui sont portés sur les conditions temporelles de l'aveu : encore, de facto, immédiatement...ou les conditions aspectuelles : enfin/finalement qui expriment l'aspect phasique terminatif de l'aveu. D'autres adverbess sont orientés sur le sujet de l'aveu tels que : volontiers, humblement, franchement, candidement, hypocritement, pudiquement... Certains accompagnateurs adverbessaux sont portés sur l'action d'« avouer » tels que « implicitement » « formellement » « anonymement » « légitimement »... D'autres adverbess sont orientés, aussi, sur le résultat tel « complètement ».

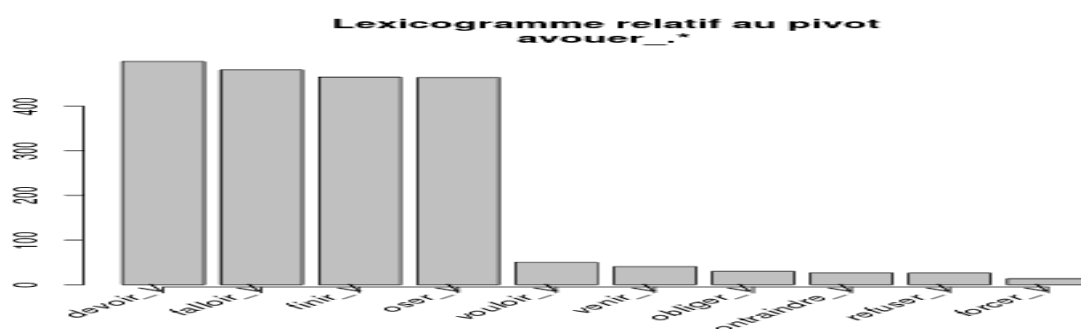
La préférence du verbe « avouer » pour ces adverbess préférentiels s'explique par le lien entre l'aveu et la vérité qu'il est censé produire. En effet, l'aveu est désigné par Michel Foucault (1976) comme « l'une des pratiques les plus hautement valorisées pour produire le vrai ». Dire « humblement, franchement » la vérité est donc l'apanage de tout profère d'un aveu. D'autres adverbess comme « enfin » et « finalement » présuppose l'idée de la résistance de la personne qui retient ses aveux et résiste à des forces extérieurs ou intérieures (sa conscience) mais finit par avouer. Ces adverbess témoignent de la difficulté de cette activité et font écho aux éléments de sa définition dans les dictionnaires consultés. Nous voudrions citer le dictionnaire des synonymes de Lafaye (1861) selon lequel « l'aveu consiste à convenir, à tomber d'accord, à ne pas nier, il suppose qu'on est interrogé, sollicité, pressé (...) ».

Les associations adverbessales spécifiques de la lexie « avoue » corroborent l'hypothèse de départ : Au niveau syntagmatique, le sémantisme des mots explique leurs préférences pour des collocatifs

spécifiques et ainsi prévoit leurs environnements phrastiques. Après l'exploitation des modificateurs de « avouer », nous nous pencherons, dans la sous-section suivante, sur l'étude des collocatifs verbaux de « aveu(x) » et les patrons spécifiques qui se dégagent de l'association de cette lexie avec de tels accompagnateurs préférentiels.

II. 1.3. Associations verbales spécifiques d'« avouer » et d'« aveu(x) »

La requête des collocatifs verbaux préférentiels du verbe « avouer » nous a livré le lexicogramme suivant :



La requête des collocatifs verbaux spécifiques de la lexie « aveu » au pluriel en position objet nous a livré les résultats affichés par ordre décroissant selon la valeur de log.likelihood :

I1	I2	f.deprels	am.log.likelihood	r.log.likelihood	
aveu_N	passer_V	~obj	98	5335	1
aveu_N	faire_V	~obj	90	9460	2
aveu_N	extorquer_V	~obj	57	7021	3
aveu_N	recueillir_V	~obj	46	770	4
aveu_N	signer_V	~obj	42	4716	5
aveu_N	obtenir_V	~obj	40	6048	6
aveu_N	Réitérer	~obj	37	8581	7
aveu_N	arracher_V	~obj	33	4922	8

Tableau relatif aux collocatifs verbaux de « aveu » en position d'objet direct

Les résultats retenus, ci-dessus, indiquent les combinaisons verbales les plus spécifiques des deux lexies « avouer » et « aveu » en position d'objet direct. Les combinaisons sont classées par fréquence décroissante du test du log. likelihood. De l'association des deux lexies avec leurs accompagnateurs préférentiels verbaux, nous retenons les valeurs sémantiques suivantes inhérentes à l'aveu : la causativité et l'aspect forcé de l'aveu, la dimension aspectuelle et plus particulièrement l'aspect phasique terminatif de l'aveu et le pouvoir et effets de l'aveu. Nous allons explorer, dans la sous-section suivante, le patron de la causativité.

II.1.3.1. La causativité : verbe causatif +aveu

L'emploi de la lexie « aveu » se caractérise par sa combinaison récurrente avec des verbes de causation : obliger, contraindre, forcer, arracher, obtenir, extorquer... qui laissent voir que l'aveu n'est pas souvent spontané. Il est plutôt extorqué et causé soit par un facteur externe soit par un besoin émanant de la personne elle-même.

Ces verbes causatifs « extorquer » « arracher » présupposent l'idée de « résistance » confirmée par la présence du verbe « refuser » qui figure parmi les collocatifs préférentiels du mot « aveu ». Dans le CNRTL³³, le verbe « arracher » est défini par « Obtenir péniblement après un gros effort une chose difficile à obtenir ». De même, « extorquer » est défini dans la même source « Obtenir quelque chose de quelqu'un par la force, la menace, la ruse, les caresses ou tout autre moyen excluant le libre consentement d'autrui ». Donc de l'association de « aveu » avec les collocatifs verbaux « arracher », « extorquer » et « refuser » se dégage le patron ou la valeur sémantique de résistance et du non consentement.

Le verbe « passer » dans la construction « passer aux aveux » est un collocatif préférentiel de la lexie « aveux » dans des constructions de type « quelqu'un passe aux aveux » comme dans l'exemple suivant :

14. « Pas de problème dans cette affaire, mes jeunes amis, dit-il. Il faut mettre la ville en état de siège. Passer à tabac tous les habitants, maison par maison, sans négliger les enfants ni les vieillards, jusqu'à ce que **quelqu'un passe aux aveux**. Je vous jure que vous obtiendrez ce faisant un résultat rapide ! »

Le verbe « passer » en collocation avec « aveux » est employé dans des constructions verbales qui peuvent modifier la configuration actancielle du propos et qui peuvent éventuellement être semi-

³³ <https://www.cnrtl.fr/definition/arracher>

figées et de là, la locution verbale « passer aux aveux » qui signifie avouer un crime.

Le collocatif « passer » peut aussi être sélectionné par la lexie « aveu » dans la collocation « faire passer aux aveux » comme dans l'exemple suivant :

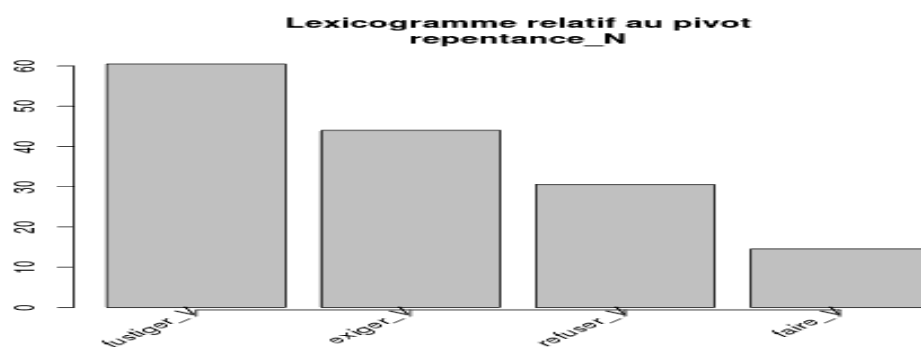
15. « Il s'agissait de **les faire passer aux « aveux »**, de les **contraindre** à désigner - et par là même **mettre en danger** - des personnes auxquelles ils étaient liés, de les pousser à devenir des informateurs ou tout simplement de les **terroriser** » (Le Monde, 2007).

Dans cet exemple, la locution « faire passer » aux aveux est synonyme de forcer quelqu'un à avouer, l'obliger, le « contraindre » « le terroriser ».

Cette préférence pour « passer » et les verbes causatifs est prévue et préactivée par le sémantisme de « aveu » au pluriel que nous rappelons qu'il est défini comme étant « reconnaissance de sa culpabilité des faits faisant l'objet de la poursuite ». Dans ces types de constructions, par définition, la lexie « aveu » au pluriel est saturée sémantiquement ³⁴et admet l'insertion dans des constructions verbales qui peuvent modifier la configuration actancielle du propos et qui peuvent éventuellement être semi-figées ou figées comme la locution « passer aux aveux ».

A partir des résultats retenus, nous pouvons déduire la lecture suivante : celui qui avoue résiste mais il finit par avouer que ce soit sous la force d'un facteur externe ou par un simple besoin de s'épancher.

Quant à l'aveu-repentance, il attire les collocatifs verbaux préférentiels suivants :



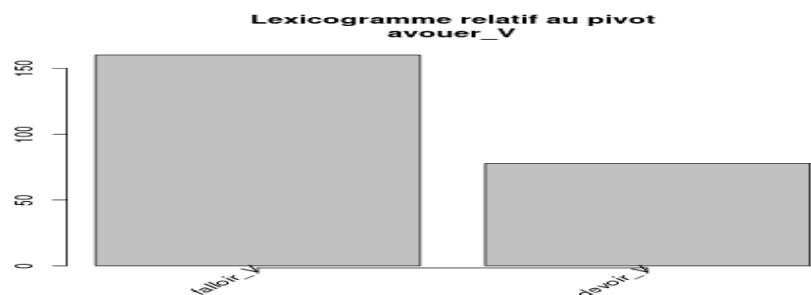
³⁴ Nous reviendrons sur cette notion de saturation sémantique au chapitre III pour l'étude des locutions figées formées à partir de « aveu(x) ».

Voici un exemple de l'association de repentance avec le verbe «exiger» tiré du corpus journalistique Emolex :

16. « Abdelaziz Bouteflika a répliqué en accusant la France d'avoir commis un génocide en Algérie et en **exigeant la repentance pour ses crimes** » (Le Figaro, 10/02/2007).

Les verbes causatifs « fustiger » et « exiger » occupant, respectivement, le premier et le second rang sur l'échelle des collocatifs verbaux préférentiels de « repentance ». Le Petit Robert définit le verbe « exiger » par « demander impérativement (ce que l'on a, croit ou prétend avoir le droit, l'autorité ou la force d'obtenir) ». Le discours de repentir ne naît pas d'un sentiment spontané de culpabilité mais plutôt, et le plus souvent, d'une pression médiatique ou institutionnelle, d'où la récurrence dans le corpus du verbe « exiger ». Cette affinité entre « repentance » et « exiger » est, aussi, préactivée par le sémantisme de repentance. Nous pouvons déduire que de la combinaison d'« aveu » avec ses collocatifs verbaux se dégage le patron de la causativité.

En plus des verbes de causation, d'autres collocatifs verbaux modaux préférentiels apparaissent dans le sillage phrastique des lexies étudiées. La requête « verbe modalisateur +avouer », dans le corpus Emolex, nous a fourni le lexicogramme suivant :



La présence des verbes modalisateurs préférentiels « falloir » et « devoir » occupant le premier et le second rang parmi les collocatifs spécifiques du verbe, est révélatrice. Ces verbes modalisateurs préférentiels de « aveu » renforcent l'aspect forcé inhérent à l'aveu. Rappelons que le noyau abstrait du verbe « devoir » est sous déterminé : la nécessité absolue. Pour les effets de sens de « devoir » nous reproduisons le tableau proposé par Vatters Carl (2004) avec trois effets de sens radicaux, relevant de la modalité du faire et deux effets de sens dans le domaine de la modalité de l'être » (Vatters Carl 2004 : 8) :

DEVOIR (Noyau) : Nécessité abstraite		
I. Modalité du FAIRE Sujet -NÉCESS- V « OBLIGATION »	a. obligation théorique source : animé humain	véridicible
	b. auto-obligation source : qualité du sujet	
	c. obligation matérielle source : conditions matérielles	
II. Modalité de l'ÊTRE NÉCESS (Sujet - V)	a. probabilité	Montrable
	b. aléthicité / certitude	véridicible

Tableau : effets de sens de devoir (Vatters Carl 2004 :8)

En partant des effets de sens du verbe modal « devoir » dans le tableau ci-dessus, nous pouvons déduire que de sa combinaison avec « avouer » se dégagent deux effets de sens : l'obligation théorique dont la source est humaine ou l'auto-obligation dont la source est la qualité de la personne avouante. Dans ce dernier cas, la personne avoue d'elle-même. Toutefois, nous soulignons que les verbes modaux « devoir » et « falloir » ne servent pas uniquement à exprimer le caractère forcé inhérent à l'aveu mais, aussi, ils peuvent être utilisés comme marqueurs méta-illocutionnaires servant à atténuer ou à anticiper le caractère menaçant inhérent à l'aveu³⁵. En plus de l'aspect causé de l'aveu, nous avons dégagé des collocatifs verbaux qui renvoient à la dimension aspectuelle de l'aveu. C'est ce que nous allons voir dans la sous-section suivante.

II.1.3.2. La dimension aspectuelle : l'aspect terminatif de l'aveu

Au sein de la phrase, les lexies « aveu(x) » et « avouer » peuvent attirer des modificateurs susceptibles de nous renseigner sur la dimension aspectuelle du procès de l'aveu. Rappelons que, de façon générale, l'aspect phasique (inchoatif, cursif et terminatif) regroupe des modificateurs signifiant respectivement le début, la continuation et la fin du procès. En d'autres termes, les valeurs phasiques

³⁵ Nous reviendrons sur cette idée au chapitre IV.

désignent généralement la phase initiale, médiane et finale du procès. Wilmet (1997) distingue « l'aspect cursif inscrit » et « l'aspect cursif circonscrit ». Voici la présentation des phases par cet auteur, qui utilise des expressions périphrastiques afin d'illustrer ces deux distinctions :

Phase	Aspect cursif inscrit	Phase cursif circonscrit
Phase initiale	Commencer/se mettre à + inf	Commencer par + inf.
Phase médiane	Être en train de/être occupé de + inf.	Continuer à/ne faire que + inf.
Phase terminatif	Achever/arrêter/finir de + inf.	Finir par + inf.

Tableau : les phases d'un procès présentées par Wilmet (1997 : 319)

Le verbe « finir », qui apparaît parmi les premiers collocatifs verbaux préférentiels de « avouer », traduit que l'aveu présuppose l'idée de tout un cheminement au bout duquel on finit par « avouer » que ce soit sous des contraintes ou spontanément. De là, le collocatif « finir par » est un marqueur de l'aspect phasique terminatif de l'aveu. Toutefois, nous jugeons utile de mentionner que le collocatif « finir par » présuppose, également, la fin d'une résistance de la part de l'avouant qui « finit par avouer ».

L'aveu-repentir, quant à lui, a tendance à s'associer avec des modificateurs marqueurs des trois dimensions aspectuelles à savoir : inchoatif (le germe de la repentance, sur la voie de la ~), cursif (amorcer une sorte de ~, s'engager sur la voie de la ~, pleinement engagée dans la ~) et terminatif (au bout du chemin de la...) Les exemples suivants en témoignent :

17. « Elle n'avait pas contesté sa part de culpabilité, rappelle- t-il. « Il y a derrière **ces aveux** le début des remords et des regrets, **le germe de la repentance.** »
18. « Il existait, entre l'Allemagne vaincue, divisée et **pleinement engagée dans la repentance**, et la France, dans le camp des vainqueurs, mais consciente de son statut déclinant dans un monde, une relation où les déséquilibres s'équilibraient. » (Ouest-France, 07/12/2007)

La diversité des modificateurs marqueurs des différentes dimensions aspectuelles nous laisse déduire que l'aveu-repentance est un « long cheminement moral dans lequel on s'engage (phase inchoative), dans lequel on est pleinement acteur (phase cursive) ou à bout duquel on parvient (phase terminative) » (Sorba & al., 2014).

Le verbe « avouer », par son sémantisme et son caractère « difficile à divulguer », sélectionne

comme modifieur aspectuel préférentiel « finir » qui rappelle les collocatifs adverbiaux préférentiels de ce même verbe : « enfin » et « finalement ». Ce qui corrobore notre hypothèse de départ, selon laquelle le sémantisme des mots permet de prévoir leurs environnements syntagmatiques ou phrastiques.

II.1.3.3.la verbalisation

Malgré les multiples supports de l'aveu et les formes non verbales déjà étudiées de la première partie de cette étude, celui-ci doit être essentiellement manifesté, verbalisé et dit d'où les expressions qui actualisent ce sémantisme et faisant référence à la manifestation telles que : témoigner, discours, dire, déclarer, bouche.... D'ailleurs, le nombre de fréquences du verbe « avouer », nettement supérieur à celui de « aveu » dans notre corpus journalistique Emolex est révélateur.

La verbalisation s'avère donc une condition, certes pas suffisante, mais nécessaire pour l'aveu. D'ailleurs, dans leur article de 2001, Dulong et Marandin mettaient l'accent sur l'aspect verbal de l'aveu en le définissant comme étant « l'acte par lequel une personne proclame une action condamnable ou reconnaît l'avoir accomplie. Puisqu'il s'agit d'un acte de proclamation ou de reconnaissance, il a un caractère langagier, public et interactif. » (Dulong et Marandin,2001 :23).

Le caractère langagier inhérent à l'aveu, apparaît aussi, quand nous observons les résultats de recherches de ses antonymes dans différents dictionnaires dans lesquels « silence » est le contraire de « aveu ». Donc « ne pas parler » « ne rien dire » et « garder le silence » signifie un désaveu ou une rétraction. Mais il est à signaler que le silence, dans certains contextes, surtout judiciaires est, plutôt, synonyme d'aveu ou interprété comme aveu implicite³⁶.

La verbalisation ou plutôt la manière de verbaliser, permet de spécifier le type d'aveu : aveu-aveu ou aveu franchise, aveu-confession, aveu-confiance ou aveu-repentir.

Nous avons procédé à la requête des collocatifs verbaux préférentiels de « confiance » qui nous a livré les résultats suivants affichés selon un ordre décroissant de fréquences :

³⁶ Dulong, Renaud. « Le silence comme aveu et le « droit au silence » », *Langage et société*, vol. 92, no. 2, 2000, pp. 25-44.

Lemme	Fréquence
recueillir confiance	49
faire confiance	42
livrer confiance	12
recevoir confiance	10
confiance faire	9
distiller confiance	9
rapporter confiance	7
répéter confiance	6
écouter confiance	6
susciter confiance	5
appeler confiance	3
avoir confiance	3
lâcher confiance	3
révéler confiance	3
aller confiance	2
attirer confiance	2
compléter confiance	2
croire confiance	2
délivrer confiance	2
enchaîner confiance	2
fourmiller confiance	2
glisser confiance	2
Chuchoter confiance	1
Enregistrer confiance	1
Entendre confiance	1

La première remarque qui ressort de ce tableau en rapport avec le patron de « verbalisation » étudié dans cette sous-section est la fréquence du verbe « recueillir » figurant parmi les collocatifs préférentiels de « confidence ». De même, de ce tableau se dégage l'affinité entre confidence et des verbes tels que « enregistrer » « entendre » qui mettent l'accent sur l'aspect verbal de l'aveu-confidence. La deuxième remarque porte sur les verbes de paroles qui figurent parmi les accompagnateurs verbaux privilégiés dans le sillage phrastique de « confidence » tels que : « livrer », « distiller », « lâcher », « glisser » et « chuchoter ». Ces verbes de parole spécifient le type d'aveu dont il est question : il s'agit d'un aveu-confidence. Ces verbes renforcent la nature de l'objet de la confidence « le secret » spécifié dans la définition du dictionnaire. Voici des exemples illustratifs suivants tirés du corpus journalistique français Emolex dans lesquels sont employés les verbes « chuchoter » « glisser » et « livrer » :

19. « Les deux jeunes Noires qui leur tournent le dos se **chuchotent des confidences** en flamand » (Le Monde 16/05/2008)
20. « Au détour de ses propos, il **glisse une confidence**, un souvenir : un déjeuner avec Beuve-Méry, Julien Green avec qui il buvait le champagne, le cinéaste Clouzot, André Malraux mourant à qui il porte un commentaire du Prologue de Saint- Jean » (Le Figaro, 29/03/2007).
21. « L'intime public : c'est sur cet oxymoron que prolifèrent depuis les années 80 les émissions où anonymes et célébrités viennent **livrer** leurs **confidences** à la télévision » (Le Monde, 2007)

L'aveu-repentir (ou repentance), également, du fait de son sémantisme et ses définitions se doit d'être vu et dit (Turbide et al., 2013), ce qui explique la prépondérance des collocatifs du type : **témoigner, montrer, afficher, exprimer, formuler, discours de, déclaration de (repentir /repentance)** comme le montrent les exemples suivants :

22. « C'est pour cela qu'il refuse les règles du procès, accroché à un passé où il se sentait tout-puissant, quand Monique Olivier les respecte de manière convenue, avouant ce qu'elle ne peut plus nier et **affichant un repentir** de circonstance » (Le Figaro, 14/2008).
23. « En raison des propos négationnistes de certains de ses dirigeants, le Japon passe pour refuser d'assumer son passé. Cette vision est schématique : il **a formulé** à plusieurs reprises et sans ambiguïté son **repentir**. » (Le figaro, 2007).

En résumé, l'aspect « langagier » est inhérent au sémantisme de « avouer » dans ses différentes acceptations de sens (repentir, confession, confidence). D'ailleurs tous les mots tirés du latin vocare

continuent d'exprimer la parole : *advocare*, *Avouer*, *convoquer*, *voix*...

Nous allons continuer à explorer les collocations verbales de la lexie « *aveu* » qui sera en position « *sujet* ». Nous retirerons les valeurs sémantiques dégagées des associations spécifiques de la lexie « *aveux* » (*sujet*) et de ses accompagnateurs verbaux préférentiels.

II.1.3.4. Les pouvoir et effets de l'*aveu*

Dans cette section, notre requête porte sur les verbes en collocation avec « *aveu(x)* » en position de *sujet*. Nous avons obtenu le tableau suivant des combinaisons les plus spécifiques de la lexie « *aveu* »³⁷ :

<i>Lemme</i>	Fréquence
<i>aveu révéler</i>	6
<i>aveu permettre</i>	5
<i>aveu confirmer</i>	4
<i>aveu dérouter</i>	3
<i>aveu rendre</i>	3
<i>aveu ébranler</i>	3
<i>aveu suffire</i>	3
<i>aveu corroborer</i>	2
<i>aveu tempérer</i>	2
<i>aveu provoquer</i>	2
<i>aveu consigner</i>	2
<i>aveu conduire</i>	2
<i>aveu troubler</i>	2
<i>aveu amadouer</i>	1
<i>aveu annoncer</i>	1
<i>aveu arrêter</i>	1

³⁷ Voir tableau en entier en annexe 3

Lemme	Fréquence
aveu atténuer	1
aveu chambouler	1
aveu changer	1
aveu concerner	1
aveu conforter	1
Aveu contraindre	1
aveu contredire	1

Tableau relatif aux collocatifs verbaux d'« aveux » en position sujet

De l'association des collocatifs verbaux avec la lexie « aveu(x) », en position de sujet de phrase, se dégagent diverses dimensions sémantiques. Nous nous concentrerons, dans ce qui suit, sur le patron des effets et pouvoirs des aveux qui sont de deux polarités : négative et positive.

II.1.3.4.1. Polarité positive

Une polarité positive se dégage de l'association du mot-pivot « aveu(x) » avec les collocatifs verbaux suivants : corroborer, suffire, éclaircir, soulager, conforter, libérer, amadouer Ces verbes de polarité positive représentent 35% de l'ensemble des collocatifs verbaux du mot « aveux ». Ses accompagnateurs préférentiels retenus dans le tableau de concordances se rapportent aux effets et pouvoirs de l'aveu qui est associé au soulagement de la conscience comme dans l'exemple suivant :

24. « Des éléments précis et sérieux corroborent les dires de cet homme, qui a indiqué vouloir par ses aveux **soulager** sa conscience ; a déclaré M. Courroye. » (Le Monde, 23/03/2008).

II.1.3.4.2. Polarité négative

Des collocatifs verbaux tels que : détruire, effrayer, empêcher, dérouter, chambouler, ébranler, soulever, ne pas dissiper sont attirés par le pivot « aveu(x) » et font partie de leurs accompagnateurs préférentiels. Ces associations spécifiques véhiculant le patron de la polarité négative se rapportent aux effets et répercussions néfastes de l'aveu. Ces collocatifs représentent 46% de l'ensemble des collocatifs verbaux retenus. Nous avons relevé du corpus Emolex les exemples suivants ou l'aveu « détruit instantanément » dans (25), « dérouté » dans (26) « ne dissipe pas le mystère » dans (27) et « soulève des contradictions » dans (28) :

25. « Mais tout le monde imaginait Vincent dans ce personnage collectif nécessaire à la durée infinie de la communauté habitant les bords de la Lily au niveau de cette vallée que personne n'avoua jamais vouloir quitter pour ne plus revenir. Cet **aveu** l'eût **détruit instantanément** » (Libération, 2008).
26. « Des **aveux** extrêmement détaillés qui **déroutent** les enquêteurs et aboutissent, après la découverte d'une trace ADN de M. Sagno sur les scellés de l'époque - par chance conservés - à l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire. » Le Monde, 03/07/2008).
27. « **Les aveux** de l'un d'entre eux **n'ont pas dissipé le mystère** » (Libération, 10/02/2007).
28. « Sur sa désignation tardive comme tireur et **les contradictions que ces aveux soulèvent**, il ne cherche pas davantage à convaincre » (Le Monde, 05/12/2007)

Ces exemples mettent l'accent sur la polarité négative inhérente à l'aveu dégagée de l'association de « aveu(x) » avec ses collocatifs verbaux préférentiels. Des associations verbales spécifiques de « aveu(x) » et des analyses précédentes découlent les remarques suivantes :

- la verbalisation est un caractère inhérent à l'aveu et de là la fréquence des verbes de paroles qui s'associent préférentiellement avec les lexies du champ de l'aveu. De tels verbes servent à spécifier le type d'aveu dont il est question.

- La lexie « aveu(x) » attire par son sémantisme, dans son sillage phrastique, des verbes causatifs comme « arracher » « extorquer » « obtenir » ce qui corrobore l'aspect forcé de l'aveu qui suppose qu'on est interrogé, sollicité, pressé et que souvent il est forcé, on nous l'arrache.

-le sémantisme de la lexie justifie les verbes marqueurs de l'aspect phasique terminatif comme « finir » qui confirme que l'aveu se rapporte au passé et présuppose tout un cheminement. Ces collocatifs verbaux présuppose, également, l'idée de la résistance qui est confirmée par la présence du verbe « refuser » parmi les collocatifs préférentiels de repentance par exemple.

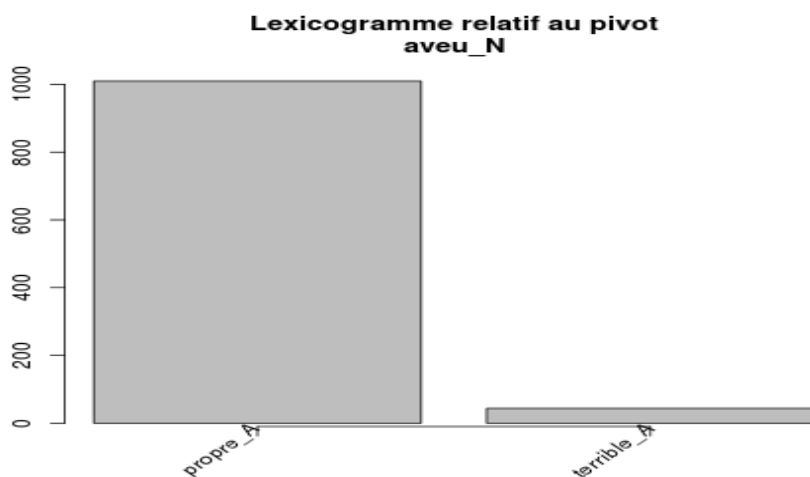
Comme nous le constatons, l'exploration des collocatifs préférentiels de la lexie « aveu(x) » nous a permis de partie de données linguistiques pour aboutir à des conclusions portant sur des caractères inhérents à l'aveu. De même, les résultats obtenus dans cette section corroborent le lien entre le sémantisme de « aveu » et les éléments « verbaux » qui figurent dans son entourage phrastique. Nous allons continuer l'étude des collocatifs de « aveu » en nous portant notre intérêt à ses accompagnateurs adjectivaux afin d'en dégager les valeurs sémantiques qui permettront de mieux cerner le sémantisme de l'aveu.

II.1.4. Aveu(x)+associations adjectivales spécifiques

Les résultats sont listés en fonction de la position des adjectifs : postposés ou antéposés. Nous classerons ensuite les collocations obtenues selon les dimensions sémantiques qu'elles véhiculent. Ces valeurs touchent à divers caractères inhérents à l'aveu tels que : l'intégralité, les accompagnateurs axiologiques (négatives et positives), les effets de l'aveu, la nature de l'aveu, le support de l'aveu, l'institution de l'aveu.

II.1.4.1. Aveu (x) +adjectifs antéposés

La requête des collocatifs adjectivaux antéposés spécifiques de la lexie « aveux » nous offre le diagramme suivant où figurent les adjectifs « propre » et « terrible » :



L'adjectif antéposé le plus préférentiel de « avouer » est « propre » qui apparaît dans la structure « de son propre aveu » dont la fréquence est de 112 dans notre corpus journalistique de Emolex comme dans l'exemple suivant :

29. « Un registre inédit pour celui qui, de **son propre aveu**, « a rêvé toute (sa) vie d'être utile à la France » et qui considère que sa famille politique lui a permis de « réaliser la première étape de ce rêve » en lui ouvrant la route de l'Élysée. » (Le Figaro, 2007).

Pour justifier l'affinité entre « aveu » et l'adjectif « propre », nous partons de la signification de cet accompagnateur préférentiel dans le CNRTL : « propre : qui appartient exclusivement ou en particulier à une personne ». Donc, nous pouvons déduire que rattacher l'aveu à sa source est primordial et que le contenu de l'aveu appartient exclusivement à une personne particulière et de là,

il est sous sa totale responsabilité.

Comme nous pouvons l'observer, le lexicogramme ne garde que deux collocatifs les plus préférentiels de « aveu ». Cependant la requête des concordances nous offre beaucoup plus de diversité des adjectifs antéposés au nom « aveu » au singulier, comme le montre le tableau suivant que nous avons modifié pour ne garder que les collocatif avec une fréquence significative (2 et plus) ³⁸:

Lemme	Fréquence
propre aveu	110
terrible aveu	6
faux aveu	5
nouveau aveu	4
autre aveu	4
double aveu	3
moindre aveu	2
récent aveu	2
seul aveu	2
tel aveu	2

II.1.4.2. Aveu(x)+adjectifs postposés

La requête des accompagnateurs adjectivaux préférentiels postposés de « aveu(x) » nous a livré le tableau des cooccurrents suivant :

³⁸ voir annexe 4

I1	I2	f	f1	f2	f.disp	am.log.likelihood	r.log.likelihood
<u>aveu_N</u>	<u>réitéré_A</u>	9	209	101	3	117,1030	1
<u>aveu_N</u>	<u>circonstancié_A</u>	7	209	54	5	96,5626	2
<u>aveu_N</u>	<u>estomaquant_A</u>	5	209	8	2	88,0890	3
<u>aveu_N</u>	<u>tardif_A</u>	10	209	937	5	86,9904	4
<u>aveu_N</u>	<u>implicite_A</u>	8	209	345	4	81,9906	5
<u>aveu_N</u>	<u>terrible_A</u>	7	209	948	3	55,6406	6
<u>aveu_N</u>	<u>complet_A</u>	9	209	4095	5	50,0539	7
<u>aveu_N</u>	<u>partiel_A</u>	7	209	2796	4	40,6516	8
<u>aveu_N</u>	<u>spontané_A</u>	5	209	618	4	40,6066	9
<u>aveu_N</u>	<u>répété_A</u>	5	209	774	3	38,3635	10

Tableau : lexicogramme pour les collocatifs adjectivaux récurrents en fonction d’attribut du nom « aveu » pris au pluriel

La requête des concordances nous livre plus de résultats³⁹.

A partir du lexicogramme ainsi que du tableau des concordances indiquant les combinaisons les plus spécifiques de la lexie « aveu », la remarque qui en ressort porte sur la grande diversité des collocatifs adjectivaux retenus, renvoyant à divers aspects et valeurs de l’aveu. Qui feront l’objet d’étude dans la sous-section suivante.

II.1.4.3. Collocatifs adjectivaux et valeurs sémantiques véhiculées

Les collocatifs adjectivaux préférentiels de la lexie nous renseignent sur différentes dimensions sémantiques véhiculées par les collocations, dont le contenu sémantique est répertorié selon les valeurs sémantiques véhiculées par les collocations adjectivales spécifiques de l’aveu. De ces combinaisons spécifiques se dégagent plusieurs valeurs inhérentes à l’aveu dans le corpus

³⁹ Voir tableau en annexe 5

journalistique d'Emolex. Ces valeurs se rapportent à l'intégralité, à l'évaluation axiologique, au support de l'aveu, à l'institution de l'aveu et aux effets de l'aveu. C'est sur quoi nous allons nous concentrer dans les sous-sections suivantes.

II.1.4.3.1. Intégralité de l'aveu

Les adjectifs, au sillage de la lexie « aveu(x) », véhiculant la valeur de l'intégralité tels que « complet » « incomplet » « total » ... sont assez fréquents. Voici quelques exemples issus du corpus Emolex :

30. « Selon une source gouvernementale, ils ont passé des **aveux complets**. Ils ont aussi avoué des préparatifs d'attentats contre la Finul au Liban. » (Libération, 24/02/2007).
31. « Leurs aveux, encore **très incomplets**, révèlent l'ampleur des complicités de leurs chefs avec la classe politique. » (Le Monde, 29/06/2007).

II. 1.4.3.2. Accompagnateurs axiologiques positifs

La lexie « aveu » apparaît en collocation avec des termes évaluatifs : sincère, véritable, serein, corroboré... voici un exemple tiré du corpus français Emolex :

32. « Pour ce chef d'enquête, les déclarations recoupées des hommes du groupe, des anonymes et de leurs femmes ne laissent pas de place au doute ; Ces aveux sont **sincères, vérifiés et corroborés** par des détails de l'enquête » (Le Figaro, 2007).

II. 1.4.3.3. Accompagnateurs axiologiques négatifs

Parmi les accompagnateurs préférentiels de « aveu » figurent des adjectifs à valeur axiologique négative tels que mensonger, faux, maquillé L'exemple suivant en témoigne :

33. « La défense devrait plaider qu'ils se sont englués par bêtise, par peur et par solidarité clanique dans une **surenchère d'aveux mensongers**, ce qu'accréditent de nombreuses invraisemblables » (Le Monde, 2008)

II. 1.4.3.4. Nature de l'aveu

Les collocatifs adjectivaux de « aveu » peuvent, aussi, renvoyer à la nature de l'aveu à savoir : explicite / implicite timide/sifflé / déguisé/personnel

34. « Au pouvoir depuis 1980, dans **un aveu implicite** de responsabilité, la presse officielle d'Harare n'a pas fait la moindre mention du tabassage du chef de l'opposition. » (Le Figaro)

II.1.4.3.5. Support de l'aveu

Parmi les accompagnateurs préférentiels de « aveu » figurent des collocatifs qui relèvent du support de l'aveu tels que : écrit / oral / télévisé ... L'exemple suivant tiré du corpus journalistique Emolex en témoigne :

35. « Au cours de leur détention en Iran, ils n'ont eu droit à aucune visite consulaire. Et ils ont dû se prêter à plusieurs reprises à l'exercice d'**aveux télévisés** devant les caméras d'al-Alam, la chaîne iranienne en langue arabe » (Le Figaro 17/03/2007).

II. 1.4.3.6. Institution de l'aveu

Le collocatif adjectival en collocation avec aveu peut nous renseigner sur l'institution ou le cadre de l'aveu à savoir judiciaire, extrajudiciaire, national, diplomatique :

36. « La réponse absurde constitue l'**aveu diplomatique** d'une ignorance qui, malgré tout, cherche à maintenir un lien » (Le Monde, 2007).

II.1.4.3.7. Effet de l'aveu

L'adjectif « libérateur » figurant parmi les collocatifs adjectivaux préférentiels de « aveu » renvoie à l'effet de sa profération qui peut être de l'ordre de la « libération ». Voici un exemple de l'emploi de « aveu » en collocation avec « libérateur » :

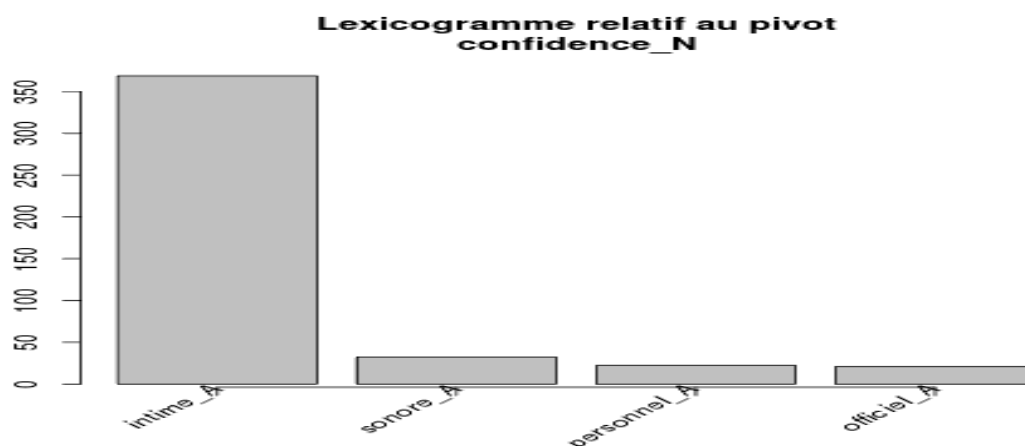
37. « **MÈRES INFANTICIDES L'AVEU LIBÉRATEUR** : Polémiques littéraires, affaires à répétition (6 cas en 6 mois), on n'a jamais autant parlé d'infanticide » (Le Figaro, 11/08/2007).

II.1.4.3.8. Exclusivité de l'aveu

D'après le tableau ci-contre, des collocatifs préférentiels figurent dans le sillage de « aveu » véhiculent l'idée de l'exclusivité de l'aveu tels que : inédit, rare, nouveau, récent. Toutefois, les collocatifs adjectivaux « réchauffé » « réitéré » et « répété » traduisent sa non exclusivité.

Des analyses précédentes des combinaisons spécifiques adjectivales de « aveu » se dégagent diverses valeurs inhérentes à cette pratique. Les éléments retenus à partir de l'exploration des collocatifs adjectivaux témoignent de la densité informationnelle de ce mot. Ces collocatifs « adjectivaux » permettent également, dans certains contextes, de spécifier le sens de l'aveu. En

effet, un collocatif qui réfère à l'idée de l'intimité actualise le sens de l'aveu-confiance parce que, comme le montre le diagramme ci-dessus, les adjectifs « intime » « personnel » occupent le premier et le troisième rang parmi les collocatifs adjectivaux préférentiels de « confiance ». Dans nos données, nous n'avons relevé aucune occurrence des collocations « aveu intime » et « aveu personnel ». Toutefois, la lexie « confiance » empiète sur le territoire collocatif de son synonyme « aveu » et partage avec lui l'adjectif « officiel » qui occupe le quatrième rang parmi les collocatifs retenus.



Voici un exemple tiré du corpus français Emolex :

38. « L'histoire de **Confidences trop intimes**, beaucoup la connaissent. Une jeune fille croyant se rendre chez un psychanalyste se trompe de porte et tombe chez un conseiller fiscal. » (Le Figaro, 13/02/2007).

Afin d'explorer la spécificité combinatoire de « confession » par rapport à « aveu », nous avons procédé à la requête des collocatifs adjectivaux préférentiels de « confession ». Les résultats retenus sont affichés par ordre décroissant de fréquence dans le tableau ci-contre :

Lemme	Fréquence
-------	-----------

confession intime	16
confession public	12
confession confondu	9
confession autobiographique	3
confession impudique	3
confession personnel	3
confession teinté	3
confession télévisé	3
confession brûlant	2
confession chuchoté	2
confession complet	2
confession confucianiste	2
confession déchiré	2
confession imaginaire	2
confession libre	2
confession libérateur	2
confession mesquin	2
confession écrit	2
confession érotico-mystique	2
confession atroce	1
confession bouleversant	1
confession déchirant	1

Lemme	Fréquence
confession désireux	1
confession filmé	1
confession fiérote	1
confession grecque	1
confession historique	1
confession hésitant	1
confession improvisé	1
confession inachevé	1
confession inattendu	1
confession individuel	1
confession lyrique	1
confession léger	1
confession malaisé	1
confession parlementaire	1
confession partiel	1
confession philosophique	1
confession publié	1
confession pudique	1
confession rarissime	1
confession sec	1
confession sonore	1
confession soûleri	1

Lemme	Fréquence
confession surréaliste	1
confession thérapeutique	1
confession traditionnel	1
confession érotique	1

La première remarque qui ressort de ces résultats est la fréquence relativement importante de l'adjectif « intime » occupant le premier rang parmi les collocatifs adjectivaux de « confession ». Cet adjectif ainsi que les collocatifs à connotation « intime » tels « autobiographique » « impudique », « personnel », « chuchoté », « érotico-mystique », « lyrique », « pudique » ...représentent 45% de l'ensemble des collocatifs adjectivaux préférentiels de « confession ». Alors que les collocatifs qui connotent le caractère public tels que « public » « télévisé » « publié » « historique » ne représente que 13% de l'ensemble des collocatifs retenus. Ce qui laisse voir le caractère intime lié à la confession qui se rapportent à des sujets personnels. A l'instar de « aveu », des collocatifs adjectivaux se dégagent différentes valeurs sémantiques tels que les effets de la confession exprimé par le collocatif « thérapeutique » absent parmi les collocatifs de « aveu ». Dès lors, la confession c'est soigner les maux par les mots d'un point de vue psychothérapeutique. Des accompagnateurs préférentiels renseignent sur le support de la confession tels que « télévisé » « écrit » « filmé » « sonore ». Nous remarquons que les deux synonymes partagent des collocatifs en communs et que chacun peut empiéter sur le domaine collocatif et la signification de son synonyme. Toutefois quelques collocatifs adjectivaux restent spécifiques des combinaisons de chaque mot tels que « pudique » et « impudique » qui ne figurent pas dans le sillage immédiat de « aveu » mais s'associent préférentiellement avec « confession ». Dans nos données, l'adjectif « intime » qui occupe le premier rang parmi les collocatifs de « confession » ne figure pas parmi ceux de « aveu ». De même l'adjectif « circonstancié » et « estomaquant » ne font pas partie du domaine collocatif de « confession ». Nous cherchons à savoir, dans ce qui suit, les collocatifs adjectivaux qui s'associent préférentiellement avec le nom « repentir » et si ces collocatifs font échos aux éléments de sa définition et de son sémantisme.

La requête des collocatifs adjectivaux du repentir nous livre le tableau suivant de concordances :

Lemme	Fréquence
repentir sincère	5
repentir public	3
repentir honteux	2
repentir assumé	1
repentir politique	1
repentir sud-américain	1

La première chose qui retient notre attention, de ce tableau, se rapporte à la fréquence de l'adjectif « sincère » occupant parmi les collocatifs adjectivaux préférentiels de « repentir ». Cette affinité entre « repentir » et « sincère » est justifiée par la nature de cet acte institutionnel qui se décline en trois démarches selon Moreau-Defarges.M (1999 :409) :

« -Volonté sincère de celui qui a mal agi d'assumer et de réparer sa faute ;

-Acceptation du geste par la victime ;

-Sanction d'une autorité vérifiant et certifiant la réalité de la repentance. »⁴⁰

Cet adjectif est partagé par les trois synonymes étudiés ce qui justifie qu'un mot peut empiéter sur la signification de son synonyme. En effet, « repentir » attire dans son entourage syntagmatique des adjectifs du paradigme sémantique du « public » tels que : public, politique, Sud-Américain. Nous avons relevé l'exemple suivant du corpus journalistique français où figure la collocation « repentir politique » :

39. « De deux choses l'une, ou bien les journaux s'y tiennent et je ne vois pas, là encore, ce qu'on reproche au président de la République qui a bien le droit d'avoir **le repentir politique**, minimum et à retardement, ou bien ils le considèrent comme caduc, insupportable au regard de la célèbre transparence et il ne faudra plus envoyer la copie au château. » (Le Figaro, 28/02/2008)

Les collocatifs adjectivaux de « repentir » relèvent, également, des émotions tel que « honteux »

⁴⁰ https://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1999_num_64_2_4864_t1_0409_0000_2

que le CNRLTi définit par « Qui (montre qu'on) éprouve un sentiment pénible, une gêne à l'idée d'enfreindre certaines convenances sociales, culturelles, morales, ou en prenant conscience de son infériorité, de son imperfection vis-à-vis de quelqu'un/quelque chose. ». La tendance de la lexie « repentir » à s'associer, préférentiellement, avec ces collocatifs adjectivaux va de pair avec ce type d'aveu. En effet, « le repentir » spécialisé dans l'histoire et la mémoire des peuples est un projet politique et moral de réconciliation nationale (Turbide et al 2013 ; Moreau-Défargues 1999).

D'autres collocatifs adjectivaux du repentir tels que « sincère » et « assumé » rappellent, quelques éléments de sa définition qui mettent l'accent sur la sincérité comme condition nécessaire de l'aveu-repentir « assumé ». Toutefois, l'adjectif « assumé » figurant parmi les collocatifs préférentiels de la lexie « repentir » n'apparaît ni dans le sillage de « aveu » ni dans celui de « confiance ».

A partir des résultats et analyses précédents des accompagnateurs préférentiels adjectivaux de la lexie « aveu », ressort la diversité des adjectifs en collocation avec le lexème « aveu » qui renforce la densité informationnelle véhiculée par cette lexie. De l'association de « aveu » en différentes positions avec ses accompagnateurs adjectivaux se dégagent différentes valeurs sémantiques se rapportant à différentes dimensions de l'aveu ce qui permet de vérifier le lien entre les éléments de définition des lexies étudiées et les composantes de sa combinatoire retenues dans le corpus journalistique français.

L'exploration des accompagnateurs préférentiels de « aveu » souligne différentes valeurs sémantiques inhérentes au sémantisme de ce mot. Les collocatifs sujet sont révélateurs de la diversité des profils des personnes qui s'avouent souvent liées au cadre judiciaire ce qui n'est pas le cas : l'aveu s'étend à toutes les sphères de la vie humaine. Les collocatifs nominaux, objet de « avouer » actualisent le sémantisme du mot « aveu » dont le contenu est souvent négatif (crime, vol, meurtre, échec...). Des associations verbales spécifiques se dégagent les valeurs de causation : l'aveu est causé « arraché » « extorqué », ainsi que la valeur de verbalisation de l'aveu qui se doit d'être dit. Les collocatifs verbaux révèlent les valeurs et le poids des aveux qui peuvent éclaircir mais aussi dérouter. Les associations adjectivales révèlent maints aspects de l'aveu : l'intégralité de l'aveu, le support de l'aveu, la qualité de l'aveu (mensonger ou sincère)Les collocatifs préférentiels de « aveu » permettent de spécifier l'acceptation de son sens de cette notion. En effet, l'actualisation d'un sens précis de la lexie étudiée reste tributaire des verbes, noms, adjectifs et adverbes auxquels elle est associée. Au niveau phrastique, à ce stade de l'étude du profil combinatoire des mots du champ de l'aveu, nous avons relevé des ressemblances combinatoires entre ces mots synonymes qui attirent souvent les mêmes collocatifs. Toutefois, les différences

combinatoires explorées entre ces synonymes corroborent l'hypothèse selon laquelle des mots appartenant au même paradigme sémantique n'attirent pas obligatoirement les mêmes collocatifs (Hoey, 2005).

Nous continuons à explorer la combinatoire lexico-sémantique de « aveu » en étudiant les dispositifs de type sériel de ce mot pour étudier les traits inhérents qui s'en dégagent.

II.2. Aveu en dispositifs de type sériel

La lexie « aveu » apparaît en série avec des substantifs que seront présentées, en premier moment, ensuite, seront classés en fonction des valeurs sémantiques qui se dégagent de leurs associations avec le mot pivot étudié. Nous avons procédé à la requête des éléments coordonnés à « aveu » selon qu'ils soient antéposés ou postposés. Ce choix est animé par notre volonté de dégager, à l'aide des premiers binômes, les causes qui débouchent sur un aveu dans le corpus journalistique de Emolex. Les résultats de notre première requête sont affichés par ordre décroissant de fréquence dans le tableau de concordances suivant :

Lemme	Fréquence
agression aveu	4
péché aveu	3
témoignage aveu	3
amour aveu	2
arrestation aveu	2
cadavre aveu	2
discours aveu	2
détention aveu	2
invective aveu	2
preuve aveu	2
affaire aveu	1
application aveu	1

Lemme	Fréquence
audition aveu	1
avocate aveu	1
bonheur aveu	1
confiance aveu	1
contrôle aveu	1
crime aveu	1
dignité aveu	1
donnée aveu	1
délation aveu	1
démobilisation aveu	1
désinformation aveu	1
enquête aveu	1
examen aveu	1
exclusion aveu	1
incapacité aveu	1
interpellation aveu	1
justice aveu	1
photo aveu	1
ressentiment aveu	1
révélation aveu	1
scandale aveu	1
survivant aveu	1

La requête des binômes coordonnés postposés à la lexie « aveu » dans le corpus journalistique français nous a offert les résultats suivants qui permettent l'exploration des effets et retombée de l'aveu :

Lemme	Fréquence
Aveu et autocritique	2
aveu et collaboration	2
aveu et pardon	2
aveu et revirement	2
aveu et témoignage	2
aveu et affaire	1
aveu et charge	1
aveu et condamnation	1
aveu et deal	1
aveu et demande	1
aveu et délation	1
aveu et démission	1
aveu et désigne	1
aveu et excuse	1
aveu et preuve	1
aveu et pénitence	1
aveu et reconstruction	1
aveu et regret	1

Lemme	Fréquence
aveu et réticence	1
aveu et souffrance	1
aveu et confidences	1
aveu et confession	1
aveu et grâce	1
aveu et punition	1
aveu et sanction	1
aveu et torture	1
aveu et harcèlement	1

Les dispositifs sériels retenus sont classés selon la nature et le contenu de l'élément coordonné. Nous étudierons, dans un premier moment, les effets de sens qui se dégagent de la combinaison de « aveu(x) » avec ses binômes antéposés ou sera mis l'accent sur les cadres et causes des « aveux », ensuite, nous explorerons les valeurs sémantiques véhiculées par les termes coordonnés postposés qui relève de l'affect, des termes du même paradigme que « aveu », des circonstances de l'aveu, des effets et retombées de l'aveu.

II.2.1. Binômes antéposés : cadres et causes des “aveux”

D'après les résultats affichés, dans le premier tableau des substantifs coordonnés à “aveu(x)”, qui, rappelons, obtenus à partir du corpus journalistique français Emolex, nous pouvons remarquer la prédominance des termes causes ou cadre de l'aveu qui relèvent du judiciaire : agression, témoignages, arrestation, cadavre, détention, invective, preuve, violence, accusation, affaire, audition, avocat, crime, ... L'ensemble de ces termes représentent 57% des binômes antéposés de « aveu ». En prenant en considération la spécificité de notre corpus journalistique, nous pouvons déduire que la lexie « aveu » est fréquente dans la rubrique « justice » des journaux formant notre corpus. Toutefois, d'autres termes qui ne se rapportent pas à la justice peuvent apparaître en binôme avec « aveu » : certains se rapportent aux émotions et sentiments qui débouchent sur l'aveu tels que « amour », « ressentiment », « bonheur », d'autres relèvent de l'état tels « incapacité » et

« exclusion ». Également, une personne peut avouer par dignité comme le prouve la présence de ce substantif parmi les termes coordonnés à la lexie « aveu ».

II.2.2. Avouer ou aveu(x) en série avec des termes d'affects

D'après le tableau ci-dessus, nous pouvons constater que la lexie « aveu » est coordonnée à un terme ou à une série de termes d'affect à polarité négative pénitence, regret et souffrance... Parmi cette liste, aucun terme d'affect à polarité positive n'est coordonné à « aveu ». Le binôme de « aveu », terme d'émotion en l'occurrence, permet de construire le scénario autour de l'état émotionnel de l'avouant et oriente ainsi la lexie « aveu » vers la polarité négative. Par ailleurs, les émotions éprouvées par l'avouant divergent selon le type d'aveu. En effet, des émotions telles : le remord, le regret, la honte s'associent exclusivement aux aveux en général et aux confessions et repentirs en particulier. En revanche, comme l'acte de confier un secret personnel à quelqu'un compte beaucoup plus que l'objet des confidences, ce type d'aveu tend à susciter des émotions d'inquiétude qui traduisent le besoin de s'épancher. Voici deux phrases où sont coordonnés « regret » et « souffrance » à la lexie « aveu » :

40. « Peu importe aussi **les aveux et les regrets** de Carl de Magalhaes. « Je ne veux pas de ses excuses. Il m'a ruiné la vie », gronde la victime. Hier soir, la cour a condamné les deux compagnons à dix ans de prison. » (Ouest-France 20/03/2008)
41. « Quels traits de sa personnalité ont poussé l'étudiant idéaliste et généreux à commettre ce crime sanglant ? Comment sombre-t-il dans la folie, dévoré par **la culpabilité**, avant de trouver une forme de rédemption, à travers l'amour, **l'aveu**, et **la souffrance** ? (Le Monde, 19/08/2007)

II.2.3. Aveu en série avec des termes du même paradigme

La lexie « aveu » tend à apparaître en binôme et même en série avec des termes de son paradigme sémantique tels que confiance, confession, confesser, se repentir, acte de repentance. Les exemples suivants en témoignent :

42. « . Eludant tout commentaire sur ses films, Malick distilla **un aveu et une confiance** : une remise en cause, depuis La Balade sauvage, de la fidélité absolue à ses scénarios, et sa présence comme acteur dans son premier film (...) » (Le Monde, 2007).
43. « Dans les prisons, les opposants sont forcés de **confesser** des crimes qu'ils n'ont pas commis, de **se repentir**, et **ces aveux** fabriqués obtenus sous pression sont retransmis à la télévision selon des procédés staliniens. » (La ministre Albane lance le Granit Corneille vise

l'Amérique Marina Hands change de plateau, Libération, 05/09/2007).

44. « Le juriste, blanchi sous le harnais, a épluché la Constitution et la jurisprudence et assure qu'une grâce est possible sans impliquer automatiquement **des aveux** ou **un acte de repentance** » (Le Figaro, 10/06/2008).

De même, l'aveu-confiance peut apparaître en série avec des termes du même paradigme de l'aveu. Voici un exemple illustratif tiré du corpus journalistique Emolex :

45. « Elle voulait lui parler, seule. Pourquoi seule ? Elle ne le savait pas, par envie, par nécessité. Elle **pourrait se confier, exploser sans retenue, vider son sac** jusqu'à épuisement, ou tout simplement chercher du réconfort dans le silence de ses bras »
46. « Puis viennent **les confidences, les connivences** et les fous rires » (Libération, 2007).

Des exemples précédents, ressort la remarque sur la logique « ensembliste »⁴¹ des lexies du paradigme de l'aveu dans la phrase. De telles lexies ont tendance à figurer à côté d'autres éléments de leur paradigme. Saussure (1995) parlait de rapports associatifs là où la linguistique postérieure préférerait paradigmatiques. La prédisposition du mot « aveu » à se présenter en combinaison avec des lexèmes de son paradigme dénote la capacité associative de ce mot qui fait apparemment penser à des actes synonymes ou opposés (Blumenthal, 2006).

II.2.4. Aveu en série avec des termes qui renvoient aux effets et retombées de l'acte de l'aveu

La lexie « aveu(x) » apparaît en série avec des termes qui renvoient aux retombées ou à la conséquence immédiate de l'aveu. La suite chronologique correspond à la démission comme dans l'exemple suivant :

47. « Vendredi 5 janvier, après la publication des résultats accablants de la commission d'enquête de l'Eglise sur Mgr Wielgus, le Vatican renvoyait encore les journalistes à cette déclaration. Troisième surprise : la rapidité avec laquelle le Vatican s'est déjugé dimanche, après **les aveux et la démission** acceptée de Mgr Wielgus. » (Henri Tincq, Une atteinte grave à l'autorité du pape Benoît XVI, Le Monde 09/01/2007).

Un aveu-confession débouche à la fois sur la punition, le pardon et la grâce comme en témoigne

⁴¹ La notion ensembliste de relation d'équivalence est omniprésente en mathématiques. Elle permet, dans un ensemble, de mettre en relation des éléments qui sont similaires par une certaine propriété (Les relations "associatives" (= paradigmatiques) de Saussure (1995) sont des relations d'équivalence. Ces dernières forment aussi la base des relations ensemblistes).

l'emploi suivant :

48. « La plus grande part de notre éducation a été fondée sur des concepts comme le péché, **l'aveu de nos fautes, la punition, le pardon et la grâce**, qui furent des agents réels dans la relation parents-enfants et dans notre relation à Dieu. ». (Le Figaro, 2008).

L'aveu apparaît, également, en série avec des termes de l'ordre de condamnation, sanction... Les exemples ci-contre illustrent ces associations :

49. « Niant l'accusation de viol portée contre lui, il se reconnaît néanmoins coupable du détournement de mineur, cet **aveu** lui permettant d'obtenir, selon la procédure judiciaire anglo-saxonne, **l'arrêt des poursuites et une condamnation** proportionnelle à l'infraction reconnue. »

Comme nous pouvons le constater des résultats et des analyses ci-dessus, un aveu peut avoir diverses suites et retombées. Celles-ci sont conditionnées, ou conditionnent, (par) le type d'aveu dont il est question. L'aveu judiciaire présuppose la sanction, l'aveu-confiance vise le soulagement. Quant aux confessions et repentirs, leur visée ultime est le pardon : la clémence implorée d'une instance religieuse, dans le cas de la confession, le pardon des victimes qui ont subi les torts de l'avouant dans le cas du repentir.

II.2.5. Aveu en binôme avec des termes qui renvoient aux circonstances de l'aveu

Observons les exemples suivants tirés du corpus Emolex :

50. « Thomas Hartmann aurait également annulé la décision du colonel, qui ne souhaitait pas tenir compte des **aveux** obtenus sous la **torture** » (Le Monde, 2008).
51. « La mise en scène, très soignée et l'émouvante interprétation de Gaby Morlay entretiennent, jusqu'à la surprise finale, le **harcèlement** qui doit provoquer l'aveu » (Le Monde, 2007)

Les termes « tortures » et « harcèlement », renvoyant aux circonstances des aveux, semblent tributaires du genre judiciaire comme en témoignent les exemples précités tirés de la rubrique « justice » du journal Le Monde.

II.2.6. Avouer + complément circonstanciel de manière renvoyant à l'état de celui qui avoue

Dans l'univers de « avouer » apparaissent des compléments circonstanciels de manière qui spécifient l'état émotionnel de la personne avouante éprouvant des affects négatifs : honte,

regret... Les exemples suivants en témoignent :

52. « Insuline, hormones de croissance, EPO, THG (un stéroïde de synthèse longtemps indétectable) : la liste des produits utilisés est impressionnante, et peut-être non exhaustive... " C'est **avec une grande honte** que je me tiens devant vous et vous avoue que j'ai trahi votre confiance ", a-t-elle déclaré, **en pleurs**, sur les marches du tribunal » (Le Monde, 11/01/2008).
53. « ... Bien plus tard, en 1941, il confiera : « Je vénérerais Baudelaire, et **je dois avouer à ma honte** que j'ai appris par cœur tout Leconte de Lisle et tout Heredia ainsi que Mallarmé. » Mais le Saint-Ex poète ne va pas s'effacer à l'adolescence, comme c'est le cas chez la plupart des prosateurs. » (Le Figaro, 09/07/2007).

D'autres modificateurs apparaissent comme compléments circonstanciels de manière tels que « à demi-mot » « sans ambages », « avec un sourire » ... Le complément de manière « avec un sourire » ne va pas de pair avec le sémantisme de l'aveu qui présuppose l'embarras et la gêne plutôt que le sourire et le mécontentement, à moins que ça ne soit un sourire qui anticipe le but recherché par l'aveu et le soulagement qui, dans certains contextes, lui est associé. Dans un cas pareil, seul le cotexte ou le contexte de la lexie permet de trancher et de comprendre les « sourires » qui pourraient accompagner les « aveux ».

L'étude des binômes de « aveu » ou des éléments qui apparaissent en série avec la lexie étudiée nous a permis de dégager maintes valeurs sémantiques portant sur divers traits saillants inhérents à l'aveu tels que les causes qui déclenchent les aveux, les retombées de l'aveu, la polarité négative se rapportant essentiellement à la charge émotionnelle déchargée de l'aveu. De cette section, se dégage, également, la logique ensembliste et la tendance de « aveu » à s'associer avec des items du même paradigme sémantique.

L'exploration de la combinatoire lexico-sémantique de « aveu » et de ses variantes nous a permis d'une part de montrer la densité informationnelle de cette lexie, une densité qui lui donne un pouvoir à structurer son sillage syntagmatique et phrastique. Comme nous l'avons indiqué dès le départ, la combinatoire dans sa conception large est d'une très grande utilité. Elle nous a permis de partir des items coordonnés et des collocatifs de différentes natures grammaticales (nominaux, adjectivaux, verbaux, adverbiaux) et occupant différentes fonctions syntaxiques (sujet, objet...) pour dégager diverses valeurs sémantiques et information sur l'aveu : les différents profils des personnes avouantes, les objets de l'aveu, la manière d'avouer, les retombées de l'aveu De l'étude des

profils des différents mots du paradigme de l’aveu, nous avons dégagé des ressemblances combinatoires entre ces mots qui attirent les mêmes collocatifs. Un synonyme empiète souvent sur le territoire et la signification de son synonyme. Toutefois, nous avons dégagé des différences combinatoires qui corroborent l’hypothèse selon laquelle des mots synonymes n’attirent pas, obligatoirement, les mêmes collocatifs. De là, se dégagent des différences au niveau de la conception des mots qui sont sous-tendus par des logiques différentes.

Après avoir relevé des différences et des ressemblances combinatoires entre des mots appartenant au même paradigme sémantique de l’aveu, nous allons vérifier si des mots renvoyant au même concept et à une même réalité « universelle », celle de l’aveu, dans deux langues différentes à savoir le français et l’espagnol, s’associent préférentiellement aux mêmes collocatifs. Nous cherchons à vérifier si les valeurs sémantiques véhiculées par les combinaisons spécifiques de « confesión » dans le corpus espagnol sont identiques à celles exprimées par les accompagnateurs préférentiels de la lexie « aveu » dans le corpus français. A travers cette sous-section, toujours au niveau phrastique, nous chercherons, aussi, à savoir à quel point le sémantisme de « confesión » permet de prévoir ses combinaisons spécifiques dans le corpus journalistique espagnol.

III. La Combinatoire phrastique de « confesión »

Dans le corpus espagnol d’Emolex de 59 370 044 mots et 155 260 textes, nous avons relevé les occurrences suivantes des lexies du champ de l’aveu réparties comme suit :

Lexie	Nombre d’occurrences
Confesar (avouer)	8110
Confesión (aveu)	1860

Afin d’explorer le profil combinatoire de « confesión » dans le corpus espagnol d’Emolex, nous allons suivre la même démarche suivie avec son équivalent français « aveu ». Nous présenterons tout d’abord les lexies « confesar » « confesión » ainsi que leurs définitions dans le « RAE » (Le Dictionnaire de l’Académie Espagnole) pour analyser les traits saillants inhérents à leurs sémantismes. Nous appréhenderons ensuite leurs profils lexicaux phrastiques.

La première remarque que nous pouvons formuler à la suite de l’examen des données dictionnaires relatives aux lexies espagnoles « confesar » et « confesión » dans le RAE concerne

l'origine étymologique commune de « confesión » espagnol et « confession » français. Tous les deux sont dérivés du latin ecclésiastique « confessio, -ōnis ».

Dans leurs acceptations modernes, les deux lexies ont gardé des sens religieux qui leur sont inhérents. Mais, à la différence de « confession » en français, le terme espagnol « confesión » a beaucoup plus de sens qui sont la résultante de la laïcisation de ce mot. En effet, ce terme apparaît comme l'équivalent du terme français « avouer » du fait qu'il est passé du cadre religieux restreint pour toucher à différentes sphères de la vie humaine d'où la multiplicité de ses sens modernes.

Nous avons, toutefois, relevé des similitudes entre « aveu » et « confesión ». A l'instar de « aveu » au pluriel, la lexie « confesión » au pluriel a un sens spécifique qui la distingue de « confesión » au singulier. Cela dit, le pluriel de confesión signifie «relato que alguien hace de su propia vida para explicarla a los ademas». Dans son acceptation laïque, confesión, a le sens de «declaración que alguien hace de lo que sabe, espontáneamente opreguntado por otro».

A l'instar de « avouer » en français, son équivalent espagnol, par ses différents sens, met l'accent sur la verbalisation de l'aveu qui se traduit par les termes « declarar » (déclarer), « expresar » (exprimer) et « oír » (entendre).

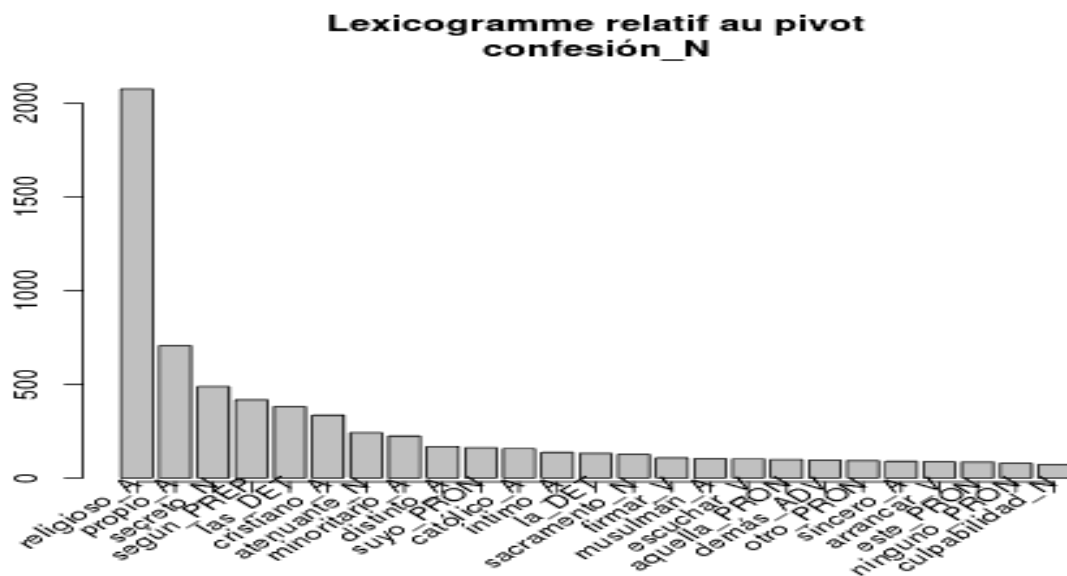
Les définitions de « confesar » et « confesión » sont beaucoup plus précises que leurs équivalents français « avouer » et « aveu ». Dans les données dictionnaires ci-dessus, se dégagent divers aspects inhérents à la « confesión » :

- La condition de sincérité exigée lors de la profération des « confesiones » qui doivent produire le vrai « verdaderos ».
- Les modes de profération des «confesiones»: une «confesión» peut être produite «voluntariamente» (volontairement); «espontáneamente» (spontanément)ou par obligation «preguntado por otro» «Dicho de una persona obligada por la fuerza de la razón o por otro motivo».
- Confesar peut avoir le sens de « Reconocer y declarar » (reconnaitre et déclarer).
- La variété des personnes « avouantes » référant à différents registres : una persona (une personne), un « penitente » (pénitent), « un confesor » (un confesseur), « un reo » (un détenu) o « un litigante » (plaideur).

- L'objet des « confesiones » est aussi spécifié dans la définition de « confesar » « pecados » (peché) dans le cas des confessions religieuses, « un reo » dans le cadre judiciaire, « actos, ideas sentimientos » (actes, idées et sentiments) dans un cadre général qui n'est ni religieux ni judiciaire. Donc la définition contourne différents cadres de profération des « confesiones ».

Par ailleurs, contrairement aux dictionnaires français consultés, les définitions de « confesión » et « confesar » ne signalent pas la composante (émotion) inhérente à l'aveu en tant qu'activité gênante et embarrassante d'après les dictionnaires français consultés

Les données dictionnaires mettent en évidence la densité informationnelle et la complexité sémantique des mots « confesar » et « confesión ». Nous procéderons, donc, à l'analyse de leur combinatoire lexicale phrastique. A travers cette étude, nous cherchons à montrer l'impact de la densité informationnelle de ces deux lexies et l'effet de leur sémantisme sur leurs sillages phrastiques, autrement dit, sur leurs profils combinatoires. Nous nous concentrerons sur les collocatifs préférentiels de ces deux lexies ainsi que sur les dimensions sémantiques véhiculées par les combinaisons spécifiques des lexies « confesar » et « confesión »



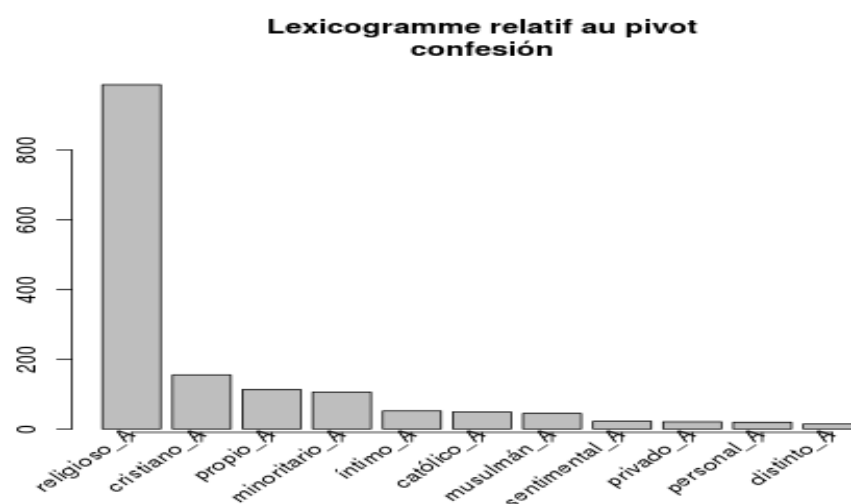
L'étude du profil lexical de « confesión » dans le corpus espagnol est l'objet de la sous-section suivante qui se décline en l'étude, en premier lieu, des associations lexicales spécifiques de la lexie et à l'examen, ensuite, de ses dispositifs de type sériel.

III.1. Les associations lexicales spécifiques

Dans cette partie, nous nous intéressons à l'étude des accompagnateurs préférentiels adjectivaux, nominaux et verbaux de « confesión »

III.1.1. Associations adjectivales spécifiques de confesión

La requête des collocatifs adjectivaux spécifique de « confesión » nous a livré les résultats suivants :



A partir de ce lexicogramme, nous pouvons constater l'hétérogénéité des collocatifs adjectivaux spécifique de la lexie « confesión » dans le corpus espagnol. Nous pouvons les classer en deux catégories : des adjectifs actualisent le sens de « Credo religioso » de « confesión » d'où les collocatifs : religioso, cristiano, católico, musulman. Les autres accompagnateurs adjectivaux de « confesión », réfèrent à l'aspect intime de la « confesión » : propio, íntimo, personal, distinto... Ces adjectifs actualisent le sémantisme laïc et le sens général de confesión. Ce lexicogramme fait écho aux collocatifs préférentiels de « confession » dans le corpus français. Cela confirme, en fait, qu'en plus de son acceptation laïque, le mot « confesión » garde des emplois qui rappellent ses origines religieuses dans le corpus journalistique espagnole étudié. Nous avons relevé du corpus espagnol⁴², l'exemple suivant qui actualise le sens de « confesión » dans son acceptation laïque :

⁴² Chaque exemple en espagnol sera suivi de notre traduction de l'exemple en français. Pour traduire nous avons recouru à reverso ainsi qu'à google traduction.

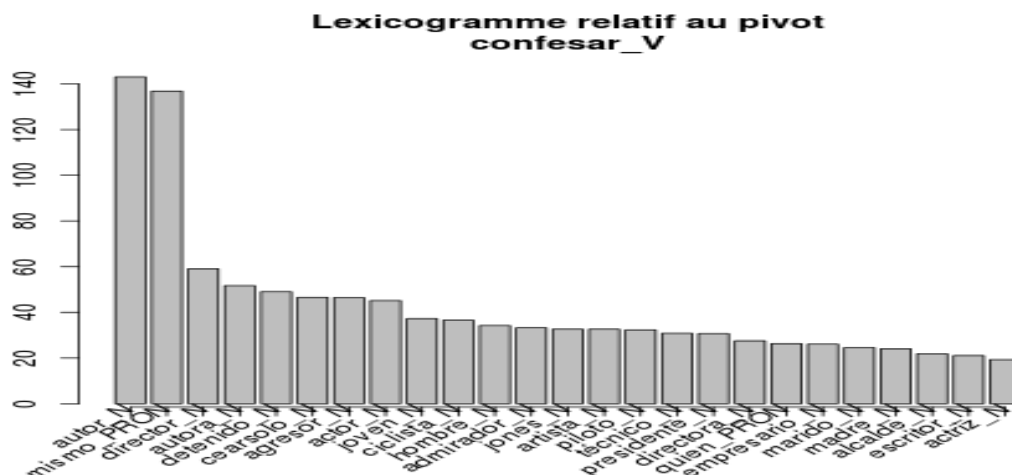
54. «Hablo, pues, de la Maruja que aporta al Planeta la esquizofrenia apasionante de l escritor moderno; una carrera sudada paso a paso, un aprendizaje continuo, un Cafarnaún donde el pedazo lírico se mezcla con la precipitada entrevista a una folclórica o el reportaje de guerra o el desgarr por los que sufren y, siempre, el delirio de la **confesión íntima** » (Solana :La UE debe jugar ahora un papel más importante en el proceso ; El Pais, 2000) (« Je parle donc de la maruja qui apporte à la Planète la schizophrénie passionnante de l'écrivain moderne ; une course en sueur pas à pas, un apprentissage continu, un capharnaüm où le morceau lyrique se mêle à l'interview précipitée d'un folklore ou le reportage de guerre ou la déchirure par ceux qui souffrent et, toujours, le délire de la confession intime ») [Notre traduction].

III.1.2. Les collocatifs nominaux

L'étude des collocatifs nominaux de confesar se décline en l'étude de ses collocatifs nominaux sujet ainsi qu'objet.

III.1.2.1. Sujet+confesar : les collocatifs sujet du verbe « confesar »

La requête des collocatifs sujet du verbe « confesar », dans le corpus espagnol, nous livre les résultats suivants :



A l'instar du verbe « avouer », « confesar », attire des sujets allant de l'inconnu « quien », aux exerçants de certains métiers essentiellement :director (directeur), ciclista (cycliste), artista (artiste), directora (directrice), escritor (écrivain), actriz (actrice), aux teneurs du pouvoir

politique :presidente (président) ,alcalde (maire) ,aux délinquants :agressor (agresseur) ,detenido (détenu),.... Les collocatifs nominaux préférentiels font écho aux éléments de définition de « confesión » et « confesar » : « una persona, un penitente, un confesor, un reo, un litigante » : Dans les exemples suivants issus du corpus espagnol figurent les collocatifs nominaux sujet de « confesar » : la policia, el escritor:

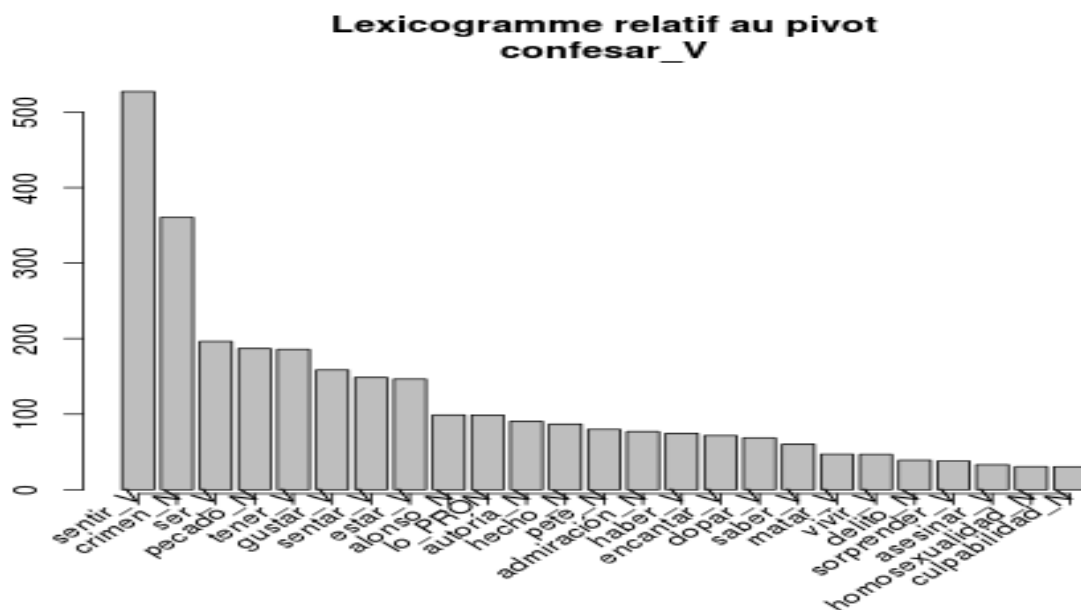
55. « La policía se confiesa impotente ante las redes de la droga » (La transición no fue modélica, El País,2000) (« La police s'avoue impuissante devant les réseaux de la drogue ») [Notre traduction].

56. « En cambio, el escritor húngaro György Dalos confesaba que los disidentes de su país sólo podían realizar seis copias a la vez » (El País, 2000) (« En revanche, l'écrivain hongrois György dalos avouait que les dissidents de son pays ne pouvaient faire que six copies à la fois ») [Notre traduction].

Après avoir exploré les collocatifs préférentiels sujet de « avouer », nous continuerons l'étude du combinatoire lexical de « confesar » à travers l'étude de ses objets dans le corpus journalistique espagnol étudié

III. 1. 2.2. Confesar+objet

La requête des accompagnateurs préférentiels objet du verbe « confesar » dans le corpus Emolex nous donne les résultats suivants :



Le lexicogramme ci-dessus est révélateur de la diversité des objets de « confesar » avec une nette préférence pour « sentir » occupant le premier rang (avec un log.likelihood de 572,1452) parmi les collocatifs préférentiels objets. La diversité des objets figurants ci-contre reprennent les éléments de définition de « confesar » dont les objets, rappelons-le, sont de diverses natures « actos, ideas o sentimientos ». Voici un exemple tiré du corpus espagnol Emolex :

57. « Cuando el presidente de la Generalitat me hizo la oferta de la celebración de l torneo inmediatamente le dije que sí, y tengo que **confesar** que me **sentí** muy feliz » (El Pais, 30/01/2008) (« Quand le président de la Generalitat m’a proposé de célébrer le tournoi, j’ai immédiatement dit oui, et je dois avouer que je me sentais très heureux ») [Notre traduction].

Le premier objet préférentiel de « avouer » est « être ». Ser est présent aussi dans les collocatifs préférentiels objet du verbe « confessar » mais devancé par « sentir » et « crimen ». Nous retenons la meme justification quant à cette attirance entre « confesar » et « ser » (être) dans les journaux espagnols étudiés ou le verbe « ser » est utilisé dans les aveux se rapportant à quelque chose de statique.

« Pecado » (péché) est présent parmi les accompagnateurs préférentiels du verbe « confesar » mais absent parmi les collocatifs préférentiels du verbe « avouer »

En partant du graphique ci-dessus, nous pouvons répertorier les objets de la confession selon les

valeurs sémantiques de leurs contenus. En effet, on peut confesser des émotions qui relèvent de la « culpabilidad, admiracion, sorprender, encantar ... ». Le collocatif nominal « encantar » (enchantement, ravissement) objet de « confesar » semble être spécifique du corpus espagnol. Le verbe confesar a tendance à exprimer l'état de reconnaissance et de remerciement, de ravissement à l'égard des autres. Cela le diffère de son équivalent français « avouer » dont les objets réfèrent souvent à un contenu plutôt gênant, blâmable et négatif, en effet, nous n'avons relevé que deux occurrences de la collocation avouer+ être enchanté dans notre corpus journalistique français :

58. « La présidente, Marie-Madeleine Flambard, **avoue** avec un large sourire que « **tous les participants ont été enchantés** : on a vu des choses hors des sentiers battus, et on est resté plusieurs jours dans certains endroits pour avoir le temps de regarder, d'admirer, de peindre... » (Ouest-France,04/09/2007).

Les accompagnateurs objet préférentiels de « confesar » sont, aussi, des termes qui relèvent **des infractions** tels que crimen (crime), delito (délit), asesinar (assasiner), dopar (doper) sont attirés par le verbe « confesar »

Le collocatif objet de « confesar » peut être de **l'ordre d'une préférence sexuelle** ou **penchant** tel que homosexualidad (homosexualité). Cet objet, associé minoritairement et dans 3 cas uniquement dans le corpus journalistique français, figure parmi les collocatifs préférentiels objet du verbe « confesar » dans le corpus journalistique espagnol. On peut trouver la justification de l'affinité entre « homosexualidad » et « confesar » dans le rapport de Pew Research centre American qui « publiait une étude selon laquelle l'Espagne était devenue le pays le plus tolérant et acceptant l'homosexualité. Seulement 6% des Espagnols la considéraient comme "moralement inacceptable", alors que 55% la considéraient comme "acceptable" et 38% jugeaient qu'il s'agissait "d'un problème qui n'avait rien à voir avec la morale". »⁴³

Après avoir exploré les collocatifs nominaux et adjectivaux des lexies « confesar » et « confesión », nous étudierons, dans ce qui suit, les collocatifs verbaux préférentiels de « confesar » afin de mieux cerner le sémantisme de ce mot.

III.1.3. Les collocatifs verbaux de « confesión »

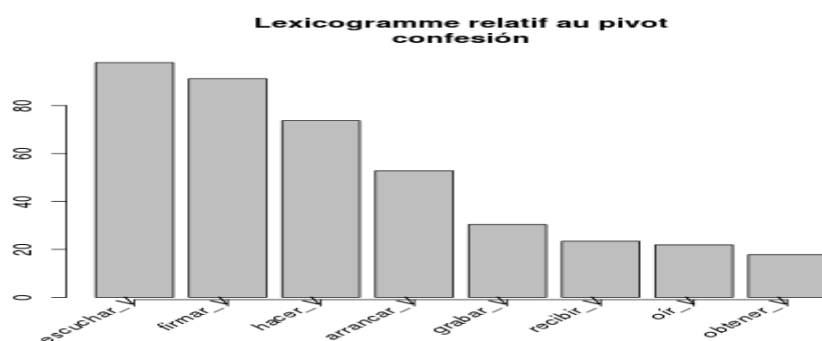
L'étude des collocatifs verbaux de « confesar » se décline en l'étude des accompagnateurs verbaux spécifiques de la lexie « confesión » ainsi que l'étude des verbes modaux avec lesquels s'associe

⁴³ <https://lepetitjournal.com/barcelone/actualites/lespagne-parmi-les-pays-les-plus-respectueux-du-mariage-homosexuel-247731>

préférentiellement « confesar ».

III.1.3.1. Verbe+ confesión (COD)

La requête des collocatifs verbaux pouvant avoir « confesión » comme objet dans le corpus espagnol d'Emolex nous a donné le tableau suivant :



Les valeurs sémantiques véhiculées par les associations spécifiques avec leurs collocatifs verbaux préférentiels se rapportent, d'une part, à la verbalisation de « confesión », d'autre part à la causation de « confesión ».

a) La verbalisation : Le collocatif « escuchar » (écouter) occupant le premier rang sur l'axe des collocatif avec une valeur de log.likelihood de 97,9420, ainsi que le verbe « oír » (ouïr), réfère à l'aspect langagier de la « confesión » qui comme son équivalent français, se doit d'être verbalisée. Cet aspect est confirmé par la présence du collocatif « grabar » (enregistrer). Nous avons relevé du corpus espagnol l'exemple suivant de la collocation « escuchar+ confesión » :

59. «Once años más tarde, el público estadounidense pudo ver y **escuchar su confesión completa**» (El País, 2000) («Onze ans plus tard, le public américain a pu voir et entendre sa confession complète») [Notre traduction].

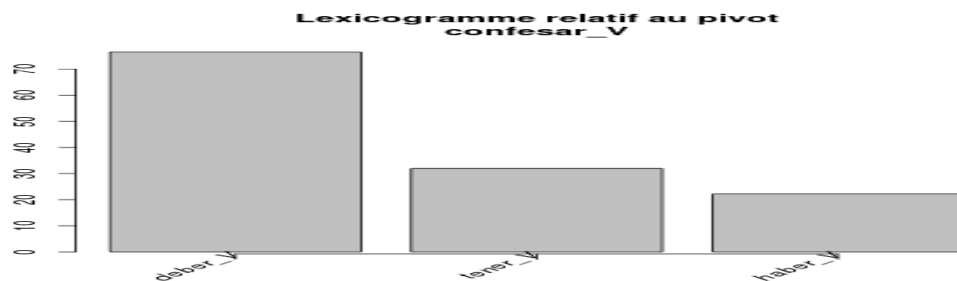
b) La causation : la lexie « confesión » se combine exclusivement avec les verbes de causation « arrancar » (arracher) et « obtener » (obtenir) qui font écho aux collocatifs « arracher » « extorquer » « obtenir » de « aveu ». Nous pouvons conclure que les deux mots français et espagnol sont sous-tendus par la même logique de causativité alors que la causation n'est pas spécifiée dans la définition de « avouer ». Ce trait est explicité dans le premier sens de « confesar » dans le RAE

«dicho de una persona **obligada por la fuerza** de la razón o por otro motivo».

Après avoir exploité les deux valeurs essentielles qui se dégagent de l'association de « confesar » avec leurs collocatifs verbaux, nous nous pencherons sur l'étude des verbes modaux qui apparaissent dans les combinaisons spécifiques de « confesar » pour dégager les valeurs spécifiques qui en découlent.

III. 1.3.2. Verbe modal + « confesar »

La requête des collocatifs verbes modaux préférentiels de la lexie espagnol « confesar » nous a livré le tableau suivant :



D'après ce lexicogramme, nous remarquons que, comme son équivalent français, le verbe « confesar » attire dans son sillage syntagmatique des verbes modaux « deber » « tener » « haber », qui actualisent les traits saillants inhérents à « confesar ». Dans le RAE, « confesar » obéit à deux logiques de profération : volontairement « expresar voluntariamente » (exprimer volontairement) ou « declarar obligado por la fuerza » (déclarer sous la force). La confession dans la langue espagnole émane de la personne avouante soit de manière volontaire, spontanée de par la qualité de la personne, soit par obligation. D'où les collocatifs verbaux : deber, haber et tener. Les exemples suivants sont tirés du corpus espagnol illustrent les deux modes de profération :

60. « Ahora **tenía** que **confesar** les acamarógrafos, detectives, iluminadores y maquilladoras que el Cartero no existía, que era apenas un personaje arrancado de mi alma y puesto en la vía pública por las vías de mi imaginación » (Antonio Skarmeta, No paso nada, Editorial Sudamericana, 1980) (« Je devais maintenant avouer à des cameramen, détectives, éclaireurs et maquilleurs que le facteur n'existait pas, qu'il était juste un personnage arraché de mon âme et mis sur la

voie publique par les voies de mon imagination ») [Notre traduction].

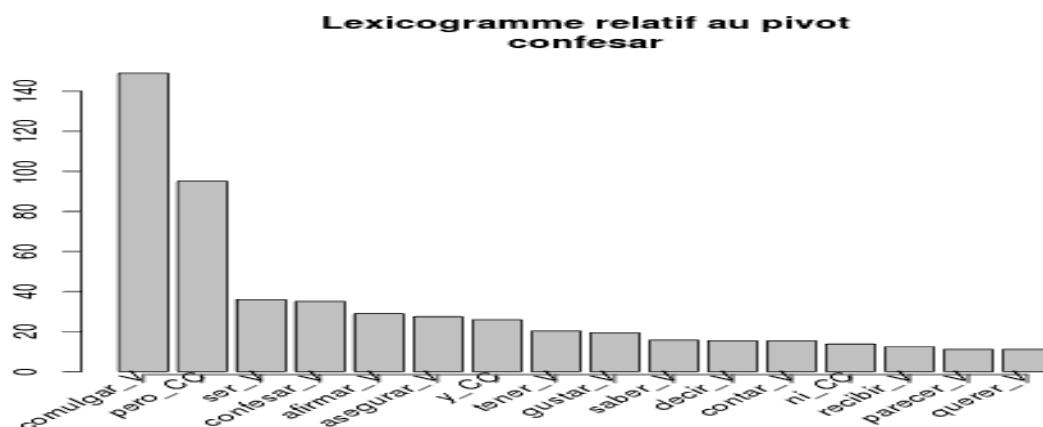
61. «Debo **confesar** te que a mí me ocurre lo mismo. Sólo me queda la mente para huir de estas paredes» (Jose Carlos Somoza La caverna de las ideas, Grupo Santularia de Ediciones 2000) («Je dois t'avouer que je ressens la même chose. Il ne me reste que l'esprit pour fuir ces murs ») [Notre traduction].
62. «Se obligaba a denunciar aquello que consideraba inconfesable, porque justo lo inconfesable era lo que **había** que **confesar** primero» (Jose Carlos Somoza, La caja de marfil Random House Mondadori, 2004). (« Il s'obligeait à dénoncer ce qu'il considérait comme inavouable, car c'était justement l'inavouable qui devait être confessé en premier ») [Notre traduction].

Comme nous l'avons dit précédemment, le lexicogramme ne garde que les collocatifs préférentiels. Une recherche des concordances nous donne plus de verbes modaux qui peuvent s'associer au verbe « confesar » comme : necesitar, poder, querer, gustar

Après avoir exploré les accompagnateurs préférentiels de « confesión », nous nous centrerons sur l'étude de « confesar » en dispositifs sériels qui sera l'objet de la section suivante.

III.2. « Confesar » en dispositifs sériels

Dans son entourage phrastique, « confesar » a tendance à apparaître en binôme avec des termes qui actualisent ses traits sémantiques saillants. Dans les sous-sections suivantes seront étudiées, principalement, : la logique ensembliste de « confesión » ; autrement dit, la tendance de ce mot à s'associer à des termes du même paradigme, les effets de la « confesión », les termes renvoyant à l'état de la personne qui avoue et les compléments circonstanciels de manière de « confesar ». Nous allons commencer par la présentation des binômes préférentiels de « confesar » dont la requête dans nos données journalistiques espagnoles Emolex a fourni le lexicogramme suivant :



III.2.1. Items coordonnés du même paradigme

D'après ce diagramme, nous pouvons constater, en nous basant sur la logique « ensembliste », que le mot « confesar », comme son équivalent français, tend à s'associer, sur l'axe syntagmatique, avec des mots de son paradigme sémantique : comulgar (communier), afirmar (affirmer), , decir (dire), contar (raconter) ...

Le verbe « comulgar » occupe le premier rang parmi les collocatifs préférentiels avec lesquels « confesar » apparaît en coordination dans la phrase.

De même, la requête des items préférentiels coordonnés à la lexie « confesión » nous a livré un lexicogramme sur l'axe des collocatifs où, seul, figure le mot « comunión » avec une valeur de log.Likelihood de 68,90. Voici un exemple où « confesión » est utilisé en binôme avec « comunión »

63. « la dicha oveja negra había confesado y comulgado, no se encontraría mejor ocasión que aquella para enviarlo al otro mundo purificado de todas sus culpas, ante lo cual la sor, dialécticamente desarmada, inclinó la cabeza y se marchó » (El País, 2000) (« cette brebis galeuse avait confessé et communié, elle ne se trouverait pas meilleure chance que celle-ci pour l'envoyer dans un autre monde purifié de toutes ses fautes, devant lequel la sœur, dialectiquement désarmée, incline la tête et s'en alla ») [Notre traduction]

Le verbe « cumulgar », à connotation religieuse est présent dans le sillage de « confesar », dans le corpus espagnol, et rappelle son étymologie. En revanche, nous n'avons relevé aucune occurrence du verbe « communier » parmi les mots coordonnés préférentiellement à « avouer » dans le corpus français.

Les autres items coordonnés exclusivement à « confesar » sont afirmar (affirmer), contar (raconter), decir (dire) confirment l'aspect langagier de cet acte. L'exemple suivant tiré du corpus espagnol témoigne de l'emploi de « confesar » avec le verbe « decir » (dire) :

64. «En su declaración de ayer ante el juez **confesó** el homicidio y **dijo** que no estaba arrepentido por lo que había hecho.» (El País, 17/01/2008) (« Dans sa déclaration d'hier devant le juge, il a avoué l'homicide et déclaré qu'il n'était pas désolé de ce qu'il avait fait. ») [Notre traduction].

III. 2.2. Confesar+ ses effets

Dans notre corpus journalistique espagnol, nous avons relevé trois collocatifs qui apparaissent en binôme avec « confesión » et qui relèvent de l'effet de l'aveu : « perdón » (pardon) et « indulgencia » (indulgence) chacune dans une seule occurrence et « penitencia » (pénitence) dans deux occurrences. Ce second terme qui est défini dans le Dictionnaire Larousse en ligne par « Regret d'avoir offensé Dieu, avec la volonté de ne plus recommencer » rappelle l'origine religieuse de « confesar ». Les résultats apparaissent dans le tableau de concordances ci-contre :

Lemme	Fréquence
confesión penitencia	2
confesión indulgencia	1
confesión perdón	1

Voici un exemple illustratif de l'emploi en série de « confesión » et « penitencia » :

65. «¿Qué confesado podía, como él ahora, ver y (si lo deseaba) palpar las inmundicias pestilentes que el arrepentimiento, **la confesión, la penitencia y la misericordia** de Dios retiraban del alma?» (» (El País, 12/03/2008) (« Quelle confession pouvait-il, comme il le fait maintenant, voir et (s'il le désirait) toucher les souillures pestilentes que la repentance, la confession, la pénitence et la miséricorde de Dieu tiraient de l'âme ? ») [Notre traduction].

III.2.3. Confesión + termes renvoyant à l'état de l'avouant

Comme son équivalent français « aveu », le mot espagnol « confesión » apparaît en binôme avec

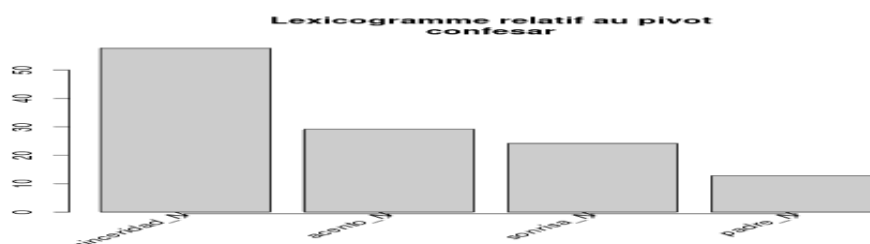
des termes renvoyant à l'état émotionnel de l'avouant comme « el arrepentimiento » (le remords) qui apparaît en coordination avec « confesión » dans l'exemple suivant :

66. «Sería juzgado por sabotaje o estragos, pero teniendo en cuenta la **confesión** y el **arrepentimiento**, significa que le caerían cuatro o cinco años de cárcel, lo cual se me antoja mucho más lógico que la horca, ya que, en efecto, no ha causado víctimas más que entre los peces de la laguna.» (Alberto vazquez-Figueroa,2002) (« Il serait jugé pour sabotage ou destruction, mais compte tenu des aveux et du repentir, cela signifie qu'il serait condamné à quatre ou cinq ans de prison, ce qui me semble beaucoup plus logique que la pendaison, car en effet, il n'a fait de victimes que parmi les poissons de la lagune. ») [Notre traduction].

Comme son équivalent français, « confesión » suscite des émotions de polarité négative qui relève du remord, du regret, de la honte...

III.2.4. Confesar +complément circonstanciel de manière

Les compléments circonstanciels coordonnés à « confesar » introduits par la préposition « con », renvoyant à l'état de l'avouant, renferment les termes qui figurent dans le diagramme suivant :



D'après ce lexicogramme, la « sinceridad » (sincérité) occupe le premier rang parmi les collocatifs préférentiels de « confesar ». Cette affinité entre « confesar » et « sinceridad » est préactivée et prévue par le sémantisme du verbe pivot « confesar ». Dans sa définition on lit « actos, ideas osentimientos verdaderos ».

Afin d'illustrer ces résultats, nous avons relevé les phrases suivantes tirées de notre corpus journalistique espagnol Emolex :

67. «Una enfermedad venérea, que viene de Venus, una diosa que no sé quién fue **confesó** el niño, con **sinceridad** desarmante.» (Mario Vargas Llosa,1997 (« Une maladie vénérienne, qui vient de Vénus, une déesse dont je ne sais pas qui était, avoua l'enfant avec une sincérité désarmante. ») [Notre traduction].

68. «Al principio le contaba cómo estaba fuera la situación política, luego nos fuimos mandando mensajes de amor **confiesa** con una **sonrisa**.» (El País, 15/06/2008) « Au début je lui racontais comment était la situation politique puis nous nous sommes envoyés des messages d'amour, avoue-t-il avec un sourire. ») [Notre traduction].

Les gérondifs coordonnés à « confesar » traduisent le ton ou la manière dont les avouants divulguent leurs aveux. Les exemples ci-contre en témoignent :

69. « De malas maneras; con lisuras, **amenazando**, confiesa Rita» (Mario Vergas, 1969) (« De manière atroce, avec finesse, menaçante, avoue Rita ») [Notre traduction].

Les compléments circonstanciels qui se trouvent dans le sillage immédiat de confesar sont préactivés par son sémantisme dans ce sens où il s'agit d'une activité embarrassante et gênante d'où le complément circonstanciel de genre « bajando los ojos » (en baissant les yeux). Par contre, la présence de « sonrisa » (sourire) parmi les compléments circonstanciels préférentiels coordonnés à « confesar » nous semble contradictoire par rapport à la nature embarrassante de l'aveu, mais un sourire dans un tel contexte pourrait exprimer l'embarras.

La combinatoire de « confesión » actualise les différents traits de son sémantisme dans les dictionnaires. De ses collocatifs nominaux, nous avons pu explorer les profils des personnes qui avouent ainsi que les objets de l'aveu. Des combinaisons verbales spécifiques de « confesión » se dégagent des valeurs sémantiques identiques à son équivalent français « aveu ». Ces valeurs se rapportent à la verbalisation et à la causation. Les binômes de « confesión » et « confesar » nous ont renseigné sur la logique ensembliste de la lexie espagnole ainsi que sur les effets recherchés par cet acte ainsi que l'état émotionnel de la personne qui profère les « confesiones » (confessions).

A partir des résultats et exemples analysés ci-dessus, nous pouvons relever des ressemblances et des divergences combinatoires entre les mots « confesar/ confesión » et leurs équivalents « avouer/aveu ». Les mots synonymes dans les deux langues attirent, souvent, les mêmes collocatifs et chacun d'eux empiète, donc, sur le territoire collocatif de son équivalent. Toutefois, nous voudrions souligner que, malgré leur équivalence sémantique, les deux mots renvoyant à une même réalité n'attirent pas toujours les mêmes collocatifs. Cette différence trouve ses origines dans la nature de la communauté espagnole ainsi que de l'emploi que se fait cette communauté de « confesar » et « confesión ». Cela confirme l'hypothèse de Blumenthal (2006) selon laquelle les mots appartenant au même paradigme syntagmatique peuvent présenter des divergences au niveau de leurs combinaisons préférentielles. Ces différences s'expliquent par des divergences au niveau

de la conceptualisation des mots dans les deux langues. En d'autres termes, la même chose est vue dans des perspectives différentes ou sous des schémas sémantico-cognitifs différents (Blumenthal, 2006).

Les composants du profil lexical des deux lexies « aveu » et « confesión » traduisent la condensation sémantique ou la densité informationnelle des deux lexies. Leurs combinatoires phrastiques nous permettent de cerner les sémantismes de « aveu » et de « confesión » et d'affiner leurs profils. En fait, l'image d'un obstacle qu'il faut vaincre est toujours présente dans l'aveu. Quelque chose doit venir au jour qui est enfoui et ne se laisse pas, aisément, naturellement, spontanément, sortir de l'ombre. Un obstacle doit être levé pour ce qui était, se trouve dit et connu. La conscience de cette entrave dont il faut se défaire dans l'aveu est nette : elle paraît parfois dans les définitions du lexicographe et le plus souvent dans les citations dont il peut user. Elle y est explicitement manifestée, et l'on est en droit de supposer que, sans son existence, il y aurait une simple déclaration, un dire sans plus. Il faut au moins une pression pour libérer la parole. C'est sous la contrainte, de quelque espèce qu'elle soit, que l'obstacle cède. (Jean Claude Chevalier, 2005).

Cette première section de notre recherche a été consacrée à l'étude des combinaisons spécifiques de « aveu » dans le corpus journalistique français et de celles de « confesión » dans le corpus journalistique espagnol nous a permis de retenir les traits saillants suivants de l'aveu⁴⁴ que nous énumérons ci-contre : :

a) Le verbe « avouer » est flanqué de termes ou de tours qui expriment la nécessité, l'obligation comme les verbes : falloir, devoir, obliger...

b) L'aveu présuppose l'effort et la résistance qui est à abattre « chose qu'on a quelque chose honte ou quelque réticence à confier » (Robert, 3°) ; « convenir d'un fait qu'on voulait cacher » (Littré, 2°).

c) L'aveu présuppose un obstacle : ce qui justifie l'emploi du verbe « oser » comme collocatif verbal préférentiel de « avouer ». Ce collocatif verbal récurrent présuppose l'idée de risque et de l'obstacle à abattre qu'il soit externe ou interne, et après un long temps d'assaut, peut s'effacer et de là s'explique l'attraction entre la lexie « aveu » et les adverbes « finalement » « enfin » et les verbes « finir ».

⁴⁴ Ces résultats s'appliquent aussi sur la lexie espagnole « confesión » mais qui sont valables uniquement dans notre corpus journalistique.

e) L'aveu présuppose l'idée de la présence d'un adversaire à renverser, à vaincre : d'où les verbes de causation qui traduisent, comme nous l'avons dit précédemment, la causation mais aussi l'idée de la résistance.

Les verbes de l'aveu ne sont pas de simples verbes de parole dans le sens où ils ne se contentent pas de déclarer le mouvement par lequel on fait passer une information de l'état non-linguistique à l'état linguistique dans lequel l'auteur de ce mouvement n'est pas affecté. Cela n'est pas le cas pour les verbes de l'« aveu ». Selon Jean Claude Chevalier (2005) :

« Une force, une raison un intérêt ou une crainte retient l'information en celui qui devrait la livrer, le compresse et le modifie. Elle ne fait qu'un avec lui, ne peut s'en séparer, parce qu'empêchée, et finit par lui peser. Que l'obstacle soit surmonté, et c'est une nouvelle situation qui s'offre : le contenu de l'aveu est exprimé, ce qui au propre revient à dire qu'il est extériorisé, qu'il est expulsé, qu'il est poussé hors de son auteur qui se sent soulagé, extrait du contenu de son aveu et en est délivré après avoir vaincu l'obstacle qui a retenu l'information qui devrait être livrée » (Jean Claude Chevalier, 2005 : 19).

f) Le nouvel état de soulagement qui surgit à la suite de l'aveu est souvent explicité par des compléments circonstanciels exprimant la joie, le soulagement, l'allègement...

La confession /déclaration peut surgir « spontanément », on peut se reporter à cet égard au « déclarer spontanément » de Robert (3°). L'auteur de la confession peut trouver en soi-même la force de vaincre l'obstacle P, sans intervention d'une puissance extérieure mais une confession qui pourrait émaner d'un besoin intérieur. (Se confesse/ s'avoue/ se confie...).

Nous avons choisi le passage suivant qui reproduit les différents moments d'un aveu : à savoir résistance, réticence, courage, aveu et soulagement :

« On ne peut lui en vouloir de cet aveu public qui a eu autant de **peine à triompher** de ses propres **réticences** que de celles de son invité, ni **du courage** qu'il lui a fallu pour l'imposer à certains, ni de **la joie** qu'elle affiche sans s'inquiéter des circonstances. » (Hervé Bazin, Un feu dévore un autre feu, 1978).

A partir des résultats précédents, au niveau phrastique de notre travail, nous avons montré que le choix des accompagnateurs préférentiels de « aveu » ou les affinités qui se créent entre cette lexie et les éléments constituant sa combinatoire « phrastique » ne sont pas totalement libres. Ce choix

est préactivé par des éléments d'ordre linguistique : le sémantisme des mots. Néanmoins, des préférences et des idiosyncrasies sous-tendent l'absence de certains « accompagnateurs » et expliquent l'apparition ou le nombre d'autres « accompagnateurs ». I. Novakova et J. Sorba affirment, à ce propos, que « plus on s'éloigne de l'occurrence du mot clé, plus la liberté de choix des mots et des constructions est grande, la combinatoire lexicale étant moins contrainte que la combinatoire syntaxique » (2014 : 161). Or, d'après Blumenthal (2002) certains mots sont plus probables que d'autres.

La méthode sémasiologique à laquelle nous avons recouru, nous a permis de partir de l'expression vers le contenu. Cela nous a amenée à expliciter les différentes valeurs sémantiques véhiculées par les associations lexicales spécifiques d'« aveu » et d'« avouer ». Les collocatifs préférentiels de ce mot ont été classés en fonction des dimensions sémantiques les mieux représentées statistiquement dans notre corpus. Cette analyse montre que l'étude sur corpus révèle des relations étroites entre le sémantisme des mots et ceux de leurs accompagnateurs préférentiels (Blumenthal, 2007).

L'exploration des synonymes de « aveu », nous a permis de corroborer l'hypothèse de Blumenthal que « les différences combinatoires entre des mots appartenant au même paradigme sémantique, synonymes ou antonymes, reflètent les visions des choses auxquelles ces mots réfèrent » (Blumenthal, 2006 : 25).

De surcroît, les « mots qui passent pour des synonymes se distinguent souvent par le fait qu'ils ne sélectionnent pas les mêmes collocatifs ; leurs comportements combinatoires peuvent diverger dans des proportions importantes » (Ibid.), comme nous l'avons montré en comparant les profils combinatoires des composantes du champ de l'aveu ainsi que de leurs accompagnateurs ou collocatifs préférentiels. Toutefois, des synonymes peuvent avoir des collocatifs en commun comme le cas du champ de l'aveu étant donné qu'« un mot empiète souvent partiellement sur le domaine collocatif et la signification de son synonyme, ne serait-ce qu'en raison de sa polysémie » (Ibid.).

L'exploration de la synonymie de la lexie « aveu », nous a permis de conclure que ses collocatifs servent à spécifier à quelle classe de sens possibles appartient le sens à transmettre.

Le choix des collocatifs est, donc, déclenché, en plus du sémantisme des pivots, par des mécanismes psycho-physiologiques et des facteurs extralinguistiques. Les stéréotypes véhiculés par la langue influencent notre façon de concevoir notre façon de vivre et de concevoir l'aveu. Ils attirent notre attention sur certains aspects de l'aveu tout en masquant d'autres ; ils suggèrent des modèles appropriés à l'aveu qui, selon les traditions linguistiques, doit être : « propre »,

« complet », « sincère » et s'utiliser spécifiquement avec les verbes de causation « arracher » et « extorquer ». Sur un plan affectif, il est majoritairement lié à des affects de « honte » quand il s'agit essentiellement de confession et aux émotions de « remord, regret, culpabilité » dans le cas du repentir. Les facteurs socio-culturels peuvent aussi déterminer l'interprétation de certains comportements gestuels ou autres comme *aveu*. Il s'ensuit, que des facteurs linguistiques et extralinguistiques s'entremêlent contribuant ainsi à la constitution des paradigmes de « collocatifs préférentiels ». D'après Blumenthal (2006), la combinatoire d'un mot résulte d'un schéma sémantico-cognitif. Ce terme désigne des modèles d'un type dont quelques cognitivistes américains (comme Lakoff et Talmy) ont donné l'exemple à partir des années 1980, mais dont les principes remontent parfois à des idées bien plus anciennes, en particulier au gestaltisme, théorie avant-coureur de certaines tendances de la linguistique actuelle. Toujours d'après Blumenthal (2006 :), ces schémas sémantico-cognitifs assurent les fonctions suivantes :

« Ils représentent les modèles de la catégorisation (ou classification) du monde par le langage, catégorisation qui est préalable à l'acte de référence par les mots (...) en ce sens, le schéma sémantico-cognitif est le système des catégories dans certains domaines (ontologie, causalité, etc.)

« Ils suggèrent une vision des référents qui amène le locuteur à combiner les mots désignant ces référents d'une certaine manière, en égard à l'ordre (construit) des choses » (Blumenthal, 2006 :20-21).

Il s'ensuit que ces schémas sémantico-cognitifs désignent les structures conditionnant le comportement combinatoire du mot. Les schémas se trouvent en interaction pour de nombreux mots de base et plus particulièrement pour les synonymes.

Par ailleurs, nous montrerons plus tard, qu'au niveau discursif, le choix des collocations par le locuteur pourrait obéir à une logique personnelle et à une visée discursive. Ces choix d'ordre personnel contribuent à l'enrichissement des paradigmes existant dans la langue en tant que systèmes (Pilecka, 2014).

Après avoir exploré le profil lexical de « *aveu* » et le lien entre le sémantisme de cette lexie et son sillage syntagmatique, nous allons continuer à explorer les autres composantes de son profil phrastique pour étudier, d'une part, son profil syntaxique et d'autre part son profil énonciatif. Ces paramètres nous permettront d'atteindre, par la suite, le niveau textuel dans le but de confirmer notre hypothèse de départ portant sur le lien entre le sémantisme des lexies et leurs schématisations

pragmatiques et textuelles (Blumenthal 2002). Nous allons commencer par l'étude du profil syntaxique d'« avouer » et d'« aveu » à travers leurs configurations actancielles spécifiques et les choix argumentatifs qui motivent de telles configurations.

IV. Profil syntaxique d'« aveu » et configurations actancielles spécifiques

Dans cette section, nous partons de l'hypothèse que le choix d'exprimer ou non des actants syntaxiques et sémantiques est sous-tendu par des visées argumentatives du locuteur. Le choix des actants influence ainsi la manière d'organiser l'information, au sens de la phrase.

En partant de cette hypothèse, notre objectif est double : d'une part, étudier l'impact de la densité informationnelle et la complexité sémantique de la lexie « aveu » sur son profil syntaxique, et d'autre part, faire ressortir le lien entre la réalisation ou la non-réalisation des différents actants de cette lexie et les visées argumentatives d'un locuteur. Notre perspective est essentiellement fonctionnelle. Elle insiste sur l'importance du co(n)texte et prône l'intégration différents domaines de l'analyse linguistique : syntaxique, sémantique, pragmatique et textuel (Halliday et Hasan, 1976).

IV.1. Le profil syntaxique d'« aveu »

L'exploration du profil syntaxique se décline en deux niveaux d'analyse : la valence syntaxique du verbe « avouer » qui sera exploitée pour aborder le deuxième niveau d'analyse à savoir sa valence sémantique.

IV.1.1. Avouer : un verbe polysémique /polyvalent

La polysémie, comme nous l'avons dit précédemment, est un phénomène prépondérant qui affecte presque tous les mots. Mais la polysémie devient source considérable de difficultés quand on entame la description des verbes. La difficulté tient, essentiellement, « au fait que les emplois d'un verbe donné sont régis par des facteurs profondément hétérogènes, qui sont d'ordre sémantique, syntaxique et lexical » (Aude Grezka 2009 :13). En effet, par son rôle prédicatif, le verbe est considéré comme un élément central sur lequel s'appuie le processus interprétatif d'où l'importance de la question de la polysémie verbale. Nous nous concentrerons, dans ce qui suit, sur l'étude de la polysémie du verbe avouer.

Le verbe « avouer », en contexte, est susceptible de prendre des valeurs diverses. Sa polysémie résulte de la diversité de sa valence⁴⁵ : Construction absolue, construction directe et construction

⁴⁵Cf tesnière 1959, Heger, 1971, Helgig, 1971

pronominale), ainsi que du sémantisme de la proposition dont il fait partie. Nous parlons dans ce cas de polysémie interne⁴⁶. De même, la polysémie peut affecter les actants : (relation et nature, humain /non humain, intérieur au sujet/ extérieure au sujet) constituant son environnement phrastique.

En vue de mettre en exergue la polysémie du verbe « avouer » nous avons opté pour le choix le plus simple mais qui nous était d'une grande utilité. Nous sommes partie de sa définition dans Le Trésor de la langue française informatisée. Ce dictionnaire ne se contente pas d'énumérer les différents sens du verbe « avouer » mais il donne pour chaque sens décrit des informations concernant les arguments du verbe, soit pour le sujet, soit pour le complément, soit pour les deux. Ce dictionnaire n'illustre pas uniquement les définitions par quelques exemples, mais, il fournit une liste des unités linguistiques qui pourront remplir la fonction sujet, la fonction complément en effectuant même des classements sémantiques (personne, objet, objet extérieur au sujet ou non ...). Le TLFi sous-catégorise les arguments du verbe « avouer » à l'aide des traits syntactico-sémantiques et à l'aide de classes sémantiques qui permettent de rendre compte des emplois et donc des sens différents du verbe « avouer ». De la définition d'« aveu » dans le TLFi nous avons tiré les distributions que nous avons classées dans le tableau suivant :

⁴⁶ Cf R. Martin 1983, pp74-79

Distribution	Nature du complément ou du sujet	Sens
Avouer quelque chose	L'objet est extérieur au sujet	<ul style="list-style-type: none"> • Révéler quelque chose d'inconnu, de secret, le faire connaître, l'expliquer • Reconnaître être l'auteur de quelque chose. <i>Avouer un écrit, un, un ouvrage</i> • Autoriser quelque chose, le confirmer, le ratifier
	L'objet désigne un acte, une action blâmable ou non, accomplis par le sujet	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître quelque chose ; reconnaître, déclarer qu'on est l'auteur de quelque chose.
	L'objet est un substantif Abstrait interne au sujet, une composante de sa personnalité	<ul style="list-style-type: none"> • Admettre ce que l'on est, admettre ses imperfections et parfois, les révéler ; révéler un sentiment que l'on éprouve
	L'objet est un substantif abstrait mais pas interne au sujet	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître à quelque chose certaines qualités
	L'objet est abstrait et désigne un point de doctrine, de morale	<ul style="list-style-type: none"> • Donner son adhésion à quelque chose
Emploi réciproque	Pronom passif ; Le sujet désigne une chose	<ul style="list-style-type: none"> • Être avoué, admis, reconnu par quelqu'un, être révélé par quelqu'un : quelque chose s'avoue (<i>S'avouer + adj., s'avouer + subst., s'avouer que.</i>)
	Pronom réfléchi	<ul style="list-style-type: none"> • Avouer quelque chose à soi-même, admettre quelque chose • <i>S'avouer + adj., s'avouer + subst. S'avouer qqc.</i>
		<ul style="list-style-type: none"> • Se reconnaître tel vis à vis des autres, s'accuser de quelque chose : <i>S'avouer + adj., s'avouer + subst. S'avouer qqc.</i>
Emploi Absolu		<ul style="list-style-type: none"> • Faire des aveux

Ainsi nous pouvons confirmer que le sens ou le sémantisme du verbe « avouer » varie en fonction de la nature de l'argument prédicatif ou du complément (animé) ou (non animé) et selon l'emploi transitif ou intransitif du verbe. De même, pour obtenir une description qui rend compte du fonctionnement de la langue, il faut, pour un verbe prédicatif comme « avouer », énoncer les différents types de noms qui peuvent être arguments. Autrement dit, c'est à partir des classes d'objets que l'on pourra étudier la polysémie du verbe « avouer » et lever les ambiguïtés dues à cette polysémie. L'analyse des différentes distributions du verbe « avouer » ou sa valence, nous permettra d'atteindre le niveau d'analyse de ses valences sémantiques à un niveau plus profond d'analyse. Nous nous pencherons sur l'étude de la valence syntactico-sémantique du verbe tout en la reliant aux visées argumentatives du locuteur qui choisit de mobiliser telle ou telle valence.

Nous introduisons dans la sous-section suivante la notion d'actant sémantique.

IV.1.2. Lexie et actant sémantique

Le concept d'actant sémantique est fondamental pour l'élaboration du profil syntaxique d'une lexie. Ce concept est défini par les concepts de prédicats sémantiques et d'arguments de prédicat sémantique (cf. Lepage 1991, Lyons 1977). Les prédicats sémantiques désignent des actions, des événements, des processus, des états, des propriétés, des relations, etc., en un mot, des faits qui impliquent nécessairement des participants ou actants sémantiques (désormais Asém) que Mel'uck & al (1995) définissent ainsi : « Nous appelons, actant sémantique (=Asém) de la lexie L une expression qui correspond à un argument de prédicat ($L(A_1, A_2, \dots, A_n)$) ; cette expression est soit un sens, soit une variable dans la définition de L » (Mel'uck & al, 1995:76).

Pour expliciter le sens d'« actant sémantique », ces mêmes auteurs ont eu recours à des exemples parmi lesquels nous avons emprunté les suivants : la lexie « donner » dans « Jean donne une fleur à Marie » a trois Asém : X : celui qui donne, Y celui qui reçoit, et Z- ce qui passe de X à Y. »

Époux, quant à lui n'a que deux Asém : X-celui qui est l'époux, et Y-celui dont X est l'époux, Grand a un seul Asém : X-celui qui est grand. » (Mel'uck & al, 1995 : 77).

A partir des remarques et exemples, les auteurs ont pu déduire que la plupart des lexies d'une langue donnée possèdent des Asém. Ce ne sont pas uniquement des verbes pour lesquels on a tendance à confondre les Asém avec les compléments de tout genre. Selon ces mêmes auteurs, les Asém apparaissent nécessairement dans tous les verbes, tous les adjectifs et adverbes, toutes les propositions et conjonctions, et dans la majorité des substantifs.

Le nombre d'Asém varie, en fonction des langues, de un à six. Nous pouvons citer à titre d'exemple le verbe « exiler » à quatre Asém : (X exile Y de L1 à L2 pour Z pendant la période T).

La classe des Asém ainsi que la présence ou l'absence d'un Asém au profit d'un autre peut orienter le sémantisme d'une lexie vers l'une ou l'autre de ses acceptations. Prenons le verbe « vendre » à 5 Asém (X vend Y à Z pour la somme W pendant la période T), dans le cas de la suppression de l'Asém T (= la période de la location), le résultat n'est plus louer : c'est « vendre »).

Pour les études menées au sein du laboratoire LIDILEM, à l'instar des verbes, les aptitudes combinatoires de certains noms se décrivent au moyen de schémas valenciels⁴⁷ (Riegel et al. 1994 : 124) : « les noms prédicatifs ont le même schéma d'arguments que les verbes dont ils sont morphologiquement dérivés ». Novakova et al. (2014), expliquent que l'étude du profil syntaxique d'une lexie se décline en l'étude des actants syntaxiques réalisés en surface et l'étude des actants sémantiques qui ne correspondent pas aux fonctions syntaxiques mais aux rôles qu'on peut attribuer à ces actants. Dans le cas des lexies du champ de l'affect, le rôle pourrait être expérience, objet ou cause de l'affect. Les schématisations actanciennes tissées autour des lexies constituent leur profil syntaxique. » (Novakova & al, 2014 : 163).

Rappelons que notre recherche s'inspire des études menées au sein du projet Emobase, ces études s'inscrivent dans le cadre des études fonctionnalistes, et notamment, dans celui de « the Role and Reference Grammar » de Van Valin et La Polla (1997). En partant de cette approche, nous nous proposons d'explorer, dans ce qui suit, le profil syntaxique de « aveu » / « avouer » et les configurations actanciennes tissées autour et par ces deux lexies.

IV.2. Aveu et configuration actancielle

Les lexies « aveu » et « avouer », apparaissent dans diverses configurations actanciennes. Par leurs complexités et densités sémantiques, ces lexies sont pourvues d'une capacité de générer diverses configurations actanciennes qui dépendent du choix argumentatif du locuteur. Nous examinerons, en premier lieu, les constructions minimalistes avalentes, monovalentes, binominales. Nous étudierons ensuite les constructions actanciennes à plusieurs actants sémantiques.

⁴⁷ La **valence** est un trait syntaxique concernant principalement les verbes mais aussi quelques noms et adjectifs. On nomme *valence* d'un tel terme le nombre d'actants qu'il peut recevoir ou qu'il doit recevoir pour être *saturé*, c'est-à-dire fournir un syntagme grammaticalement correct. ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Valence_\(linguistique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Valence_(linguistique)))

IV.2.1. Configuration minimaliste

Dans l'étude des configurations minimaliste, nous nous intéressons, d'une part, aux emplois avalents et, d'autre part, aux emplois monovalents.

IV.2.1.1. Emploi avalent

L'examen de nos données nous a permis de relever des emplois de « aveux » sans actants. Ces emplois sont fréquents dans les titres et les intertitres pour un effet d'accroche sur le lecteur comme dans l'exemple suivant :

70. « **Aveux : tout est fini** » (Le Figaro 2012).

Dans l'exemple précité, tributaire du genre journalistique, la lexie « aveux » au pluriel est en emploi avalent : sans compléments, sans adjectifs et sans actants dans son sillage. Dans un tel emploi, la lexie « aveux » est sémantiquement saturée, et c'est de là qu'émane son fort pouvoir structurant. Le sémantisme d'« aveu » est capable de suggérer des scénarios complets autour de cette lexie. Ce choix d'emploi « avalent » et l'effacement du reste des actants sémantiques de la lexie est justifié par la visée du locuteur qui est le centrage exclusif sur l'aveu simplement nommé, d'où l'importance de l'effet d'accroche sur le lecteur. Ce dernier cherchera à savoir le reste des composantes du scénario déclenché autour et par « aveu ».

Nous continuerons l'exploration du profil syntaxique de l'aveu en nous attaquant à la construction minimaliste monovalente dans la sous-section suivante.

IV.2.1.2. Construction monovalente

Nous nous intéresserons aux constructions monovalentes, d'une part, dans la phrase nominale, d'autre part, dans celle verbale pour pouvoir déterminer les visées argumentatives qui sous-tendent et justifient de telles schématisations actanciennes.

IV. 2.1.2.1. Construction monovalente dans la phrase nominale

L'examen des données nous a permis de relever des configurations actanciennes monovalentes dans lesquelles la lexie est insérée dans des constructions où le deuxième actant, le protagoniste sémantique de l'aveu (le sujet de l'aveu), est absent. Dans ce cas, le seul Asy exprimé correspond à la cause des aveux. Les exemples ci-contre, tirés du corpus français le soulignent :

71. « Aveux sous la pression » (Le Figaro, 05/05/2008).

72. « Des aveux soutirés sous la torture. ». (Libération, 05/03/2007)

Dans ces phrases, le protagoniste de l'aveu « l'avouant » ne se réalise pas dans l'entourage immédiat de la lexie « aveu ». Seules les causes, les facteurs qui ont causé l'aveu sont thématiques : « la pression » « la force » et « la torture ». Dans ces exemples, Les actants thématiques correspondent à des causes non-animées, cependant, qui peuvent référer à un humain : un policier qui est derrière la force, la pression, la torture. Ce choix d'effacement laisse des places sémantiques non saturées dans des phrases nominales et vise un centrage sur les conditions de l'aveu.

Dans notre corpus, nous avons relevé des configurations actanciennes monovalentes dans lesquelles la lexie génère des constructions où seul le protagoniste sémantique de l'aveu (le sujet de l'aveu) est exprimé. Les exemples ci-contre tirés du corpus français en témoignent :

73. « Les « aveux » de plusieurs victimes. » (Le Figaro, 10/07/2007)

74. « Troublants aveux télévisés de djihadistes » (Le Monde, 11/11/2008)

Comme on le constate dans ces phrases, les actants sémantiques thématiques dans l'entourage immédiat de la lexie, correspondent aux protagonistes de l'aveu « victimes » dans (166) et « djihadiste » dans (167). Ce choix d'effacement laisse des places sémantiques non saturées comme celui de l'objet de l'aveu dans ces constructions nominales. Cette ellipse vise à insister essentiellement sur le protagoniste de l'aveu. Certes l'emploi est monovalent, mais un deuxième actant sémantique : l'objet de l'aveu, est exprimé dans l'association aveux de « djihadiste » : l'aveu ne peut que porter sur des barbaries commises par ce type de groupe.

Dans la sous-section suivante, nous nous pencherons sur l'étude de « aveu » et « avouer » dans des constructions monovalentes dans des phrases verbales.

IV.2.1.2.2. Construction monovalente dans la phrase verbale

Observons les exemples suivants :

75. « Le père est interpellé (sur son lieu de travail) et placé en garde à vue. À sa première audition, il nie les faits. Le lendemain matin, deuxième audition : **il fait des aveux.** » (Ouest-France, 13/06/2007)

76. « Cette mort resterait inexpliquée longtemps, pensait-on. Un homme de Fagon, pourtant, **est passé aux aveux.** Celui qui, dès le lendemain du crime, a parlé sans retenue aux médias, admettant sa forte inimitié avec le maire, non sans forfanterie. » (Libération 10/02/2007)

Comme on le constate, le verbe « avouer » est en emploi absolu. Il est utilisé en construction monovalente avec un seul actant syntaxique qui correspond au rôle sémantique de protagoniste : celui qui avoue : « il » dans (149) et « un homme de fagon » dans (150). L'emploi est justifié, d'une part, par le sémantisme du verbe et, d'autre part, par la visée argumentative du locuteur qui cherche à mettre en relief l'acte d'avouer.

De même, la lexie « aveu » dans les constructions absolues « faire des aveux » et « passer aux aveux » est saturée sémantiquement. Dans son entourage immédiat, un seul actant syntaxique est exprimé : le sujet. Cet actant syntaxique correspond au rôle d'actant sémantique de protagoniste : « il » qui reprend « le père » et « un homme de Fagon ». Le choix d'insérer « aveu » dans des emplois absolus monovalents, correspond à une stratégie discursive du locuteur d'insistance sur l'acte d'avouer.

Nous pouvons conclure, à partir des exemples analysés ci-dessus, que la présence ou l'absence d'un actant sémantique dans l'entourage immédiat de la lexie « aveu » / « avouer » est tributaire d'un choix du locuteur pour des visées argumentatives particulières. Dans les emplois absolus monovalents, la visée communicative du locuteur est de mettre en relief l'acte de l'aveu.

Dans la sous-section suivante, nous nous arrêterons sur l'emploi de « aveu » en structure binominale et les visées qui sous-tendent ce choix.

IV.2.2. Aveu en structure binominale

Dans notre corpus, nous avons relevé des séquences textuelles où la lexie « aveu » apparaît en structure binominale : dans des structures du type N1 de N2 avec « type/ culture/geste/culte/ forme/ religion » en N1 et « aveu » en N2. Les exemples ci-dessous en témoignent :

77. « Mais aussitôt il retomba en arrière sur son siège : « Ça va ! cria-t-il, ça va ! Vous... » Il agita sa main libre dans **un geste** d'abandon, **d'aveu** de défaite et en même temps de commandement : « Allez, allez-y... » (Simon Claude Gulliver, 1952).
78. « Elle me fixa comme si j'avais dit quelque chose de terrible, je la sentis atteinte par ce trait d'esprit en **forme d'aveu** » (Serge Joncour, L'écrivain national 2014).
79. « Un investissement a été fait dans le domaine des fichiers qui doivent servir à accompagner la police de la **culture de l'aveu** à celle de la preuve selon M. Sarkozy »
80. « La PJ s'est ensuite faite plus technique et scientifique, passant progressivement d'une **religion de l'aveu** à une culture de la preuve. » (Le Figaro, 25/05/2007)

L'apparition de la lexie « aveu » dans de telles structures binominales nous permet de constater qu'il s'agit d'une lexie saturée sémantiquement, capable d'accomplir la fonction de complément de mot coquille (cf. Shell : nouns, things, problem, cf. Schmid 1998).

En structure binominale, aveu tend à apparaître dans des structures de type N1 de N2 avec « aveu » en N1 :(aveu de faiblesse, d'impuissance, d'échec...). Les exemples suivants l'illustrent :

81. « Une hausse des taux ressemble surtout à **un aveu d'impuissance** » (Le Monde 22/06/2008)
82. « **Un aveu de faiblesse** et un cinglant démenti qui invalide toute la politique menée par la droite depuis cinq ans »
83. « Le vote d'une quatrième loi en moins de cinq ans n'est- il pas à lui seul **un aveu d'échec** ? » (Libération, 27/09/2007)

En plus des constructions binominales, nous avons relevé des occurrences de « aveu » dans des structures actanciennes bivalentes. C'est ce que nous verrons dans la sous-section suivante.

IV.2.3. Configurations actanciennes bivalentes

Les emplois bivalents sont prototypiques pour le verbe « avouer » en tant que verbe transitif. Dans l'entourage immédiat de ce verbe, deux actants syntaxiques sont exprimés correspondant aux rôles sémantiques de protagoniste (ou d'avouant) et de l'objet de l'aveu.

Observons les exemples suivants :

84. « Etonnante situation d'une France qui a réussi avec acharnement à être la mieux servie en termes de budget agricole européen (9 milliards d'euros), ce qui n'empêche pas **un exploitant sur deux (56,4 %)** d'avouer qu'il lui arrive de regretter d'avoir choisi ce métier. » (Le Figaro, 23/01/2007).
85. « Aujourd'hui **le PCC** ne veut pas **avouer** une nouvelle fois **sa faiblesse** face à ce monde extérieur qui défend le plus faible, c'est-à-dire la « clique du dalaï-lama » (Le Figaro, 28/03/2008)
86. « Mais **il** avait aussi **avoué** son « **impuissance** » à arrêter le déferlement de violences de l'autre côté de la chaîne himalayenne. » (Le Figaro, 19/03/2008)
87. « **Deux hommes de nationalité Cap-Verdienne** ont **avoué** hier le **meurtre** dans des conditions particulièrement barbares, jeudi, de deux touristes italiennes sur l'île touristique de Sal, au Cap-Vert, un archipel au large du Sénégal » (Libération 07/02/2007).

88. « **L'autre, âgé de 29 ans, avoue avoir participé aux cinq derniers braquages, au cambriolage et au vol d'une voiture** » (Ouest-France, 06/02/2007).

89. « **Véronique Courjault** a été mise en examen le 12 octobre 2006 pour « assassinats » après avoir **avoué** trois **infanticides** : ceux de deux bébés nés en septembre 2002 et décembre 2003 alors que le couple vivait à Séoul, et celui d'un nouveau-né mis au monde clandestinement au cours de l'été 1999 en France. » (Le Figaro, 27/02/2008)

Comme on le constate, dans les exemples ci-dessus, « avouer » apparaît dans des structures actanciennes bivalentes. Deux actants sémantiques sont exprimés conjointement dans le sillage immédiat du verbe : le protagoniste (la personne qui avoue) et l'objet de l'aveu. Nous avons multiplié ces exemples dans le but de multiplier la nature sémantique de l'actant sémantique « objet » du verbe « avouer ». En effet, l'objet peut être extérieur au sujet comme « infanticide » « meurtre » « cambriolage » « vol » « braquage ». Dans ce cas, le sens du verbe « avouer » est la révélation de cet objet.

L'objet peut aussi être inhérent au protagoniste de l'aveu tel « faiblesse » « impuissance ». Ce sont des « qualités » socialement blâmables, difficiles et, de là, l'emploi de « avouer » prend le sens de reconnaître cette qualité damnable.

Dans ces constructions bivalentes, la visée argumentative correspond à l'insistance, à la fois, sur le protagoniste et sur l'objet de l'aveu, deux éléments déterminants dans le scénario de l'aveu. Qui avoue ? qu'avoue-t-il ? Ces structures bivalentes permettent le centrage sur l'acte de l'aveu et plus particulièrement sur la nature sémantique de l'aveu.

Toujours dans le cadre des emplois bivalents, nous en avons relevés des exemples avec le verbe « avouer » à la voix pronominale réfléchie comme dans l'exemple suivant :

90. « **Certains se sont avoués déçus** : ils n'imaginaient pas que l'ancien candidat à l'élection présidentielle puisse ne pas être en tête au soir du premier tour. »

Dans cet exemple, deux actants sont exprimés : les protagonistes de l'aveu (certains) et l'objet de l'aveu (déçus). Le fait que la cause de la déception qui correspond à l'actant sémantique objet de l'aveu « ils n'imaginaient pas que l'ancien candidat à l'élection présidentielle puisse ne pas être en tête au soir du premier tour » soit exprimé dans le sillage immédiat du verbe « avouer », attribue un effet argumentatif de centrage sur l'objet de l'aveu : la déception.

L'examen de nos données a permis de relever des configurations actanciennes trivalentes des

lexies « aveu(x) » / « avouer » que nous nous proposons d'étudier systématiquement dans la sous-section suivante.

IV.2.4. Configurations actancielles trivalentes

Comme nous l'avons dit plus haut, la configuration prototypique d'aveu/avouer est bivalente où se réalisent deux actants syntaxiques qui correspondent aux rôles sémantiques de protagoniste et de l'objet de l'aveu mais d'autres actants sémantiques peuvent s'ajouter comme l'actant sémantique : récipiendaire de l'aveu. Cette construction trivalente peut être déclenchée par le verbe « avouer » à la voix pronominale comme l'illustre l'exemple suivant :

91. « Ainsi, Escada, à l'occasion de la sortie de son édition d'été Sunset Heat, un philtre gourmand aux notes de papaye et d'agrumes, a lancé sa propre série sur le Web, sorte de Sex in the City à Ibiza. Prochain épisode, le 2 avril : **Sofia et Sébastien vont-ils s'avouer leur amour ?** » (Le Figaro, 07/03/2007).

Dans cet exemple, comme nous le constatons, le verbe « avouer » est en emploi trivalent. Trois actants syntaxiques sont exprimés. Ces actants correspondent à trois rôles sémantiques : les protagonistes « Sofia et Sébastien », l'objet de l'aveu « amour », destinataire (récipiendaire) de l'aveu : le pronom réfléchi « se » qui reprend les protagonistes « Sofia et Sébastien ». Dans les constructions trivalentes de la voix pronominale, l'actant sémantique « protagoniste » est lui-même le récipiendaire de l'aveu. Toutefois, le rôle sémantique de récipiendaire peut être extérieur au protagoniste comme l'illustre l'exemple suivant :

92. « La police a interpellé, dans la matinée de mardi, un homme qui cherchait à quitter l'immeuble, les vêtements maculés de sang et cachant dans un sac un petit coffre-fort volé dans le bureau. L'homme, un Brésilien de 25 ans, ancien trésorier de l'association, licencié en septembre, était soupçonné de détournement de fonds. Il a **avoué** aux **policiers** avoir détourné 30 000. Il a d'abord nié les meurtres, affirmant que deux autres hommes en étaient responsables. En fait, il s'agissait de deux hommes de main qu'il avait recrutés et payés 370 chacun. Ils ont été arrêtés. » (Ouest-France 28/02/2007)

Dans cet exemple, les trois actants syntaxiques présents dans l'entourage immédiat du verbe « avouer » correspondent au rôle sémantique de protagoniste de l'aveu, « Il » qui reprend « un homme qui cherchait à quitter l'immeuble », l'objet de l'aveu « avoir détourné 30 000 » et le récipiendaire de l'objet « aux policiers ». Le choix de la réalisation complète des actants

sémantiques sert à spécifier le bénéficiaire de l'aveu ainsi que la thématization de tous les éléments constitutifs de la schématisation actancielle déclenchée par l'aveu dans la phrase.

L'actant sémantique « cause » peut s'ajouter à la structure prototypique bivalente comme en témoigne l'exemple suivant :

93. « Plusieurs habitants juifs de la ville ont été condamnés à mort et exécutés après avoir **avoué, sous la torture, leur responsabilité dans la crucifixion d'un bambin chrétien de 2 ans.** » (Le Figaro, 2008).

Dans cet exemple, trois actants sémantiques sont présents dans l'entourage du verbe « avouer » et correspondent aux rôles sémantiques de protagoniste « plusieurs habitants juifs », d'objet de l'aveu « leur responsabilité dans la crucifixion d'un bambin chrétien de 2 ans », et de cause de l'aveu « sous la torture » qui est une cause externe. Le locuteur organise de cette manière son énoncé ce qui permet d'identifier, à la fois, le protagoniste, l'objet et la cause de l'aveu. L'actant sémantique cause « sous la torture » renvoie aux conditions de l'aveu souvent thématisées dans l'environnement large ou immédiat de l'aveu.

L'actant sémantique « cause de l'aveu » ajouté aux structures actanciennes bivalentes du verbe « avouer » peut-être de nature externe « sous la torture » comme dans l'exemple précédent. Par ailleurs, la cause peut renvoyer à une qualité interne du protagoniste comme dans l'exemple suivant :

94. « Le monde du football le sait bien, Sepp Blatter et Michel Platini en tête, même si ce dernier, **par honnêteté intellectuelle, s'avoue désarmé** face aux cris d'orfraie des intégristes de la libre circulation. » (Le Figaro, 14/05/2008)

Dans cet exemple, trois actants sémantiques sont exprimés : le protagoniste « Michel Platini », l'objet de l'aveu « désarmé face aux cris d'orfraie des intégristes de la libre circulation » et la cause de l'aveu « par honnêteté intellectuelle ». Comme nous le constatons, l'aveu n'est ni arraché, ni exigé par un facteur externe. Il émane plutôt d'une qualité morale inhérente au protagoniste qui correspond à son « honnêteté intellectuelle ».

L'ajout d'un actant sémantique « cause », thématise les conditions de l'aveu servant à spécifier le type d'aveu proféré : arraché ou produit spontanément. Nous rejoignons, en cela, Galatanu (2014) qui distingue « entre deux types d'aveux, distinction pertinente et très productive pour l'analyse sociolinguistique de l'aveu au-delà de ce champ d'analyse : celui en réponse à une accusation et

celui dont l'initiative relève « purement » de la décision du locuteur, la confession. » (Galatanu, 2014 pp.130-131).

Toutefois, les exemples analysés ci-dessus, nous permettent de constater que le choix d'une configuration actancielle trivalente correspond à une stratégie argumentative discursive par insistance qui détermine la réalisation complète des actants (Novakova et Sorba, 2013 : 207).

Partant de nos observations, l'étude du profil syntaxique constitue l'étude de « l'impact de la saturation ou non de la valence syntaxique et de la valence sémantique sur la manière dont le locuteur hiérarchise l'information à l'intérieur de son énoncé » (Van Valin et La Polla, 1997 : 291). Le mot « aveux » est susceptible de générer des schématisations actantielles avalentes. Ce choix de constructions avalentes, tributaire du genre journalistique et des titres et intertitres, est conditionné par une visée argumentative d'accroche sur le lecteur, qui cherche à savoir les autres éléments du scénario de l'aveu. Quant aux emplois monovalents et bivalents, ils répondent à un objectif argumentatif de centrage sur l'acte d'avouer, sur le contenu ou l'objet de l'aveu. Les configurations actanciennes trivalentes, où sont exprimés des actants syntaxiques, correspondant à divers rôles sémantiques : le récipiendaire de l'aveu, la cause de l'aveu... répondent à la visée argumentative d'un locuteur qui cherche à exprimer plus d'actants sémantiques, et de là plus d'éléments du scénario de l'aveu. Donc, la configuration actancielle de la lexie « aveu » dans le sens de présence ou absence des actants sémantiques, la préférence d'une configuration à une autre est motivée par des objectifs et visées argumentatifs du locuteur : centrage sur l'objet de l'aveu, centrage sur le motif de l'aveu, centrage sur l'instance ou la personne qui recueille l'aveu, centrage sur les conditions de production de l'aveu ou des aveux. Ces résultats prouvent le lien étroit entre la syntaxe ou les schémas actanciels déclenchés par les lexies et les visées argumentatives du locuteur.

Dans ce chapitre, nous avons montré que les schématisations actanciennes d'un verbe ou d'une lexie sont déclenchées par deux facteurs. Le premier est le sémantisme de ces mots (la lexie aveu au pluriel dans des collocations verbales est saturée sémantiquement : « passer aux aveux » /faire des aveux ...). Le deuxième réside en les visées argumentatives du locuteur d'insister sur tel ou tel actant sémantique/élément du scénario de l'aveu. Cela expliquerait l'importance d'une approche fonctionnelle capable de combiner différentes dimensions d'analyse pour une analyse approfondie des profils de l'aveu. A cette fin, nous souhaitons s'attaquer à l'exploration du profil énonciatif de « aveu » et « avouer » dans le corpus journalistique Emolex pour vérifier si les dispositifs énonciatifs et les types de discours dans lesquels s'insère ces deux lexies sont conditionnées d'avance par leurs sémantismes.

V. Profil énonciatif d'« avouer »

Certes, selon les époques et les cultures, il peut s'agir d'un acte écrit ou d'une réalité qui s'exprime dans le langage du corps, mais dans tous les cas, l'aveu est avant tout un dire et « s'inscrit dans une logique de l'énonciation » (Vauchez André, 1986 : 411) D'ailleurs, dans notre corpus, la nette différence entre les occurrences de « aveu » (1854 occurrences) et « avouer » (5807 occurrences), est révélatrice.

Dans notre corpus, le locuteur, qui est, selon Rabatel (2012, 24) « l'instance première qui produit matériellement l'énoncé » évite son implication directe dans les aveux qu'il évoque. Il se contente d'insérer « aveu » dans des séquences de discours rapporté ; ceci justifie les 268 occurrences des lemmes comportant : un pronom personnel + avouer + subordonnée complétive introduite par « que ». Ces occurrences sont réparties par ordre décroissant de fréquences comme suit :

Lemme	Fréquence
je avouer que	105
il avouer que	77
qui avouer que	31
elle avouer que	25
ils avouer que	8
nous avouer que	4
celui avouer que	3
on avouer que	3
un avouer que	3
Certains avouer que	2
une avouer que	2
autre avouer que	1
beaucoup avouer que	1
chacun avouer que	1

D'après ce tableau, nous remarquons la fréquence élevée de la formule « j'avoue que » (150) dans notre corpus journalistique étudié. Cet emploi pourrait se justifier par la volonté des journalistes de rapporter directement les aveux de la bouche des personnes avouantes sources. Toutefois, nous retenons, également, la fréquence des discours rapportés indirectement et, de là, les collocatifs pronom personnels de « avouer que ». La remarque que nous retenons, aussi, de ce tableau est la préférence pour les pronoms personnels définis (Je, il((s), elle(s), nous) au lieu de ceux indéfinis (on, autre, chacun, certain). Cette préférence serait conditionnée par la volonté des journalistes de donner plus d'authenticité aux aveux qu'ils rapportent en les attribuant à des sources déterminées et connues. De même, la faible fréquence du pronom personnel « nous » (1) laisse voir que l'aveu est un acte plutôt individuel, intimement liée à une personne unique qui s'engage à s'exposer.

Dans nos données, les aveux rapportés sont de deux genres. Nous distinguons ceux qu'on peut qualifier d'« événement discursif » et d'autres qui relèvent du « non-événement discursif ». Pour expliciter cette idée nous partons des deux exemples ci-contre tirés du corpus journalistique Emolex :

Soit les exemples ci-contre tirés du corpus Emolex :

95. « Les fans de football ne pourront s'empêcher de rager en regardant l'excellent document proposé demain à 21 heures par Canal+. Quatre-vingt-dix minutes d'images et surtout de témoignages distillés par les acteurs de la dernière Coupe du monde. **Zinedine Zidane** y **avoue** notamment qu'il ne songeait pas vraiment arrêter après la finale et qu'il portera toute sa vie la croix de sa sortie ratée en finale. » (Le Figaro, 08/01/2007).

96. « Nicolas Hulot et José Bové tous les deux candidats « ça complique les choses », **avouait** hier matin **le directeur de campagne de Ségolène Royal**, Jean-Louis Bianco, à quelques minutes de l'annonce du retrait du producteur d'« Ushuaïa » » (Le Figaro, 26/01/2007).

Comme nous le constatons, les exemples retenus de nos données relèvent du genre journalistique. Dans ces deux énoncés, le journaliste se propose d'informer en rapportant des événements discursifs qui correspondent à des déclarations et aveux dont les contenus sont : « qu'il ne songeait pas vraiment arrêter après la finale et qu'il portera toute sa vie la croix de sa sortie ratée en finale » et « Nicolas Hulot et José Bové tous les deux candidats « ça complique les choses ».

Selon Marnette (2003), ces événements discursifs sont rapportés par le journaliste comme « des faits qui font partie de l'ensemble de l'information ». L'objectif étant d'enseigner et d'informer, le journaliste peut, également, rapporter « des événements non discursifs (guerre, crime, discorde ...),

l'accès à ces événements se fait généralement non à travers son expérience personnelle mais à travers les discours d'autrui) de sorte que si les discours sont présentés comme des événements, les événements sont également présentés à travers des discours » (Marnette, 2003 :133-134).

L'aveu est susceptible de devenir un événement discursif, dans les journaux, quand il se rapporte à un personnage reconnu dont les aveux et déclarations auront un grand impact à l'échelle nationale ou mondiale comme les chefs d'états/ les présidents/les députés/ les entraîneurs... l'exemple suivant l'atteste :

97. « En 1999, alors premier ministre, Lionel Jospin avait provoqué une polémique lorsqu'il avait avoué aux salariés de Michelin que « l'État ne peut pas tout faire ». (Le Figaro, 2008).

La source de l'aveu « Lionel Jospin » ainsi que l'objet des aveux confèrent l'aspect d'événement discursif aux propos insérés dans des discours rapportés.

En rejoignant Marnette (2003), nous qualifions de non discursif, l'événement qui se rapporte à un crime, une discorde quelconque ; de tels événements sont rapportés à travers les discours des personnes quelconques impliquées dans ces événements comme dans l'exemple suivant :

98. « Devant les policiers de Lisieux qui l'avaient arrêtée, **la jeune femme âgée de 26 ans a avoué avoir volé des chèques et usurpé l'identité de sa sœur pour les écouler.** » (Ouest-France, 03/01/2007)

Comme le montrent les exemples analysés ci-dessus, l'avouant ou la source de l'aveu est souvent mentionné explicitement, ce qui donne plus d'authenticité et d'objectivité (Charaudeau, 2006 : 4). En d'autres termes, le journaliste, ne prend pas en charge l'énoncé mais, plutôt, l'attribue à son énonciateur effectif « Zinedine Zidane » « **le directeur de campagne de Ségolène Royal** » « **Lionel Jospin** » « ...ce qui crée un effet de dialogisme, défini, dans Le Dictionnaire des termes et concepts pour l'analyse du discours (Catherine Détrie & al., 2001 :83), par la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement ».

Cette notion de dialogisme, est initialement développée par Bakhtine (1995). A la suite des travaux de Ducrot (1972), Bakhtine juge inacceptable l'analyse de la langue comme un système abstrait. Le rejet de la conscience individuelle de l'énonciation et l'adoption du concept de « dialogisme » le conduisent à faire de l'interaction verbale l'élément central de toute théorie portant sur le langage. Toute production monologue est par essence dialogique dans la mesure où elle est déterminée par

un ensemble de productions antérieures et où elle se présente nécessairement comme une parole adressée, répondant à des attentes, impliquant des efforts d'adaptation et d'anticipation et pouvant s'intégrer dans le circuit du dire et du commentaire (Kerbrat-Orecchioni et Traverso, 2011). Toute énonciation, même sous sa forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. [...] Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci (Bakhtine, 1977 : 106) Le terme de dialogisme s'est par la suite chargé d'une pluralité de sens qui, bien que « parfois embarrassante » (Todorov, 1981 : 95), parfois « auberge espagnole » (Authier-Revuz, 1982b : 102), permet de pointer un certain nombre de faits discursifs intéressants. Dans les « aveux rapportés », plusieurs voix se superposent dans le discours : « celle du journaliste citant et donc représentant un événement énonciatif, celle de la source citée « la source de l'aveu », avec la possibilité d'autres sources » (Marnette, 2003 : 134-135). De même, selon cette même auteur, dans un discours rapporté sur l'aveu, « diverses identités et fonctions sont tissées dans le texte: relation entre journaliste-locuteur et lecteur, relation entre journaliste et personne citée, relation entre la personne citée et son ou ses interlocuteurs » (Ibid.) Donc l'aveu, en tant qu'évènement discursif ou discours sur un évènement non discursif, déclenche des textes hétérogènes où figure « une mosaïque de voix » pour reprendre l'expression de Moirand (2007: 45)..

La sémantisation de la verbalisation ainsi que la polyphonie qui en découle, donnent plus de capacité à la lexie « aveu » à structurer son environnement et à générer des discours rapportés qui vont de pair avec l'aspect langagier inhérent à l'aveu.

En résumé, au niveau phrastique, les résultats et exemples analysés corroborent notre hypothèse de départ : le sémantisme des lexies est capable de se propager du niveau lexical syntagmatique (collocations) au niveau phrastique (schématisations actanciennes, colligations syntaxiques, profil énonciatif).

L'étude du profil phrastique de l'aveu s'est déclinée en l'étude de trois composantes. L'exploration du profil lexico-sémantique de « aveu », à travers ses combinaisons spécifiques, est révélatrice de la densité informationnelle et de la complexité sémantique de cette notion qui est au carrefour de la politique, du religieux, du psychologique, du judiciaire Des collocatifs adjectivaux, nominaux, verbaux et adverbiaux se combinent préférentiellement avec « aveu » ou pour véhiculer des valeurs sémantiques spécifiques révélatrices de plusieurs valeurs et effets de l'aveu.

Le profil syntaxique a permis de mettre en évidence la diversité des configurations actanciennes

déclenchées par et autour des lexies « aveu » et « avouer ». L'exploration d'un tel profil, dans le cadre de RRG (Van Valin & la Polla 1997), nous a permis de préciser la distinction entre actants syntaxiques en structure de surface qui correspondent à la valence syntaxique et actants sémantiques en structure profonde qui correspondent à la valence sémantique. Nous avons confirmé que la syntaxe n'est pas autonome et qu'elle est asservie aux visées argumentatives du locuteur. Ainsi, le choix du nombre d'actants et de là, de la configuration actancielle, n'est que le reflet de l'objectif argumentatif du locuteur. L'aspect de « verbalisation » mis en évidence dans l'étude des collocatifs préférentiels de l'aveu se propage du niveau syntagmatique (collocation) au niveau phrastique pour affecter le profil énonciatif de l'aveu. Ce qui explique qu'il est souvent inséré dans des discours rapportés.

Après l'exploration du profil phrastique de « aveu », nous nous pencherons sur l'étude du profil pragmatique de « avouer » pour en dégager les schématisations pragmatiques tissées autour et par ce verbe illocutionnaire dans la structure performative « j'avoue que ». Notre objectif est de cerner l'impact du sémantisme du verbe « avouer » sur les valeurs discursives qui se déploient de l'emploi de la structure « j'avoue que ».

Chapitre III : profil pragmatique d'« aveu »

Ce niveau d'analyse nous permet d'explorer l'impact du sémantisme des mots sur les schématisations pragmatiques qu'ils génèrent. Nous étudions, plus particulièrement, l'impact de la complexité du marqueur « j'avoue que » et du verbe illocutionnaire « avouer », dont la signification est à incidence axiologique négative sur le locuteur ou /et l'allocutaire, sur les sens discursifs véhiculés dans la réalisation directe de l'acte de langage de l'aveu (Galatanu 2012, 2016). A cette fin, nous allons procéder à la description de cet acte de langage pour faire ressortir la complexité sémantique et pragmatique du verbe noyau « avouer ». Nous étudierons, également, les valeurs axiologiques inhérentes à ce verbe et qui lui confèrent un aspect « menaçant ». C'est sur la complexité sémantico-pragmatique du verbe « avouer » que nous allons, à présent, nous arrêter.

Il faut souligner que l'aveu, en tant qu'acte de langage, est complexe. Nous essayerons de partir de la réalisation performative de l'aveu, et plus particulièrement de la structure performative « j'avoue que », pour étudier les fonctions sémantico-pragmatique du verbe « avouer ». Autrement dit, nous nous proposerons d'analyser le lien entre « la réalisation de ces fonctions sémantiques et pragmatiques et la complexité sémantico-syntaxique du contenu propositionnel de l'acte illocutionnaire que ce verbe désigne » (Galatanu, 2013 : 125).

Dans cette partie, notre objectif est double : En premier lieu, nous nous intéresserons à la description ainsi qu'aux différentes fonctions pragmatiques de la structure performative « j'avoue que ». Nous nous baserons sur des études dans lesquels l'aveu est « appréhendé comme acte juridique, acte de foi, ou encore acte interpersonnel spécifique d'une raison singulière, mais aussi et dans toutes les zones d'expériences humaines, comme acte de langage. » (Ibid. 126). A partir de la description des différentes significations et fonctions pragmatiques de « avouer » en structure performative, nous essayerons de valider deux hypothèses. La première concerne les fondements sémantiques et syntaxiques de la polyfonctionnalité sémantico-pragmatique du verbe « avouer », appréhendé comme un marqueur de modalisation illocutionnaire en emploi performatifs « J'avoue que » (cf. Galatanu 2000, 2011, 2012, 2014). Ce verbe de communication « avouer » a été classé conformément à la typologie classique des actes illocutionnaires de Searle (1969, 1990), parmi les verbes assertifs et décrits en termes de composants de la force illocutoire de cet acte. Ils sont postulés et conceptualisés en amont comme des éléments universels de l'action verbale (cf. Searle et Vanderveken, 1985). La seconde hypothèse se rapporte aux différentes valeurs modales et polyphoniques du verbe « avouer ». De telles valeurs ne peuvent être déduites que dans l'espace de rencontre de deux interfaces : celle de la sémantique et de la pragmatique et celle de l'interface signification linguistique- sens discursif –syntaxe.

En deuxième lieu, nous tenterons de faire apparaître la complexité de « j'avoue que » et ce, en étudiant les liens entre les interfaces suivantes : la complexité sémantique du verbe (la représentation conceptuelle et sémantique de l'acte qu'il désigne), le degré et la nature de la complexité syntaxique du contenu propositionnel de l'acte de langage désigné et la complexité des fonctions que joue ce verbe dans la construction du sens en interaction verbale, plus précisément, ses valeurs illocutoires, méta-discursives et polyphoniques.

L'analyse des valeurs modales du verbe « avouer » et ses représentations conceptuelles, dans le cadre des SPA, nous permet d'appréhender le caractère menaçant de l'acte de langage « avouer » qui est à l'origine de la réalisation implicite de l'aveu en interaction ainsi que des différentes stratégies de figuration qui lui sont inhérentes.

I. Avouer : un acte de langage

A la suite d'Emmanuelle Danblon, nous avançons que « l'aveu n'a pas été décrit en détails par la théorie des actes de langage bien qu'il fasse partie, à l'évidence, de la classe des actes assertifs pour lequel le locuteur s'engage envers la vérité du contenu propositionnel »⁴⁸

Pour cerner les traits caractéristiques de l'aveu, comme acte de langage, nous partons de quelques définitions qui en ont été faites. Dans ce cadre, nous reprenons la définition de Dulong et Marandin (1999, 2001), reprise et explicitée par Naepels :

« L'aveu est une réponse positive à une accusation explicite, produite dans une interaction qui s'inscrit dans un contexte inquisitorial et dissymétrique. Il suscite à la fois une révélation sur le passé (c'est un énoncé ayant une forte valeur de vérité, et qui fait preuve), et des conséquences judiciaires (obligation de réparer ou de subir une sanction) et morales (disqualification de la personne, endossement du blâme et de la réprobation sociale (Naepels, 2001 :18-19).

Dans leur article « Analyse des dimensions constitutives de l'aveu en réponse à une accusation » dont l'objet s'inscrit principalement à l'interface des sciences juridiques et de la sociolinguistique, Dulong et Marandin (2001) définissent l'aveu comme :

« L'acte par lequel une personne proclame une action condamnable ou reconnaît l'avoir accomplie. Puisqu'il s'agit d'un acte de proclamation ou de reconnaissance,

⁴⁸ http://www.auschwitz.be/images/bulletin_trimestriel/107-danblon.pdf

il a un caractère langagier, public et interactif. Puisqu'il relate un fait passé, il pose une question épistémique, celle des conditions de sa vérité factuelle. Puisque l'action passée est condamnable, l'aveu de celle-ci présuppose un jugement moral à son sujet et en anticipe les implications sociales » (Dulong et Marandin, 2001 : 135).

Les mêmes auteurs distinguent deux modes d'aveux : celui en réponse à une accusation et celui spontané, proféré suite à un besoin interne du locuteur : la confession. Les deux formes d'aveux sont présentes que ce soit dans le cadre judiciaire ou dans d'autres formes de pratiques humaines. Elles sont néanmoins limitées aux occurrences d'un contenu propositionnel qui énonce un agissement fautif du locuteur, agissement assumé par lui et jugé par lui-même comme axiologiquement (moralement) négatif et susceptible d'être sanctionné.

Nous nous référons, également, à la description d'André Vauchez, (1986) « Avouer (ὁμολογεῖν) chez les Grecs, c'est d'abord adhérer à une assertion antérieure, ratifier et faire sien un donné qui existait déjà, mais à l'insu du locuteur (...) » (André Vauchez, 1986 :411).

De l'ensemble des définitions citées ci-dessus, se dégagent divers traits inhérents à l'aveu. Il s'agit tout d'abord d'un acte à caractère institutionnel, langagier et interactif. Pour ce qui est du contenu propositionnel de l'aveu, il renvoie à un fait passé. Par ailleurs, la personne qui avoue affirme un fait, un sentiment, une pensée, « un agissement moral » jugé le plus souvent « condamnable » ...et de là sa valeur illocutoire assertive. Mais l'aveu, en tant qu'acte de parole, ne signifie pas « seulement de faire venir à la lumière une réalité momentanément cachée ou obscurcie, mais d'une actualisation qui revêt, pour reprendre l'expression employée par les linguistes, une valeur performative ». (Ibid.). Cette valeur performative est acquise par l'acte de l'aveu, de par ses conséquences et répercussions sur les actants et sur le contexte de l'interlocution, et sa capacité à « modifier les rapports liants entre eux les acteurs d'une situation » (Ibid.)

En fait, les différentes descriptions retenues insistent sur les effets perlocutoires attendus de l'acte d'avouer : des conséquences judiciaires (obligation de réparer ou de subir une sanction) et morales (disqualification de la personne, endossement du blâme et de la réprobation sociale », jugement moral, implications sociales...). En résumé, l'aveu est un acte institutionnel (en ce sens l'institution pourrait être judiciaire ou la société), langagier et interactif. Il a une valeur illocutoire assertive ainsi qu'un fort pouvoir performatif qu'il tire de ses effets perlocutoires interlocutives. Rappelons que, selon Austin (1962) « Dire quelque chose provoquera souvent, ---- le plus souvent --- certains effets

sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore. Et l'on peut parler dans le dessein, l'intention ou le propos de susciter ces effets. Nous appellerons un tel acte, un acte perlocutoire, ou une perlocution. (Austin, 1962 :114). L'aveu provoque différents effets de différents ordres : effets sur les sentiments et le statut de l'avouant, effets sur l'état émotionnel de celui qui reçoit l'aveu, effets sur les relations interpersonnelles ...

L'aveu, en tant qu'acte de langage, semble un fait linguistique complexe. Toutefois, nous rappelons notre objectif annoncé dans le début : il s'agit d'étudier l'impact du sémantisme et des valeurs conceptuelles du noyau « avouer » sur les valeurs discursives véhiculées par la structure performative « j'avoue que ». Cet objectif rappelle l'hypothèse générale qui sous-tend la présente recherche : le sémantisme des mots permet de prévoir leurs schématisations lexicales, pragmatiques et textuelles.

L'étude de la structure performative « j'avoue que » nous renvoie à la problématique des modes de réalisation de l'aveu dans le discours dans une séquence interactionnelle. La réalisation explicite de l'acte « avouer » fera l'objet de la séquence suivante.

I.1. Réalisation directe de l'aveu : correspondance entre sens de l'énoncé et sens de l'énonciation

Le locuteur cherche par l'acte du langage à produire sur le coénonciateur un effet illocutionnaire. Ce but n'est atteint que lorsque l'interlocuteur est capable de distinguer le sens attribué à l'énoncé par le locuteur (speaker utterance meaning) et le sens de la phrase (sentence meaning).

Pour pouvoir accomplir un acte illocutionnaire direct, le locuteur utilise un énoncé ayant un sens qu'il garde indépendamment de la situation de communication où il est énoncé et qui se manifeste par le marqueur de force illocutoire. Ainsi, le locuteur n'attribue pas à son énoncé un sens autre que celui exprimé par le marqueur de force illocutoire : l'intention du locuteur dans le cas de l'illocutoire direct n'est que communiqué exactement et littéralement.

En termes de contenu propositionnel et valeur illocutoire, on peut dire que dans le cas des actes de langage directs, à un contenu propositionnel correspond une seule valeur illocutoire primitive, c'est-à-dire propre, que possède en langue une structure donnée (marquée). On parle ainsi de valeur illocutoire donnée littérale (primitive) inscrite en langue et déduite d'un marqueur de valeur illocutoire littérale.

Nous nous intéressons aux supports de l'aveu direct en étudiant les expressions performatives

explicites ainsi que les formes de phrases.

I.1.1 Les expressions performatives explicites

Selon Orecchioni, Dans les expressions performatives explicites, l'acte est dénommé au même temps il est accompli. Toutefois, certains types d'aveu n'ont pas besoin d'expressions performatives explicites pour être performés. C'est le cas de l'aveu d'amour dans la séquence baladeuse et amplement citée et commentée : je t'aime. Si cet énoncé est envisagé comme performatif par plusieurs chercheurs comme Barthes (1977), Grellet (1990) ...c'est parce que, dans « je t'aime », est employé un verbe de sentiment à la première personne du singulier au présent de l'indicatif. Il constitue un acte performatif dans ce sens où il implique un engagement absolu du sujet énonciateur et crée une nouvelle réalité en modifiant les rapports entre les interlocuteurs. Dans ce sens, l'aveu d'amour est conçu par Sylvie Durrer (1994, 67) comme « le plus performatif des performatifs ». L'auteure citée explique que l'aveu tire sa performativité de la coïncidence de l'acte avec son énoncé (Ibid.).

Nous pensons, à l'instar de Grellet et Kruse (1990), que, si les autres actes d'autorité introduisent avec force le sujet dans le langage, avec les aveux amoureux, son irruption est plus brutale encore « J'aime donc je suis ». Il s'agit donc d'une nouvelle naissance. Le sujet amoureux, en ouvrant son cœur, accède à l'existence. Plus encore que dans les soussignés des formules administratives, il s'affirme irremplaçable, unique garant de la validité de la déclaration et de sa qualité. (Grellet et Kruse, 1990 :48-49).

L'aveu amoureux affecte les relations interpersonnelles comme cela est explicité par Kerbrat-Orecchioni (1996) :

« La chose a été dite et répétée : l'énonciation du « Je t'aime », le passage du non-dit au dit, entraîne pour le meilleur et pour le pire une mutation radicale de la relation interpersonnelle. Après, ce ne sera jamais comme avant. Et si la formule est tellement « difficile à dire » (...), c'est d'abord parce qu'elle a quelque chose d'irréversible, et d'irréparable » (Orecchioni, 1996 :18)

Donc, la transformation qu'opère l'aveu amoureux agit sur le déclarant, sur le déclarataire ainsi que sur la relation interpersonnelle. Pour ce qui est du déclarateur, l'aveu amoureux lui permet de mettre en mot un sentiment difficile à divulguer. Une fois l'aveu amoureux est rendu manifeste, il va nécessairement entraîner la transformation du déclarataire, une transformation qui pourrait être

décisive, fatale et lourde de conséquences. A l'instar des performatifs, « je-t'aime » a un caractère formulaire. En fait cette formule magique d'après Barthes (1977, 45), constitue un « bloc » qui « ne s'offre à aucune transformation structurale ». Ainsi certaines modifications formelles de cette structure, pourraient saper sa valeur pragmatique au lieu de la reconforter. C'est le cas par exemple pour l'ajout d'un adverbe intensif comme « bien », « beaucoup » et « énormément ».

Nous comprenons, donc, de ce qui précède que si la formule assertive « je t'aime » est traitée de performative, c'est parce qu'elle a un certain nombre de propriétés qui sont généralement assignées à l'idée de la performativité. Toutefois, cette formule ne peut pas être assimilée à d'autres expressions performatives explicites pour les raisons suivantes :

*Primo ; l'amour ne naît pas nécessairement de l'énonciation et le présent de « je t'aime » diffère de celui des performatifs. En fait, dans le cas des performatifs, le présent de l'indicatif est sui-référentiel et renvoie au moment de l'énonciation. Mais dans le cas de « je t'aime », on n'a pas affaire à un présent de l'indicatif sui-référentiel mais à un présent étendu qui renvoie plutôt à une période plus large qui inclut l'acte de l'énonciation.

*Secundo, la formule « je t'aime » n'obéit pas à certains critères d'identification des performatifs :

- Le premier critère est celui de la paraphrase narrative (O. Ducrot, 1984) : Au fait « Il m'a dit : je te promets de venir » peut être paraphrasé par « Il m'a promis de venir » alors que « Il m'a dit : je t'aime » ne peut pas être paraphrasé par « Il m'a aimé ».
- Le second critère est celui du caractère non falsifiable de la formule : A « je te promets de venir », on ne peut répondre par un « non tu ne me promets pas » en revanche, à un « je t'aime », on peut rétorquer « Mais non tu ne m'aimes pas ».

Ainsi, et selon Orecchioni « Il n'existe donc pas en français pour la déclaration d'amour de formule véritablement performative comme il en existe pour la déclaration de guerre, et la performativité du « je t'aime » est une performativité illusoire. » (Orecchioni, 1998 :17). C'est pourquoi nous qualifions l'aveu amoureux dans la structure « je t'aime » de quasi-performatif.

Après avoir exploité le premier support de l'aveu direct, nous nous attarderons sur les formes de phrases dont l'étude nous permettra de distinguer la modalité du but illocutoire.

I.1.2. Les formes de phrase : Identité entre modalité et but illocutoire

Généralement, on distingue quatre modales de phrases : déclarative, interrogative, jussive et

exclamative. A chaque modalité, on assigne une valeur illocutoire précise. En effet, une phrase de forme déclarative exprime l'assertion, une phrase jussive marque l'injonction, alors que la forme interrogative exprime la demande d'information. Mais cette thèse est trop controversée. En effet, confondre la modalité avec la force illocutoire revient à confondre ce qui se rapporte à la linguistique avec ce qui est intrinsèque à la pragmatique, raison pour laquelle nous devons distinguer deux cas : la modalité de la phrase diverge du but illocutoire ; dans ce cas nous parlons d'un acte de langage indirect, la modalité de la phrase coïncide avec le but illocutoire de l'énoncé. Dans ce cas, le locuteur réalise alors un acte de langage direct. Pour Benveniste (1966) ces « sentences types » sont universelles et correspondent aux comportements universaux de l'homme :

« On reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, les propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire tout en reposant identiquement sur le prédicat. Or ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur l'interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information ou lui intimer un ordre. Ce sont les trois fonctions interhumaines du discours qui s'expriment dans les trois modalités de l'unité phrase. Chacune correspond à une attitude du locuteur » (Benveniste, 1966 : 67).

Cette conception peut être controversée parce que Benveniste y a négligé le cas des actes de langage indirects. Au fait, la correspondance entre modalité linguistique et but illocutoire n'est pas toujours évidente.

Soit l'énoncé célèbre de Chimène : (Le Cid) : « Va ! Je ne te hais point ! » (Chimène)

A travers cette phrase de modalité jussive, Chimène ne cherche pas à intimer un ordre à son fiancé Rodrigue mais c'est plutôt l'aveu de l'amour par la négation.

Nous concluons, donc, qu'il serait fondamental de distinguer la modalité de l'énoncé à savoir assertive, interrogative, jussive de la modalité de l'énonciation ou la force illocutoire de l'énoncé. Autrement dit, il s'agit de faire la distinction entre la signification linguistique et la pragmatique (Meunier, 1974).

Aussi, nous pouvons ajouter, à ce propos, que les limites entre l'illocutoire direct (explicite) et l'illocutoire indirect (implicite) sont floues. Toutefois, une même modalité peut être polysémique

illocutoirement, c'est le cas de la formule « je t'aime » qui réalise trois types d'actes à la fois et que le philosophe Alain Finkelkraut (1976) analyse en ces termes :

« Je t'aime » est d'abord, c'est son évidence grammaticale, une formule assertive : elle proclame une extase, affirme un paroxysme, nomme un bonheur. C'est aussi un optatif : je dis « je t'aime », pour redevenir le « je » que, depuis mon amour, je ne suis plus, pour réintégrer le royaume d'intériorité et de substance dont j'ai été déposé (...). Dans « je t'aime » il y a aussi la véhémence de l'impératif : aime-moi ! Je t'ordonne de m'aimer ! Il faut que tu payes ta dette ! Mon amour, que tu le veuilles ou non, fait de moi ton débiteur : c'est un tort, une lésion que tu as produite et que tu ne pourras expirer qu'en acceptant la réciprocité (...). Enfin, il faut entendre « je t'aime » à l'interrogative : m'aimes-tu ? Question panique puisque c'est mon entrée en paradis qui est subordonnée à sa réponse » (Alain Finkelkraut, Critique n° 348, mai 1976)

Donc, en partant de cette définition, nous pouvons déduire qu'à un même énoncé « Je t'aime » peut correspondre trois valeurs illocutoires : l'assertion, l'interrogation et l'ordre. En termes de contenu propositionnel et de valeur illocutoire nous pouvons en faire l'étude suivante :

« *Je t'aime* » :

Contenu propositionnel 0 : moi le locuteur aime toi l'allocataire.

Valeur illocutoire 0 : assertion.

Contenu propositionnel 1 : toi, l'allocataire aime moi.

Valeur illocutoire 1 : ordre.

Contenu propositionnel 2 : toi, l'allocataire m'aimes-tu ?

Valeur illocutoire 2 : interrogation.

L'énoncé « je t'aime » réalise trois valeurs illocutoires à savoir : l'assertion, l'ordre et l'interrogation. Nous parlons de polysémie illocutoire qui caractérise tout énoncé au sein duquel on constate la présence simultanée de deux ou plus valeurs illocutoires : la première est primitive et les autres sont secondes ou dérivées. (Orecchioni, 2001)

Nos analyses de l'acte de l'aveu, dans nos données, nous ont permis de déduire la rareté de la réalisation directe de l'aveu en structure performative explicite. En fait, l'aveu d'un acte

« condamnable » ou « pénible à révéler » n'est pas toujours marqué par « j'avoue que », « j'admets que » « je reconnais que » à l'exception des exemples où le sujet énonciateur voudrait recourir à la formule performative « J'avoue que » comme marqueur illocutoire de la menace illocutoire de l'acte de l'aveu⁴⁹. le verbe « avouer » apparaît, plutôt, lorsqu'il s'agit du constat de l'aveu : elle a avoué, il est passé aux aveux...

Nous allons nous intéresser à la réalisation directe de l'aveu grâce à la structure performative « j'avoue que » dont le nombre d'occurrence est de 150 dans le corpus journalistique français. Nous examinerons, dans ce qui suit, la description sémantique et pragmatique du verbe illocutionnaire « avouer ». Néanmoins, par souci de précision terminologique, nous soulignons que notre analyse portera sur des occurrences d'un acte illocutionnaire d'aveu et non pas sur des cas de constat d'aveu. Pour clarifier ce point, observons les couples d'exemples suivants :

99. « J'avoue que je ne connaissais que des généralités à propos de l'Afrique. Et je n'imaginai pas les atrocités que cette guerre civile avait engendrées. » (Le Figaro, 2007)

100. « Vous me demandez si le coach est la clé de la réussite de l'équipe ? Eh bien j'avoue que, pour moi, c'est difficile de dire cela... » (Le Figaro, 2007).

101. « Jugé hier en comparution immédiate, **il a avoué** consommer de la cocaïne et avoir des dettes de drogue. » (Ouest-France, 17/03/2007).

102. « Maître Beloeil-Benoist souligne que ces trois-là ne sont pas des voleurs professionnels, **ils ont avoué spontanément**, sans tenter de dissimuler quoi que ce soit aux enquêteurs » (Ouest-France, 08/03/2007).

L'expression performative (j'avoue que)) représente une occurrence d'aveu dans le premier couple d'exemples (107) et (108). En revanche, les verbes (avouer) conjugués au passé avec les pronoms personnels (il/ils) représentent des cas de constat de l'aveu dans le deuxième couple de phrases (109) et (110). Dans cette section, nous nous intéresserons uniquement aux occurrences de l'aveu en tant qu'actes de langage et non pas aux constats de l'aveu.

I.2. Description sémantico-pragmatique du verbe « avouer »

Plusieurs travaux et description de l'acte de l'aveu ne couvrent pas les emplois performatifs des

⁴⁹ Nous reviendrons sur cette idée pour la détailler à la section 4.

verbes de l'aveu mais s'intéressent aux cas des constats d'aveu. Prenons l'exemple de l'article de Valérie Saint Dizier de Almeida et Pierre Beust (St Dizier de Almeida & Beust 1998 : 11-12) dans lequel ils ont proposé une description du verbe avouer à partir des caractéristiques des composantes de la force illocutoire des actes de langage (Vanderveken, 1988) d'inspiration searlienne (Searle & Vanderveken, 1985) comme suit :

Avouer :

- a) Asserter P en exprimant de la honte (Condition de sincérité)
- b) P concerne le locuteur (condition préparatoire)
- c) P renvoie à un état de choses mauvais (conditions préparatoires)

Pour cerner la spécificité de l'aveu comme acte illocutoire. Vanderveken (1988 : 173) en a donné la description suivante :

« Avouer, c'est reconnaître quelque chose avec en général une certaine difficulté (honte ou pudeur). Quand un locuteur avoue quelque chose, il présuppose (condition préparatoire) que l'état de choses représenté le concerne et est mauvais (pour le locuteur ou l'allocutaire), tout en exprimant (condition de sincérité) de la gêne ou de la honte vis-à-vis de cet état de choses, ou du moins une difficulté quelconque (réticence) à la reconnaître. »

Nous pouvons citer également l'article de Milickova (1986) :

« (...) Avouer n'introduit pas nécessairement un énoncé faux, mais vu le caractère de celui-ci, il vaut mieux le tenir caché, sa divulgation pourrait nuire à son auteur ou elle n'est pas conforme aux convenances » (Milickova, 1986 :79).

Tous les exemples cités renvoient plutôt aux cas de constat de l'aveu et non à la réalisation performative de l'acte de langage « avouer ». Dans son dictionnaire sémantique consacré à la description des verbes désignant des actes de langage, Wierzbicka classe « to confess » parmi le groupe des verbes nommés « Admit verbs ». Il a les mêmes traits caractéristiques de l'acte « avouer » décrits par les auteurs précités :

“To confess: Meaning:

I want to say something bad about me

I assume that people don't know this bad thing

I say: X

I say this because I want to say the truth about me

I assume that one would expect that I wouldn't want to say it

I feel that I have to say it “(Wierzbicka, 1987: 118).⁵⁰

Certes, ce qui nous paraît essentiel dans ce dictionnaire, et comme le pense Galatanu « est le fait de décrire des actes de langage à travers leurs conceptualisations sémantiques portées par les verbes qui désignent ces actes en anglais et, notamment, à partir de l'usage de ces verbes dans la communication et non à partir d'une conceptualisation à partir de l'observation des interactions dans la pratique sociale » (Galatanu, 2014 : 135).

Nous aborderons, dans ce qui suit, la complexité sémantique et pragmatique de « avouer » ainsi que la configuration modale ou conceptuelle de ce verbe illocutoire dans la SPA.

II. Complexité sémantique et pragmatique du verbe « avouer » et sa configuration modale dans la SPA

Nous nous proposons de faire une approche de la complexité sémantico-pragmatique du verbe « avouer » en emploi performatif dans le cadre de la sémantique de l'interaction verbale qui devrait, selon Galatanu (2016), satisfaire les conditions suivantes :

-Ne pas se limiter à l'étude des réalisations linguistiques des actes de langage et de leur adéquation au contexte, très bien illustrée par de nombreux travaux de pragmatique (Orecchioni, 1990-1992) et en particulier en pragmatique comparée (par exemple, Blum-

⁵⁰ Avouer : signification :

Je veux dire quelque chose de mal sur moi

Je suppose que les gens ne savent pas cette mauvaise chose

Je dis : X

Je dis ça parce que je veux dire la vérité sur moi

Je suppose qu'on s'attendrait à ce que je ne veux pas le dire

Je sens que je dois le dire [Notre traduction].

Kulka & Olshtain 1984 ; House & Kasper 1981)

- Ne pas s'arrêter non plus à l'étude des traces de la parole, plus précisément de l'interaction verbale dans la langue, ce qui représente, depuis ses débuts, l'objet de la pragmatique intégrée (à la sémantique) (Anscombe & Ducrot, 1983)

- Créer un pont de nature conceptuelle et sémantique entre l'analyse pragmatique de l'acte et l'analyse sémantique de marqueurs discursifs à fonction illocutionnaire, par exemple par l'étude du processus de « pragmaticalisation » (Fraser 1996 ; Erman 2001 ; Dstie 2004 ; Galatanu 2011 a) (Galatanu, 2014 : 14).

Notre objectif est de cerner le rapport entre la signification linguistique du verbe « avouer » et ses valeurs modales polyphoniques et pragmatiques dans la structure performative « j'avoue P ». Ce rapport a été étudié selon une approche qui combine deux démarches : la démarche onomasiologique et la démarche sémasiologique. En fait, le verbe « avouer », par sa nature, ne peut être étudié uniquement selon le seul angle de sa signification linguistique ou de sa réalisation dans le discours comme acte de parole. Son étude combine les deux dimensions : pragmatique et sémantique_ linguistique. Selon une sémantique de l'interaction verbale, une telle étude est « un lien géométrique idéal, un point de rencontre de l'approche sémantique (...) et de l'approche pragmatique (...) et donc de la réflexion métalinguistique et de la réflexion méta-langagière » (Galatanu, 2012 :32).

L'étude du verbe « avouer », dans le cadre de la sémantique des possibles argumentatifs (SPA), est motivée par l'idée de conceptualiser ces actes de langage. La conceptualisation de « avouer » est rendue possible si deux conditions sont réunies :

- Si une intention illocutionnaire est reconnue à « partir des expressions linguistiques utilisées littéralement dans une langue donnée », dans le cas de l'aveu, il s'agit de l'expression « j'avoue que »
- S'il est possible de décrire l'acte de langage en termes de configuration spécifique d'attitudes modales qui sous-tendent l'intention illocutionnaire. Ces attitudes doivent pouvoir rendre compte de toutes les règles d'emploi de son marqueur de force illocutoire » (Galatanu, 2016 : 137).

En partant de ces postulats, la configuration des attitudes modales a débouché sur le schéma suivant (Galatanu 2012 :70) :

Avouer

SP<vouloir dire < à D

SP <savoir<

D<croire P (axiologique négatif) <

DC

SP<ne pas vouloir dire< P

PT

SP penser

SP <devoir dire P< ou SP <ne pas pouvoir ne pas dire P<

DC

SP<décide de dire P<

DC

D<affect négatif par rapport à SP et/ou à D

DC

SP <affect négatif<

Où : SP = le sujet parlant, D= le destinataire, DC (DONC) = connecteur abstrait de la relation argumentative, PT(POURTANT)= connecteur abstrait de la relation argumentative transgressive, P = le contenu propositionnel de l'acte.

Selon l'approche de la sémantique des interactions verbales (SIV), cette représentation conceptuelle de l'acte représente aussi le noyau de la signification du verbe « avouer ».

De la conceptualisation modale du verbe « avouer », découle le caractère menaçant de la structure performative « j'avoue que ». Cet aspect menaçant est déclenché par le potentiel axiologique négatif de « avouer » (moral, éthique pragmatique, intellectuelle, esthétique). Ce sera l'objet de la sous-section suivante.

III. Avouer : valeurs axiologiques négatives

Nous reproduisons, dans ce qui suit, les valeurs axiologiques de « avouer » dans la structure performative « j'avoue que », dégagées par Galatanu (2012) tout en apportant un exemple pour chaque valeur axiologique :

III.1. Valeurs axiologiques morales négatives

L'avouant avoue un acte /un comportement/ attitude blâmable, un aveu qui aura des répercussions sur le comportement ou l'attitude du destinataire : l'exemple ci-contre l'illustre :

103.« J'avoue que je l'ai tué » (Libération 03/01/2007)

Le contenu propositionnel « avoir tué » correspond à l'aveu prototypique : le meurtre est un acte condamnable qui déclenche un jugement dans le cadre judiciaire ou une disqualification morale dans le cadre social.

III.2. Valeurs pragmatiques négatives sur l'image de l'avouant

L'exemple suivant en témoigne :

104.« Elle considère que « cette séparation n'a plus vraiment de sens. Je ne regarde pas beaucoup les débats télévisés, mais **j'avoue que je ne comprends pas grand-chose.** » (Ouest-France, 22/03/2007)

Le dévoilement de « ne pas comprendre » nuit à l'image de celui qui avoue, censé « comprendre » et même prétendre comprendre pour préserver son image publique.

III.3. Valeurs esthétiques présumées négatives dans l'univers discursifs de l'interaction verbale, incidentes au sujet parlant

Comme dans l'exemple suivant que nous empruntons à Galatanu :

105.« Véritable épidémie : plus une nana maintenant qui ne veuille faire sa Duras. De toute façon, j'avoue que, même la vraie, je n'ai jamais trop bien compris l'espèce d'engouement quasi hystérique qu'elle (...) » (Benoziglio, 2004)

III.4. Valeurs intellectuelles présumées négatives dans l'univers de l'interaction verbale qui a des répercussions sur l'avouant

Examinons l'exemple suivant :

106. « Là, on aboutit à une société très connectée, au propre et au figuré, il y a des réseaux sociaux partout, mais où les individus sont de plus en plus atomisés, de moins en moins reliés, connectés. -ça ferme les portes au partage, c'est ça qui est un peu dommage. Mais **j'avoue que moi-même, je dois faire preuve d'individualisme, assez régulièrement.** Faudrait revoir ça. -Oui, les gens sont égoïstes, ils pensent qu'à eux. Des fois, c'est peut-être comme ça qu'il faut être. » (Génération Quoi, 2000)

Le contenu propositionnel « moi-même je dois faire preuve d'individualisme, assez régulièrement » correspond à l'adoption d'une attitude et d'une valeur négative (individualisme) dans l'univers de l'interaction. Cet aveu aura des incidences sur le sujet parlant (être mal jugé par exemple).

III.5. Valeurs affectives négatives ou censées être négatives dans l'univers de l'interaction

L'exemple suivant en témoigne :

107. « Le repas achevé, les conversations reprirent au rythme des joints de feuilles de platane. Je tirai quelques bouffées sur l'un d'eux, et je dois avouer que l'effet n'avait rien de désagréable »

III.6. Jugement négatif de l'action/comportement/attitude du destinataire

Un tel jugement est difficile à proférer en raison du caractère menaçant de la face positive, de l'image publique du destinataire comme dans l'exemple suivant que nous avons élaboré par nous-mêmes :

108. « J'avoue que tes idées sont peu impressionnantes »

Chaque personne cherche à garder sa face positive et à être appréciée. Un propos de genre « tes idées sont peu impressionnantes » portant un jugement négatif sur son destinataire risque de lui faire perdre cette face positive d'où le caractère menaçant de cet aveu.

III.7. Contenu propositionnel, censé être non souhaité ou non souhaitable par le destinataire

Soit l'exemple suivant :

109.« J'avoue que je suis un homme marié » (exemple emprunté à Galatanu (2016)).

« Je suis un homme marié » : un tel aveu, dans un contexte particulier, peut ne pas être souhaitable à entendre par un destinataire.

En partant de l'ensemble des différentes valeurs axiologiques véhiculées par la structure performative « j'avoue que » et de leurs illustrations, nous pouvons dégager plusieurs niveaux de complexités d'ordre pragmatique qui se rapportent essentiellement au caractère menaçant de cet acte de langage : avouer menace les faces de l'interlocuteur mais aussi du locuteur.

A ce niveau, il convient d'introduire la théorie des faces (Goffman, 1973) qui conditionne toutes les interactions humaines. En effet, la réflexion menée par les ethnologues, les pragmaticiens et les linguistes a porté depuis de nombreuses années sur le caractère menaçant de tout acte illocutionnaire. Cette menace ressentie de manière graduelle, que nous pouvons appeler « la menace illocutionnaire », s'explique par le fait que les sujets parlants mettent en jeu, par la communication verbale, leur « territoire » et leurs images publiques. Beaucoup d'études ont été menées par les ethnologues, les ethno-linguistes et les linguistes sur les rituels interpersonnels, sur les stratégies d'évitement de ce qu'il y a de menaçant dans l'interaction verbale, sur les protocoles de politesse (par exemple, Goffman 1973, 1974 ; Gusdorf 1977 ; Brown & Levinson 1987 ; Galatanu 1984).

Cela dit, certains types d'actes sont de nature menaçante pour la face négative (requête, offre) ou positive (critique, insulte) de l'interlocuteur, ou la face négative (remerciement) ou la face positive (aveu, excuse) du locuteur. Ainsi, le locuteur se trouve dans l'obligation d'éviter la profération de vérité de nature menaçante.

Par ailleurs, les conversations sont régies par la loi de politesse régie par un ensemble de principes qui peuvent être classés en trois axes (Goffman 1973, 1974) :

- Principes « A- Orientés » : qui dictent que les comportements que le locuteur est censé observer vis-à-vis de son partenaire d'interaction vs principes « L- Orientés » qui nous disent comment il convient de se comporter envers soi-même.
- Principes relevant de la politesse négative qui consistent à éviter d'accomplir un FTA

« Face Threatening Acts » (FTAs) vs politesse positive (« Face flattering Acts » (FFA)) production d'actes carrément valorisants pour autrui (le compliment).

- Principes concernant la face négative (le territoire avec ses différentes composantes) ou au contraire positive des participants (leur narcissisme, la « face positive »), étant celle que, dans la langue ordinaire, on peut « perdre » ou « gagner ».

Pour mettre en exergue le caractère menaçant de l'acte « avouer », nous nous sommes proposées de partir du schéma de la représentation conceptuelle et sémantique proposé par Galatanu (2012 :70) de cet acte du langage.⁵¹

Selon Galatanu (2012), cette représentation met en évidence la « menace polyvalente » de cet acte, qui met en danger :

- L'image publique du sujet parlant (SP), si le contenu propositionnel de l'acte (P) est porteur de valeurs axiologiques négatives référées au SP (J'avoue que j'avais tort) ;
- L'image publique ou l'indépendance (la face négative) du destinataire (D), si P (attribué au SP ou au D) est non désirable pour D (J'avoue que je ne t'aime plus), ou non désiré par D (J'avoue que je ne peux plus t'aimer, J'avoue que je dois te demander de me rendre l'argent que je t'ai prêté), ou encore inattendu pour D (Tu penses que je ne pourrais pas aimer quelqu'un comme cette femme, trop honnête, eh bien, j'avoue que je suis tombé amoureux d'elle).

Les différentes situations peuvent être regroupées dans le schéma suivant (Galatanu & Pino Serrano 2012) :

⁵¹ Voir page 155.

La face positive SP

Si P (SP) négative	Moral
	Pragmatique
	Affectif

L'acte <avouer> et /ou Acte menaçant

La face pos/nég. D

Si P (SP) ou (D)	non désirable par D
	Inattendu pour D
	P(D) négatif

En partant de ces schémas, nous voulons reprendre les exemples analysés plus haut et qui illustrent les différentes valeurs axiologiques véhiculées par la structure performative « j'avoue que ». Il s'agit pour nous de rappeler que ces valeurs sont inhérentes aux significations du noyau « avouer » dans la structure performative « j'avoue que » (Galatanu 2016). Comme nous l'avons déjà évoqué, il se dégage différents niveaux de complexités des usages et emplois de la structure performative « j'avoue que ». Ils sont, en fait, l'effet des valeurs axiologiques portées par la signification des entités linguistiques mobilisées dans cette structure performative :

- Le premier niveau de complexité est d'ordre pragmatique. Le recours à la structure « j'avoue que » exprime la menace ressentie par le sujet parlant qui risque de perdre sa face positive, son image publique quand le contenu propositionnel de l'aveu portant sur lui ou sur son destinataire déclenche un jugement/sentiment négatif, une disqualification de sa personne. En ce sens, le recours à la structure « j'avoue que » est une sorte de performance de l'acte « menacer » inhérente à l'aveu.
- Le deuxième niveau de complexité est d'ordre sémantique. Il est dû essentiellement à l'association des propriétés essentielles du noyau « avouer » à d'autres représentations « qui sont le déploiement possible des incidences des valeurs axiologiques du noyau aux acteurs de l'interaction verbale » : les valeurs axiologiques peuvent être incidentes au sujet parlant

ou à l'interlocuteur.

- Le troisième niveau de complexité est d'ordre sémantico-pragmatique. En effet, la détermination de la valeur axiologique « négative », souvent inhérente à l'acte de l'aveu et à la signification de son noyau « avouer », n'est pas toujours évidente. Elle est parfois conditionnée par le contexte de l'interlocution et non par le contenu propositionnel de l'acte. En effet, dans les aveux dont le contenu propositionnel correspond à « un meurtre » « un crime », « un sentiment négatif éprouvé comme la haine », une critique de l'attitude de l'interlocuteur, le sens produit va de pair avec le sens du marqueur illocutionnaire « j'avoue P ». Cependant, dans quelques emplois, le contenu propositionnel ne confirme pas le potentiel discursif de la signification de « avouer » qui devrait être mobilisé pour exprimer un contenu ou une valeur axiologique négative incidente aux agissements/sentiments du sujet énonciateur ou du destinataire. Prenons l'exemple suivant que nous empruntons à Galatanu (2014) : « j'avoue que j'aime rester quelque part et faire quelque chose...Je fuis les musées ». Le contenu propositionnel n'a rien de négatif et de « menaçant ». Cependant, le contenu sémantique « aimer rester quelque part et faire quelque chose /fuir les musées », ne suffit pas à construire le caractère menaçant de cet aveu et qui justifie et légitime le recours à cette structure performative « j'avoue que ». Le recours au co(n)texte permet de faire ressortir les visées argumentatives de la signification du verbe performatif « avouer », sélectionné exclusivement par le locuteur dans un tel contexte, comme dans l'exemple suivant :

110.« Moi, c'est toi. Les pigeons qui nichaient dans les combles au-dessus de ma chambre se chamaillaient toute la nuit. Je rédigeais des pétitions pour ne pas crever le plafond. J'écrivais sur les portes de l'armoire. Le lavabo témoignait de **ma douleur**. Je **saignais jusqu'au matin**. Et **j'avoue que c'était merveilleux**, cette lumière qui revenait, porteuse du sommeil qui avait voyagé contre mon gré avec la nuit décrocheuse des lampes de l'amour »

Comme nous le constatons, le contenu propositionnel de l'aveu « c'était merveilleux » n'est pas négatif et ne confirme pas la valeur axiologique négative de l'aveu. Toutefois, le cotexte de l'aveu justifie l'emploi de « avouer » qui exprime, dans cet exemple, l'expression d'une attitude peu normale dans le cotexte décrit. En effet, la douleur et le saignement ne déclenchent pas, normalement, une attitude d'émerveillement et de là, la valeur faiblement « menaçante » de l'aveu.

Prenons ce second exemple tiré d'une interview journalistique de notre corpus journalistique français :

111.« J'ai donc simplement pris la brutalité de ce meurtre et je l'ai transposée dans différents formats de télé. Le film répond à une question qui n'est pas posée : qu'arriverait-il si Psychose devenait un outil de production ?

« Avez- vous revu l'original pour faire votre remake ?

-Honte absolue : j'avoue que je n'ai encore jamais vu le film d'Hitchcock. Je ne le connais que par des livres ou des revues. J'ai utilisé le remake plan par plan de Gus Van Sant que j'ai enregistré à la télé, faute de pouvoir mettre la main sur la version de 1960. » (Libération, 15/06/2007)

Le sens du contenu propositionnel de l'aveu « je n'ai encore jamais vu le film de Hitchcock » n'exprime aucune valeur axiologique négative incidente sur le locuteur ou l'interlocuteur. Nous pouvons cependant, grâce au cotexte, inférer la visée argumentative de l'emploi de « avouer » par le dramaturge dans l'interview. Il recourt à « avouer » comme marqueur illocutionnaire de l'aveu d'une attitude inattendue par le destinataire (le journaliste et les lecteurs) qui s'attendait à ce que le dramaturge ait déjà vu l'original de son remake.

En résumé, l'emploi du verbe « avouer » dans des structures performatives semble tributaire de l'expression des sentiments, des attitudes, des comportements censés être inattendus pour le destinataire et/ou peu souhaitables/désirables/normaux. Cela explique et justifie la préférence pour le verbe « avouer » et non pas pour un verbe d'assertion comme déclarer, dire, asserter ...

Tout bien considéré les exemples analysés ci-dessus, nous pouvons dégager différentes valeurs et effets de sens pragmatiques et discursifs du noyau « avouer » dans la structure « j'avoue que ». Le verbe « avouer » peut être utilisé pour performer l'aveu d'un contenu propositionnel qui exprime une valeur incidente au destinataire ; il est ainsi possible de lui attribuer la fonction de marqueur méta-illocutionnaire. En recourant à cette structure performative, le locuteur sait que ce qu'il va avouer aura des incidences sur son interlocuteur, c'est pourquoi il recourt à une telle structure dont le noyau, le verbe « avouer », sert à expliquer la valeur ou l'intention illocutoire de son acte de langage. Au niveau de l'interaction, « j'avoue que » est conçu comme marqueur de polyphonie parce qu'il intervient toujours par rapport à des attentes et exprime souvent des choses inattendues ou non souhaitées par le destinataire.

Outre la complexité sémantico-pragmatique, la formule performative soulève une complexité syntactico-pragmatique. En effet, le verbe « avouer » est un verbe de communication illocutionnaire dont la configuration prototypique est la suivante <DIRE QQC a QQN< (Galatanu 1988 ; Galatanu & Pino Serrano 2012a :81). Cependant, dans quelques emplois de la structure performative « j'avoue que », l'objet direct propositionnel ne correspond pas « aux valences sémantiques et aux valeurs axiologiques négatives portées par la signification de la structure « j'avoue que ». Pour faire ressortir l'objet réel de l'aveu, l'objet négatif doit être en adéquation avec la signification du noyau « avouer », à incidence axiologique négative au destinataire, dans la structure employée « j'avoue que ». Un effort de déchiffrage indirect à partir du co(n)texte permet d'inférer l'actant sémantique (objet sémantique) du verbe « avouer » dans son emploi performatif. Dans ces types d'emploi, la structure performative « j'avoue que » fonctionne comme un marqueur de l'aveu.

Le caractère menaçant inhérent à l'aveu découle du sémantisme de son noyau « avouer » dont la signification prototypique est à incidence axiologique négative. Nous allons expliciter dans ce qui suit ce caractère menaçant en fixant notre étude sur la confiance et la déclaration d'amour pour déduire la menace qui en ressort sur les différentes faces des interactants. Cette menace justifie le recours à des stratégies de figuration pour exprimer l'aveu direct. Ces procédés constituent une schématisation pragmatique spécifique tissée autour d'« avouer » et est la résultante de la nature menaçante de cet acte de langage.

IV. Avouer : Acte menaçant et stratégies de figuration

Nous allons commencer par expliciter le caractère menaçant de l'aveu pour arriver, par la suite, à l'étude des stratégies de figuration auquel recourt le locuteur pour atténuer ce caractère inhérent à ce type d'acte de langage.

L'aveu est menaçant pour les faces du locuteur ou/et des faces du destinataire. Pour comprendre l'aspect menaçant des faces des interlocuteurs de l'aveu, nous allons l'illustrer dans deux exemples d'activités discursives : la confiance et la déclaration d'amour.

Prenons l'exemple de la confiance, pratique particulière de l'aveu et définie comme un discours autocentré à propos d'un secret qui concerne le confieur, et qui ne doit pas être divulgué. Ainsi, sur le plan relationnel, se pose toujours la question des faces mises en jeu dans l'interaction. En général, le confieur s'expose et, à ce titre, est susceptible de mettre en péril sa face positive (dans le cas où l'objet de la confiance est répréhensible), dans le même temps qu'il met à nu son territoire, en dévoilant ce qui relève de son intimité. Pour le confident, la confiance empiète sur son territoire

(elle empiète sur son temps, l'oblige à participer) mais est également susceptible de mettre en péril sa face positive, dans la mesure où il doit se montrer réceptif, voire (paraître) partager des aveux répréhensibles, en égard à la morale commune. En somme, la confiance repose sur des doubles contraintes qui concernent les deux interactants : le confieur, tiraillé entre le souci de protéger son territoire, de donner une image de soi valorisante et son envie de faire partager un secret qui n'est pas toujours reluisant, le confident, entre le souci de protéger son territoire (donc de garder une certaine réserve), et la nécessité de partager l'émotion du confieur.

Nous nous intéressons, à titre d'exemple, à un deuxième type particulier d'aveu : celui de l'aveu amoureux. Nous partons de la description qu'en a faite Orecchioni (1998) qui le conçoit comme un acte à haut risque. En effet, Une déclaration d'amour est un exercice difficile, dangereux et néanmoins indispensable et, pour ainsi dire, vital. Difficile et dangereux parce qu'il expose considérablement celui qui la fait. Selon Orecchioni (2014) l'aveu amoureux menace à la fois les faces de l'émetteur et celles du destinataire. En se référant à la théorie des « faces » qui oppose les « Face Threatening Acts » (FTAs) aux « Face flattering Acts » (FFA), elle distingue ainsi les différentes composantes de la déclaration d'amour : :

Pour le déclarateur, la déclaration est un double FTA :

- Pour sa face négative, car elle divulgue une information jusque-là tenue secrète (constituant par là-même pour son auteur une sorte de « lésion » ou d'« aliénation »), en même temps qu'elle crée pour lui un certain nombre d'obligations (dites jadis « services d'amour »)
- Pour sa face positive, dans la mesure où, en avouant qu'il est tombé amoureux [...], le déclarateur se trouve placé en « position basse », en même temps que son acte encourt le risque, terriblement humiliant, d'un rejet de la part de l'aimé.

Pour le déclarataire, la déclaration est :

- Un FFA pour sa face positive, puisqu'il est tout de même généralement flatteur de s'entendre dire qu'on est aimé. Par contre la déclaration de « non-amour » est une offense pour l'interlocuteur, surtout si ce dernier éprouve de l'amour à l'égard du locuteur
- Un FTA pour sa face négative étant donné que l'amour étant, plus encore que l'amitié, une sorte de violation territoriale [...], (Orecchioni, 1998)

C'est, à cause de son caractère menaçant que la déclaration d'amour est souvent mise à distance et

éloignée du sujet par divers procédés et stratégies auxquelles recourt le locuteur pour éviter d'être au centre de son discours au moment crucial de la profération de cette parole.

Pour atténuer le caractère menaçant de l'aveu, le locuteur pourrait recourir à différentes stratégies comme l'emploi de marqueurs linguistiques parmi lesquels on cite

- les marqueurs méta-illocutionnaires, incorporant l'atténuation de l'acte par la contrainte du contexte, accompagnent le plus souvent les préfixes performatifs réalisant l'acte d'avouer. Parmi ces marqueurs (eh bien, voilà, ben, ...) (Eh bien, j'avoue que je t'ai trahi) ou des modaux (Je dois vous avouer que je te hais) tels que « devoir » et « falloir » qui figurent, respectivement, au premier rang avec une fréquence de 108 et au second rang avec une fréquence de 91 parmi les collocatifs verbaux modaux préférentiels de « avouer » au niveau phrastique. Voici un exemple avec « devoir » :

112.« Ça a été un beau moment. Mais si je suis honnête, je dois avouer que je me suis senti plus à l'aise avec les élèves d'Erstein. » (Le Monde, 2008).

- Des marqueurs illocutionnaires moins menaçants pour les faces (positive et négative) du SP et /ou du D, comme par exemple, l'une des valeurs modales de la configuration modale de l'acte, y compris de la visée perlocutionnaire canonique, affective négative (Je n'aime pas te dire P ; Tu ne vas pas aimer, mais je ne t'approuve pas dans cette démarche). Dans ces emplois, le locuteur anticipe l'effet perlocutoire (négatif) et essaie de l'anticiper et de l'atténuer.

Ainsi et comme nous l'avons dit plus haut, l'aveu fait partie des actes illocutionnaires menaçants qui sont sans doute l'espace d'illocution qui privilégie des stratégies d'évitement et la mise en œuvre des processus de « figuration » (Brown & Levinson 1978, Orecchioni 1992, 2005).

Nous pouvons déduire que le sémantisme du verbe ainsi que ses valeurs conceptuelles et modales, ont un grand impact sur la réalisation indirecte de l'aveu dans le discours. Les valeurs discursives réalisées par la structure performative « j'avoue que » vont de pair avec le sémantisme du verbe. De même, le sémantisme du verbe et le caractère menaçant, que ses valeurs modales véhiculent, expliquent ou justifient le recours aux procédés de figuration souvent inhérents à l'expression de certains contenus « inavouables » d'une manière explicite et directe.

Dans ce chapitre, grâce aux travaux de Galatanu (2000, 2009, 2012, 2013, 2014, 2016), nous avons essayé de trouver une articulation entre le sémantique, le syntaxique et le pragmatique. En effet, la conceptualisation de l'acte du langage « avouer » résulte de la signification linguistique du noyau

« avouer ». Une telle conceptualisation a permis l'exploration de la richesse des occurrences ou des possibles argumentatifs de l'activation de l'aveu. Cette richesse est l'effet de la complexité de la configuration modale du noyau de signification de « avouer ». Ce noyau est complexe sémantiquement et syntaxiquement. C'est un verbe « illocutionnaire » de signification à incidence morale négative sur les agissements/les sentiments du destinataire. La complexité inhérente au verbe illocutionnaire « avouer » a participé à la complexification des valeurs sémantico-pragmatiques de la structure performative « j'avoue que ». Le verbe « avouer », complexe, est discursivement polyfonctionnel et peut fonctionner à la fois comme :

- 1) Un marqueur de polyphonie dans le cadre interactionnel parce que l'aveu intervient toujours par rapport aux attentes de l'interlocuteur/destinataire.
- 2) Un marqueur méta-illocutionnaire : le locuteur recourt à cette structure comme pour anticiper le contenu qu'il va proférer à incidence axiologique négative sur son interlocuteur et sur lui-même.

La complexité récursive du verbe « avouer », dont la signification est à incidence axiologique négative, déclenche dans certains emplois de la structure « j'avoue que » un déchiffrement indirect de l'actant sémantique objet de l'aveu. Ce déchiffrement est indispensable quand le sens de l'objet ou du contenu propositionnel immédiat de la structure « j'avoue que » ne véhicule aucun contenu à incidence axiologique négative sur le locuteur et/ou sur le destinataire. Le co(n)texte, dans ces cas, est le seul à pouvoir expliquer la sélection du verbe « avouer » par le locuteur et de là, sa visée argumentative (Galatanu 2016).

En résumé, le sémantisme du verbe « avouer » ainsi que ses valeurs conceptuelles et modales conditionnent les valeurs discursives véhiculées par et dans la structure performative « j'avoue que ». Le caractère menaçant et les incidences axiologiques « perlocutoires » négatives dégagés dans cette section, font échos à certains collocatifs préférentiels de « aveu » et « avouer » retenus de l'étude de la combinatoire lexico-sémantique de « aveu ». Ces éléments se rapportent aux collocatifs objets de polarité négative, aux verbes qui expriment la résistance et la causation, aussi, les termes d'affect coordonnés à aveu tels que « honte » ou « gêne » ... Nous pouvons déduire que le sens se propage du niveau phrastique au niveau pragmatique et que les résultats retenus dans l'exploration des deux profils se complètent. Le verbe illocutionnaire « avouer », complexe sémantiquement, a un pouvoir structurant et une portée « pragmatique » qui se traduit à travers les schématisations pragmatiques spécifiques tissées autour de lui.

Au niveau textuel, et afin d'affiner le profil de « aveu », nous continuerons l'exploration de l'effet du sémantisme des lexies pour mettre en évidence l'effet de la complexité sémantique et la densité informationnelle de cette lexie sur les schématisations textuelles qu'elle génère. Pour ce faire, nous nous intéresserons, en premier lieu, à l'étude de l'aveu en tant qu'activité discursive. Nous examinerons ensuite les collocations textuelles ou les associations sémantiques de « aveu » dans les textes dans le but de mettre en exergue la portée textuelle et la capacité structurante de cette lexie (Hoey 2005).

Chapitre IV : Profil textuel d'« aveu »

Pour affiner le profil d'« aveu », nous allons nous concentrer, en premier lieu, sur l'étude des réseaux isotopiques qui se tissent autour de et par « aveu » dans un texte. Notre objectif sera de montrer la portée textuelle ou la capacité structurante de cette lexie tout en prenant en considération sa polysémie. Nous aborderons ensuite la question de la complexité de l'aveu. Pour ce faire, nous avons choisi de commencer par l'étude des activités apparentées à l'aveu afin de comprendre leur fonctionnement, et de là, la schématisation textuelle inhérente à chacune d'elle. Ceci nous permettra, par la suite, d'étudier la possibilité de fragmenter la complexité et la densité informationnelle des lexies grâce au recours aux scénarios conversationnel déclenchés par l'aveu ainsi que par les activités qui lui sont apparentées à savoir repentir et confiance. Finalement, nous nous pencherons sur l'étude les expressions idiomatiques et locutions dans lesquelles apparaissent la lexie « aveu » et ses synonymes.

La densité informationnelle de « aveu » (montrée dans le premier chapitre) lui a permis d'acquérir une très grande portée textuelle et capacité à structurer son environnement textuel. C'est ce que nous tenterons de démontrer dans la section suivante.

I. Profil textuel d'« aveu »

Le profil textuel de la lexie « aveu » est formé par l'ensemble des mots qui se trouvent dans son environnement textuel et « dont la présence n'est pas requise par des contraintes syntaxiques » (Blumenthal, 2002 : 30). L'étude du profil textuel de la lexie « aveu » revient à l'exploration des réseaux isotopiques tissés autour des lexies du champ de l'aveu pour dégager le degré de cohérence textuelle qui en découle. Avant d'étudier les schématisations textuelles générées par l'aveu, nous jugeons utile d'introduire la notion d'isotopie qui sera l'objet de la sous-section suivante.

I.1. Isotopie

Durant les années 1970, on assiste à la reconnaissance de l'unité-texte comme unité linguistique à part entière, et à l'éclosion de nombreuses grammaires textuelles, plus ou moins calquées sur les grammaires de phrases existantes. Un texte écrit ou oral n'est pas une simple juxtaposition de phrases : il obéit à des règles d'organisation, dont certaines s'appliquent à toutes les formes de discours, et d'autres sont propres à certains types de textes. Dans les grammaires textuelles, la cohérence sémantique d'un texte peut être envisagée au niveau local de l'enchaînement des phrases (fonctionnement des connecteurs, de l'anaphore/cataphore, etc.), ou bien global (dans le cas par exemple des modèles narratifs développés, à la suite de Propp, par Greimas et son école). Nous mentionnerons une notion descriptive particulièrement productive pour la sémantique textuelle, à

savoir, la notion d'isotopie.

Le mot et le concept d'isotopie apparaissent pour la première fois sous la plume d'A.-J. Greimas (1966 : 53). Comme le mot homonyme de la physique, et préalablement à toute définition, il évoque d'une part la notion d'identité et de similarité, d'autre part la notion d'appartenance à un champ, domaine ou lieu. La création de ce concept répondrait à la nécessité de rendre compte de l'idée « encore très vague, et pourtant nécessaire, de totalité de signification, postulé à un message » (ibid.). Cette définition, quelque peu oblique, a été rectifiée dans des travaux récents. Ainsi, selon Greimas et Courtés (1979 :197) :« l'isotopie a d'abord désigné l'itérativité, le long d'une chaîne syntagmatique, de classèmes qui assurent au discours-énoncé son homogénéité. D'après cette acceptation, il est clair que le syntagme réunissant au moins deux figures sémiques peut être considérées comme le contexte minimal permettant d'établir une isotopie ». Ainsi de l'isotopie syntagmatique minimale entre deux sémèmes, on passe à l'isotopie entre les termes d'une structure paradigmatique élémentaire, ce qui justifierait l'affirmation suivante de P. Lerat : « L'isotopie est un paradigme » (1984 : 108).

Dans l'étude « Eléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique », qui appartient au même stade de développement théorique que les définitions déjà citées, on lit : « Par isotopie, nous entendons un ensemble redondant de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme de récit, telle qu'elle résulte des lectures partielles des énoncés et de la résolution de leurs ambiguïtés qui est guidée par la recherche de la lecture unique » (Greimas 1966 : 30). A son tour, C. Stolz définit l'isotopie comme « l'itération d'une lexie à l'autre. (...) Au sens large, on appelle isotopie une itération sémantique quelconque (...). L'isotopie prend donc en considération toute sorte de phénomène linguistique (phénomène phonétique, phrase, figures, éléments dénotatifs et connotatifs) » (C. Stolz,1999 :100-101). Cette définition rejoint, dans sa première partie celle de Rastier (1987) pour qui l'isotopie est la présence de sèmes récurrents dans divers éléments lexicaux de l'énoncé dont elle assure ainsi la cohésion sémantique. Cependant, la détection des isotopies n'est pas évidente. En effet, selon Alain Soudan⁵² « L'une des difficultés majeures posées par l'état actuel de la théorie tient à la procédure d'extraction de l'isotopie dominante, qui semble nécessairement faire appel à l'intuition et à l'habileté de l'analyste et n'échappe donc pas aux risques d'une certaine subjectivité »

⁵² Alain SAUDAN, « **isotopie, linguistique** », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 09 janvier 2018.
URL : <http://www.universalisedu.com.acces.bibl.ulaval.ca/encyclopedie/isotopie-linguistique/>

Nous montrerons dans la section suivante que « **aveu** » apparaît dans des réseaux isotopiques tissés à partir et autour d'elle. Nous

I. 2. Réseaux isotopiques autour d'« **aveu** »⁵³

Au niveau textuel, l'isotopie la plus remarquable est celle de l'émotion. Une telle isotopie développe la composante affect et l'état émotionnel de l'avouant qui oriente la lexie « **aveu** » vers la polarité négative comme dans le passage suivant :

113.« Je **hais** la place que je prends dans le monde. Ce n'est pas seulement **la mort** de Thomas qui me fait **souffrir**, c'est le **mépris** que j'ai pour moi : et cela **m'horrifie**. Je ne peux pas m'oublier. Ximena hoche la tête. Je reconnais sa moue sarcastique, miroir qui me renvoie l'image de mon **ignominie**. Avec la mort de Thomas, j'étais devenue une autre : elle respectait ma **douleur**, elle se taisait devant cette chose, **la mort**, qui nous dépassait toutes les deux. Mon **aveu** vient d'ouvrir une petite porte qui lui permet de se glisser à nouveau en terrain connu : moi » (Cusset Catherine, Une éducation catholique, 2014).

Dans ce passage, l'environnement textuel de « **aveu** » est saturé par des énoncés d'émotion de polarité négative (horreur, douleur, souffrance, honte ...) Ainsi, la lexie reproduit, au niveau macrotextuel, le phénomène de série rencontré au niveau phrastique. (Cf. le premier chapitre (« **aveu** » en séries). En fait, « en manifestant des émotions de honte ou de culpabilité, la personne qui avoue manifeste qu'elle adopte non seulement le jugement du récipiendaire mais qu'elle est émotionnellement affectée en accord avec ce jugement » (Stéphane Lemaire, 2014 : 54).

Toutefois, « **aveu** », peut être inséré au sein d'un environnement textuel saturé par des émotions aux sens contradictoires :

114.« A travers le treillis de bois de buis, je percevais une masse **obscur**, l'or de l'étoile, l'odeur pourrissante et tiède de l'haleine. Ma voix se bousculait. Dans l'**angoisse** d'avoir tout à dire, dans **la crainte** d'être importun ou de **ne pas être pardonné**, une course de vitesse était commencée avec **la faute** et avec le temps. C'était la vie. J'avais appris au catéchisme – que me faisait non le pasteur Hans Nortenwall mais Pater Irrige – que la sainte patronne de cette chapelle non seulement avait eu la chance de mourir dans les bras de saint Jérôme, mais encore dans des rôles épouvantables. Et que saint Jérôme avait dit que le rôle était le

⁵³ Pour illustrer les réseaux isotopiques tissés autour et par les lexies étudiées nous avons recouru, dans certains cas, à quelques extraits de textes littéraires

seul psaume que Dieu reconnût et qui fût doux à son oreille, au point qu'il l'avait aimé jusque sur les lèvres de son fils. Après l'acte de contrition – et il me faut convenir même encore aujourd'hui que **la douleur** et la **tristesse** et **la contrition** sont quand même beaucoup plus sûres que le **soulagement** qu'on en espère, et rien de plus suave qu'une tête contrite, si ce n'est donc un rôle –, après la pénitence à genoux sur le degré de marbre qui précédait la barrière fermée de l'autel, une **sensation douce de libération**, de **liberté pulmonaire**, creusant de faim le creux de la gorge, ou plutôt transformant la crainte de l'aveu en **désir de dévorer**, une sorte d'**allégeance**, d'**allègement**, de **légèreté** gagnait le corps – si bien qu'elle le faisait un peu flotter d'**ivresse** sur le chemin ascendant du retour. » (Pascal Quignard, Le salon du Wurtemberg, 1986).

Dans l'extrait ci-dessus, deux réseaux isotopiques antonymes sont actualisés conjointement dans l'environnement textuel de la lexie « aveu ». D'une part, celui de la polarité négative « pré-aveu » constitué par les sèmes (obscur, angoisse, crainte, faute, douleur, tristesse). D'autre part, celui de la polarité positive « post-aveu » que forment les lexies (soulagement, sensation douce de libération, liberté, allégeance, allègement, légèreté, ivresse). Ce passage reproduit les deux moments cruciaux de l'aveu : le pré et le post aveu. Le soulagement du post-aveu, dans cet extrait, est dû, essentiellement, au cadre : il s'agit d'un aveu synonyme de confession libératrice « contrition ». En effet, en règle générale, grâce au dévoilement de soi, l'avouant exhibe son identité pleine et bénéficie d'un surcroît d'existence et d'un enrichissement de son identité. Il affirme son être, intensément. Pour ce qui touche au domaine de la pragmatique interne, on retrouve les topoi de la philosophie antique – se connaître soi-même –, et de la psychologie comportementale – se sentir mieux et être soi-même. L'avouant s'engage dans l'aveu ou dans la confession « contrition » par besoin d'abandon, d'effusion, d'épanchement de l'âme. Ce besoin est dicté par le sentiment ou par l'inquiétude, ce qui entraîne en général une certaine urgence, d'où la fonction thérapeutique de l'aveu-confession qui libère son proféreur. Certains parlent des mots qui soignent les maux, ce qui justifie le réseau isotopique de l'émotion et du soulagement développé dans l'extrait précité.

Par ailleurs, des items appartenant à d'autres réseaux isotopiques sont susceptibles de flanquer l'environnement textuel de l'aveu, comme en témoigne l'extrait suivant tiré du corpus Emolex :

115.« J'en suis témoin : dès que Lothar s'aventure à raconter que sa famille maternelle est originaire d'ici, il n'arrache pas la moindre poignée de main, pas même un sourire, aucune marque de sympathie, aucun signe de connivence. Il suscite au mieux de l'**incrédulité**, au pire de l'**indifférence**. Et **cet aveu**, lorsqu'il ose le faire, ne suffit pas à faire vaciller le regard

suspicieux qui vous guette ici à tout coin de rue, qui vous désigne comme l'hôte **indésirable**, **l'étranger** absolu, le **métèque** éternel, le **bouc émissaire** potentiel, celui qu'on juge venu forcément pour des motifs **obscur**s, s'ils ne sont pas tout simplement **inavouables** et **moralement indéfendables** » (Emmanuel Ruben La ligne des glaces, 2014).

Le trait saillant est la présence de sèmes autour de « aveu » relève de la polarité négative : « incrédulité », « indifférence » « suspicieux » « étranger » « métèque » « bouc émissaire » « inavouables » « indéfendables » « obscurs ». Ces sèmes se rapportent essentiellement à l'idée du rejet de l'aveu. En fait, d'après Lemaire (2014) « en avouant, une personne modifie chez le récipiendaire de l'aveu la représentation que ce dernier se fait d'elle. Cette modification à son tour produit des réponses émotionnelles et des jugements normatifs qui pourront aller du rejet complet à la réintégration. » (Stéphanie Lemaire, 2014 : 53). La personne qui avoue adhère en même temps à l'évaluation morale de cette action dans sa communauté, c'est-à-dire au jugement moral à propos de son action. Le jugement et l'évaluation de l'aveu sont en adéquation avec les normes sociales ou morales.

La lexie « aveu » est également insérée dans un environnement textuel saturé par des énoncés qui tissent le réseau isotopique lié à un aspect de l'aveu. Observons l'extrait suivant du corpus Emolex :

116.« Ils doivent mener leur combat dans le cadre du **respect des lois** poursuit le coordinateur européen. Il estime, dans la foulée, qu'il est temps, partout, de déclarer illégale **la torture**, et notamment dans les pays tiers ; où elle a servi à **extorquer des aveux** à des terroristes présumés. M. De Vries ne va pas jusqu'à accuser Washington de recourir à des **pratiques barbares** ; Vous avez **des preuves**, vous ? interroge- t-il - mais il estime que Guantanamo est une aberration et que l'effet combiné de ce qui s'est produit sur cette base, des événements d'Abou Ghraib et des **vols secrets** de la CIA est de miner la crédibilité des Etats-Unis et de leurs partenaires. Mis en cause à Strasbourg, où le Parlement européen a jugé insatisfaisantes les réponses qu'il a fournies concernant le dossier des vols secrets de la CIA, M. De Vries tient à répliquer. Ces **enlèvements** et ces **vols** sont **immoraux, illégaux** et **contre-productifs**, affirme- t-il avec force : le Conseil des affaires étrangères a condamné explicitement le **recours à ces pratiques** en décembre - 2006 -. J'aurais préféré qu'il le fasse plus tôt, mais je n'ai pas été suivi par la présidence britannique de l'époque. » (Le Figaro, 2008).

La lexie « aveu » a une très grande portée textuelle et capacité structurante dans l'extrait suivant.

Le centrage sur les conditions de l'aveu, dans un cadre judiciaire et dans un cadre large des droits de l'homme, a structuré tout le passage : « respect des lois » « la torture » « extorquer » « pratiques barbares » « des preuves » « vols secrets » « enlèvements » « immoraux, illégaux contre-productifs » « condamné » « recours à ces pratiques ».

Dans le corpus Emolex, nous avons dégagé d'autres isotopies qui peuvent se tisser autour et par « aveu » dans un texte, tel celui des crimes comme l'illustre l'extrait ci-contre :

117.« Un cafetier de Carnac (Morbihan), Jean-Yves Quéré, 42 ans, avait été retrouvé **inanimé** à trois pas de chez lui, en janvier 2002. Quelques heures plus tard, il **succombait** à ses blessures. **Sa mort** est restée inexplicée jusqu'à ce qu'un jeune Morbihannais, Anthony Le Crenne, passe spontanément aux aveux, 18 mois plus tard. Il a raconté s'être battu avec la **victime**, pour une banale affaire de cigarette refusée. La cour d'assises du Morbihan l'a **condamné**, hier soir, à cinq ans de prison, dont un an avec **sursis**. À l'énoncé du **verdict**, **l'accusé** a fondu en larmes. »

L'aveu pourrait être lié aux isotopies de scandales et dépassements comme celle du dopage dans la rubrique « sport » suivante :

118.« L'affaire Festina éclate dix jours plus tôt à Neuville-en-Ferrain, à la frontière franco-belge. **Les aveux tombent vite**, mettent en lumière **un dopage** organisé au sein de la formation franco-espagnole dirigée par Bruno Roussel. Jeté hors du Tour, l'emblème de l'équipe, Richard Virenque, est enveloppé du voile sale de la triche. Son aura se dissout, son monde s'écroule. Le Varois se mure longtemps dans la **dénégation**, arpente sans se retourner les couloirs du **mensonge**. Voie sans issue. **L'aveu, celui du dopage**, se faufile dans un murmure de Virenque usé par la traque d'un bouc émissaire idéal le 24 octobre 2000 à Lille. Il révèle au grand jour le noir mariage entre les apprentis sorciers du dopage et les saltimbanques de la route au sein d'un univers où l'impunité est de règle. Relaxé par le tribunal correctionnel, Richard Virenque, **suspendu par la juridiction sportive**, continue à arpenter les couloirs de l'infamie neuf mois de purgatoire durant. » (Le Monde, 2007).

Dans cet extrait, l'isotopie de l'aveu « aveux » « dénégarion » « mensonge » et surtout celle des conséquences de l'aveu de dopage « Jeté hors du Tour » « enveloppé du voile sale de la triche », « suspension par la juridiction sportive » structurent le texte.

Ce même fait est observé dans l'extrait suivant d'une rubrique « sport » :

119.« Depuis que le Texan a remis ses pointes après avoir établi des records impressionnants, l'athlétisme américain a été foudroyé par l'affaire Balco. Ce **scandale** lié au dopage a touché un grand nombre d'athlètes de premier plan, dont Marion Jones. Jamais impliqué, Michael Johnson n'éprouve aucune compassion pour ceux qui n'ont pas survécu à la grande lessive et se plaît à répéter que les **tricheurs** n'ont que ce qu'ils méritent. Même si cela va jusqu'à la prison, comme dans le cas de Marion Jones, qui purge **une peine de six mois** depuis le 7 mars dernier. Elle est **en prison** pour **parjure** », rappelle Johnson, qui a rendu spontanément l'une de ses quatre médailles d'or olympique après **l'aveu de dopage** de son coéquipier du relais 4× 400 m, Antonio Pettigrew « Quand on triche, on ne doit pas s'en tirer comme ça et il ne faut pas que l'on s'en tire comme ça. » (Le Figaro,25/07/2008).

Pour étudier le profil textuel et plus précisément, les réseaux isotopiques tissés dans le sillage de la lexie « aveu », il faut prendre en compte la polysémie de « aveu ». Cette lexie, comme nous l'avons précisé précédemment, possède différentes acceptations parmi lesquelles nous avons gardé les trois premiers synonymes à savoir : confession, confidence et repentir.

En effet, Au niveau textuel, le mot « aveu » est, souvent, sillonné par des termes qui constituent son champ notionnel : (aveu, confidence, confiance, repentir ...) comme dans l'exemple suivant tiré du corpus Emolex :

120.« Le garde savait à peu près tout de cette fatigue mais la **parole** des autres se limitait à **l'aveu** ou à la **confidence**, évocation crispée, entachée de trahison et d'envie, il n'avait pas le droit à la complexité tranquille **des confessions**, aussi luttait-il, même à genoux, contre cette tentative d'échapper à une colère dont l'écriture n'était après tout que le fragment le plus compréhensible, le mieux à la portée de tous, encore indéchiffrable par endroits, mais le chiffre ne cachait alors rien du pouvoir de destruction de la parole écrite sur les démotiques agitations des ergoteurs et des alchimistes. »

L'extrait ci-dessus corrobore, au niveau textuel, la logique « ensembliste » qui sous-tend la lexie « aveu » dégagée au niveau phrastique.

Dans d'autres contextes, le sens de « aveu » est spécialisé, par le recours à l'un des verbes de l'aveu tel « confier ». L'extrait suivant le souligne :

121.« Mais ne pas être certain de la moralité du vainqueur d'une épreuve, c'est terrible. Suite aux **aveux** de Museeuw, qui vient de **confier** s'être dopé en fin de carrière, faut-il retirer au

champion belge ses trois victoires sur Paris-Roubaix ? D'abord, je veux redire qu'en tant qu'organisateur, la lutte contre ce fléau du dopage ne nous passe pas au-dessus de la tête. Cela constitue même une de nos préoccupations premières et nous ne baisserons jamais les bras. Mais, ensuite, on ne se substitue pas au pouvoir sportif, qui décide de la légitimité ou non des vainqueurs. J'ai entièrement confiance dans les résultats du laboratoire de Chatenay-Malabry. Je suis convaincu que la litanie des affaires s'arrêtera un jour. (Christian Prudhomme : La litanie des affaires s'arrêtera un jour Ouest-France, 06/02/2007)

Par ailleurs, il peut être spécifié par un verbe « reconnaître » comme dans l'extrait suivant :

122.« De leur propre **aveu**, les chercheurs **reconnaissent** qu'ils n'ont pas d'explication convaincante à ces améliorations et que des études complémentaires seront nécessaires. Mais ils estiment que la musique pourrait servir de complément aux traitements actuellement en place »

Ou encore par le verbe « **se déclarer** » comme dans l'exemple ci-contre :

123.« Tout d'abord parce que Mainar n'a cessé de se contredire depuis **ses aveux** : il **se déclare** complice, puis ; auteur unique du meurtre ; et, maintenant ; innocent ; - une volte-face que les enquêteurs attribuent à la patte de son avocat. (Libération, 10/02/2007) ».

De même, le synonyme « confession » peut actualiser le sens de « aveu personnel » dans l'extrait suivant :

124.« Dix photographes - d'Abbas à Antoine d'Agata, en passant par Patrick Zachmann ou Harry Gruyaert, toutes nationalités confondues- nous entraînent dans **l'univers du cinéaste** ou des films qui ont **orienté leur travail**. On découvre dès lors, dans cette exposition, que le cinéma est pour beaucoup la **mémoire** en éveil de la photographie. **Son empreinte**, son **révélateur** aussi. Les photographes assument cet **héritage** qui les a menés vers ce qu'ils avaient de plus **enfoui** dans leur regard et d'une certaine manière a créé leur style. Cette exposition est un **aveu**, une confession intime. On y découvre ce que chaque photographe porte en lui de **désirs**, d'attente, de **rêves**. » (Le Figaro 09/04/2007).

L'emploi de la lexie « aveu » est métaphorique dans cet extrait « cette exposition est un aveu ».

L'isotopie présente ici ne relève donc pas de la signification littérale mais d'une métaphore filée. Par ailleurs, l'acceptation de « aveu » en tant que « confession » est spécifiée par l'expression

« confession intime » qui lui est coordonnée, mais, aussi, par l'isotopie de la confession d'un aspect de la vie intime et des choix artistiques comme en témoignent les termes en gras « univers » « oriente » « héritage » « mémoire » « empreinte » « révélateur » « enfoui » « désir » « attentes » « rêves ».

De même, toute une isotopie de « aveu » dans son acceptation de confession structure le passage suivant à caractère (critique-comique) :

125.« Une pratique qui se développe en Egypte, le patriarche **copte** a interdit aux **fidèles** de se **confesser** par téléphone. Les communications ne risquent-elles pas d'être écoutées par les services de sécurité de l'Etat ? Or, **l'aveu des péchés** doit rester une **affaire privée**, et le **prêtre** est tenu d'en garder le **secret**. La **confession** par téléphone est pourtant très pratique. On l'imagine aisément en France, fille aînée de l'Eglise. Attention, dirait une voix séraphique, cette communication vous sera facturée 0,25 euro le **péché**. Il suffirait ensuite de suivre les indications. Pour un **péché véniel**, tapez 1. Pour un **péché mortel**, tapez 2. Si vous hésitez, tapez 3, un **prêtre**-opérateur va vous répondre. La touche dièse, appuyée avec force, témoignerait d'un **repentir sincère**. Et la touche étoile, fréquemment proposée, rappellerait que **la clémence** vient du Ciel. » (Le Monde,28/12/2008).

Dans l'extrait ci-dessus, le sens actualisé de la lexie « aveu » est celui de la confession, ainsi, tout un réseau isotopique réfère à l'acceptation religieuse de confession, entraînant le développement d'une isotopie de la religion : « Déclaration, aveu de ses péchés que l'on fait à un prêtre catholique, dans le sacrement de la pénitence ». Les termes qui tissent ce réseau isotopique sont : « copte » « fidèles » « confesser » « secret » « affaire personnelle » « repentir sincère » « clémence ».

Par le choix d'insérer l'aveu-confession dans un texte à caractère comique et d'associer la confession aux appels téléphoniques, le locuteur a un double but : d'une part assurer la cohésion du texte, mais aussi intriguer l'interlocuteur, attirer son attention par le choix d'un contexte inattendu pour la confession.

L'isotopie du repentir, l'une des actualisations de l'aveu, peut structurer tout un passage ou un texte comme le montrent l'exemple suivant extrait d'une rubrique « politique » du corpus français Emolex :

126.« Jusque dans les années 60, en dehors d'une escouade d'aigris qui revendiquaient Vichy (Le Pen a été façonné par ce milieu) la France préféra jeter le manteau de Noé sur les réalités

de la collaboration. Enfin Paxton vint. L'historien américain démontra la **complicité française** dans la **persécution des Juifs**. Ainsi, il ouvrait la voie à la précieuse **repentance** jalonnée par le **Chagrin** et la **Pitié**, le travail de l'Institut d'histoire du temps présent ou la série **des grands procès**, Barbie, Touvier, **l'assassin** de Bousquet et, enfin, Papon. Pleins d'une humanité chrétienne ou juive, certains dirent qu'il ne fallait pas rouvrir **les plaies** ni **tarabuster** quelques vieillards oubliés. Certes. Mais le **pardon** suppose le **repentir**. » (Haydée SABERAN, Mourad GUICHARD, Libération 05/02/2007)

Les items participant à l'isotopie du « repentir » se rapportent à son sémantisme : « complicité française », « persécution des juifs », « repentance », « Chagrin », « pitié », « grands procès » « assassin », « pardon » qui renvoient tous aux différentes composantes sémantiques du repentir, à savoir : vif regret, l'erreur commise, et la finalité du repentir qui est le pardon.

Dans notre corpus, les trois acceptations peuvent s'actualiser. La catégorisation du type d'aveu dont il est question dans un texte pourrait passer par le type de réseaux isotopiques tissé autour de la lexie « aveu » qui a tendance à passer pour toutes les autres lexies vue sa logique englobante.

Le développement de tant de réseaux isotopiques autour de la lexie « aveu » laisse déduire la portée textuelle de « aveu » ou sa capacité structurante selon la terminologie de Blumenthal (2014) qui définit la « portée textuelle » d'un mot par « l'impact qu'a concrètement, dans un texte donné, ou que peut avoir habituellement l'acceptation d'un mot (= « lexie structurante ») sur l'organisation de son voisinage textuel » (Blumenthal 2014 :179). Les réseaux isotopiques ne font qu'actualiser le sémantisme de la lexie « aveu », dans le but d'assurer la cohérence du texte. Nous allons voir dans ce qui suit comment la condensation sémantique de la lexie, qui assure la cohérence textuelle, pourrait être fragmentée selon les composantes des scénarios et scripts générés par cette lexie dans le texte.

II. Complexité d'« aveu »

Dans le but de montrer la complexité de l'aveu, nous jugeons utile de commencer par approcher l'aveu comme activité discursive ainsi que les activités qui lui sont apparentées. Ceci nous permettra de mieux cerner les traits inhérents à chacune de ces activités ; de tels traits déterminent les différentes composantes de leurs scripts ou scénarios dans un texte ; auxquels nous recourons pour la décomposition de la complexité de « aveu » par la suite.

II.1. Aveu et types d'activités apparentées⁵⁴

Analyser l'aveu dans l'interaction, nécessite de savoir l'unité dont il s'agit. En effet, dans le discours, l'aveu ne constitue pas l'intégralité de l'interaction où il apparaît mais un moment de celle-ci (Orecchioni et Traverso, 2011). Il s'ensuit que l'aveu peut être abordé comme un type particulier d'activité discursive qui prend place dans le cours d'une interaction. L'une des pistes de réflexion ainsi ouverte est celle de la relation existante entre cette activité et le type d'événement communicatif où elle se rencontre ⁵⁵. En effet, le type d'interaction est déterminant dans le sens où il peut impliquer, contraindre ou simplement faciliter ou décourager l'émergence de l'activité d'avouer. Cette perspective d'analyse nous conduit à nous interroger sur la relation entre l'aveu et d'autres activités de dévoilement de soi. Il s'agit aussi de s'intéresser à la caractérisation de la pratique de l'aveu à laquelle, et à notre humble connaissance, peu de travaux ont été consacrés à ce jour.

L'aveu, en tant qu'activité discursive, peut être abordé à partir des descriptions existant sur des activités qui lui sont apparentées à savoir : confiance, repentir-repentance.

II.1. 1. Aveu /confiance

Parmi les activités apparentées, on citera la confiance. Celle-ci est définie dans le Dictionnaire de Trévoux (1732) comme la « communication de pensées et de secrets, entre personnes amies », il ajoute qu'« il n'y a rien qui désoblige plus qu'une fausse confiance ». Toute confiance suppose la révélation d'un secret dans un cadre intime. D'après le dictionnaire (Le Petit Robert,2017), la confiance est la « communication d'un secret qui concerne soi-même ». Cela nous conduit à cerner les traits distinctifs suivants de cette pratique discursive : :

- (1) C'est une séquence de discours autocentrée, qui porte sur un état, un fait ou un événement concernant directement ou indirectement le locuteur.
- (2) Pour qu'on puisse parler de confiance, il faut que ce discours dévoile un secret qu'il révèle au grand jour, une information qui devait restée en principe cachée. Dans cette mesure, la confiance est une actualité difficile et à haut risque. C'est « la face négative » de l'individu ou ses « réserves » au sens de Goffman) que sa face « positive » qui est mise en jeu dans l'activité de la confiance.

⁵⁴ Nous nous sommes limitée aux activités que nous avons étudiées dans notre recherche.

⁵⁵Pour cette distinction, voir Kerbrat-Orecchioni et Traverso (2011).

Des deux traits précités, nous pouvons déduire que la confiance est fondée sur la non-publication des paroles confiées, sur son caractère "réserve". Les propos "de confiance" sont des propos normalement non-dits...mais ils sont dits. Pour minimiser la transgression de cette règle, il s'agit de communiquer l'information à de rares destinataires, comme si elle était moins grave du fait d'être peu dite, ou dite à peu. Les personnes auxquelles on se confie, non seulement sont rares, mais aussi distinctes du "public". Elles sont sélectionnées étant donné qu'on ne se confie pas à tout le monde, ni à n'importe qui. En plus, cette activité discursive nécessite du courage parce qu'elle consiste à mettre à nu le confieur, à ôter son masque.

Les deux traits précités de la confiance forment grosso-modo le sens du mot « confiance » mais peuvent, selon le type d'interaction, être plus ou moins dilués. Si c'est le premier trait qui s'estompe, la confiance penche vers le potin ou le commérage, lorsque c'est le second, la confiance s'affaiblit en self-disclosure, le « dévoilement de soi » consistant simplement à « révéler verbalement quelque chose de soi », quelque chose d'intime donc, mais qui n'est pas forcément « secret ».

D'autre part, l'on peut être tenté d'ajouter à la définition de la confiance prototypique des traits secondaires suivants :

(3) La confiance met le confident « dans le secret », mais celui-ci n'est pas censé colporter l'information confiée (elle l'a été « sous le sceau du secret »). S'il le fait, il y a trahison du pacte de confidentialité qui relie implicitement (et parfois explicitement) les deux partenaires de la confiance (le secret devient alors « secret de Polichinelle », et la confiance peut se transformer en « rumeur »).

(4) À l'opposé de ce qui se passe dans la déclaration d'amour, le destinataire de l'énoncé confidentiel ne doit pas, en principe, être directement concerné par son contenu.

Si on tente de comparer les deux activités discursives, on peut dégager les convergences et divergences suivantes entre « aveu » et « confiance » : Aveu et confiance se ressemblent dans le sens où tous les deux sont des activités de dévoilement de soi. La présence d'un tiers est une condition préalable et indispensable pour qu'on puisse parler d'aveu ou de confiance. En termes de faces, c'est la face négative (narcissisme) du locuteur qui est mise en jeu plutôt que sa face positive.

En revanche l'aveu diffère de la confiance dans le sens où :

-L'aveu est une séquence de discours qui n'est pas obligatoirement autocentrée, mais qui

porte sur un état, un fait ou un évènement concernant directement ou indirectement le locuteur.

-Pour qu'on puisse parler d'aveu, il n'est pas indispensable que le discours de l'aveu dévoile un secret qu'il révèle au grand jour, une information qui devait restée en principe cachée : parfois l'aveu de la vérité est arraché et exigé (le cas des délinquants).

Nous nous proposons, à présent, d'approcher les traits saillants de la confiance tout en s'inspirant des travaux de Traverso sur la question (Traverso, 2007).

Nous partons du modèle de communication proposé par Patrick Charaudeau (1983, 1998), pour décrire la confiance, comme activité discursive. Deux niveaux s'y articulent : « le situationnel, où se trouvent les partenaires de l'acte de communication, et celui de la mise en scène discursive, où se situent les êtres de parole construits par l'énonciation. À partir de ce modèle, nous considérerons la confiance comme une activité discursive qui détermine une certaine mise en scène. » (Traverso, 2007 : 25).

Au niveau de l'interaction, des traits distinctifs ou des conditions doivent se réunir pour rendre la confiance possible : :

- Deux rôles ou deux personnages sont représentés sur la scène discursive : un confieur et un confident.
- Une situation d'interlocution en face à face « qui favorise la proximité et la construction d'un espace interpersonnel clos et relativement intime, à l'écart de ceux qui pourraient perturber cette relation étroite et privilégiée, à l'abri des oreilles indiscrettes. ».
- L'élection du récipiendaire (ici un personnage soumis, prêt à entendre, complice de la parole donnée, offerte) ;
- L'atmosphère de secret, la demande de ne pas répéter ;
- Un ton chuchoté et des indices mimo-gestuels qui sont indiqués non pas tant en amorce de l'échange, mais plutôt pour marquer que la conversation « tourne » à la confiance.

Il faut que l'échange, dans la conversation confidentielle, soit rendu possible par une grande proximité affective, et une égalité relative (assurant la réciprocité). Ensuite, il faut un terrain d'entente, des croyances et des valeurs communes, sans quoi l'interaction devient dangereuse pour

les interlocuteurs (d'où le choix d'un silence protecteur dès que les valeurs semblent incompatibles). La confiance exige aussi qu'il y ait une élection d'autrui marquée par l'exclusion de tous ceux qui pourraient intervenir en tiers. De plus, il n'y a de confiance que de ce qui est perçu consciemment comme faisant partie de l'intériorité. Il ne suffit pas d'avoir quelque chose à cacher (les tabous sur la sexualité), il faut que ce secret touche à l'intimité (les sentiments amoureux, la perte de la foi).

Tous ces traits saillants, discutés et retenus ci-dessus, reprennent les traits sémantiques de la « confiance » véhiculés par les associations lexicales spécifiques de la lexie « confiance » au niveau syntagmatique : le cadre intime et le rapprochement entre les interactants qui favorisent la mise en confiance, la nature des sujets à confier ...

II.1.2. Aveu-repentir-repentance

Pour appréhender le repentir, non comme lexie, mais comme activité discursive, nous sommes partie de l'article récent de Charaudeau « Le repentir en politique : des fausses confidences dans la dramaturgie politique » (2016) où le repentir est défini en ces termes :

« Le repentir, c'est une faute, un aveu, un regret. Le tout dans l'espoir d'un pardon. La faute est ce qui rend coupable le sujet qui l'a commise. L'aveu est l'acte de parole par lequel le sujet déclare qu'il a bien commis la faute. Le regret est cet autre acte de parole par lequel il exprime qu'il n'aurait pas dû agir de la sorte. Le pardon, lui, dépend d'un autre et n'est pas automatique. Les différents termes auxquels renvoient les dictionnaires ne sont pas parfaitement équivalents dans leur usage : regret est simplement tourné vers l'acte fautif ; remords-y ajoute un sentiment de culpabilité » (Charaudeau, 2016 :2).

Donc, en partant de cette définition, nous tirerons tous les aspects inhérents au repentir qui ont été déjà discutés, au niveau du profil lexical de « repentir ». Le repentir présuppose, un coupable. L'objet du repentir est une « faute » qui devrait être avouée. La visée du repentir, et contrairement aux autres activités de dévoilement de soi n'est pas l'aveu en soi, mais l'espoir d'un pardon. L'état émotionnel du repenti est déterminante et constitue une condition nécessaire du repentir : des regrets et des remords doivent accompagner un repentir pour qu'il soit jugé « sincère et crédible ».

Ainsi, deux conditions doivent être réunies pour qu'on puisse parler de repentir : le repenti doit, d'une part, reconnaître la faute commise, le tort causé à l'autre. D'autre part, il doit éprouver et afficher du regret par rapport aux actes commis. Dans le repentir, la relation entre le repenti et soi-

même et sa relation avec l'autre auprès duquel il se repent est déterminante. En fait, « dans le repentir c'est précisément cet autre, qu'il soit divin ou humain, qui, en recevant le regret, jugera celui-ci sincère, ou non, et accordera, ou non, son indulgence ou son pardon. C'est pourquoi, en son fondement, le repentir se trouve dans une contradiction. Il est un acte de parole tourné vers celui qui l'exprime, car il y va de sa propre conscience à le verbaliser, il met la faute devant lui, en miroir, il y expose sa propre fragilité, se voit nu, et peut en concevoir un sentiment de honte, de culpabilité. Mais il sait aussi que, pour que cet acte s'accomplisse pleinement, le regret doit être donné à voir à autrui, puisque c'est lui qui est détenteur du pardon. En cela, le pardon est tourné vers autrui. » (Charaudeau 2016 : 2).

Bref, différentes conditions s'avèrent nécessaires pour rendre possible le repentir : la faute, la reconnaissance de la faute, l'aveu de la faute tout en éprouvant du regret et du remord et une disposition à réparer la victime. La visée du repentir n'est pas l'acte d'avouer en soi mais plutôt l'imploration du pardon de la victime.

La repentance est souvent assimilée au repentir. Toutefois, les deux activités discursives diffèrent dans le sens où la repentance réfère « à l'acte par lequel un homme politique, ou le législateur, au nom de l'État ou d'un peuple, reconnaît, par un discours, une commémoration ou un acte symbolique, les exactions (exils, déportations, massacres) qui ont été commises à l'égard d'un autre peuple ou d'une communauté. » (Ibid :2).

Tous les travaux précités, portant sur les activités de dévoilement de soi, apparentées à l'aveu, montrent à quel point ces dernières sont complexes et subtiles dans leur gestion interactionnelle. Nous allons partir de cette conclusion pour voir comment on peut fragmenter cette complexité subséquente à l'aveu et aux activités discursives qui lui sont apparentées au niveau de texte.

II.2. Fragmentation de la complexité d'« aveu » : « tranches de vie » et « scénarios »

Dans cette partie, nous cherchons à faire ressortir la dimension textuelle de la lexie « aveu », effet de sa complexité. Cela dit, dans notre corpus, « aveu » apparaît dans des positions différentes. L'évocation de « aveu », thème vendeur (Iva Novakova & Julie Sorba 2014), comme nous l'avons mentionné précédemment, génère une attente chez le lecteur qui cherche à connaître les différents éléments du scénario qui ont déclenché l'aveu ainsi que son contenu, et ses conséquences.

Dans notre corpus journalistique, la majorité des occurrences de « aveu » relève de la rubrique

« justice ». L'apparition de ce mot est plutôt prévisible dans certaines conditions narrant surtout des scènes de crimes et des moments de la vie intime des autres. Ainsi, nous pouvons déduire que l'apparition de « aveu » dans tel ou tel univers discursif reste tributaire de contraintes génériques et situationnelles qui répondent aux attentes culturellement formatées des lecteurs.

Dans le corpus journalistique, aveu a tendance à apparaître dans les titres comme l'illustre l'exemple suivant :

127.« Arrestation et aveux suite au meurtre d'une fillette.

Le meurtrier de Fatima-Zahra El Harchaoui, 8 ans, a été arrêté lundi à Casablanca. Le corps de la petite fille, violée, étranglée et mutilée, avait été retrouvé dans le sous-sol d'un immeuble en construction, dans le quartier des Anglais. L'homme, qui a reconnu les faits, est un chômeur unijambiste de 46 ans surnommé Ahmed. Il aurait déjà fait l'objet d'une condamnation à vingt ans de prison pour pédophilie » (Libération, 25/08/2007).

Le sémantisme de « aveu » structure le texte ci-dessus. En fait, nous y pouvons faire ressortir une actualisation de tous les traits inhérents à l'aveu dans un cadre judiciaire, à savoir : découverte du crime (fille violée, étranglée, mutilée), la reconnaissance des faits par un suspect, la sanction : la condamnation à vingt ans de prison.

Nombreux sont les passages de notre corpus dans lesquels la condensation sémantique accomplie par « aveu » est mise au service de la schématisation textuelle⁵⁶. Ainsi « aveu » figure, ci-contre, au titre de l'article, ce qui crée un effet d'accroche et suscite beaucoup d'attente chez le lecteur :

128.« Pédophilie : **les aveux** publics d'un religieux. Frère Pierre-Étienne, 57 ans, a été mis en examen, le 4 février, pour des agressions sexuelles sur des garçons et filles de 5 à 14 ans, entre 1985 et 2000. Il a été placé sous contrôle judiciaire. Ce religieux, membre très estimé de la communauté des Béatitudes, a notamment vécu au sein de la communauté de Mortain (Manche). En 2001, une femme avait déposé plainte contre lui (lire ci-dessous). Le tribunal d'Avranches a clos l'enquête en 2003. Il s'est déclaré incompétent car les faits étaient prescrits. Je ne suis pas quelqu'un de courageux », s'accuse le frère, interviewé à visage découvert par France 3, Le Parisien... « Ma conscience me torturait, je me mentais. » C'est

⁵⁶ Eco (1979, chap. 1.4) va plus loin en concevant le texte comme une expansion d'un sémème ; ce dernier est vu sous ses aspects linguistiques et encyclopédiques (chap.4.6), mais sans prise en compte systématique du problème de la complexité. Dans les termes de la rhétorique classique, il s'agit de l'amplification d'un topique ou lieu commun (cf.Amossy/Herschberg Pierrot1997, 16; Lausberg, 1990,201-235) (cit.Blumenthal 2014 :177).

une religieuse des Béatitudes qui lui a conseillé de suivre une psychothérapie et l'a guidé sur « le chemin de la nécessaire vérité ». Cet été, Pierre-Étienne a rédigé la liste de ses victimes. La religieuse a alerté sa hiérarchie qui n'a pas bougé. Alors, elle l'a dénoncé à la justice, fin août. Depuis, dit-il, « je me sens soulagé et apaisé ». Il affirme que ses supérieurs savaient « depuis bien longtemps », ce qu'ils démentent. Ils l'ont « muté » plusieurs fois, jusqu'en Aveyron (son domicile actuel), lui ont interdit tout contact avec des enfants, mais n'ont prévenu ni la police ni les juges. Fondée en 1973 par deux jeunes couples, la communauté des Béatitudes est un mouvement charismatique catholique qui réunit des religieux et des laïcs. Il compte 77 « maisons » dans trente pays. Les autorités françaises mettent en garde contre « un risque de dérives sectaires » de ce mouvement. Le Vatican, méfiant, vient de lui demander de clarifier ses statuts » (Le Monde, 2008).

Ce fait divers contient presque tous les éléments constitutifs d'un scénario possible d'aveux dans un cadre judiciaire à savoir: le protagoniste commet un crime (agressions sexuelles), X porte plainte contre lui, le mettre sous contrôle judiciaire, se déclarer incompetent par le tribunal, le protagoniste cache/résiste à la vérité par crainte et manque de courage « je ne suis pas quelqu'un de courageux », finir par débiller la vérité (arrachée ou proférée spontanément) la répercussion de l'aveu à savoir « la sanction=tribunal, juges, police, justice », l'effet de l'extériorisation de la vérité « je me sens soulagé et apaisé ». Cette tranche de vie est même arrondie par un état que l'on peut qualifier d'initial « commettre un crime » (les agressions sexuelles) et par un état final qui correspond à l'état émotionnel du protagoniste par suite de la divulgation de ses aveux : se sentir soulagé et apaisé. Nous pouvons dire que nous sommes face à une belle illustration d'une réalisation possible du cycle de scène représenté par aveu. (Blumenthal 2014).

D'un point de vue discursif, nous pouvons avancer que pour chaque type d'aveu correspond un scénario discursif ou un script. Les schémas et les scripts ont été assimilés par Jean-Marc Dewaele (2013) à « des exemples spécifiques et des réalisations de conventions culturelles décrites dans les schémas » (Jean-Marc Dewaele, 2013 : 200). Ils sont aussi décrits comme un moyen qui nous permet de comprendre et d'agir dans le monde (Ranney, 1992 cité dans Orechioni 1998). Quant à Abelson (1977), il définit le script comme suit :

« A script is a structure that describes appropriate sequences of events in a particular context. A script is made up of slots and requirements about what can fill those slots. The structure is an interconnected whole, and what is in one slot affects what can be in another. Scripts handle stylized everyday situations. Thus, a script is a predetermined,

stereotyped sequence of actions that defines a well-known situation. » (Abelson Cité dans Orecchioni, 1998⁵⁷).

Ces différentes définitions insistent sur la prégnance des dimensions culturelles et conventionnelles sur le déroulement des activités discursives dans un espace communicationnel particulier. A chaque activité discursive correspondent des séquences individuelles formant son scénario ou son script conversationnel. En partant de ces définitions, nous chercherons à fragmenter la complexité sémantique de « aveu » en dégagant les composantes de ses scripts.

Pour le repentir, à la suite Ivanova et J. Sorba (2014), nous pouvons dégager les composantes individuelles suivantes du repentir (Payen 1968, Kampf 2009, Turbide et *al.* 2013) :

(C1)

Prise de conscience d'une faute commise ;

(C2)

Regret douloureux d'avoir commis cette faute ;

(C3)

Désir de la réparer.

En revanche, quand le repentir est public, son auteur vise, essentiellement, à rétablir son image d'où le recours à différentes stratégies qui génèrent, au niveau textuel, divers scénarios discursifs, selon Benoît (1995 : 2-5) :

⁵⁷ Un script est une structure qui décrit les séquences appropriées d'événements dans un contexte particulier. Un script est en haut des fentes et des exigences sur ce qui peut remplir ces fentes. La structure est un tout interconnecté, et ce qui est dans une fente affecte ce qui peut être dans un autre. Les scripts gèrent les situations quotidiennes stylisées. Ainsi, un script est une séquence prédéterminée et stéréotypée d'actions qui définit une situation bien connue [Notre traduction]

- a) nier avoir offensé ;
- b) contre-attaquer en dénigrant son accusateur ;
- c) atténuer le caractère condamnable de l'acte ;
- d) se repentir (Rabatel, 2016 : 114).

L'extrait suivant illustre l'un des scénarios du repentir :

129.« Nicolas Sarkozy a estimé qu'il est temps de trouver une solution durable au Sahara occidental objet d'un conflit territorial entre l'Algérie et le Maroc. Il souhaite un « rapprochement » entre pétroliers et gaziers (gaz de France, Suez, Sonatrach et Total). Il refuse « le repentir » : « Il y a eu beaucoup d'ombres, de souffrances et d'injustices au cours des 132 années que la France a passées en Algérie, mais il n'y a pas eu que cela », a déclaré le président français au journal El Watan. » (La visite éclair de Sarkozy à Alger et Tunis, Ouest-France, 11/07/2007).

L'ancien président français Nicolas Sarkozy, se repent en refusant de se repentir : il a eu recours à (c) : il avoue le caractère condamnable de l'acte « colonial » tout en énumérant ses dégâts en Algérie « beaucoup d'ombres, de souffrances et d'injustices au cours des 132 années que la France a passées en Algérie », mais il finit par l'atténuer « mais il n'y a pas eu que cela ». C'est l'aveu par la négation.

De même, dans cet extrait issu d'une rubrique « politique » de notre corpus, Sarkozy reconnaît la faute « la colonisation » mais cherche à atténuer son caractère blâmable :

130.« Le plus récent discours inspiré par Le Sanglot est sans doute celui prononcé en juillet 2007 à Dakar par le chef de l'Etat français. M. Sarkozy y qualifie de " crime " la traite négrière et de " faute " la colonisation, mais il exclut la repentance et appelle l'Afrique à se prendre en main pour " entrer dans l'histoire " (Le Monde, 15/08/2008).

Nous continuons, dans l'extrait suivant, à faire ressortir la condensation sémantique de « aveu » - repentir mise au service de la cohérence textuelle :

131.« Son discours fut bref, mais plein d'émotion. Elle a regretté que la politique soit empreinte de tant d'agressivité ; quatre heures plus tôt, elle comparait pourtant le premier

ministre Viktor Ianoukovitch à Don Corleone, le Parrain de Francis Ford Coppola. Elle a même présenté ses excuses au pays pour les torts causés par tous les responsables, en leur nom ; Je crois que si, aujourd'hui, les politiques peuvent avouer leurs péchés et leurs fautes, s'ils peuvent se racheter pour leurs péchés, alors l'Ukraine sera capable de vraiment se relever d'un point de vue spirituel. »

Cet extrait contient la totalité des **composantes individuelles du « repentir »** à savoir : prise de conscience d'une faute commise (la politique est empreinte de tant d'agressivité, torts causés par tous les responsables), regret douloureux (plein d'émotion, regretté), désir de la réparer (présenté ses excuses au pays, se racheter pour leurs péchés). En final, nous pouvons dire que nous sommes face à une belle illustration d'une réalisation intégrale du cycle de scènes représenté par « repentir » (Blumenthal, 2014).

Nous avons, également, choisi l'extrait suivant dans lequel le sens « repentir » est actualisé. L'aveu-repentir est lié au crime de colonisation : deux thèmes qui s'actualisent, le plus souvent, conjointement :

132.« Mercredi On aimerait qu'ils nous trouvent beaux Pendant 132 ans, le **colonialisme a marginalisé, clochardisé**, la société algérienne, la poussant au **complexe d'infériorité** qui mène au **mépris** et à la **négation de soi**. La guerre d'indépendance a redonné de la fierté, mais la longue histoire a laissé des **traces indélébiles**. Depuis que nous sommes indépendants, on voudrait que les ex-colonisateurs nous regardent avec la même intensité qu'ils avaient mis à nous ignorer. On aimerait qu'ils nous trouvent beaux, qu'ils nous trouvent intelligents et tout. Mais en même temps on ne veut pas qu'ils sachent qu'on aimerait qu'ils nous regardent. Nous- mêmes, on voudrait bien les attraper et les regarder bien intensément, bien froidement, dans le fond de l'œil et, pour une fois, **leur arracher** de l'amour, des **aveux** et des **pardons**. Mais les ex-colonisateurs ne sont pas le produit de notre regard. Ils ne sont pas arc-boutés sur leur **culpabilité** jusqu'à la paralysie. Ils ne sont pas les clones du **colonialiste** que nous imaginons taraudé par les souvenirs de la **barbarie** jadis commise contre nous. » (Par Shira Greffent, Petite matriochka, Libération, 10/11/2007).

Cette longue citation met en œuvre toutes les composantes individuelles de « repentir » à savoir la faute commise (la colonisation et tout ce qu'elle a entraîné (marginalisation, clochardisé, complexe d'infériorité, mépris, négation de soi) bref « des traces indéniables », la présence de victime (la société algérienne), le regret (culpabilité) et l'item « les pardons, amour » qui renvoient à l'idée de

vouloir « réparer ».

De même, la condensation sémantique de l'aveu-confiance dans cet extrait est mise au service de la schématisation textuelle du passage suivant :

133.« Avais-je composé un autre numéro, dans ma hâte ? - Pourrais- je parler à Nadine ? Dis-je d'un ton mal assuré. L'heure était tardive. Je perçus une hésitation au bout du fil. Ce devait être sa mère. - S'il vous plaît ! Implorai-je. - Je vais la chercher, consentit, avec une pointe de méfiance, la voix éraillée. Attente. Bruits de pas légers. Une main délicate s'empare de l'appareil. Une bouche s'approche du combiné. – Allô ? Qui me demande ? Interrogea une voix douce et familière depuis au moins trois cents ans de réincarnations. Aucun doute. C'était Elle. – Allô ! Silence. - C'est moi, ânonnai-je. À l'autre bout du fil, je perçus comme un sanglot. Un sanglot de joie. Ensemble, d'une voix entrecoupée de pleurs, nous commençâmes à parler. Nous nous dîmes des choses insensées. Des confidences que deux personnes qui ne se sont jamais rencontrées n'auraient jamais osé se dire. Avec la thanatonautique, j'avais déjà connu des moments difficiles périlleux, mais jamais rien d'aussi émouvant, émouvant et terrible, que cette succession de phrases confiantes et tendres. Et je savais qu'elle éprouvait le même sentiment. Il y a si longtemps que j'attends ton appel, fit doucement Nadine. - Je sais, soupirai-je. Encore un silence. – Allô ? m'affolai-je. - Non, je n'ai pas raccroché. Je suis là. »

L'extrait ci-dessus reprend les traits sémantiques de l'aveu confiance : L'élément déclencheur (l'appel téléphonique), les conditions de proximité relationnelle sont mentionnées (deux amoureux), comme figure aussi l'exclusion du tiers (la mère). L'« heure tardive » est, également, cadre propice à l'aveu. Le ton bas de la confiance « doucement » ainsi que le mode peu logique de son enchaînement sont aussi mentionnés par le texte « dire des choses insensées », la charge émotionnelle « pleurs, sanglots, voix entrecoupée ». Il s'agit d'un aveu tendre : aveu amoureux ; d'où les hésitations, l'embarras ainsi que la fréquence des moments de silence. Le script conversationnel ou le scénario discursif de l'aveu- déclaration d'amour fera l'objet de ce qui suit.

La déclaration d'amour est une phase de la relation amoureuse, dont les phases sont les suivantes selon Orecchioni (1998 :20) :

0 naissance du sentiment amoureux

1 Scène inaugurale, décisive (scène de première vue selon Rousset)

2 Confiance à un tiers

3 Hésitations, doutes

4 Compliments

5 Déclaration d'amour

6 Partage, célébration mutuelle

7 Déclaration publique

C'est un script prototypique, dans la mesure où il n'est pas toujours réalisé complètement mais il constitue une base d'interprétation et d'évaluation des diverses manifestations réelles. Certaines phases peuvent être éliminées, déplacées, voire répétées (Ibid.).

Cela dit, le déroulement de la scène d'aveu obéit conformément à un canevas conversationnel ou script de ce genre d'activité discursive. Nous nous sommes inspirées du script dégagé par Traverso (1999) pour le cas de l'aveu « auto-initié » :

A) Phrase d'ouverture ou « entrée en aveu », laquelle se fait généralement dans les interactions authentiques comme dans le roman, en douceur. Chacun devrait progressivement se mettre dans la peau de son rôle :

*Le déclarateur, potentiel, produit des signes manifestes de préoccupations : en fait c'est en situation de crise qu'une personne se livre à des aveux.

*Le déclarateur demande des explications.

*Le déclarateur fournit des explications et se livre aux aveux.

B) Phase d'exposition, pris en charge, par le déclarateur.

C) Phase de partage, dans laquelle « le déclarateur manifeste son soutien et souvent propose solutions et conseils.

D) Clôture, généralement prise en charge par le déclarateur. » (Traverso, 1999 : 114-115)

Pour le cas de l'aveu sollicité ou arraché, nous reproduisons le canevas conversationnel suivant comportant les sept étapes suivantes selon Traverso (1999) :

- a. Sollicitation du déclarateur
- b. Résistance du déclarateur (ou non)
- c. Chantage affectif ou formulation d'une hypothèse par le déclarataire
- d. Délégation de responsabilité et/ou rejet de l'hypothèse formulée par le déclarataire
- e. Aveu
- f. Réaction du déclarataire (incrédulité)
- g. Confirmation par le déclarateur (Ibid.)

Toutefois, un phénomène typique de noms et des activités discursives complexes se dégage : selon les contextes et par fragmentation, il ne se dégage parfois qu'un seul des segments de la suite des scènes (Blumenthal 2014) comme l'illustre le passage suivant :

134.« A pareille heure, quand on vient de vivre des aventures de ce calibre, la fatigue terrasse aisément son homme, c'est pourquoi Jérémie eut bien vite le menton sur la cage thoracique, lui aussi. Je profitai de mon tête-à-tête avec Sancha Panço pour lui tirer les vers du nez. L'ambiance portait aux confidences. »

Dans cet extrait, l'accent est mis sur le cadre propice à l'entrée en confidences : un moment de fatigue où on est faible psychologiquement, le rapprochement physique (tête-à-tête, le menton sur la cage thoracique). Tous ces éléments favorisent et portent « aux confidences ».

En nous référant à Blumenthal (2014), nous pouvons confirmer que les exemples discutés ci-dessus nous ont montré que la représentation d'un script par un mot sémantiquement complexe constitue un continuum, où les différents contextes peuvent ressortir telle ou telle scène particulière, aux dépens des autres et dont la prise en compte par l'auditeur reste virtuelle. Le recours aux composantes du script de chaque activité nous a permis de fragmenter la complexité de « aveu ».

Afin d'affiner le profil de « aveu », nous proposons de procéder aux expressions idiomatiques et locutions figées dans lesquelles apparaît la lexie.

III. Type de figement et saturation du nom « aveu » dans le texte

Il convient tout d'abord, d'introduire les notions de « locution » défini dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (Dubois et Marcellesi) comme « un groupe de mots (nominal, verbal, adjectival) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui correspondent à des mots uniques. » (J. Dubois, J.B.Marcellesi, Article locution du Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 1994 :289).

Quant au figement, il est défini par Jean Dubois comme « le processus par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement se caractérise par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composants » (Ibid.202).

Le figement d'une séquence est présenté alors comme un processus de passage de la syntaxe au lexique. Il affecte les propriétés syntaxiques et sémantiques de la séquence dont les constituants, de libres qu'ils étaient, deviennent à tel point solidaires qu'ils ne sont plus identifiables. Des expressions peuvent passer, à travers l'histoire, du statut de stéréotypées à celui de « figées ». Les expressions figées doivent être conventionnelles et partagées par la plupart des locuteurs. Selon Blumenthal (2014) : « La combinaison de ces deux phénomènes (combinaison stéréotypée et figement) correspond, sur le plan formel, aux caractéristiques d'une collocation, et sur le plan du contenu, à un choix d'ordre cognitif fait dans la communauté linguistique ou à l'intérieur d'un genre de texte. » (Blumenthal, 2014 : 181).

Le figement des expressions stéréotypées peut être analysé comme un processus cognitif (individuel et collectif) qui affecte les représentations sémantiques des concepts. Autrement dit, et d'un point de vue sémasiologique, Emmanuel Aito & Chidi Igwe (2011) affirment que « grâce à sa capacité cognitive, la langue cerne la réalité extralinguistique à laquelle il faut attribuer une dénomination. On constate donc l'existence d'une interrelation entre le concept qui est un élément extralinguistique et l'unité lexicale qui est un élément du système linguistique. Le processus de dénomination d'un nouveau concept est précédé d'analyses conceptuelles de l'objet à dénommer, à la fin desquelles on parvient à sa propre catégorie conceptuelle : substance, action, processus, état, qualité, etc. » (Emmanuel Aito & Chidi Igwe, 2011 : 14-15).

Pour résumer, nous reproduisons, les caractéristiques du figement fournies par Salah Mejri (2005) :

« Le figement est un processus qui échappe à la volonté des locuteurs ; c'est la raison pour laquelle les SF représentent la mémoire de la langue.

-Il a le plus large spectre catégoriel dans le sens où il fournit à la langue des unités appartenant au paradigme de toutes les catégories grammaticales. Toutes les parties du discours sont couvertes (...).

-Son action ne se limite pas au lexique ; elle englobe également la grammaticalisation par le biais de laquelle la langue se dote des outils syntaxiques permettant de structurer le discours (...).

-Il illustre très bien le lien entre langue et discours : c'est dans le discours que les SF prennent naissance, se figent et finissent par se fixer dans le lexique de la langue (...).

-son caractère économique en fait un excellent outil pour le recyclage du lexique (Mejri, 2005).

Dans les emplois où la lexie « *aveu* » apparaît au sein des syntagmes prépositionnels, qui assument le plus souvent la fonction de compléments circonstanciels, deux phénomènes émergent : d'une part, on observe que « *aveu* » a une préférence à se combiner avec certaines prépositions déterminées. D'autre part, les prépositions forment, souvent, avec les noms qu'elles accompagnent des unités figées.

Nous allons observer, dans ce qui suit, les expressions et locutions figées à partir de la lexie « *aveu* » ainsi que l'origine de leurs nouveaux contenus sémantiques et leurs nouvelles acceptations dans la langue.

III.1. Locution « sans *aveu* »

Il s'agit d'une locution figée, non compositionnelle. En d'autres termes, elle est réfractaire à l'intercalation de l'article ou au rajout d'une qualification quelconque. Il est insensé de dire, par exemple : *cet homme, sans un *aveu* sincère, est détesté.

Le statut figé de combinaisons relativement fréquentes, comme « sans *aveu* » pour qualifier anciennement, dans le Robert, « celui qui n'était lié à aucun seigneur, ne pouvait invoquer

aucune protection » et actuellement « une personne sans feu ni lieu », ayant pour synonymes : vagabond et aventurier.

Dans Le Dictionnaire des expressions et locutions (Alain Rey et Sophie Chantreau, 2007), « sans aveu » signifie « sans moralité » : aveu correspond ici au sens archaïque, dans le droit féodal de « reconnaissance de vassal à l'égard de son seigneur » impliquant le détail de son patrimoine et des ressources. L'homme sans aveu était celui qui n'était pas intégré dans le réseau hiérarchique des liens féodaux, qui n'était avoué par aucun seigneur. Dans Le Dictionnaire des locutions idiomatiques françaises de Bruno Lafleur (1991): un homme sans aveu est un individu peu fiable, sans scrupules, capable de tout. S'est dit d'abord du vassal qui, ne pouvait rien mettre à la discrétion de son seigneur. Par extension, sans aveu se dit aussi, d'après le Dictionnaires des expressions et locutions traditionnelles, des choses, pour signifier qu'elles ne sont reconnues de personne, qu'elles n'ont point d'autorité : une telle aventure (Philippe III soumis à l'inquisition) n'est rapportée que dans les livres sans aveu (Voltaire).

L'exemple ci-contre témoigne de la nouvelle acceptation et le figement de sens de la locution « sans aveu » :

135.« À Mühlhausen, petite ville de Thuringe, raconte un témoin, sur l'emplacement où fut empalée sa tête, on dit que les pas des visiteurs, habitants de la ville et **étrangers sans aveu**, ont si fréquemment foulé le sol du sentier qu'on croirait presque une route publique, et si les magistrats n'y mettaient bon ordre, on en viendrait sans doute à vénérer Thomas Münzer comme un saint. » (Gallo Max Cain et Abel, le premier crime, 2011).

Un figement qui va jusqu'à la lexicalisation et la substantivation de la locution, comme le montre l'exemple suivant :

136.« Ce qu'Antonin rejetât, c'était le laisser-aller des épaves urbaines. Jadis, en Angleterre, on marquait **les sans aveu** au fer rouge, c'est-à-dire les hommes sans feu ni lieu, on les mettait en esclavage s'ils récidivaient, on les enfermait dans des hospices, des couvents pour leur apprendre les vertus du labeur. » (Bruckner Pascal, La maison des anges,2013).

La disparition du système féodal et de ses valeurs a entraîné la disparition de l'ancienne acceptation de « sans aveu » et le glissement de sens vers une nouvelle acceptation, tout en gardant la polarité négative véhiculée par la combinaison spécifique de « aveu » avec la préposition « sans ».

III.2. « De l'aveu de »

« De l'aveu de », locution prépositive figée, signifie dans Le Petit Robert⁵⁸ « au témoignage de ». Dans le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales consultable en ligne⁵⁹, « de l'aveu de » est elliptiquement « pour ainsi que cela résulte de l'aveu de », selon l'opinion de..., ainsi qu'en convient..., ainsi que le reconnaît ». Quant à sa formation morphologique, il est composé d'un groupe nominal « l'aveu » et d'une préposition « de ». De point de vue de son rôle syntaxique, cette locution prépositive peut être analysée comme des réductions de propositions principales. « C'est ainsi qu'il est possible d'analyser « De l'avis de Paul, l'affaire est sérieuse », où le substantif avis est un prédicat nominal. La phrase signifie approximativement Paul pense que l'affaire est sérieuse. Comme, pour l'analyse, la racine prédicative doit être constante. On aura recours au verbe support « être » et l'on obtient Paul est d'avis que l'affaire est sérieuse. L'analyse est la même pour de l'aveu de, qui dérive de faire l'aveu que » (Gaston Gross, 2006).

Soit l'exemple suivant :

137.« Pendant un déjeuner, on parla d'un grand cousin dissipé qui considérait sa mère comme une idiote : de l'aveu de mon père elle l'était en effet. Il déclara cependant avec véhémence : « Un enfant qui juge sa mère est un imbécile. » (S. de Beauvoir, Mémoires d'une jeune fille rangée)

Le substantif « aveu » est un prédicat nominal : la phrase peut être paraphraser par : mon père avoue que la mère du cousin est idiote.

Dans « De l'aveu de quelqu'un » (selon l'opinion de), aveu correspond au sens vieilli de « fait de reconnaître pour vrai ». L'expression est d'ailleurs littéraire. Parfois renforcée en « de son propre aveu », de là nous pouvons dire qu'elle est une expression figée compositionnelle.

III.3. Demi-aveu(x)

Dans l'Encyclopédie universelle, consultable en ligne, demi-aveu est un substantif masculin). Qui signifie reconnaissance seulement partielle de faits pénibles. Des demi-aveux des confidences étouffées (Goncourt, Journal, 1860 : 691).

Voici des exemples issus du corpus Emolex :

⁵⁸ <https://pr-bvdep-com.acces.bibl.ulaval.ca/robert.asp>

⁵⁹ <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/aveu>

138.« A l'accusation qui assimile sa dérobade à un demi-aveu de culpabilité, Yvan Colonna rétorque aujourd'hui qu'il veut tordre le cou à toutes ces légendes sur [sa] prétendue fuite et qu'il a bien fait d'échapper ainsi au même sort que les deux intellectuels innocents ayant fait sept ans de prison pour rien » (Sabrina Champenois, Libération, 29/10/2007).

139.« Contrairement à sa promesse, le candidat, à l'inverse de sa concurrente, n'a donc pas rendu public son patrimoine. Il s'est contenté de laisser chuchoter par l'entourage des demi-aveux à des confrères, qui s'en sont eux- mêmes contentés. » (Libération 19/01/2007).

Dans ces locutions figées, la lexie « aveu » est saturée sémantiquement. Pour introduire la notion de « saturation sémantique », nous partons de sa définition dans Le Dictionnaire des sciences du langage de Franck Neveu. Selon Neveu, la notion de saturation est employée dans divers domaines de la linguistique. Nous parlons de saturation pour rendre compte du fait qu'une fonction prévue par une structure linguistique est effectivement occupée par un constituant. Pour expliciter la saturation en syntaxe, il a donné l'exemple du verbe « écouter » dont la structure actancielle est saturée grâce à la présence de ses deux actants (claire) et (les Variations Goldberg) dans « Claire écoute les Variations Goldberg ». Cette même structure actancielle n'est pas saturée dans la phrase suivante « Claire écoute » puisque la position de complément d'objet direct est inoccupée (Franck Neveu, 2011 :312).

Quant aux lexies, « on dira d'un mot qu'il manifeste une saturation sémantique plus ou moins importante selon la précision de son sens lexical. » (Ibid.).

Pour définir la saturation, Neveu a donné des exemples de saturation syntaxique, sémantique et référentielle. Dans la dernière catégorie, nous pouvons classer la saturation de sens de la lexie « aveu » dans des locutions précitées. En effet, selon Neveu, « on dira d'une expression référentielle, quelconque (nominale ou pronominale) qu'elle est référentiellement saturée si, dans un contexte déterminé, il est possible de lui attribuer un référent. Ainsi, dans « le solfège, ça l'amuse », le pronom démonstratif « ça », indépendamment de sa faible saturation sémantique en langue, est référentiellement saturé, puisque sa source référentielle est fournie dans, le contexte verbal, par le syntagme « le solfège » (Ibid. 313). Par analogie, nous pouvons dire, que dans des locutions telles que « de l'aveu de », « sans aveu » et « demi-aveu » la lexie « aveu » est référentiellement saturée puisqu'il est possible, surtout pour les locuteurs natifs, et dans n'importe quel contexte, de lui attribuer un référent. La source référentielle de la lexie « aveu » dans les locutions figées n'est pas fournie dans le co(n)texte de la phrase ou l'énoncé mais plutôt dans l'usage et la représentation sémantique cognitive collective d'une même réalité linguistique.

Dans l'intention confirmer les différences, déjà retenues, entre confidences et aveu, qui sont souvent employées l'un pour l'autre, nous avons pensé à l'exploration des prépositions préférentielles de ces deux lexies dans les locutions qu'elles génèrent autour d'elles et dans lesquelles elles sont sémantiquement saturées. L'approche de ces propositions nous permettent d'affiner la logique de chacun des mots synonymes. A cette fin, nous avons effectué la requête des collocatifs « prépositions » préférentiels de confiance dans le corpus journalistique Emolex. Les résultats sont affichés par ordre décroissant de fréquences dans le tableau suivant :

Lemme	Fréquence
dans confiance	20
pour confiance	10
par confiance	9
avec confiance	5
en confiance	3
au-delà de confiance	1
avant confiance	1
sans confiance	1
sur confiance	1
comme confiance	1

Comme nous le constatons, la préposition la plus préférentielle de confiance est « dans ». En effet, Le mot « confiance » apparaît dans des groupes verbaux comme « mettre ou être dans la confiance » qui signifie d'après le dictionnaire des locutions et expressions d'Alain Rey et Sophie Chantreau mettre ou être « dans la connaissance de ce qui n'est plus connu que de quelques personnes ». Nous avons relevé, de nos données, l'exemple suivant de l'emploi de la locution « en confiance » :

139.« Elle est critiquée par les socialistes les plus à gauche et soutenue sans gaité de cœur par beaucoup d'autres, qui n'ont pas été mis **dans la confiance**. » (Le Figaro, 2007).

D'après le tableau ci-dessus, « confiance » a une attirance, également, pour la préposition « pour » avec laquelle elle se combine dans la locution « confiance pour confiance » qui introduit une

information supposée secrète répondant à une autre confiance. Dans cette expression, le sens actualisé de « confiance » est celui stéréotypique de « secret ». Voici un exemple tiré de notre corpus journalistique qui en témoigne :

« Le client, toujours respectueux en pareille circonstance des politesses de salon, où la flatterie n'a pas plus de valeur que ses futures promesses aux assises : « Je suis très heureux de faire votre connaissance. J'ai beaucoup entendu parler de vous. » L'avocat, nullement dupe : « **Confidence pour confiance**, moi aussi. »

La troisième locution préférentielle de « confession » est « en » qui apparaît au sein du groupe prépositionnel « en confiance » lequel assume souvent la fonction de complément circonstanciel de manière comme dans l'exemple suivant tiré de notre corpus journalistique :

140. « Jacques Chirac, qui cumulait son salaire avec sa retraite et dont il dit ; en confiance ; qu'il gagnait plus que lui. » (Le Monde, 2008).

Le caractère figé de cette locution adverbiale, certes minoritaire dans notre corpus journalistique, mais assez fréquent dans d'autres genres textuels, repose sur les clichés en cours d'une société mais aussi sur des critères d'ordre linguistique. En fait, sur le plan sémantique, la lexie « confiance » semble saturée sémantiquement qu'elle admet l'emploi du syntagme « en confiance » qui renvoie à la manière de parler « discrètement et sous le sceau du secret ». La saturation sémantique de confiance lui permet, également, de se combiner avec la préposition « en » dans la locution « en veine de confidences » qui exprime l'état et la prédisposition de la personne qui se confie pour une telle activité. Nous avons relevé, du corpus journalistique Emolex, l'exemple suivant de l'emploi de « en veine de confidences » :

141. « En veine de confidences, Patrice fut tenté dans l'euphorie de révéler à son nouvel ami pourquoi il n'y avait aucun souci à se faire quant au Super U, mais il jugea que joli-papa serait indigné. » (Le Figaro, 2008).

Dans les locutions construites à partir de la lexie « confiance », ce mot s'associe préférentiellement avec la préposition « en » dans « en confiance » ou « en veine de confiance » et avec la préposition « dans » dans la locution « mettre quelqu'un dans la confiance ». Nous interprétons les combinaisons prépositionnelles de « confiance » comme l'indice d'une logique que nous nommons circonstancielle. Cette notion implique que la lexie « confiance » s'utilise spécifiquement pour exprimer des circonstances – soit la manière (qualité d'un processus), soit la

situation (état où se trouve le référent du sujet) (Blumenthal,2006).

La lexie « aveu » s'associe avec « en » dans la locution « en aveux » ou « en aveu de quelque chose » qui signifie : avouer, passer aux aveux Cette locution sert à exprimer l'acte lui-même d'avouer. Donc, l'association de « aveu » avec la préposition « en » dans ladite locution prépositionnelle n'exprime pas la même valeur qui se dégage de la combinaison spécifique de son synonyme dans la locution « en confidences ». Nous pouvons déduire que la logique qui sous-tend la lexie « confidence » est « circonstancielle », alors que celle de son synonyme « aveu » est plus actanciel. Il s'ensuit que, ces deux mots synonymes sont sous-tendus par des logiques différentes.

Malgré la synonymie des deux lexies, un simple test de permutation ne nous permet pas de substituer aveu à confidence dans les locutions précitées « aveu pour aveu * ». Les différences combinatoires entre ces deux mots appartenant au même paradigme sémantique reflètent les différentes visions des choses auxquelles ces deux synonymes réfèrent et de là émane le problème et la question de conceptualisation des mots (Blumenthal 2006) selon laquelle, chaque mot- même ceux appartenant aux mêmes paradigmes sémantiques, est conçu d'une manière particulière et est sous-tendu par des schémas sémantico-cognitifs différents. Certes, la synonymie justifie le partage des collocatifs communs entre des mots du même paradigme sémantique mais ne doit pas nous amener à déduire, hâtivement, les ressemblances combinatoires absolues entre des mots synonymes.

L'ensemble des observations et études d'exemples d'emplois de la lexie « aveu », nous permet de parler de la prégnance sémantique de ce mot. Pour définir cette notion, nous partons de sa définition dans Le Petit Robert « Force, et par suite stabilité et fréquence d'une organisation psychologique privilégiée, parmi toutes celles qui sont possibles ». D'après Blumenthal (2014), diverses conditions conditionnent la prégnance d'un mot : saturation et complexité sémantique, figement et grande portée textuelle. Pour résumer, le degré de prégnance d'un mot est mesuré par rapport à son apport sémantique assuré par

- Sa saturation sémantique.
- La richesse en informations condensées par sa complexité sémantique.
- La forte structuration par l'évocation de schématismes comportementaux
- Stéréotypie et fréquence en tant qu'unité figée. (Blumenthal 2014)

Quand l'une des qualités précitées s'estompe ou diminue, le degré de prégnance devient plus faible.

En partant de cette définition de la prégnance, ainsi que des résultats de l'exploration des différents profils de la lexie « aveu », nous pouvons déduire que nous sommes face à un mot prégnant dont la condensation sémantique lui permet de structurer son voisinage syntagmatique, phrastique et textuel. Ce mot peut, également, apparaître dans le texte avec un seul trait de sa signification et avoir ainsi une portée ou une capacité structurante réduite. Celle-ci se manifeste souvent par l'apparition de certains mots dans le sillage, lesquels peuvent être identiques ou synonymes aux éléments de la définition de la lexie structurante, qui est en l'occurrence « aveu ». Aussi, les résultats concernant le profil textuel de l'aveu corroborent les résultats au niveau phrastique. En effet, nous avons pu mettre en évidence des différences entre les scénarios textuels des mots étudiés du champ de l'aveu et par conséquent des différences entre les réseaux isotopiques tissés autour de ces mots appartenant au même paradigme sémantique. Ces différences des scénarios et scripts qu'ils déclenchent, reflètent différentes visions des choses auxquelles ces mots synonymes réfèrent (Blumenthal, 2006). Ces différences font écho aux différences combinatoires, en plus des ressemblances, entre les mots du paradigme de l'aveu.

Conclusion

Nous voici au terme de notre travail. Nous voudrions souligner que notre étude sur l'aveu se limite à un corpus journalistique qui date de 2000 à 2008 et que, dès lors, il serait imprudent de généraliser les résultats tirés à partir de la présente recherche sur d'autres corpus émanant d'autres genres ou appartenant à d'autres époques.

Notre hypothèse de départ était que « le sémantisme des mots permet de prévoir leurs scénarios discursifs ainsi que des schématisations textuelles et pragmatiques spécifiques (Blumenthal 2007) mais aussi que le sens en discours est un phénomène continu qui opère sur différents niveaux (syntagme, phrase, paragraphe, texte). Nous nous sommes interrogée sur l'impact de la densité informationnelle des lexies du champ de l'aveu sur les schématisations textuelles générées par celles-ci. Nous avons cherché, également, à travers l'exploration des profils combinatoires des lexies étudiées, si les collocatifs préférentiels et les combinaisons statistiquement spécifiques sont déclenchés uniquement par le sémantisme des lexies en question. Au niveau textuel, notre objectif était de faire ressortir la portée textuelle des lexies étudiées et de fragmenter la complexité sémantique des mots par la décomposition de « aveu » en tranches individuelles ou encore en scénarios et scripts discursifs.

Dans le premier volet, au niveau phrastique, l'étude du profil lexical de « aveu » nous a permis de mettre en évidence les valeurs sémantiques véhiculées par les combinaisons spécifiques de la lexie « aveu » avec des collocatifs (adverbiaux, nominaux, verbaux, adjectivaux). Les accompagnateurs préférentiels (les collocatifs) de la lexie « aveu » véhiculent différentes dimensions sémantiques inhérentes à l'aveu telles que : la verbalisation, la causativité, l'aspect terminatif... L'étude des dispositifs du type sériel de « aveu » et des composantes de son champ notionnel, nous a permis de montrer l'attraction des lexies du champ de l'aveu pour des termes d'affects « négatifs », renvoyant à l'état émotionnel de celui qui avoue. Les lexies ont tendance à apparaître en binôme ou en série avec ces termes d'affect. De même, l'étude des lexies du champ de l'aveu en série a permis de mettre en exergue la logique ensembliste sous-tendant ces lexies qui tendent à s'associer avec des termes de leur paradigme sémantique. La densité informationnelle de la lexie au niveau phrastique a un très grand impact sur la schématisation textuelle de la lexie.

De même, l'exploration de la combinatoire de « aveu » et de ses synonymes nous a permis de démontrer que la formation des paradigmes collocationnels (collocatifs nominaux, collocatifs adverbiaux, collocatifs verbaux, lexie en séries) est sous-tendue, d'une part, par le sémantisme des pivots, c'est-à-dire par des facteurs linguistiques, et d'autre part, par des éléments d'ordre socio-culturel. Blumenthal (2006) utilise le terme de schémas sémantico-cognitifs qui sous-tendent la

logique des mots et expliquent, ainsi, leur fonctionnement combinatoire. Ces mêmes schémas, permettent d'expliquer les différences combinatoires entre des mots appartenant au même paradigme sémantique. De telles différences reflètent les visions des choses auxquelles ces mots réfèrent : on parle de « conceptualisation » (Blumenthal 2006). Toutefois, des mots synonymes partagent les mêmes collocatifs étant donné qu'un mot empiète sur le territoire collocatif de son synonyme.

L'exploration du profil syntaxique, dans le cadre d'une approche fonctionnelle, nous a permis de mettre en évidence des schématisations actanciennes avalantes, monovalentes et trivalentes. Ces configurations actanciennes sont déclenchées d'une part, par le sémantisme de « aveu » et la valence du verbe « avouer », et d'autre part, par des visées argumentatives du locuteur. Les emplois avalants, fréquents dans le style journalistique, créent un effet d'accroche sur le lecteur. Les constructions bivalentes, prototypiques de l'aveu, correspondent à un choix argumentatif de thématiser un rôle sémantique (mode de production de l'aveu (cause), récipiendaire de l'aveu ...). Le choix des configurations actanciennes trivalentes est motivé par une finalité argumentative d'insistance à travers la réalisation de tous les actants. De même, l'aversion ou la préférence de la lexie « aveu » à occuper des positions stratégiques au sein de la phrase correspond au choix argumentatif du locuteur qui agence l'information dans son énoncé et l'organise de façon à mettre en relief l'aveu. Le profil énonciatif de l'aveu qui s'inscrit dans une logique de l'énonciation, va de pair avec le sémantisme de verbalisation de l'aveu. Celui-ci est souvent inséré dans des séquences de discours rapporté, ce qui crée de la polyphonie au sein de la phrase. Cet effet de polyphonie confère à la lexie plus de pouvoir structurant. L'étude du profil de « aveu » nous a permis de constater l'avantage des approches fonctionnelles prônant l'intégration de différents niveaux d'analyse linguistique : syntaxique, sémantique, énonciatif, pragmatique et textuel. Une telle approche fonctionnelle est capable d'expliquer l'interaction entre les schématisations actanciennes générées par les lexies « aveu » et « avouer » et les visées argumentatives du locuteur.

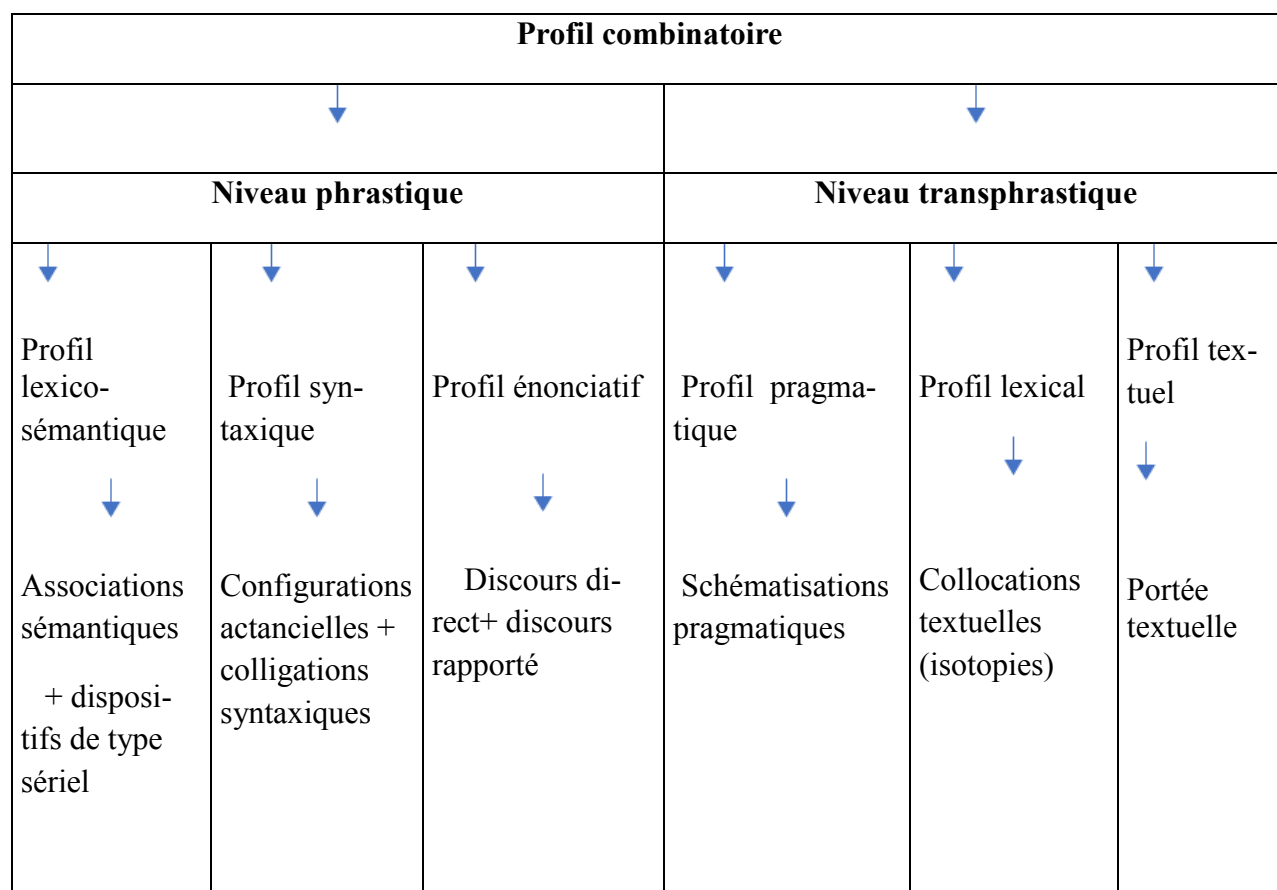
Au niveau pragmatique, pour étudier l'aveu en tant qu'acte de langage, nous nous sommes concentrée, essentiellement, sur les fonctions sémantico-pragmatique du verbe « avouer » en structure performative « j'avoue que ». Ce niveau d'analyse nous a permis de démontrer que la complexité syntactico-pragmatique du verbe performatif « avouer », ainsi que ses différentes valeurs conceptuelles, sous-tendent les schématisations pragmatiques et les valeurs discursives générées par la structure performative « j'avoue que ». Les valeurs conceptuelles modales du verbe performatif « avouer », justifient le caractère « menaçant » de cet acte de langage et expliquent le recours à des expressions méta-discursives servant à atténuer cette menace. de telles expressions

figurent, au niveau syntagmatique, parmi les collocatifs préférentiels du verbe « avouer » tels que les verbes modaux « devoir » et « falloir ».

Le pouvoir structurant de la lexie « aveu » se propage du niveau syntagmatique et phrastique pour atteindre le niveau textuel. L'exploration du profil textuel de « aveu », nous a permis de faire ressortir sa portée textuelle et sa capacité à structurer son environnement par le développement de réseaux isotopiques tissés autour et par l'« aveu ». Ces réseaux isotopiques actualisent, au niveau textuel, les paradigmes collocationnels observés au niveau syntagmatique. Se référer à Blumenthal (2014) nous a permis de mettre en évidence la possibilité de fragmenter la complexité sémantique textuelle de « aveu » en le décomposant en tranches individuelles et en dégagant les composantes des scénarios et scripts générés par ce mot. Afin d'affiner le profil de l'aveu, nous avons opté pour l'étude des expressions idiomatiques et locutions construites autour de « aveu » et de son synonyme « confiance ». Cela nous a permis de constater, d'une part, la saturation sémantique « référentielle » de ces lexies dans ce type d'expression, d'autre part, de corroborer l'hypothèse sur les différences de conceptualisation des mots synonymes qui peuvent souvent passer les uns pour les autres. Les synonymes ne sont pas obligatoirement sous-tendus par les mêmes schémas sémantico-cognitifs et, de là, découlent leurs différences combinatoires et les différences de leurs scénarios discursifs.

Ainsi, les résultats obtenus, à partir de nos données, valident nos hypothèses de départ : « le sémantisme des mots permet de prévoir leurs scénarios discursifs ainsi que des schématisations textuelles et pragmatiques spécifiques » (Blumenthal, 2007), aussi, le sens est un phénomène continu qui opère sur différents niveaux (syntagme, phrase, paragraphe, texte) (Sorba & al. 2016). Nous avons mis en évidence le lien étroit entre les indices linguistiques fournis dans les données dictionnaires de « aveu » et les éléments de ses schématisations et scénarios. De surcroît, le sémantisme de la lexie ainsi que sa logique conditionnent son profil lexical (collocation, dispositif de type sériel). De même, ce sémantisme ainsi que les visées argumentatives du locuteur conditionnent les schématisations actanciennes de « aveu » qui sont les composantes de son profil syntaxique (configurations minimalistes : avalantes, monovalentes, structures actanciennes bivalentes, trivalentes ...). Également, le profil énonciatif est sous-tendu par le sémantisme de verbalisation de l'aveu qui s'inscrit, essentiellement, dans une logique de l'énonciation. Enfin, le profil textuel et les schématisations textuelles tissées autour de « aveu » prouvent que cette lexie, sémantiquement complexe, a une grande portée textuelle et un grand pouvoir à structurer son entourage syntagmatique, phrastique et textuel.

Afin d'illustrer l'articulation des différents niveaux d'analyse de « aveu » : lexical, sémantique, syntaxique, énonciatif, pragmatique, textuel. Nous reproduisons la modélisation suivante créée par Iva Novakova et Julie Sorba (2014 :172) pour l'exploration du profil des noms d'émotion mais qui pourrait s'appliquer à l'étude du profil de toutes les lexies. Nous avons enrichi la modélisation proposée par l'ajout de la dimension « pragmatique » explorée par la présente recherche



L'étude du profil combinatoire phrastique de la lexie « aveu » se décline en l'étude de ses associations spécifiques, son profil syntaxique par l'exploration de ses configurations actanciennes spécifiques, son profil énonciatif et les types de discours dans lesquels il s'insère. Ce niveau d'étude d'analyse permet d'atteindre le niveau suivant pour étudier, d'une part, les schématisations pragmatiques tissées autour et par le verbe illocutionnaire « avouer », d'autre part, les réseaux isotopiques ou « collocations textuelles » et, de là, la portée textuelle de la lexie « aveu ».

Perspectives

Les résultats obtenus restent valables uniquement dans notre corpus. Ils nous permettent de dégager quelques perspectives de recherche et de proposer des ouvertures sur d'autres études.

Tout d'abord, nous tenons à insister sur l'importance des logiciels de traitement automatique ainsi que les interfaces du projet LIDILEM qui nous étaient d'une très grande utilité dans l'exploration des différents profils combinatoires de « *aveu* ». Toutefois, nous voudrions signaler que ces interfaces traitant de grands corpus informatisés ne permettent pas d'explorer les cas de l'irrégularité de la langue. Autrement dit, le pouvoir de ces interfaces reste limité dans la détection des cas où l'environnement phrastique et textuel d'un mot n'est pas conditionné ni préactivé par le sémantisme de celui-ci. On distingue dans la langue des emplois métaphoriques et des combinaisons spécifiques voire absurdes » des mots dont le choix reste tributaire d'une logique proprement personnelle du locuteur qui asservit la langue pour ses propres fins. Nous jugeons utile de réfléchir, sérieusement, à ces irrégularités qui échappent à toute logique et qui, selon nous, font le charme de la langue.

Aussi, et comme la combinatoire d'un mot « varie considérablement avec les types de textes analysés » et que « les statistiques sur l'environnement préférentiel d'un mot, dans un type de corpus donné, n'apportent pas forcément des vérités ultimes » (Blumenthal, 2006), nous jugeons utile d'étendre cette étude de la phraséologie propre à l'*aveu* à d'autres genres textuels et à d'autres langues afin d'affiner le profil de l'*aveu*.

L'exploration de la polysémie de « *aveu* », et des différences combinatoires entre des mots renvoyant à une même réalité ou concept dans deux langues différentes, ainsi qu'entre des mots synonymes de la même langue, nous a poussée à réfléchir, profondément, sur les origines de ces différences. Les logiques et les schémas sémantico-cognitifs qui sous-tendent les mots, y compris ceux qui appartiennent au même paradigme sémantique (synonymes ou antonymes) ne sont pas identiques. Pour illustrer les différences de logique qui sous-tendent des mots synonymes, nous reprenons l'exemple de « *aveu* » et « *confidence* ».

On peut s'étonner du fait que dans la phrase « elle a affiché une certaine fermeté, alternant une voix forte et le **ton** de la **confidence** » (Le Figaro, 2008), nous ne pouvons pas remplacer *confidence* par *aveu* « *elle a affiché une certaine fermeté, alternant une voix forte et le ton de l'*aveu* ». Autrement dit, pourquoi l'emploi de *confidence* dans « ton de *confidence* » se place en dehors des possibilités du mot *aveu* « ton d'*aveu* ». Aussi, pourquoi pouvons-nous dire « avare de *confidences* » et non pas

« *avare d'aveux » ? Pourquoi « en veine de confidences ? » et non pas « * en veine d'aveux » ?

Nous pensons que le recours à la méthodologie de Blumenthal (2006) est d'une grande utilité. Selon cette méthodologie, les mots, et plus particulièrement les différences entre des mots « sémantiquement voisins », doivent cesser d'être décrits sur « des critères de portée générale ». Blumenthal (2006) introduit le concept de schémas sémantico-cognitifs et logiques des mots : « L'interaction de ces divers schémas (...) se reflète dans le comportement combinatoire du mot et aboutit à ses « logiques » – la manière spontanée et largement intuitive dont nous associons les mots et les choses de la vie quotidienne, au-delà de toute considération d'ordre « catégoriel » (Ibid.).

Nous espérons que le projet d'un « Dictionnaire des idées reçues » de Blumenthal verra bientôt le jour pour expliciter les schémas sémantico-cognitifs qui sous-tendent les mots et qu'il sera, ainsi, le point de départ de recherches sur la synonymie en particulier.

Résumé (en espagnol)

El objetivo de este estudio es mostrar el impacto de la complejidad semántica o la densidad informativa de la lexía «confesión» en las estructuras generadas por ésta en su entorno. Se trata de explorar el alcance textual (Blumenthal, 2014) es decir las capacidades estructurantes de esta lexía partiendo del nivel fraseístico para alcanzar el nivel textual para mostrar que el significado no es distribuye no en unidades aisladas, sino en un continuo (Hoey, 2005).

En la primera parte de la tesis, hemos abordado la cuestión de la combinatoria fraseística de “confesión”. Hemos estudiado en ella las asociaciones lexicales específicas de las lexías. Con este fin, hemos identificado los “acompañantes preferenciales” o los colocativos de la lexía «confesión» dentro de la frase, así como los términos con los que tiende a aparecer en coordinación. Estos parámetros, constitutivos del perfil combinatorio semántico de «confesión», revelan la densidad informativa de esta lexía. En esta perspectiva, el perfil lexical de «confesión» se ha definido según un enfoque contrastante francés/español. Nuestra preocupación es saber si dos palabras de lenguas de la misma familia, referentes a la misma realidad, a saber, «la confesión», generan los mismos esquemas lexicales y semánticos a su alrededor y si se asocian con los mismos colocativos.

También en un marco fraseístico, hemos tratado a identificar el vínculo entre las configuraciones actanciales o sintácticas de las lexías y los objetivos argumentales del locutor. El marco teórico es “the role and reference Grammar” (Valin/ La polla 1997), según el cual los argumentos sintácticos no se preseleccionan únicamente en función de sus papeles semánticos, sino también según factores argumentativos (Van Valin/ La polla 1997, 291). Por lo tanto, hemos estudiado el impacto de la realización o no de los actantes de las lexías estudiadas en la dinámica argumentativa de un enunciado. Este enfoque nos ha permitido demostrar que la sintaxis no es autónoma, sino que está «sometida» a las pretensiones argumentativas del locutor (Van Valin & La polla 1997).

A continuación, para extraer el perfil pragmático de la confesión, hemos examinado la incidencia del significado lingüístico de «confesar», verbo de hablar con repercusiones axiológicas negativas sobre el hablante y/o el interlocutor (Galatanu 2012, 2016), sobre los esquemas pragmáticos tejidos en torno a la estructura performativa «confieso P». Así, la semántica está ligada a la pragmática y al discursivo.

A nivel textual, hemos tratado de destacar el papel que desempeña el semantismo de las lexías del campo de la confesión en la coherencia textual, y esto a través de redes isotópicas específicas llamadas también «colocativos textuales» (Hoey 2005). Hemos explicado también, el vínculo entre los valores semánticos transmitidos por las asociaciones lexicales específicas a nivel fraseístico y las isotopías desarrolladas a nivel textual. Nos fijamos, pues, como objetivo, a este nivel textual, hacer

resaltar «el alcance textual» de «confesión» y encontrar un criterio o un medio de fragmentar su complejidad semántica. Con este fin, hemos recurrido a los términos de “tramos individuales” o de “guiones” (Blumenthal 2014).

Como resultado final, con el fin de explorar el perfil combinatorio y destacar el estrecho vínculo entre el semantismo de una lexía y los esquemas que genera a su alrededor, hemos propuesto un modelo que explica la articulación entre los diferentes niveles de análisis y que confirma que el sentido es un continuo que se extiende del sintagma al párrafo al texto.

Nos hemos fijado como perspectivas la realización de investigaciones sobre el perfil combinatorio de estas lexías del campo de la confesión en otros corpus y otros idiomas. Además, esta investigación nos ha llevado a reflexionar sobre la cuestión de la lógica de las palabras, que hace que dos palabras del mismo paradigma semántico no atraigan a los mismos colocativos y, por lo tanto, estén sujetas a perspectivas diferentes.

Annexe1 : tableau des collocatifs sujet les plus spécifiques du verbe « avouer » dans le corpus Emolex

I1	I2	f	f2	f.disp	am.log.likeli- hood	r.log.likeli- hood
avouer_V	il PRON	837	918193	7	186,0152	1
avouer_V	homme N	97	36328	7	148,9329	2
avouer_V	elle PRON	274	241443	7	109,8154	3
avouer_V	entraîneur N	28	2891	6	106,4904	4
avouer_V	suspect N	17	1268	7	75,1863	5
avouer_V	père N	29	7354	7	62,9435	6
avouer_V	rii N	5	32	3	47,0294	7
avouer_V	je PRON	244	270576	7	46,7796	8
avouer_V	% N	37	16765	7	45,6759	9
avouer_V	directeur N	20	4918	6	44,4399	10
avouer_V	prévenu N	16	2905	2	44,1046	11
avouer_V	un PRON	28	11819	7	37,5262	12
avouer_V	femme N	35	17861	7	37,1302	13
avouer_V	courjault N	5	91	3	36,0996	14
avouer_V	certains PRON	24	10703	7	30,1598	15
avouer_V	mère N	16	5653	6	25,8719	16
avouer_V	laporte N	7	880	1	24,0044	17
avouer_V	jones N	5	333	3	23,1971	18
avouer_V	étudiante N	5	420	3	20,9591	19
avouer_V	intéressé A	6	753	4	20,5931	20
avouer_V	artiste N	12	4076	6	20,1581	21
avouer_V	cinq NUM	5	475	2	19,7840	22
avouer_V	champion N	8	1713	3	19,6906	23
avouer_V	maman N	6	819	4	19,6560	24
avouer_V	animateur N	6	834	4	19,4544	25
avouer_V	dréossi N	5	509	2	19,1277	26
avouer_V	responsable N	14	6369	7	17,1603	27
avouer_V	vainqueur N	6	1052	4	16,9063	28
avouer_V	fonctionnaire N	8	2139	4	16,6132	29
avouer_V	auteur N	16	8330	6	16,4865	30
avouer_V	accusé N	6	1106	3	16,3653	31
avouer_V	joueuse N	5	760	3	15,3877	32
avouer_V	compagnon N	5	765	2	15,3276	33
avouer_V	technicien N	5	846	4	14,4100	34
avouer_V	patron N	11	5048	6	13,3369	35
avouer_V	beaucoup PRON	13	6973	6	12,8474	36
avouer_V	coach N	5	1102	4	12,0502	37
avouer_V	mineur N	5	1161	4	11,5945	38

Annexe2 : tableau des collocatifs COD du verbe « avouer » dans le corpus Emolex

I1	I2	f	f2	f.dis p	am.log.likelihood	r.log.likelihood
avouer_V	être_V	412	143298	7	693,3328	1
avouer_V	il_PRON	364	155218	7	490,9584	2
avouer_V	meurtre_N	53	508	7	451,1717	3
avouer_V	vaincu_A	36	81	7	425,5282	4
avouer_V	avoir_V	164	51248	7	296,5987	5
avouer_V	crime_N	42	1114	7	269,7784	6
avouer_V	infanticide_N	13	24	5	160,6535	7
avouer_V	incapable_A	16	86	6	155,9147	8
avouer_V	impuissance_N	18	202	6	147,1109	9
avouer_V	savoir_V	47	10029	7	114,4812	10
avouer_V	aimer_V	25	2191	7	101,7999	11
avouer_V	faible_N	11	111	4	92,3197	12
avouer_V	admiration_N	15	563	6	85,8418	13
avouer_V	inquiet_A	10	117	5	80,8385	14
avouer_V	fait_N	24	4166	6	67,1654	15
avouer_V	vol_N	16	1346	2	66,3668	16
avouer_V	préférer_V	14	919	7	64,7572	17
avouer_V	déçu_A	9	171	6	63,7911	18
avouer_V	battu_A	7	61	6	60,9012	19
avouer_V	intéressé_A	10	379	4	57,0212	20
avouer_V	surpris_A	7	83	4	56,3870	21
avouer_V	penchant_A	7	88	4	55,5384	22
avouer_V	perplexité_N	7	92	4	54,8952	23
avouer_V	ignorance_N	7	102	4	53,4073	24
avouer_V	penser_V	22	5527	6	47,2281	25
avouer_V	viol_N	7	211	4	43,1005	26
avouer_V	lassitude_N	6	137	4	40,2888	27
avouer_V	soulagement_N	6	145	4	39,6022	28
avouer_V	être_N	11	1451	6	36,2790	29
avouer_V	sentir_V	13	2268	5	36,2295	30
avouer_V	plaire_V	7	408	4	33,9835	31
avouer_V	participation_N	12	2069	6	33,6951	32
avouer_V	préférence_N	8	662	4	33,4192	33
avouer_V	croire_V	19	6087	6	33,0425	34
avouer_V	méfait_N	5	133	3	32,0357	35
avouer_V	faute_N	9	1062	2	31,5469	36
avouer_V	vérité_N	11	1854	4	31,3363	37
avouer_V	goût_N	12	2309	5	31,3322	38
avouer_V	vous_PRON	19	6495	7	31,0460	39
avouer_V	faiblesse_N	8	832	5	29,9396	40
avouer_V	passion_N	10	1581	6	29,6474	41

l1	l2	f	f2	f.dis p	am.log.likelihood	r.log.likelihood
avouer_V	tout_PRON	25	11473	7	29,5192	42
avouer_V	connaître_V	18	6311	4	28,6784	43
avouer_V	comprendre_V	16	5890	6	24,2488	44
avouer_V	manquer_V	9	1676	4	24,0189	45
avouer_V	hésiter_V	5	390	4	21,4503	46
avouer_V	liaison_N	6	686	3	21,3816	47
avouer_V	agression_N	5	461	3	19,8504	48
avouer_V	regret_N	6	797	5	19,7035	49
avouer_V	malaise_N	6	847	4	19,0287	50
avouer_V	pleurer_V	5	508	4	18,9291	51
avouer_V	arriver_V	13	5122	5	18,3169	52
avouer_V	déception_N	5	643	4	16,7189	53
avouer_V	amour_N	7	1551	6	16,5262	54
avouer_V	forfait_N	5	680	3	16,2003	55
avouer_V	imaginer_V	8	2187	3	16,0016	56
avouer_V	pouvoir_V	33	26956	7	14,5800	57
avouer_V	inspirer_V	5	868	2	13,9697	58
avouer_V	parvenir_V	6	1389	3	13,7060	59
avouer_V	sentiment_N	10	4288	5	12,7939	60
avouer_V	espérer_V	8	2842	4	12,5638	61
avouer_V	peur_N	12	6111	5	12,3457	62
avouer_V	naître_V	6	1594	2	12,2889	63
avouer_V	crainte_N	5	1050	3	12,2726	64

Annexe 3 : tableau relatif aux concordances du nom « aveu » au pluriel en fonction sujet dans le corpus Emolex

Lemme	Fréquence
aveu révéler	6
aveu permettre	5
aveu confirmer	4
aveu dérouter	3
aveu rendre	3
aveu ébranler	3
aveu suffire	3
aveu corroborer	2
aveu tempérer	2
aveu provoquer	2
aveu consigner	2
aveu conduire	2
aveu troubler	2
aveu amadouer	1
aveu annoncer	1
aveu arrêter	1
aveu atténuer	1
aveu chambouler	1
aveu changer	1
aveu concerner	1
aveu conforter	1
Aveu contraindre	1
aveu contredire	1

Lemme	Fréquence
aveu contribuer	1
aveu devenir	1
aveu dissiper	1
aveu donner	1
aveu dépasser	1
aveu désigner	1
aveu détruire	1
aveu effrayer	1
aveu emboîter	1
aveu empêcher	1
aveu enchaîner	1
aveu entraîner	1
aveu exploiter	1
aveu exposer	1
aveu favoriser	1
aveu fonder	1
aveu guider	1
aveu impliquer	1
aveu insuffire	1
aveu interloquer	1
aveu intimer	1
aveu inédire	1
aveu isoler	1
aveu libérer	1
aveu lâcher	1

Lemme	Fréquence
aveu nappriérer	1
aveu naver	1
aveu obliger	1
aveu plaider	1
aveu plaire	1
aveu poser	1
aveu pousser	1
aveu raviver	1
aveu risquer	1
aveu sceller	1
aveu semer	1
aveu soulager	1
aveu soulever	1
aveu soutirer	1
aveu supputer	1
aveu surprendre	1
aveu susciter	1
aveu traduire	1
aveu éclaircir	1
aveu éclairer	1
aveu évoquer	1

Annexe 4 : tableau des résultats relatifs aux concordances des collocatifs adjectivaux antéposés à « aveu(x) »

Lemme	Fréquence
propre aveu	110
premier aveu	16
terrible aveu	6
faux aveu	5
autre aveu	4
nouveau aveu	4
beau aveu	3
double aveu	3
moindre aveu	2
seul aveu	2
récent aveu	2
tel aveu	2
ultime aveu	2
certain aveu	1
cruel aveu	1
dernier aveu	1
dramatique aveu	1
fameux aveu	1
grand aveu	1
grave aveu	1
hallucinant aveu	1
monstrueux aveu	1
même aveu	1
nombreux aveu	1

Lemme	Fréquence
rare aveu	1
somptueux aveu	1
tardif aveu	1
tendre aveu	1
triste aveu	1
unique aveu	1
étrange aveu	1
Eventuel aveu	1

**Annexe 5 : tableau des résultats de la requête des concordances relatives aux collocatifs
adjectivaux postposés au substantif « aveu(x) »**

Lemme	Fréquence
aveu complet	14
aveu tardif	10
aveu partiel	8
aveu public	6
aveu spontané	6
aveu implicite	7
aveu circonstancié	5
aveu sincère	3
aveu extorqué	4
aveu estomaquant	4
aveu télévisé	4
aveu rare	4
aveu multiple	3
aveu abrupt	2
aveu recueilli	2
aveu réitéré	2
aveu mensonger	2
aveu minimal	2
aveu désespéré	2
aveu décisif	2
aveu croisé	2
aveu anonyme	2
aveu récent	2
aveu initial	2

Lemme	Fréquence
aveu inattendu	2
aveu hallucinant	2
aveu général	2
aveu flou	2
aveu décomplexe	2
aveu chinois	2
aveu spectaculaire	2
aveu amoureux	1
aveu antérieur	1
aveu arraché	1
aveu attirant	1
aveu autobiographique	1
aveu bredouille	1
aveu candide	1
aveu chiffré	1
aveu cinglant	1
aveu considérable	1
aveu consigné	1
aveu contesté	1
aveu cru	1
aveu difficile	1
aveu différé	1
aveu diplomatique	1
aveu déguisé	1
aveu délicat	1
aveu désabusé	1

Lemme	Fréquence
aveu détaillé	1
aveu effarant	1
aveu encouragé	1
aveu entier	1
aveu fabriqué	1
aveu forcé	1
aveu formel	1
aveu fourni	1
aveu furtif	1
aveu gênant	1
aveu gêné	1
aveu hypocondriaque	1
aveu héroïque	1
aveu immédiat	1
aveu imprudent	1
aveu incomplet	1
aveu incroyable	1
aveu indirect	1
aveu inouï	1
aveu intolérable	1
aveu inédit	1
aveu jugé	1
aveu juridique	1
aveu laborieux	1
aveu lapidaire	1
aveu libérateur	1

Lemme	Fréquence
aveu maquillé	1
aveu national	1
aveu naïf	1
aveu obtenu	1
aveu officiel	1
aveu opportun	1
aveu optimiste	1
aveu pareil	1
aveu parfait	1
aveu passé	1
aveu paternel	1
aveu pathétique	1
aveu percutant	1
aveu personnel	1
aveu politique	1
aveu premier	1
aveu probable	1
aveu prosaïque	1
aveu provoqué	1
aveu présidentiel	1
aveu rapide	1
aveu rassurant	1
aveu réchauffé	1
aveu rétracté	1
aveu serein	1
aveu sifflé	1

Lemme	Fréquence
aveu solide	1
aveu supplémentaire	1
aveu surprenant	1
aveu suspect	1
aveu tamisé	1
aveu terrible	4
aveu timide	1
aveu touchant	1

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aito E., & Igwe C. (2013). Études onomasiologiques et sémasiologiques des technolectes et des unités terminologiques complexes. *Linguistik Online*, 46(2).
- Anscombe J.-C. (1996). Noms de sentiment, noms d'attitude et noms d'abstrait, in N. Flaux, M. Glatigny et D. Samain (eds), *Les noms abstraits. Actes du Colloque de Dunkerque, 1992*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 257-273.
- Austin J.L. (1970). *Quand dire c'est faire*, Paris, seuil.
- Authier-Revuz J. (1984). Hétérogénéité(s)énonciative(s). In : *Langages, Les Plans d'Énonciation*, sous la direction de Laurent Danon-Boileau, 19(73), 98-111.
- Bakhtine M. (1987). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Barthes R. (1977). *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, seuil.
- Benveniste E. (1966 et 1974). *Problèmes de linguistique générale.*, Paris, Gallimard.
- Blumenthal, Peter. (2006). De la logique des mots à l'analyse de la synonymie, *Langue française*, 150 (2), 14-31.
- Blumenthal P., Novakova, I, Siepmann. D. (Ed.). (2014). *Les émotions dans le discours. Emotions in Discourse*, Bern, Peter Lang.
- Blumenthal P. (2007a). Sciences de l'Homme vs. Sciences exactes : combinatoire des mots dans la vulgarisation scientifique, *Revue française de linguistique appliquée*, 12 (2), 15-28.
- Blumenthal P. (2007b). Profil combinatoire des mots : analyse contrastive, in C. Bolly, J.R. Klein, B. Lamiroy (eds.), *La phraséologie dans tous ses états, Actes du colloque Phraséologie 2005*(Louvain-la-Neuve, 13-15 octobre 2005), Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 131-148.
- Blumenthal P. (2008). Combinatoire des prépositions : approche quantitative, *Langue française*, 157, 37-51.
- Blumenthal P. (2009). Les noms d'émotion : trois systèmes d'ordre, in I. Novakova, A. Tutin(eds.), *Le lexique des émotions*, Grenoble, Ellug, 41-64.
- Blumenthal P. (2014). Caractéristiques et effets de la complexité sémantique de nom d'affect, les émotions dans le discours / *Emotions in discourse*, P. Blumenthal, I. Novakova, I. Sorba, D. Siepmann (éd), Frankfurt am Main, P.Lang, 175-186
- Blumenthal P. et Hausmann F.J. (dir.). (2006). *Collocations, corpus, dictionnaires*, *Langue française*, 150.
- Boré C. (2005). Rhétorique de l'aveu : atténuation, négation, ironie dans *L'Age d'homme* de Michel Leiris

- : Michel LEIRIS "Ethos et Pathos". Questions de style, Presses Universitaires de Caen, 45-58.
- Bossé-Andrieu, J. & Mareschal, G. (1998). Trois aspects de la combinatoire collocationnelle. *TTR*, 11 (1), 157–171. <https://doi.org/10.7202/037320>.
- Danblon, E. (2010). Une rhétorique de l’aveu : Effets d’évidence et effets de sens Témoigner. *Entre Histoire et Mémoire*, 107, 15-27.
- Diwersy D et al. (2014). Traitement des lexies d’émotion dans les corpus et les applications d’EmoBase, *Corpus*, 13, 269-293.
- Diwersy S. et François J. (2012). La combinatoire des noms d’affect et des verbes supports de causation en français : étude de leur attirance au niveau des unités et de leurs classes syntactico-sémantiques, *TRANEL*, 55, 139-161.
- Diwersy S. et Kraif O. (2013). Observations statistiques et cooccurrents lexico-syntaxiques pour la catégorisation sémantique d’un champ lexical, in F. Baider et G. Cislaru (dir.), *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et psycholinguistiques*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 55-69.
- Dominic A. et Ophélie T. (2016). Dictionnaire : Lexique Logiciels d'aide à la rédaction Les unités lexicales et leurs usages : la notion de combinatoire, 21 (2).
- Dostie G., (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles– Leuven, De Boeck–Duculot.
- Dubois J. et Dubois-Charlier F. (1997). *Les Verbes français*, Paris, Larousse.
- Dubreil E., (2008), *Collocations : Définitions et Problématiques*, *Texto*, 8(1).
- Ducrot O. (1984). *Le Dire et le Dit.*, Paris, Minuit.
- Ducrot O. (1979). Les lois de discours, In : *Langue française*, n°42, 1979. La pragmatique, sous la direction de Anne-Marie Diller et François Récanati, 21-33.
- Dulong R. (1998). *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Dulong R. (2000). Le silence comme aveu et le « droit au silence, *Langage et société*, 92(2), 25-44.
- Dulong R. (2001). *L’aveu : Histoire, sociologie, philosophie*, Paris, Minuit.
- Dulong R. (2002). La dimension monumentaire du témoignage historique, *Sociétés & Représentations*, 13 (1), 179-197.
- Emmanuelle D., (2011). Rhétorique de l’aveu : effets d’évidence et effets de sens », in *Témoigner. Entre Histoire et Mémoire*, 107, 15-27.
- François J. et Diwersy S. (2012). La combinatoire des noms d’affect et des verbes supports de causation en français. Étude de leur attirance au niveau des unités et de leurs classes syntactico-sémantiques, *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 55, 139-16.

- Benveniste C. (2000). Analyse de deux types de passifs dans les productions de français parlé, in L. Schöslér (éd.). *Le passif, Études romanes*, 45, 303-319.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne 2. Les relations en public*, Paris, Minuit.
- Galatanu, O. & Gouvard, J.-M. (dir.). 1999. *Sémantique du stéréotype*, Langue française, no 123.
- Galatanu, O. (2011). Les valeurs affectives des “marqueurs discursifs illocutionnaires” en français et en anglais, in Hancil, S. (éd.), *Marqueurs discursifs et subjectivité*, PURH, Rouen, 173-190.
- Galatanu O. L’interface linguistique – culturel et la construction du sens dans la communication didactique. *Signes, Discours et Sociétés* [en ligne], 1. Interculturalité et intercommunication, 12 juin 2008. Disponible sur Internet : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=263>. ISSN 1308-8378.
- Galatanu, O., Cozma, A.-M. & Bellachhab, A. (dir.) (2012). *La force des mots : valeurs et violence dans les interactions verbales*, *Signes, Discours & Sociétés*, no 8 [en ligne].
- Galatanu, O., Bellachhab, A. & Cozma, A.-M. (dir.). (2012). *La force des mots : les mécanismes sémantiques de production et l’interprétation des actes de parole “menaçants*, *Signes, Discours & Sociétés*, no 9 [en ligne].
- Galatanu, O., Bellachhab, A. & Cozma, A.-M. (dir.). (2014). *Actes rassurants, actes menaçants : sémantique et pragmatique de l’interaction verbale*, *Scolia* no 28.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d’interaction*, Paris, Minuit.
- Goossens V., Grutschus A., Kern B. et Melnikova E. (2013). *Documentation méthodologique sur les applications d’EmoBase* http://emolex.u_grenoble3.fr/emoBase/index.php
- Grellet et Kruse. (1990). *La déclaration d’amour*, Paris, Plon.
- Greimas A. J. (1986). *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Paris, Larousse, Nouv. Éd. Paris, Puff.
- Grezka A. (2009). *La polysémie des verbes de perception visuelle*. L’Harmattan, *Sémantiques*, Thierry Ponchon. {halshs-00411392}
- Gross G. (1994). *Classes d’objets et description des verbes*, *Langages*, 115, 15-31.
- Gross G. (1996). *Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle*, *Langages*, 121, 54-72.
- Gross M. (1968, 1976). *Grammaire transformationnelle du français*, Paris, Larousse.
- Gross M. (1975). *Méthodes en syntaxe : régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- Gross M. (1985). *Les limites de la phrase figées*, *Langage*, 90, 7-22.
- Grossmann F. et Tutin A. (2002). *Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif*, *Revue française de linguistique appliquée*, 7, 7-25.
- Grossmann F. et Tutin A. (2003). *Quelques pistes pour le traitement des collocations*, *Collocations*,

- analyse et traitement, Amsterdam, Éditions Werelt, 5-21.
- Guillaume G., (1964), *Langage et science du langage*, Paris/Nizet (Québec), Presses l'université Laval.
- Hausmann F.J. et Blumenthal P. (2006). Présentation : collocations, corpus, dictionnaires, *Langue française*, 150 (2), 3-13.
- Halliday, M. A. K., and Ruqaiya H. (1976). *Cohesion in English*. London: Longman.
- Hoey M. (2005). *Lexical priming: a new theory of words and language*, London/New York, Routledge.
- Jacqueline Bossé-Andrieu.J et Mareschal.G (1998). Trois aspects de la combinatoire collocationnelle, [TTR : traduction, terminologie, rédaction](#), 11(1), 157–171.
- Jacques F. (1983). La mise en communauté de l'énonciation, *Langages*, 70, 47-71.
- Jacquin J. et Micheli R. (2012). Entre texte et interaction : propositions méthodologiques pour une approche discursive de l'argumentation en sciences du langage, in Neveu F., Muni Toke V., Blumenthal P., Klingler T.
- Jefferson et Lee. (1981). The rejection of advice: Managing the problematic convergence of a 'troubles-telling' and a 'service encounter'. *Journal of Pragmatics*, 5(5), 399-422. [Reprinted in Paul Drew and John Heritage (Eds.) *Talk at Work*. Cambridge. Cambridge University Press (1992) (521-548).]
- Kampf Z. (2009). Public (non-)Apologies: The discourse of Minimizing Responsibility, *Journal of Pragmatics*, 41(11), 225-227.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1990). *Les interactions verbales, I*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1986). *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., Traverso V. (2011). Confidence/dévoilement de soi dans l'interaction, *Beiträge zur Dialogforschung*.
- KLEIBER, G. (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*, Lille, Presses du Septentrion.
- Klingler, P. Ligas, S. Prévost et S. Teston-Bonnard (éd.), *Actes du 3^e Congrès mondial de linguistique française*, Lyon, 4-7 juillet 2012, 1017-1029.
- Laurent G. (2010). *Les modalités en français : validité des représentations*, Amsterdam, Rodopi, New York, NY.
- Legallois D. (2006). Des phrases entre elles à l'unité réticulaire de textes, *Langages*, 163, 56-70.
- Legallois D. (2013). La colligation : : autre nom de la collocation grammaticale ou autre logique de la relation mutuelle entre syntaxe et sémantique ? *Corpus* [En ligne], 11 | 2012, mis en ligne le 18 juin 2013, URL : <http://corpus.revues.org/2202> (consulté le 22 mars 2015).
- Legallois D., Cellier P. et Charnois T. (2011). Calcul de réseaux phrastiques pour l'analyse et la navigation textuelle, in *Actes de la Conférence sur le traitement automatique des langues naturelles*, 1-6.

- Legallois D. et François J. (2006). Autour des grammaires de construction et des patterns, Cahiers du Crisco, 21, université de Caen.
- Lemaire S.(ed.) (2014). L'aveu : la vérité et ses effets, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Levinson, S. C. (1983). Pragmatics, New York, Cambridge university press.
- Ligas P., Prévost S., et Teston-Bonnard S., (éds.), Actes du CMLF 2012, 3^e Congrès mondial de linguistique française (599-611). Lyon, EDP Sciences.
- Maingueneau D. (1990). Pragmatique Pour Le Discours Littéraire, Paris, Bordas French.
- Marnette S. (2004). L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine, Langages, 156(4), 51-64.
- Martin R. (1971). Temps et aspect : essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français, Paris, Éd. Klincksieck.
- Martin R. (2002). Comprendre la linguistique, Paris, Presses universitaires de France.
- Martine B. (2006). Introduction à la pragmatique : les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, Bruxelles, De Boeck.
- MEJRI S. (1997). Le figement lexical. Descriptions linguistiques et restructuration sémantique, Tunis, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba.
- MEJRI S. (2000) ; « Figement et dénomination », *META* 45, 4, 609-621.
- Mejri S. (2005) Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement », *Linx*, 53 |, 183-196.
- Mel'čuk I. (1998). Collocations and Lexical Functions, in A.P. Cowie (ed), *Phraseology, Theory, Analysis and Applications*, Oxford, Clarendon Press, 23-53.
- Mel'čuk I. (2002). Conversif ou causatif. Cahiers de lexicologie, 80-I., Paris, Honoré Champion, 105-119.
- Mel'čuk I. (2003). Collocations : définition, rôle et utilité, in F. Grossmann & A. Tutin (dir.), *Les collocations : analyse et traitement*, Amsterdam, De Werelt, 23-31.
- Mel'čuk I. (2006). *Aspects of the Theory of Morphology*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- Mel'čuk I., Clas A. et Polguère A. (1984/1988/1992/1999). Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques, vol. I-IV, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal.
- Mel'čuk I., Clas A. et Polguère A. (1995). Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Moreau Defarges M. (1999). Repentance et réconciliation. In : *Politique étrangère*, 2 - 1999 - 64^eannée, 409-410.
- Fischer M S., Jaz J. (1990). *Le Discours : Représentations et interprétations*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.

- Moirand S. (2018). Dire l'actualité dans les chaînes d'information continue et la presse d'actualité, *Cahiers Sens public*, 21-22 (1), 175-197.
- Moirand S., et Reboul-Touré S. (2015). Nommer les événements à l'épreuve des mots et de la construction du discours, *Langue française*, 188(4), 105-120.
- Moreau-Defarge Ph. (1999). *Repentance et réconciliation*, Paris, presses de Sciences Po.
- Mounin G. (1970). *Introduction à la sémiologie*, Paris, minuit.
- Nelson, M. (2000). *A Corpus-Based Study of Business English and Business English Teaching Materials*. Unpublished PhD Thesis. Manchester: University of Manchester.
- NEVEU, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- Novakova I., Goossens V., Melnikova E. (2012). Associations sémantiques et syntaxiques spécifiques. Sur l'exemple du lexique émotionnel des champs de surprise et de déception, in F. Neveu, V. Muni Toke, P. Blumenthal.
- Novakova I., Goossens V. et Grossmann F. (2013a). Le profil actanciel et discursif des verbes de surprise et de respect, *Langue française*, 180, 31-46.
- Novakova I., Grossmann F. et Goossens V. (2013b). Interactions entre profil discursif et structures actanciennes : l'exemple des noms de surprise et de respect, in F. Baider et G. Cislaru (éds.), *Cartographie des émotions. Propositions linguistiques et sociolinguistiques*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 71-84
- Charaudeau P., *Le repentir en politique*, De fausses confidences dans la dramaturgie politique, consulté le 8 novembre 2018 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-repentir-en-politique.html>
- Pilecka, E. (2014). Quelques remarques sur un complément circonstanciel qui n'en est pas toujours un, *Travaux de linguistique*, 68 (1), 49-63.
- Projet Emolex (2009). *Le lexique des émotions dans cinq langues européennes : sémantique, syntaxe et dimension discursive*, Novakova I. et Blumenthal P. (dir).
- Reboul A., Moeschler J. (1998). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris, Armand Colin.
- Reboul A., Moeschler, J. (1998). *La pragmatique aujourd'hui : une nouvelle science de communication*, Paris, seuil
- Riegel M., Pellat J.-C. et Rioul R. (1994, 2003, 2009, 2011). *Grammaire méthodique du français*, Paris, France, Presses universitaires de France, DL.
- Rosier L. (2002). La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué. In : *L'Information Grammaticale*, 94, 27-32.
- Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage*, Paris, Hermann.

- Sinclair J.M. (1991). *Corpus, concordance, collocation*, Oxford, Oxford University Press (*Describing English Language*).
- Sylvie D. (1994). *Le dialogue romanesque : style et structure*, Paris, Nathan.
- Todorov, T. (1978). *Les genres du discours*, Paris, Seuil.
- Turbide O, Laforest M, Vincent D. (2013). Le repentir public comme mode de gestion de crise. Quelques stratégies d'atténuation de l'offense et de la responsabilité de l'offenseur, le discours et la langue, 4 (1), 32-49.
- Tutin A. (2010). *Sens et combinatoire lexicale : de la langue au discours, dossier en vue de l'habilitation à diriger des recherches*, Grenoble, université Stendhal- Grenoble 3.
- Tutin A. et al. (2006). Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leurs propriétés combinatoires, *Langue française*, 150, Collocations, corpus, dictionnaires, 32-49.
- Van Valin R. et Foley W. (1980). Role and reference grammar, in E.A. Moravcsik et J.R. Wirth (eds), *Current approaches to syntax*, 329-352.
- Van Valin R. et La Polla R. (1997). *Syntax: structure, meaning, function*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Vanderveken D. (1988). *Les actes de discours*, Liège, Mardaga.
- Vaucher A. (1986). L'aveu entre le langage et l'histoire : tentative de bilan. In : *L'aveu. Antiquité et Moyen Âge. Actes de la table ronde de Rome (28-30 mars 1984)* Rome : École Française de Rome, 409-417 (Publications de l'École française de Rome, 88).
- Traverso V. (1999). *L'analyse des conversations*, Paris, Nathan, coll. Linguistique, 128 (226).
- Wilmet M. (1997). *Grammaire critique du français*, Bruxelles/Paris, Duculot/Hachette.